QUARANTIÈME ANNÉE - Nº 11910 - SAMEDI 14 MAI 1983

AU CHILI

Violents affrontements pendant la « journée de protestation civile »

Deux morts à Santiago

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Tracas budgétaires pour M. Reagan

Le Sénat américain, malgré sa majorité républicaine, a rejeté jeudi 12 mai le projet de budget pour 1984. Projet qui résultait pourtant d'un compromis entre la Maison Blanche et les dirigeants républicains. Il s'agit d'un revers à la fois pour M. Reagan et pour le chef de file du parti républicain au Sénat, M. Howard Baker, qui se faisait fort, il y a quelques jours encore, d'obtenir le nombre de voix nécessaire.

L'adoption d'un budget aux États-Unis est toujours une partie de bras de fer. Le vote du Sénat respecte la règle. Il est destiné à faire fléchir un peu plus M. Reagan sur ses projets d'augmentation des dépenses militaires, jugées excessives. Le président avait pourtant déjà fait une partie du chemin. Son projet initial, qui prévoyait une augmentation de 10 % en termes réels de ces dépenses, avait été catégoriquement rejeté par la Chambre des représentants, dominée par les démocrates.

La Maison Blanche s'était donc ralliée, à contrecœur, à l'idée, défendue par M. Baker, d'un accroissement des crédits militaires de 7,5 %. C'est ce compromis qui vient d'être, à son tour repoussé par une coalition de sénateurs démocrates et de républicains modérés.

M. Reagan n'est plus en mesure, comme il l'a été pendant les deux premières années de son mandat, d'imposer ses priorités budgétaires au Congrès. Il va donc falloir trouver un moyen terme entre ses exigences et le projet démocrate voté par la Chambre, qui prévoit une augmentation des dépenses sociales, un accroissement – limité à 4 % – des sommes allouées au Pentagone et un alourdissement de la fiscalité, le tout permettant de ramener le déficit pour l'année budgétaire 1984, qui commence aux États-Unis le 1er octobre prochain, aux alentours de 175 milliards de dollars. Les prévisions oscillent donc entre ce chiffre et celui de 192,4 milliards avancé par la Maison Blanche. Prévisions optimistes puisqu'on peut estimer, à la lumière de ce qui s'est passé ces dernières années, que le déficit de 204 milliards de dollars prévu pour l'exercice en cours sera largement dépassé.

Le rebondissement du débat budgétaire ne saurait, moins que jamais, laisser indifférent l'ensemble des acteurs occidentaux. C'est que tout ce qui concerne les finances publiques outre-Atlantique a une répercussion immédiate sur l'économie de la planète. Tout d'abord, plus le déficit du budget augmente, plus le Trésor doit emprunter sur les marchés financiers pour le combler. Il exerce ainsi une pression à la hausse sur les taux d'intérêt sur ces marchés qui doit autant et même plus à la psychologie qu'à la mécanique. Jusqu'à présent, en effet, le Trésor des États-Unis n'a eu aucune difficulté à lever les capitaux dont il avait besoin, les souscriptions atteignant deux ou trois fois le montant nominal des adjudications. Dans le monde entier, les détenteurs de liquidités se précipitent pour prêter à l'Oncle Sam, dont la signature est considérée, à l'heure actuelle, comme la meilleure du monde, à des taux qui restent exceptionnellement élevés : en 1982, les achats étrangers de valeurs américaines, pour l'essentiel des bons du Trésor, ont dépassé 90 milliards de dollars.

Ensuite, la tension des taux outre-Atlantique contribue à rendre attrayants les placements en dollars, ce qui maintient la monnaie américaine à des cours jugés excessifs aussi bien par les industriels des États-Unis que par l'ensemble des nations occidentales. Ce problème brûlant sera au centre des débats pendant le sommet de Williamsburg à la fin du mois.

Bagdad propose à Paris de lui rembourser en pétrole une partie de sa dette

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, arrivé à Paris lundi dernier, *devait conclure, ce vendredi 13 mai*, de délicates négociations sur l'échelonnement de la dette civile et militaire à l'endroit de la France en 1983, qui serait de l'ordre de 13 milliards de francs. Bagdad propose que Paris lui achète 2,5 millions à 3,5 millions de tonnes de pétrole pour accélérer les paiements. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Tarek Aziz lance un appel au Conseil de sécurité afin qu'il prenne des mesures en vue de mettre fin à la guerre du Golfe.

Toujours à Paris, le prince Sultan, ministre saoudien de la défense, venu discuter de la mise en application d'un contrat d'armement de 14 milliards de francs, a rencontré, jeudi, pendant trois heures et demie, son collègue américain, M. Casper Weinberger. L'entretien a principalement porté sur l'évacuation des troupes étrangères du Liban.

Un entretien avec M. Tarek Aziz vice-premier ministre irakien

« Nous favoriserons ceux qui ont coopéré avec nous »

« J'ai rencontré pour la deuxième fois, vendredi matin, M. Jacques Delors, et je vois M. Claude Cheysson, l'après-midi : j'ai bon espoir que nous aurons alors trouvé une solution aux problèmes financiers qui se posent entre nos deux pays et que je pourrais repartir samedi ». C'est sur cette note optimiste que M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, a terminé l'entretien qu'il nous a accordé jeudi soir 12 mai. Depuis lundi, il mène, en effet, une délicate négociation, qu'il avait entamée à Paris en janvier et qui s'était poursuivie par la visite du ministre des relations extérieures, M. Cheysson, en février à Bagdad, puis par des échanges de lettres. Il a également rencontré MM. Mauroy et Charles Hernu, mais à la question de savoir s'il a parlé d'une commande de Super-Etendard et de missiles Exocet air-mer, il répond qu'il ne *« s'occupe pas des problèmes d'armement »*.

Du côté français, on indique que depuis le début de la guerre du Golfe, en septembre 1980, l'Irak a acheté à la France pour 41,1 milliards de francs d'armes. En raison de la prolongation du conflit et des difficultés qui en découlent, les Irakiens ont demandé un réaménagement des échéances civiles et militaires de leur dette en 1983 qui s'élèveraient à environ 13 milliards de francs.

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

Un rapport officiel souligne le suréquipement de la France en centrales nucléaires

Le gouvernement devrait prochainement décider des commandes de réacteurs nucléaires jusqu'à la fin de la décennie. La *« contrainte industrielle »* faisait pencher jusqu'à présent les experts du pouvoir pour deux réacteurs par an. Or le groupe « long terme énergie », dont les conclusions viennent d'être remises au ministre du Plan et au secrétaire d'État à l'énergie, préconise la commande d'un seul réacteur de 1 400 Mw par an d'ici à 1990.

Ce groupe, mis en place par le ministère du plan, affirme même qu'aucun réacteur nouveau n'est nécessaire pour les seuls besoins d'électricité avant 1987, voire 1991 si la crise se poursuit. Ce rapport démontre aussi que la place faite à l'électricité va provoquer inévitablement le déclin du gaz et du charbon. C'est donc l'ensemble de la politique énergétique que le gouvernement va devoir repenser dans les semaines à venir.

Pléthore d'énergie

par BRUNO DETHOMAS

Le ciel énergétique apparaît dégagé. Les prix du pétrole ont baissé en dollar courant de près de 20 % en deux ans, de plus encore en valeur réelle. Le coût des autres ressources ne peut que suivre et partout l'offre dépasse la demande. Ebranlés par deux chocs pétroliers en moins de dix ans, les pays industrialisés respirent donc.

Certes, l'optimisme est raisonnable — l'O.C.D.E. parle de *« répit heureux »* — mais nul n'envisage plus de pénurie avant le milieu du siècle prochain. Si les richesses naturelles ont peut-être des limites, l'ingéniosité qui permet de les utiliser n'en a pas. La baisse de la consommation ne provient-elle pas pour partie d'une meilleur maîtrise de l'énergie ?

Pour un gouvernement français accablé de soucis financiers, une telle évolution à court terme devrait être rassurante. Voilà au moins une question qui paraît pouvoir être négligée. Las ! Les pouvoirs publics doivent là aussi trancher. Et les choix ne sont pas faciles.

Le « groupe Long terme énergie » — une commission de réflexion mise en place par le Plan — vient de transmettre au gouvernement *« quelques conclusions qui peuvent éclairer les décisions que doivent prendre incessamment les responsables de la politique énergétique et qui concernent notamment les engagements de tranches nucléaires à partir de 1984 »*. Un brûlot de vingt et une pages qui démontre amplement que d'importantes capacités de production risquent de n'être pas utilisées à partir de 1985, *« ce qui pourrait coûter cher à la nation »*. On y lit notamment que, *« même dans la variante de demande électrique qui passe par 350 Twh (1) en 1990* [l'évolution optimiste et volontariste (2)], *aucun engagement de nouvelles tranches nucléaires n'est nécessaire avant 1987 ni de centrales thermiques au charbon avant 1990.* A fortiori *dans la variante la plus basse (320 Twh), qui correspond à l'évolution actuelle de la consommation d'électricité, le premier engagement de tranche nucléaire réapparaît en 1991 et celui de centrale au charbon en 1994 »*.

Comment en est-on arrivé là ? Réponse adéquate au premier « choc » pétrolier de 1973, le programme nucléaire aurait dû être *adapté dès que la croissance économique* et le rythme de pénétration de l'électricité se sont ralentis. Même dans l'espoir d'une reprise économique, la nécessité d'un ralentissement des commandes de centrales est apparue évidente en 1980 *(le Monde* du 17 janvier 1981). Le gouvernement d'alors n'y procéda pas, dans la crainte sans doute qu'un changement politique ou un grave incident technique n'y contraigne plus tard.

On avait tant dit aux socialistes que le programme nucléaire était la chance de la France, la plus grande réussite de leurs prédécesseurs, que lors de la définition en octobre 1981 d'une nouvelle politique énergétique — étrangement semblable à la précédente — ils n'osèrent pas aller au bout de leurs analyses. Il est vrai *qu'ils croyaient encore pouvoir* décréter le taux de croissance de l'économie. Aussi fondèrent-ils leurs prévisions de demande énergétique sur un taux de croissance de 5 % par an. Voilà ce qui amena le gouvernement à commander six réacteurs en 1982-1983 et à laisser Gaz de France signer de nouveaux contrats *d'approvisionnement.*

La seule révision des prévisions de 1981 à partir de données *réelles* (la croissance a été de 0,3 % en 1981, de 2 % en 1982 et devrait être proche de 0 % en 1983) entraîne une réduction de 16 millions de tonnes équivalent pétrole (M.T.E.P.).

(Lire la suite page 27.)

(1) 1 TeraWatt/heure = 1 milliard de kiloWatts/heure.

(2) Elle repose sur un taux de croissance moyen de 2,2 % par an entre 1980 et 1990 et de 4,6 % entre 1990 et 2000.

LE POUVOIR, L'OPPOSITION ET LA CRISE

« Nous n'avons ni le droit ni les moyens d'arrêter l'expérience en cours »

nous déclare M. Jean Lecanuet

Face à la montée des revendications catégorielles quelle peut-être l'attitude de l'opposition ? Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., rejette toute solution non conforme à une certaine « éthique » démocrate et doute de l'éventualité d'un recours à la dissolution de l'Assemblée nationale. Le seul langage réaliste pour l'opposition lui paraît celui de l'effort.

Les élections partielles qui se sont succédé, les sondages, la presse, sont pour M. Jean Lecanuet autant d'indicateurs qui le confortent dans l'idée qu'une *« majorité de Français voudraient que l'expérience socialiste-communiste s'arrête »*. *« Notre vraie difficulté,* explique-t-il, *à nous qui nous exprimons au nom de l'opposition, qui avons des responsabilités de parole, c'est de ne pas pouvoir apporter de réponse pratique à cette attente. Nous n'avons ni le droit ni les moyens d'arrêter l'expérience en cours. »* Et d'insister sur le respect nécessaire, quand on est « démocrate », des textes fondamentaux, de la durée qui s'attache au mandat délivré, sur le refus du complot.

« Vous n'entendrez jamais au sein de l'U.D.F., un responsable dire que M. Mitterrand doit s'en aller, même si beaucoup de Français aiment entendre de tels propos », affirme-t-il, condamnant ainsi les déclarations répétées de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale.

Même si, comme il le croit, *« l'opinion ne comprend pas que nous n'arrêtions pas le cours des choses »*, le président de l'U.D.F. ne veut envisager qu'une seule issue : le recours à la dissolution de l'Assemblée nationale, *« issue raisonnable »*, bien qu'il ne perçoive pas comment le président de la République pourrait s'y *« résoudre »* alors qu'il *« dispose d'une majorité absolue »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 8.)

M. François Guillaume invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 15 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

A la veille de la reprise, lundi, des négociations européennes sur la fixation des prix agricoles, le président de la F.N.S.E.A. répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Grall du *Monde*, de Marc Beauchamp et de Gilles Leclerc de R.T.L., le débat étant dirigé par Olivier Mazerolles.

L'allégement des effectifs à la S.N.C.F.

Lire page 25 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD « Les cheminots et les contribuables »

Les déclarations de M. Bérégovoy à A 2

Lire page 8 les articles de JEAN-MARIE COLOMBANI et de MICHEL NOBLECOURT

UNE EXPOSITION ET UN LIVRE SUR GABRIEL

Les grandes familles

Avec quelques semaines de retard et dans le cadre des célébrations nationales, *le deuxième centenaire de la mort de Gabriel est* marqué par une exposition que l'on pourra voir jusqu'au 15 juin à l'hôtel de Rohan.

A moins que l'on ne dispose de moyens très importants (ce fut le cas pour Viollet-le-Duc), rien n'est plus *difficile à réussir qu'une exposition* d'architecture, où les documents sont toujours d'une lecture un peu aride ; et, malgré la présence de quelques portraits et d'une fort belle maquette de l'hôtel de ville de Rennes, celle-ci n'échappe pas à la *règle, d'autant qu'elle souffre du par*cours labyrinthique que lui imposait peut-être l'exiguïté des salles où elle est présentée.

En revanche, le catalogue, vendu à un prix fort raisonnable, est un véritable monument de sagacité critique, et l'équipe de chercheurs réunie sous la direction de Michel Gallet et Yves Bothineau a réalisé là un travail de premier ordre, qui, même au-delà des personnalités considérées, éclaire parfaitement les conditions et les problèmes de l'architecture publique sous le règne de Louis XV.

Ange-Jacques Gabriel est le dernier représentant d'une famille *d'architectes originaires d'Argentan* dont l'activité est attestée dès la fin du seizième siècle. Le premier à sortir de sa province fut Jacques IV, qui entreprit le pont Royal et construisit pour la Grande Mademoiselle le château de Choisy. Surtout, il épousa en *1663 la petite-nièce de François* Mansart : alliés aux Mansart, les Gabriel allaient former un véritable clan qui, pendant plus d'un siècle devait disposer de la majorité des commandes de la monarchie.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 20.)

FESTIVAL DE CANNES

COMPÉTITION

La Lune dans le caniveau, de J.-J. Beineix

Chaleur et Poussière, de J. Ivory.

QUINZAINE

La Femme flambée, de R. Van Ackeren.

(Lire page 19.)

Le Monde

idées

Islam

Maxime Rodinson apporte sa contribution au débat engagé sur le fondamentalisme musulman, en montrant qu'il y a intégrisme et intégrisme. Quant à lui, l'islam qu'il préfère, c'est celui qui trouve dans le Coran des raisons de condamner la torture. Pour Abdul Hamid Ahdab, le réveil islamique est menacé d'avorter s'il ne s'oriente pas dans la voie de la liberté et de la dignité humaine, que désignait à la fin du siècle dernier Cheikh Abdallah El Alaili. André Bouvet apporte d'intéressantes précisions sur l'attitude de Voltaire devant le Coran, et Magdi Sami Zaki ainsi que Zeira Tibi réagissent chacun à sa façon au livre de J.-P. Péroncel-Hugoz *le Radeau de Mahomet* et à la manière dont *le Monde* en a rendu compte.

Intégrisme et intégrisme

par MAXIME RODINSON (*)

LA puissance des mots est étonnante. Il paraît impossible d'obtenir qu'on renonce à ce que les scolastiques appelaient le réalisme : raisonner comme si les mots recouvraient une réalité bien déterminée, comme s'ils étaient autre chose que des étiquettes pour des concepts aux limites vagues et fluctuantes, se chevauchant, débordant les uns sur les autres.

Ainsi du mot « intégrisme » et de son équivalent (approximatif) « fondamentalisme », aux racines anglo-saxonnes. La réalité, ce n'est pas ce mot-ci ou ce mot-là. Ce sont des phénomènes multiples, plus ou moins apparentés. Rien de plus.

Parlons de l'intégrisme musulman. La religiosité, l'attachement aux rites traditionnels, au minimum le refus d'un rejet public, d'un détachement ostensible comme celui du laïcisme européen, sont des phénomènes de beaucoup majoritaires dans le monde musulman. Il s'y ajoute la conception très répandue, un moment partiellement refoulée mais toujours vivace, que la religion musulmane contient quelque part le secret d'une troisième voie, d'un royaume de ce monde qui résoudrait, bien mieux que le capitalisme et le socialisme, tous les problèmes politiques, économiques et sociaux. L'Église catholique a très longtemps chéri la même idée : on appelait cela la doctrine sociale de l'Église.

A l'imitation du monde chrétien, on a collé l'étiquette d'intégrisme ou de fondamentalisme sur les tendances qui prônaient le retour à une fidélité sans faille aux dogmes et aux rites traditionnels. On a particulièrement accolé ces termes aux orientations les plus extrêmes dans ce sens, celles qui débordent sur le *terrain politique et social*, qui prônent un État et une société intégralement musulmans, où la fidélité serait obligatoire et sanctionnée.

Khomeiny a appliqué cette doctrine extrême en Iran avec les sanglants développements que l'on sait et qui, fort justement, ont horrifié le monde. Je puis le souligner avec aisance car je mettais en garde dans ces colonnes contre des conséquences de ce genre à *la veille de* sa prise du pouvoir, alors que l'intelligentsia de gauche s'enthousiasmait en général pour cette nouvelle forme de « spiritualité politique ».

Le régime intégriste de Téhéran a horrifié à très juste titre. Dès lors, on voit partout de l'*intégrisme et* partout Khomeiny. On s'affole (un ministre l'a fait il y a quelque temps) devant mille formes de religiosité islamique. Le péril khomeiniste montre son nez à Billancourt et à Flins. Ben Bella faisait de l'intégrisme près de Paris, et la preuve en était que sa femme portait un tchador. Les médias et des *plumes de journalistes*, en général mieux inspirés, ont relayé pendant quelques jours des terreurs qui remontent loin, et la version conspirative de l'histoire toujours prête à resurgir — ici avec l'aide opportune d'un pro-israélisme viscéral en maints secteurs — a fourni l'image affolante du *djihâd* déferlant à nouveau sur Poitiers, avec Andropov tirant les ficelles derrière *Khomeiny et Kadhafi*.

Je suis rationaliste, athée convaincu, et je déteste le fanatisme religieux sans oublier que ce n'est, je pense, qu'une des formes du fanatisme idéologique. Mais, quand on veut lutter contre l'irrationnel, il *vaut mieux ne* pas laisser soi-même la rationalité au vestiaire. Même et surtout quand il s'agit de l'islam.

Mosquée et tchador

Il y a une tendance générale actuellement chez les musulmans à accentuer des formes de religiosité traditionnelles. Des groupes poussent à une observance *accrue*. *La religio*sité ne s'est jamais éteinte. Au lieu de demander une parole d'honneur, si l'on veut avoir des garanties de fidélité à un engagement, on fait jurer sur le Coran. Sauf erreur, on fait jurer sur la Bible très souvent dans beaucoup de pays. Depuis combien de temps n'y a-t-il plus de crucifix dans nos tribunaux ? Bien longtemps, pensent instinctivement beaucoup de nos compatriotes sans grande mémoire, qui se jugent plus « évolués » que « ces gens-là » et naturellement s'en font un mérite personnel — comme si les uns et les autres ne devaient pas tout cela à leur conditionnement social.

La *religion*, heureusement ou malheureusement, cela existe. Il y a beaucoup d'églises, de temples et de synagogues en France. Il paraîtrait juste qu'il y ait proportionnellement autant de mosquées... et d'autres lieux où on peut faire ses cinq *prières quotidiennes, si on veut être* dévot. Il est permis de les faire n'importe où.

Le vêtement féminin est, curieusement, le lieu préféré des critères de *religiosité dans la tradition* musulmane comme dans la tradition chrétienne. Un vêtement est un signe. Les musulmans religieux poussent à porter un voile. Il y a cent sortes de voiles. Le tchador iranien n'est qu'une forme entre autres. Il faut, bien sûr, protester contre une imposition obligatoire de ce signe, surtout sous ses formes les plus incommodes et les plus contraignantes. Mais un voile *léger et sans* obligation n'est pas plus choquant que le foulard traditionnel (et imposé à l'église) des femmes chrétiennes d'Europe centrale et orientale.

J'ai vu à la *télévision* Mme Ben *Bella* avec un *voile qui ne rappelait* en rien le tchador iranien. De là à soupçonner son époux de vouloir imposer à Paris la loi sanglante de Khomeiny, comme cela a été répété cent fois en quelques jours, il y a loin. Je ne sais rien des ambitions et des projets d'Ahmed Ben Bella, je ne garantis nullement ses idées, ses actions d'aujourd'hui et encore moins celles de demain. Mais je l'ai vu et entendu présider à l'UNESCO, en septembre 1981, une assemblée où on a proclamé une « déclaration islamique universelle des droits de l'homme ». Ces droits de l'homme islamique ressemblent beaucoup à ceux définis ailleurs et d'abord en France : *droit à la liberté* politique et religieuse, droits de la femme, droits des minorités, droit à un procès équitable, etc.

Tout cela au nom de l'islam. Pourquoi pas ? On peut trouver des références islamiques pour tout, comme *des références chrétiennes, juives*, bouddhistes ou marxistes. On peut rester sceptique sur l'origine religieuse de ces beaux préceptes. On doit répéter mille fois, comme je l'ai fait devant les amis des « spiritualistes » iraniens et les apologistes de l'islam, que les préceptes ne suffisent pas. Il faut rester vigilant si la tendance qui les proclame arrive au pouvoir quelque part. Mais, en attendant, si on appelle cela intégrisme, il vaut mieux cet intégrisme-là que l'opposé.

Il *est bien* possible que, pour une période historique, on ne puisse gouverner un pays traditionnellement musulman, canaliser des masses de souche musulmane sans invoquer l'islam. Dans ce cas, islam pour islam, il vaut mieux celui qui trouve des raisons musulmanes de condamner la torture que l'autre. Et même que l'on jure sur le Coran d'être fidèle à cet islam-là.

(*) Orientaliste, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

La voie du salut

par ABDUL HAMID AHDAB (*)

A la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle sont apparus dans l'*histoire* de l'islam des courants diversifiés mais contradictoires reflétant la mosaïque de l'élite culturelle et qui ont façonné le monde musulman d'aujourd'hui.

Parmi ces courants, on trouve d'abord *une réaction de caractère* national à l'apparition d'un chauvinisme turc qui sortait du cadre de l'islam universel. On y trouve surtout des musulmans de culture occidentale, aidés par des chrétiens minoritaires auxquels le nationalisme fournissait *un refuge à leur isolement*. Ce courant a considéré que l'évolution vers le modernisme ne pouvait se faire qu'à travers la laïcité, en séparant le temporel du spirituel... Il a adopté les institutions politiques de l'Occident, ignorant les institutions sociales et économiques. De ce courant se sont inspirés le nassérisme, les nationalismes arabes, le Baas ; il a combattu la politique occidentale et semé la haine contre l'Occident en utilisant les institutions et la culture même de l'Occident.

Pour un second courant, l'évolution des musulmans ne pouvait se faire qu'à travers le communisme ; c'est ainsi qu'ils pourraient rattraper le vingtième siècle. *Ils refusaient* l'islam et considéraient que le régime communiste et l'idéologie marxiste devaient être la relève du régime social, politique, économique et de l'idéologie islamiques.

Reste le troisième courant... Les intellectuels qui étaient sortis de l'islam et trouvaient en lui la seule source de l'idéologie comme du régime.

Ce courant dernier s'est divisé lui-même en deux tendances :

— L'une traditionnelle, très réservée, qui a refusé le modernisme, considérant que la doctrine islamique est valable pour tous les temps et tous les lieux ; *c'est l'esprit qui re*fuse le modernisme tout en le combattant : les Wahabites d'Arabie Saoudite incarnent cette tendance.

— L'autre est *très ouverte*. Elle considère *que* l'islam est source de progrès et d'évolution, et le sous-développement des musulmans et du monde islamique a pour cause l'éloignement de l'islam ; c'est dans la culture et dans l'idéologie islamique que l'on trouve les germes du modernisme ; cette tendance a refusé l'Occident comme le marxisme considérant que les musulmans sont étrangers à ces idées et qu'ils doivent *cultiver leur propre jardin en lui*-même très fertile : ainsi de Mohammad Abdo et d'El Afghani...

Il est vrai que les idées libérales d'Occident ont fait naître les révolutions américaine et française, de même que les idées de Marx ont *éveillé la révolution en Russie ; alors* que l'islam reste loin de ses idées et de son esprit : il est de ces jours, ou occidental, ou marxiste révolutionnaire, ou sous-développé... On ne voit pas où est l'islam.

L'esprit et la culture islamique occidentale n'ont pas *réussi à jeter* un pont entre les musulmans et leur siècle : ce fut l'expérience de Kemal en Turquie avant-hier, et du chah d'Iran hier.

De même, le marxisme islamique a perdu la guerre avant de l'engager... Le monde islamique est plein à cet égard d'exemples dont l'Afghanistan ne constitue pas le dernier.

*L'esprit islamique renfermé réfu*tant le modernisme ne suit-il pas le même sort ? Khomeiny n'apporte pas de solution de rechange à l'Occident et au marxisme. Il ne reste que les idées islamiques conciliées avec le siècle et qui trouvent leur chemin *dans les lumières de l'esprit de l'is*lam !

Ces idées sont-elles une chimère ? Mohammad Abdo était le plus grand vrai réformateur après les quatre califes qui ont succédé au Prophète. Il prêchait la libération de *l'esprit de l'oppression des traditions* et voyait que le malaise des musulmans c'est de ne pas vivre l'islam, mais de vivre l'oppression et l'injustice de l'autorité des pouvoirs du monde musulman.

Mohammad Abdo a fondé avec son ami et maître Jamal El Dine Emi Afghani l'hebdomadaire *Al Orwa Al Woska* à Paris en 1884 pour défen*dre l'idée de la liberté dans le monde* islamique et prêché une réforme islamique permettant aux musulmans de rattraper le temps moderne...

Le réveil islamique de notre temps est menacé d'avorter *s'il n'exprime* une révolution culturelle moderne *dans son esprit et sa pratique*, traduisant un *mariage* de raison entre l'islam et les temps modernes.

L'*homme musulman* dans les pays de l'islam subit :

— le sous-développement ;
— l'absence de liberté ;
— l'absence de dignité humaine.

Tous ces Etats sont sous-développés, les régimes politiques sont totalitaires, il n'y a pas de trace de liberté, le despotisme des souverains fait disparaître toute dignité à l'homme... Et si les années 70 ont ouvert grâce au pétrole un chemin vers la richesse des comptes bancaires, *l'islam n'est pas les comptes* bancaires... C'est dans les universités, dans la culture, dans la liberté, dans la dignité de l'homme qu'on retrouve l'islam...

« L'islam est un esprit, c'est l'évolution, c'est la liberté et la dignité de l'homme, il n'est pas seulement spirituel et temporel. L'absence de liberté et de dignité humaine est la négation de l'islam », a dit Cheikh Abdallah El Alaili, le grand doctrinaire de l'école libérale de l'islam dont Jamal El Dine El Afghani était le précurseur.

La révolution culturelle de Jamal El Dine El Afghani, qu'il a prêchée de Paris *en 1882, si elle pouvait se* concrétiser en un régime politique, social et économique, alors verrait-on enfin le vrai et beau visage de l'islam ; c'est la dernière voie du salut...

(*) Avocat libanais, docteur en droit, écrivain.

CORRESPONDANCE

Le Radeau de Mahomet

Le Radeau de Mahomet, *de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, et l'article qu'André Fontaine lui a consacré ont provoqué un certain nombre de réactions parmi nos lecteurs. Pour M. Magdi Sami Zaki, chargé de cours à la faculté de droit d'Orléans, « en réalité, l'intolérance chrétienne et l'intolérance islamique ne sont pas comparables » :*

1° Dans le cas des chrétiens d'aujourd'hui (l'Afrique du Sud mise à part), il s'agit d'intolérance d'individus ; en pays d'islam, l'intolérance que l'on déplore le plus est celle de l'État, des institutions, des lois.

2° Les chrétiens font sans cesse leur autocritique. Aucun fait raciste ne se produit dans le monde libre sans que les médias en parlent pour le condamner vigoureusement. Il en est tout autrement en pays d'islam : on n'enregistre aucune manifestation publique, aucune protestation contre les fréquentes agressions dont sont victimes les coptes, notamment après les massacres de Zaouia-el-Hamra, le « prieuré rouge », perpétrés au Caire en juin 1981 et tout récemment après la confirmation, par le Conseil d'État, de la destitution du pape Chenouda III.

3° Les *violences chrétiennes ont* été commises longtemps après le Christ. Ni le Christ ni ses apôtres n'ont voulu s'emparer du pouvoir politique. Ni le Christ ni ses disciples immédiats n'ont incité à la guerre sainte. Peut-on en dire autant de Mahomet, de ses compagnons, de ses successeurs les plus proches ? Entre le christianisme et l'islam, il y a cette différence irréductible qui tient aux fondateurs des deux religions. La violence chrétienne est sans lien avec l'Évangile alors que celle des Frères musulmans trouve de solides références dans le Coran. Les coptes, en tant que non-musulmans, sont devenus des *dhimmis*, demi-citoyens, citoyens de seconde zone dans leur propre pays. Ils *ont* dû, entre *autres avanies*, payer — de 640 à 1855 — le tribut infamant, la *gizia*, pour avoir le droit de vivre chez eux. Ils devaient le faire parce que le Coran le dit ! Et il le dit toujours ! Leur soumission perpétuelle est commandée par la loi divine. Par quelle loi divine les chrétiens justifieraient-ils leurs injustices ? Le malheur, ce n'est pas seulement que la règle islamique, comme l'écrit M. Fontaine, ne bouge guère. C'est que cette règle — ou au moins certaines de ses prescriptions — ait pu voir le jour. Ces indignes prescriptions, il ne suffit pas de les améliorer ; il faut les supprimer. C'est déjà fait, heureusement, pour l'esclavage en espérant qu'il en sera de même du système pénal islamique, du statut de la femme arabe, du statut du non-musulman, qui sont autant de règles incompatibles avec les droits de l'homme.

« Pamphlet antibougnoule »

Pour Mme Zeira Tibi, journaliste libanaise, le livre n'est qu'un « pamphlet antibougnoule ». [...]

Dès que l'islam ou les Arabes sont attaqués, c'est un concert de louanges. La haine du monde arabo-musulman n'est jamais loin ! Songeons un instant à ce qui attendrait un auteur qui proférerait le dixième de ces insultes contre une autre religion. Un bon procès organisé par les associations spécialisées et un tollé général des pharisiens de l'intelligentsia parisianiste ! Et, tout récemment, n'a-t-on pas donné un large écho aux protestations de l'Église catholique qui pouvait reprocher à des chansonniers des attaques certainement moins graves et moins perfides que les insultes permanentes contre l'islam.

Il est grave que dans la France de 1983 on trouve des échos de l'intolérance typique d'un Occident qui ne cesse de se contempler le nombril depuis plusieurs siècles et de répéter que les autres ne sont que des barbares et des sauvages.

[Peut-on demander à Mme Tibi, dont le son de cloche est rare dans le courrier reçu, de relire le livre de J.-P. Péroncel-Hugoz ? Il contient trop de pages consacrées à célébrer la beauté de l'Islam pour n'être pas d'abord, comme nous l'avons écrit, un cri d'amour déçu... Nombre de musulmans, arabes ou non, l'ont très bien compris. — A.F.]

Voltaire et le Coran

M. André Bouvet, de Paris-15e, nous écrit :

J'ai lu avec avec beaucoup d'intérêt les quatre articles de la page intitulée « Islam et modernité » (*le Monde* du 25 mars) ; je ne suis pas qualifié pour dire si la sévérité de certains propos est justifiée ou non, mais je crois devoir signaler que le regard de l'Occident sur l'islam n'a pas toujours été aussi réprobateur que risquent de le laisser entendre certaines phrases, de Renan en particulier. On trouve, par exemple, chez Voltaire une réflexion assez nuancée sur le « mahométisme ».

On sait que pour Voltaire les religions ont pour origine les fourberies de faux prophètes qui abusent de l'ignorance et de la crédulité des simples d'esprit, et il se sert de l'exemple de Mahomet pour le montrer, n'hésitant pas à le mettre en scène dans une de ses tragédies. Dans *le Fanatisme, ou Mahomet le Prophète*, il prête à son personnage des vers comme ceux-ci :

Les préjugés, ami, sont les rois
[du vulgaire.
Je viens mettre à profit
[les erreurs de la terre.
Il faut un nouveau culte, il faut
de nouveaux fers ;
Il faut un nouveau dieu
[pour l'aveugle univers.

Mais, pour Voltaire, l'islam n'est pas resté la religion fanatique et guerrière des débuts : il s'est progressivement humanisé et peut même donner au monde des leçons de tolérance. En somme, l'histoire de l'islam est l'inverse de celle du christianisme, religion d'amour qui a, aux yeux de Voltaire, dégénéré en religion de haine et de persécution. On trouve donc dans certaines de ses œuvres (1) l'idée que les pays d'islam peuvent connaître des situations enviables.

Il convient enfin de signaler que Voltaire n'était pas insensible à certaines beautés littéraires du *Coran*, et on lit dans l'*Essai sur les mœurs* des phrases comme celles-ci : *« Lisez le commencement du* Koran ; *il est sublime. » « Sa définition de Dieu est d'un genre plus véritablement sublime. »*

L'intérêt du point de vue de Voltaire est double. D'une part, il nous évite d'avoir à placer, après une période de grandeur et de pureté originelles, une période de déclin et de *stagnation. Surtout, il nous rappelle* qu'il est impossible de comprendre l'autre si l'on n'y trouve pas l'occasion de se juger soi-même aussi. Bien avant Voltaire, d'ailleurs, d'autres, comme Raymond Lulle et Nicolas de Cuse, avaient déjà tenté cet effort de compréhension vraiment « philosophique ». C'est seulement à ce prix que pourront se résoudre les délicats problèmes posés par l'identité et la modernité, par la tradition et le renouvellement.

(1) Lire en particulier *le Dîner du comte de Boulainvilliers* et *Femmes, soyez soumises à vos maris.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Chili

De violents affrontements ont eu lieu pendant la « journée de protestation civile »

Deux morts à Santiago

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. – La journée de « protestation civile » organisée mercredi 11 mai par la Confédération des syndicats des mineurs du cuivre a fait deux morts, de nombreux blessés, et a donné lieu à quelque cinq cent cinquante arrestations, selon un bilan officieux (*le Monde* du 13 mai).

Deux jeunes gens ont été tués par balles par la police dans la banlieue de Santiago, où se déroulaient des affrontements entre plusieurs centaines de manifestants, qui avaient incendié des pneus, et les forces de l'ordre. Les deux victimes ne participaient pas aux manifestations. Le premier a reçu une balle en plein cœur, tirée par des agents qui s'étaient crus attaqués par des manifestants. Le second a été atteint d'une balle à la tête alors qu'il se trouvait sur le pas de sa porte.

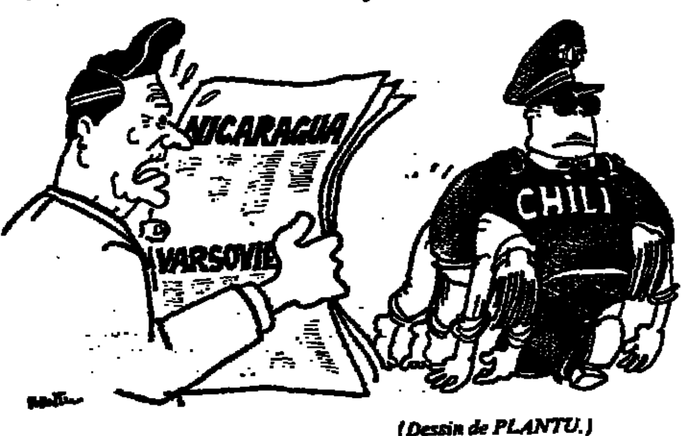
De nombreuses personnes ont été blessées, mais il était impossible, ce vendredi, de connaître leur nombre exact et la gravité de leurs blessures.

Selon les autorités, quelque cinq cent cinquante personnes ont été arrêtées au cours de cette journée de protestation sans précédent depuis la prise du pouvoir par les militaires en 1973. Dans la seule capitale, trois cent cinquante personnes (dont un prêtre catholique, le Père Luis Valenzuela, et trente-quatre séminaristes) ont été arrêtées. En vertu de la législation en vigueur, elles peuvent être déférées devant les tribunaux ordinaires ou militaires, ou encore détenues au secret sans procès devant *ces instances juridiques*.

Les premiers incidents avaient éclaté mercredi, en début d'après-midi, en face du palais du justice et aux abords d'un campus universitaire.

Après une accalmie, les incidents devaient reprendre peu après 23 heures locales et se poursuivre jusqu'à l'aube de jeudi. De très nombreux manifestants formés en cortège parvenaient alors jusqu'aux abords du palais présidentiel de la Moneda, du ministère de la défense et de la direction générale des carabiniers. Les forces de l'ordre n'ont pu reprendre qu'à l'aube le contrôle de la situation au centre de la capitale et à la périphérie, où les affrontements ont revêtu une grande violence.

Pour M. Eduardo Rios, dirigeant de l'Union démocratique des travailleurs (U.D.T.), l'une des trois principales centrales syndicales chiliennes, *« le gouvernement devra désormais écouter les travailleurs ». « Notre mécontentement s'est exprimé pour la première fois de façon organisée depuis dix ans et constitue la preuve de la maturité des travailleurs chiliens »*, a-t-il ajouté.



(Dessin de PLANTU.)

Pérou

L'opinion critique les lenteurs de l'enquête sur le massacre de huit journalistes en janvier

Les dirigeants des partis péruviens d'extrême gauche ont fermement condamné, jeudi 12 mai, à Lima, l'organisation révolutionnaire du Sentier lumineux, responsable, selon les autorités, de la mort de plus de huit cents personnes depuis 1980. Selon la police, quatre enseignants ont été tués jeudi près d'Ayacucho par des militants du Sentier lumineux. Cependant, l'enquête officielle sur l'assassinat en janvier de huit journalistes dans le département d'Ayacucho traîne en longueur, ce qui suscite de nombreuses protestations.

Correspondance

Lima. – *Huit journalistes péruviens et leur guide ont été massacrés à Uchuraccay, dans les Andes péruviennes, le 26 janvier.* Les reporters voulaient vérifier un communiqué de l'armée selon lequel des paysans auraient lynché, l'avant-veille, sept guérilleros du Sentier lumineux. Près de quatre mois se sont écoulés depuis ce crime collectif... et rien. Pas un seul détenu. Pas un seul responsable. L'enquête judiciaire *piétine*. *« Pourquoi le gouvernement permet-il que cet assassinat reste impuni ?* interrogent les parents des victimes. *Pourquoi le général Noel, responsable politique et militaire d'Ayacucho, entrave-t-il l'exercice de la justice ? La version officielle de cette tragédie est ambiguë et inconsistante. »*

Le général Noel avait, dans une conférence de presse, expliqué que les *journalistes avaient abordé la* communauté indienne en agitant un drapeau rouge frappé du marteau et de la faucille, et en lançant des « vivats » à la guérilla. Les paysans, très primitifs, auraient pris les appareils photos pour des mitraillettes et, donc, confondu reporters et guérilleros. D'où la terrible méprise.

Une commission d'enquête, désignée par le président Belaunde, et *présidée* par l'écrivain Mario Vargas Llosa, a apporté quelque lumière sur ces événements. Bien que ce rapport n'ait qu'une valeur morale, il dément la version du général Noel et il analyse le phénomène de la violence à Ayacucho, qui met en danger le processus démocratique du Pérou engagé le 28 juillet 1980.

La commission a la conviction absolue que *« l'assassinat des journalistes a été commis par les paysans d'Uchuraccay, sans la participation des forces de l'ordre... La décision de tuer les journalistes, prise collectivement par les paysans, a été grandement influencée, peut-être même de façon décisive, par le fait que les* Sinchis (1) *les ont incités à le faire... Ce qui, d'un point de vue moral et juridique, pose un délicat problème au régime démocratique »*...

Des excès se sont produits, et la commission a estimé qu'ils ont contribué à créer un climat de méfiance et de haine qui a donné lieu au massacre des journalistes. En ce qui concerne les exactions des *Sinchis*, la liste des griefs est longue : détentions injustifiées, mauvais traitements, larcins sous la protection du couvre-feu.

« Est-ce que les forces de l'ordre d'un système démocratique peuvent combattre la subversion avec des méthodes non démocratiques ? La fin justifie-t-elle les moyens ? (...) La Constitution et les lois doivent être respectées, parce que l'alternative, c'est accepter les règles de jeu de la violence. C'est permettre que le terrorisme engendre la guerre... même s'il la perd », conclut le rapport.

La commission n'avait pas à se *substituer à l'enquête policière (elle a* néanmoins été étonnée par la *« passivité surprenante »* de la police pour éclaircir les faits) ni au procès judiciaire. Or l'enquête n'a pas fait un seul pas en avant depuis la publication de ce rapport.

Le président de la Cour suprême, M. José Maria Galvez, *s'est plaint de* l'absence d'appui du pouvoir exécutif et de la police pour exercer la justice à Ayacucho. *« Si des mesures ne sont pas prises, les délits seront impunis,* a-t-il déclaré. *Dans le cas d'Uchuraccay, les forces de l'ordre n'exécutent pas l'ordre d'arrestation dicté contre les cinq principaux auteurs du massacre. Le général Noel a répondu qu'il avait un an devant lui pour ce faire... Quant aux* Sinchis *arrivés sur les lieux du crime, le juge ne peut obtenir leur déposition, « car ils ont été mutés... »*

A la protestation du président de la Cour suprême sont venues se joindre celles des collèges d'avocats et de journalistes qui refusent de tirer un rideau sur l'affaire des huit journalistes massacrés.

NICOLE BONNET.

(1) *Sinchis*, unités spéciales de lutte antiguérilla.

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Costa-Rica expulse trois dirigeants d'une organisation antisandiniste

Le gouvernement du Costa-Rica a décidé d'expulser trois dirigeants de l'opposition armée au régime sandiniste du Nicaragua, a annoncé jeudi *12 mai un communiqué du conseil* de sécurité nationale de San-José.

Selon le communiqué, qui *réaffirme la « politique de neutralité »* du Costa-Rica, les expulsions frappent *M.* Fernando Chamorro, du même nom que son père, le principal dirigeant des Forces armées révolutionnaires du Nicaragua (FARN), ainsi que MM. César Aviles et Juan Zavala, membres de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE). Ces deux derniers dirigeants étaient déjà détenus par les services de la sécurité nationale du Costa-Rica.

Les FARN, *dirigées* par M. Fernando Chamorro, ont quitté il y a quelques mois l'ARDE, dirigée, elle, par MM. Eden Pastora, l'ancien commandant « Zero » et ancien vice-ministre de la défense du Nicaragua jusqu'à sa rupture avec le gouvernement sandiniste en 1981, et Alfonso Robelo, ancien membre da la junte sandiniste et dirigeant du patronat nicaragueyen.

L'ARDE dispose de camps au nord du Costa-Rica et a multiplié ces dernières semaines ses attaques contre l'armée sandiniste sur le territoire nicaragueyen.

A Panama, les quatre ministres des affaires étrangères du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) ont examiné la demande du Costa-Rica pour l'établissement d'une « force de paix » sur sa frontière avec le Nicaragua. Les ministres sont divisés. Alors que le Panama, le Mexique et la Colombie se sont opposés à cette demande, il semble que le Venezuela l'appuie, a-t-on indiqué de bonne source.

Le Costa-Rica a déposé, le 5 mai, une demande auprès de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) pour l'envoi d'une « force de paix », composée de contingents des quatre membres du groupe de Contadora, à sa frontière avec le Nicaragua.

Au Salvador, des conseillers militaires américains seraient impliqués dans le massacre d'El-Mozote perpétré *en décembre 1981 dans le* nord-est du pays et au cours duquel plus de mille personnes avaient été tuées, a affirmé jeudi 12 mai un sous-officier capturé par la guérilla. Le Front Farabundo Marti a rendu publiques jeudi les déclarations du sergent Marco Tulio Moran Burgos, capturé par la guérilla le 22 avril dans le département de Chalatenango et qui était membre du bataillon d'élite Atlacatl ayant participé aux opérations militaires de décembre 1981. *Le sous-officier affirme* que deux Américains sont venus prendre des notes sur les lieux de la tuerie, aussitôt après la destruction de la localité d'El-Mozote dans le département de Morazan.

Selon le sergent, l'un des deux Nord-Américains, *remarquant* qu'une femme enceinte et un enfant étaient encore en vie, aurait demandé de l'aide pour allumer un four qui se trouvait à proximité. *« Lorsque le feu a pris dans le four,* a-t-il ajouté, *l'Américain a jeté la femme et l'enfant pour les brûler vifs. » – (A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Le Nicaragua* a demandé au directeur général du GATT de servir de *médiateur dans son différend* avec les États-Unis, après la décision de Washington de réduire de 90 % les importations de sucre en provenance de Managua, a annoncé, jeudi 12 mai, l'ambassadeur nicaraguayen auprès des Nations unies. La procédure au GATT (accord général sur les tarifs et le commerce) prévoit, en effet, qu'on puisse saisir le directeur général pour une mission de médiation entre deux parties signataires de l'accord. – *(A.F.P.)*

SELON UN RAPPORT DU PENTAGONE

La guérilla aurait massacré une centaine de civils dans un village salvadorien

Washington *(A.F.P.)*. – Près de cent civils, dont des femmes *et des enfants, auraient été tués,* dimanche 8 mai, lors d'une attaque de la guérilla salvadorienne contre le village de Cinquera, selon un rapport qui circule au Pentagone.

Ce rapport, transmis par des *officiels américains* au Salvador, se base sur le récit d'un pilote non identifié qui, bien que blessé, aurait réussi à s'échapper après avoir assisté au « massacre » dans cette localité de cinq cents habitants tombée aux mains de la guérilla. Selon ce rapport, *« des différends politiques »* exacerbés par *« des querelles de famille »* auraient été à l'origine du massacre.

Six à sept cents guérilleros auraient participé à cette opération, et un détachement militaire salvadorien d'environ quarante hommes aurait également « été exterminé » et ses armes prises, *indique* le rapport, *qui précise* qu'un observateur américain a pu se rendre à Cinqura après les combats.

Selon cet observateur, *« au moins seize soldats (...) qui se sont rendus après un combat de six heures ont été roués de coups. ont eu les pouces attachés derrière le dos et ont été conduits à une tranchée au nord de la ville pour être tués »*.

« Les guérilleros ont menacé de mort tous les habitants qui refuseraient d'abandonner immédiatement Cinqura », où des scènes de pillage ont eu lieu, affirme encore le document.

● *La guérilla salvadorienne* a *affirmé, jeudi 12 mai,* qu'un groupe de quinze pilotes des États-Unis mène *« des opérations de bombardement* et *de reconnaissance »* dans les zones contrôlées par les guérilleros. Selon la radio du Front Farabund Marti de libération nationale (F.M.L.N.), des avions supersoniques ont mitraillé la région de Guazapa, au nord de la capitale, et lancé des bombes au phosphore. – *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

APRÈS LA VISITE DE Mme CRESSON AU MAROC

Des atténuations seraient apportées au contrôle des changes pour les touristes français

Casablanca *(A.F.P.)*. – Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, a indiqué jeudi 12 mai en inaugurant la 30e Foire internationale de Casablanca *« qu'il n'était pas question que la France renonce à ses programmes de financement en faveur des pays en développement »*. Ces programmes, qui se traduisent par la négociation de grands contrats, *« font partie de notre politique Nord-Sud, nécessaire malgré les réticences du ministère de l'économie »*, a poursuivi Mme Cresson, précisant toutefois que *« les deux tiers des créances contractées seraient difficilement récupérées »*.

Mme Cresson, qui était accompagnée par M. Azzedine Guessous, ministre marocain du commerce, de l'industrie et du tourisme, a souligné que la France tentera de plaider la cause du Maroc auprès de la C.E.E. en ce qui concerne les échanges qui relèvent de la *réglementation* communautaire.

Le ministre français a également discuté avec les autorités marocaines de plusieurs grands projets en cours de négociation : l'étude de faisabilité de la première tranche de 600 mégawatts d'une centrale nucléaire, dont la signature est imminente, l'équipement du port phosphatier de Jorf-Lasfar, la construction d'un nouveau port à Agadir et d'un hôpital à Casablanca. Ces projets, inscrits dans le plan quinquennal marocain 1981-1985, sont retardés ou pourraient même être remis en cause, en raison des problèmes de financement et du niveau d'endettement du Maroc.

Mme Cresson est également convenue avec ses partenaires marocains qu'un groupe de travail mixte se réunirait rapidement pour mettre en place des *« procédés techniques d'atténuation »* des répercussions du contrôle des changes sur le flux de *touristes français* au Maroc. *Les réservations* pour cet été seraient en baisse de 30 %, alors que le nombre de touristes français au Maroc est d'environ quatre cent mille par an.

EN TUNISIE

M. Mexandeau a assisté à la mise en place de la deuxième chaîne de télévision francophone.

De notre correspondant

Tunis. – M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des P.T.T., qui effectue une visite de trois jours en Tunisie, a assisté jeudi 12 mai à la mise en place de la deuxième chaîne de la télévision, qui commencera à fonctionner le 12 juin.

Cette nouvelle unité de la télévision tunisienne, dont la création a *été financée par la France à concurrence* de 110 millions de francs (60 millions de subvention du Trésor, le reste en crédits publics et privés), sera essentiellement francophone et alimentée principalement par des programmes de la *télévision* française. Mais, pour être fidèle à sa vocation *internationale*, elle diffusera également des émissions en anglais, en allemand. Des productions tunisiennes y trouveront *aussi* leur place.

Dans un premier temps, la deuxième chaîne ne sera captée qu'à Tunis et dans sa banlieue, mais elle *couvrira* l'ensemble du pays d'ici à la fin de 1985.

M. Mexandeau, qui a été reçu à Carthage par le président Bourguiba, s'est rendu aussi à Sousse et à Sfax pour inaugurer de nouveaux centraux téléphoniques équipés par la firme C.I.T.-Alcatel. Ces centraux sont les premiers *éléments* d'un programme de modernisation du réseau téléphonique tunisien par une entreprise française. – M.D.

ASIE

Paris a appuyé sans réserve la candidature de Pékin à la Banque asiatique de développement

De notre correspondant

Tokyo. – La France a quelque peu surpris, lors de la seizième assemblée générale des gouverneurs de la Banque asiatique de développement (BAD), qui s'est tenue à Manille la semaine dernière, en soutenant sans réserve la candidature de la République populaire de Chine à cette organisation internationale. La prise de position française a coïncidé *avec la* visite de *M.* Mitterrand à Pékin.

Le gouvernement chinois a entamé récemment des démarches en vue de devenir membre de plein droit de la *BAD et d'en expulser* Taiwan *(le Monde* du 9 décembre 1982). Ce n'est pas tant la position de principe du gouvernement français que le choix du moment et l'absence de réserves qui ont étonné la plupart des participants, et qui irrite Taiwan. En effet, hormis le Pakistan, le Bangladesh et le Népal, la quasi-totalité des délégués, à commencer par ceux des pays occidentaux, *ont plus ou moins tacitement* évité de soulever cette question épineuse dans leurs interventions officielles. On semble, pour l'heure, préférer les tractations de coulisses en vue d'un éventuel compromis.

L'expulsion de Taiwan et son remplacement par la République populaire *semblent poser certains problèmes* d'ordre juridique. Le gouvernement de Formose, ainsi que l'a *rappelé son délégué*, est membre fondateur de la Banque : il a toujours respecté ses obligations et contribue même au financement du Fonds spécial d'assistance technique. Contrairement à la position qui était la sienne dans d'autres instances internationales dont il a été *expulsé au profit de Pékin*, le régime taiwanais n'a jamais prétendu représenter l'ensemble chinois (continental et insulaire) au sein de la BAD, mais seulement l'île de Formose et sa population. Sa position est ici similaire à celle de Hongkong. Les Etats-Unis, qui étaient représentés par *leur secrétaire au Trésor*, M. Regan (Paris avait envoyé le directeur du cabinet du directeur du Trésor au ministère de l'économie), ne sont pas opposés à l'intégration de la Chine populaire, à condition que Taiwan demeure membre de la banque régionale. Les Japonais, prudents, soutiennent en principe la position de Pékin, mais font valoir des réserves d'ordre juridique.

Dans cette atmosphère de prudence ambiguë et de temporisation, la position française a paru très tranchée. *« La Chine ne nous en demandait sans doute pas tant, et Taiwan se serait contentée d'une formulation de principe moins partisane »*, estimait un diplomate français. Dans les milieux d'affaires, on craint que le partipris affiché par la France a Manille ne porte préjudice aux intérêts français à Taiwan.

R.-P. PARINGAUX.

Etats-Unis

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECOMMANDE L'EXTRADITION EN U.R.S.S. D'UN ANCIEN GARDIEN DE TREBLINKA

Washington *(A.F.P.)*. – Le ministère de la justice a recommandé jeudi 12 mai l'extradition en Union soviétique de John Demjanjuk, originaire d'Ukraine et déchu de sa nationalité américaine en 1981 pour avoir, selon les autorités américaines, caché son passé d'ancien nazi. Selon le ministère de la justice, Demjanjuk, qui est âgé de soixante-trois ans, était l'un des responsables de la chambre à gaz du camp de Treblinka (Pologne), où il était connu sous le surnom d'« Ivan le Terrible ».

Demjanjuk, émigré aux Etats-Unis en 1952 et qui avait obtenu la nationalité américaine six ans plus tard, a toujours affirmé que ces accusations étaient fausses.

Son avocat a déclaré jeudi qu'une expulsion en U.R.S.S. signifierait la condamnation à mort de son client.

PROCHE-ORIENT

Une mission de l'ONU est chargée de s'informer sur les pertes civiles en Iran et en Irak

Le secrétaire général des Nations unies a décidé d'envoyer prochainement en Iran et en Irak une mission de l'ONU *pour s'informer sur les pertes civiles dans les deux pays.* Cette décision, rendue publique jeudi 12 mai par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, intervient à la suite d'une requête en ce sens de l'Iran, que l'Irak a accepté en demandant qu'elle soit étendue à la situation des populations civiles irakiennes.

Depuis quelques semaines, l'Iran avait commencé à informer systématiquement les Nations unies des attaques irakiennes dont est victime sa population civile en demandant qu'elles soient condamnées par le Conseil de sécurité. Près d'une centaine de civils iraniens ont été tués depuis le 30 avril dernier au cours de bombardements effectués généralement à l'aide de missiles et visant en particulier Desfoul, la capitale du Khouzistan du Nord. Celle-ci a été de nouveau bombardée jeudi soir par des missiles sol-sol irakiens, qui ont fait, selon un bilan partiel, près de quatre-vingts tués ou blessés. Dans la matinée, la ville iranienne d'Andimeshk, à une dizaine de kilomètres au sud de Desfoul, avait été touchée. Selon le quotidien *Etelaat*, les quartiers résidentiels d'Andimeshk ont été frappés de plein fouet par deux missiles sol-sol, qui ont fait quinze tués et cent vingt blessés.

Bagdag a adressé jeudi un avertissement au gouvernement japonais, lui *« conseillant »* de ne pas s'engager dans la reconstruction du complexe pétrochimique du port de Bandar-Khomeiny, détruit au début de la guerre du Golfe. Cette menace intervient alors qu'une délégation pétrolière iranienne se trouve à Tokyo pour renégocier les contrats de livraison de brut iranien au Japon et la reprise des travaux de construction du complexe de Bandar-Khomeiny. D'autre part, dans une interview publiée jeudi par l'hebdomadaire *Al Watan al Arabi*, paraissant à Paris, le président irakien Saddam Hussein a acusé certains dirigeants arabes du Golfe, qu'il n'a pas nommés, de *« tenter de soudoyer »* le gouvernement iranien, au lieu de soutenir pleinement l'Irak. – *(A.F.P.)*

Un entretien avec M. Tarek Aziz

(Suite de la première page.)

Cela étant, les négociateurs français ne pouvaient que souhaiter aboutir en raison de l'importance de la coopération bilatérale. En effet, les contrats civils et militaires, garantis actuellemment par la Coface (organisme d'assurance pour les exportateurs), représentent pour l'Irak environ 35 milliards de francs et le *« risque réel »*, qui devrait être indemnisé en cas de non-paiement est évalué officiellement à 7 à 8 milliards. Enfin, sur le plan politique, la France ne souhaite pas que Bagdad soit vaincu, une victoire de Téhéran risquant de modifier considérablement l'équilibre des forces dans le Golfe et dans l'ensemble du Proche-Orient. Paris perdrait en outre sa « mise » en Irak, perte qui s'ajouterait aux déboires subis en Iran après l'avènement de la Révolution islamique.

M. Tarek Aziz, qui a l'art de simplifier les dossiers les plus complexes, explique : « *Je ne nie pas les problèmes, mais je tiens à ce que les choses soient claires. Je ne suis pas venu emprunter. Jusqu'ici nous avons toujours payé rubis sur l'ongle. Enfin, notre développement militaire est à l'image de notre développement civil, il se fait en profondeur et nos contrats avec la France sont des contrats à long terme qui dépassent le cadre de la guerre actuelle.*

– Concrètement que proposez-vous ?

– *Nous disons que si nous avions été de nouveaux clients nous aurions obtenu de meilleures conditions que celles que nous avions acceptées avant d'être en difficulté. En outre, depuis le dernier trimestre 1982, la France ne nous a pas acheté un baril de pétrole alors qu'autrefois elle enlevait chez nous 25 millions de tonnes. Nous lui proposons 2,5 à 3,5 millions de tonnes sur le brut que nous produisons. Nous pourrions ainsi honorer en 1983 environ 90 % de nos échéances et régler le solde en 1984. Sinon, il faudrait trouver d'autres aménagements. Nous pourrions payer par exemple 40 % en 1983.* » A l'intention des sociétés françaises M. Tarek Aziz évoque la situation de l'homme qui, faisant construire une maison, a des difficultés lorsqu'elle en est à la moitié. « *Ou bien*, dit-il, *il trouve un compromis avec l'entrepreneur et il achève les travaux. Ou bien il règle ce qu'il doit, arrête la construction et l'achève quand il en a les moyens.* »

M. Tarek Aziz explique que les Irakiens, qui étaient de bons payeurs, ont été les premiers surpris quand ils se sont trouvés confrontés à des difficultés, à la fin de 1982. « *Depuis, nous avons trouvé des arrangements avec les sociétés allemandes, japonaises, britanniques et autres, qui ont préféré consentir des facilités de paiement pour ne pas perdre le matériel engagé et ne pas mettre du personnel au chômage. De toute façon, quand la situation redeviendra florissante, nous favoriserons ceux qui ont coopéré avec nous dans les moments difficiles.*

– La France n'est-elle pas en droit de s'inquiéter de l'avenir, alors que l'Iran vous livre une guerre d'usure dans l'espoir de ruiner votre économie et de faire tomber le régime ?

L'Iran fait un mauvais pari. Les khomeinistes ont commencé par nous livrer une guerre idéologique. Ils ont échoué. Puis ils ont affirmé qu'ils nous battraient sur le plan militaire. Ils ont encore échoué : nous avons ramené nos troupes sur les frontières internationales en juin 1982. Depuis le 13 juillet, ils ont lancé quatorze offensives, en vain. Aujourd'hui, ils nous livrent une bataille économique, ils échoueront. L'Irak a d'énormes ressources économiques. En revanche, personne n'a confiance dans l'économie iranienne.

– En janvier, vous disiez que l'aide des pays du Golfe était de l'ordre de 20 milliards de dollars et non de 50 milliards. A-t-elle augmenté depuis ?

– *Non. Ou fort peu. Elle se situe surtout sur le plan du pétrole (vendu au nom de l'Irak). Elle demeure bien faible par rapport aux enjeux stratégiques. Les pays riverains savent que nous défendons la sécurité dans le Golfe et que sans nous ils auraient été balayés par les fanatiques iraniens.*

– Vous avez rencontré à Paris le secrétaire d'État américain...

– *Oui, mais seulement en tant que collègue* (M. Tarek Aziz a été nommé ministre des affaires étrangères en janvier dernier). *Nous souhaitions faire connaissance.*

La marée noire

– Avez-vous parlé du rétablissement des relations diplomatiques entre Bagdad et Washington ?

– *Non. Mais nous avons estimé utile d'établir une meilleure compréhension entre nos deux pays. Je lui ai surtout exposé le point de vue de l'Irak sur la guerre du Golfe. Tout le monde estime aujourd'hui que la poursuite de ce conflit est absurde et a pour cause l'entêtement de l'Iran. Il est temps que les membres du Conseil de sécurité adoptent des résolutions qui ne soient pas de simples vœux mais aient un caractère contraignant pour ramener la paix. Il faudrait que les textes prévoient des sanctions en cas de non-application. M. Shultz a accueilli ma suggestion de façon positive et je pense que les États-Unis prendront une initiative.*

– Le Comite international de la Croix-Rouge a publié un rapport critiquant sévèrement l'Iran, mais aussi, dans une moindre mesure votre pays, accusé d'avoir déplacé des populations civiles du Khouzistan.

– *Je ne veux pas critiquer le C.I.C.R., qui a fait un travail admirable et que nous avons aidé financièrement à s'acquitter de sa mission. Nous préparons un mémorandum pour lui répondre. Je pense qu'il y a eu un malentendu et une mauvaise communication avec les autorités locales. Il y a deux cas. D'une part, compte tenu de la guerre civile qui sévit au Kurdistan iranien, des milliers de Kurdes se sont réfugiés chez nous. D'autre part, les Arabes de l'Arabistan* (Khouzistan), *qui avaient coopéré avec les troupes irakiennes, en ont fait autant par crainte des représailles iraniennes. Pourquoi les aurions-nous obligés à venir chez nous ? Pour les nourrir et ajouter un fardeau économique à nos problèmes ?*

– On reproche à l'Irak d'avoir adopté une position intransigeante qui ne facilite pas la lutte contre la marée noire dans le Golfe. Les riverains sont inquiets.

– *La marée noire n'a fait de dégâts que sur les rives iraniennes, elle n'a pas atteint les rives arabes. On dit que le poissons meurent mais la guerre, elle, tue les hommes. Les Iraniens ont détruit nos installations pétrolières dans le Sud et nous empêchent d'exporter notre pétrole. Devons-nous les laisser réparer leurs puits, alors qu'ils ne nous épargnent pas ? Il est temps de s'intéresser à la guerre et d'y mettre un terme. Si nos frères arabes venaient à avoir des problèmes de ravitaillement en eau, nous sommes prêts à les aider.* »

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

Jérusalem estime que l'accord israélo-libanais équivaut presque à un traité de paix

De notre correspondant

Jérusalem. – L'accord entre Jérusalem et Beyrouth pourrait être signé la semaine prochaine. C'est du moins ce que l'on indique de source israélienne. Les trois délégations – israélienne, libanaise et américaine – qui ont mené les pourparlers depuis le mois de décembre devaient se réunir ce vendredi 13 mai à Natanya (au nord de Tel-Aviv) pour mettre la dernière main au texte élaboré durant la récente mission du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Selon des milieux proches du cabinet israélien, plus rien ou presque ne s'opposerait à la signature du document car, après une nouvelle navette entre Jérusalem et Beyrouth, le médiateur américain, M. Philip Habib, a rapporté en Israël le 12 mai des réponses satisfaisantes à la plupart des demandes d' *« éclaircissement »* faites par le gouvernement israélien une semaine plus tôt. Seul un élément concernant le statut du commandant Saad Haddad ferait encore problème du point de vue israélien, mais le gouvernement libanais aurait fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir la discussion.

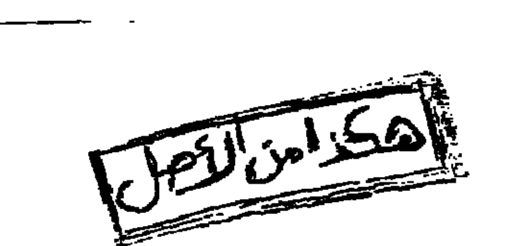
La cérémonie de signature devrait être assez discrète. Ce sont les chefs des délégations israélienne et libanaise aux pourparlers, MM. David Kimche et Antoine Fattal, qui apposeront leur paraphe et non les ministres des affaires étrangères, comme l'avaient suggéré un moment les dirigeants israéliens. Ceux-ci, pour ne pas mettre davantage le gouvernement de Beyrouth dans l'embarras alors que les pressions syriennes se font de plus en plus sentir, ont renoncé à donner plus de relief à cette cérémonie.

A Jérusalem, on tient à souligner que l'on peut se permettre cette *« nouvelle »* concession, car l'accord, finalement, comporte des clauses qui ressemblent assez au contenu d'un traité de paix que le gouvernement de M. Begin avait d'abord exigé. Cette présentation ne correspond évidemment pas à celle des dirigeants libanais, qui veulent, au regard du monde arabe et des Syriens en particulier, réduire l'importance de cette convention qu'ils s'apprêtent à passer avec Israël en déclarant qu'il ne s'agit que d'un simple prolongement de l'accord d'armistice conclu après la guerre d'indépendance d'Israël. Mais il est vrai que certains passages du document mis au point par M. Shultz paraissent donner plutôt raison à l'interprétation israélienne.

En effet, dès l'article premier, le texte précise que l'état de guerre *« n'existe plus »* entre les deux pays et que ceux-ci s'engagent à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun. Pour les Israéliens cela équivaut pratiquement à une *« reconnaissance d'Israël »*. Le Liban devenant ainsi, après l'Égypte, le deuxième État arabe à se livrer officiellement à un tel constat. Mais pour les Israéliens il y a plus précieux encore, un point que les dirigeants libanais auront sans doute des difficultés à minimiser : chacun des deux pays s'engage à ne pas servir de base pour des actions ou une propagande hostiles à l'autre, c'est-à-dire que le gouvernement libanais ne peut plus en principe accepter la présence de l'O.L.P. sur son territoire comme il l'avait fait dans les *« accords du Caire »* conclus en 1969 avec l'organisation palestinienne. Aux yeux des Israéliens, ces accords se trouvent de cette façon annulés. Mais surtout, cette clause très détaillée stipule qu'au cas où des actes hostiles seraient quand même menés par une quelconque organisation militaire ou terroriste, le pays victime serait en droit de réagir ou de prendre les mesures qui lui sembleraient nécessaires à sa sécurité. Et le texte ajoute que ces mesures pourraient être éventuellement *« préventives »*... C'est, en réalité, reconnaître à Israël le droit d'intervenir de nouveau militairement au Liban si les différentes *« garanties de sécurité »* prévues dans l'accord, s'avèrent inefficaces du point de vue israélien. Même si Israël, depuis des mois, a fait un certain nombre de concessions, il obtient là gain de cause.

Les Israéliens s'attendent que, à l'approche de la signature de l'accord, les Syriens fassent encore monter davantage la tension au Liban. Ils n'en veulent pour preuve que le nouvel incident qui s'est produit, le 11 mai, dans la Bekaa, sur le front qui sépare les armées syrienne et israélienne et au cours duquel un soldat israélien a été tué. C'était la première fois depuis cinq mois qu'un incident mortel se produisait dans cette région.

FRANCIS CORNU.





EUROPE

Pologne

APRÈS L'ATTAQUE DE L'HEBDOMADAIRE SOVIÉTIQUE « TEMPS NOUVEAUX »

L'équipe du général Jaruzelski réaffirme sa stratégie de consolidation du régime

Varsovie. – *La mise en accusation par le magazine soviétique Temps nouveaux de Polityka et, à travers cet article, des lenteurs de la normalisation polonaise se sera décidément soldée par un échec, peut-être provisoire, mais spectaculaire.* L'attaque lancée le 6 mai par le magazine soviétique visait à amener le numéro un polonais à se séparer d'hommes (M. Rakowski surtout) considérés dans les appareils du bloc communiste comme trop intellectuels pour être parfaitement fiables. Elle tendait aussi à faire brusquer l'entreprise de remise au pas de la Pologne. Elle aura finalement été l'occasion pour l'équipe du général Jaruzelski non seulement d'affirmer sa solidarité, mais de réaffirmer une stratégie de consolidation du régime dont le temps et la prudence sont des éléments essentiels.

Non content de rejeter les accusations directes de *Temps nouveaux* (1), *Polityka* présente, en effet, dans son dernier numéro une véritable défense et illustration de la politique des autorités faite par ceux-là mêmes qui la conduisent. Le général Jaruzelski en personne – et certainement pas sans son accord – est mis à contribution par la publication de longs extraits de ses discours consacrés à sa conception de « *l'entente* » nationale. Juste au-dessus, un article rend élogieusement compte du premier congrès du Mouvement patriotique de renaissance nationale (PRON), le mouvement créé par le pouvoir pour organiser le dialogue avec tous ceux qui acceptent sa « *plate-forme patriotique et constitutionnelle* ».

De notre correspondant

En première page, débute une longue interview de M. Rakowski, principale cible de *Temps nouveaux*. Le vice-premier ministre explique que, si la « *politique d'ouverture* » du gouvernement tentée dans les milieux culturels s'est heurtée à une « *hostilité plus forte que prévu* », elle n'en reste pas moins actuelle. « *Il faut s'en tenir à la ligne choisie, celle de l'entente et de la lutte* [et] *poursuivre patiemment et sans répit des entretiens avec les créateurs qui se tiennent encore aujourd'hui de côté* », conclut M. Rakowski, après avoir rejeté sur les intellectuels et les artistes la responsabilité des « *mesures administratives* » prises contre eux.

Le porte-parole du gouvernement signe un article

En page 6, c'est l'armée qui a la parole par la voix d'un homme très proche du général Jaruzelski, le colonel Kwiatkowski, directeur du centre d'analyse d'opinion publique, l'organisme de sondages du gouvernement. Sur six colonnes, le colonel se félicite du rôle pris par l'armée dans l'appareil d'État (ce qui n'est pas très aimable pour le parti), en soulignant que les militaires sont « *des cadres sûrs, car préparés au plus difficile, la défense de la nation et de l'État* ». Il cite au passage en exemple d'efficacité les généraux Mroz, qui supervise l'action des commissaires militaires, Janiszewski, secrétaire général du gouvernement, et Dziekan, qui est, lui, chef du département des cadres au comité central du parti, c'est-à-dire chargé du contrôle de l'appareil du POUP.

Les chroniques de deux des journalistes les plus vivement pris à partie par *Temps nouveaux* sont bien en place, et le porte-parole du gouvernement, M. Urban, signe de son nom une dense analyse de la situation, d'où il ressort que la « *stabilisation progresse* ». Lui-même ancien journaliste de *Polityka*, comme M. Rakowski qui en a été longtemps rédacteur en chef, M. Urban signait depuis de longs mois ses articles d'un pseudonyme pour qu'il n'y ait pas de confusion entre ses opinions propres et celles du gouvernement. Il n'y a donc pas d'ambiguïté. Ce sont bien les dirigeants qui s'expriment par sa plume, et leur point de vue est exactement à l'opposé de celui de *Temps nouveaux*.

Alors que l'hebdomadaire soviétique se scandalisait des manifestations du 1er mai, M. Urban y voit, lui, l'amorce de « *la victoire de la ligne liée au nom du général Jaruzelski* », dans la mesure où ses adversaires sentant la situation leur échapper « *sont pris d'inquiétude et font des mouvements brusques* ». Il estime que le sentiment de la population, selon lequel la période d'après le coup d'État serait « *provisoire* », est en train de se dissiper pour faire place à une vision de la politique du pouvoir comme « *facteur déterminant de l'avenir de la Pologne* ». La preuve de cette évolution serait que les « *conseillers* » de M. Walesa tenteraient de le « *maquiller en homme prêt à l'entente pour lui garantir une existence politique* » (2), tandis que « *se construit un État plus efficace et fort* », que « *les rancunes s'apaisent* », que « *le pape vient* » et que « *la réforme économique, non sans affres, avance* ».

Cet optimisme pourtant ne doit pas faire oublier quelques problèmes. L'attitude d'abord des « *cercles politicards* » agissant « *dans le cadre de l'Eglise* » et qui « *estiment que la motivation fondamentale de la coopération avec le pouvoir était de conduire à la visite du pape* », car ils ont « *l'idée mythique que ce pèlerinage déterminera le sort du pays* ». Ces cercles, déplore M. Urban, poussent donc actuellement (que la visite est annoncée) à hausser le ton vis-à-vis de l'Etat en contradiction avec les « *démarches jusqu'à présent pleinement modérées et équilibrées du cardinal-primat* ».

Second problème, mais « *d'ordre secondaire* » : le refus des milieux culturels d'accepter « *la main qui leur est tendue* » et l'échec donc d'une politique « *conciliante* » et « *tolérante* ». Troisième problème enfin : l'attitude des « *groupes du hourra révolutionnaire* » (il s'agit là des défenseurs de l'orthodoxie), qui, rangés dans *les* « *forces hostiles* » par M. Urban, pensent qu'il est temps de « *modérer la ligne de l'entente et accentuer la ligne de la lutte* [sans] *se sentir gênés par l'absence des troupes qu'ils pourraient emmener dans ce combat* ». On ne saurait mieux rabrouer tous ceux qui, dans le parti, ont pu se sentir exprimés par *Temps nouveaux*.

La conclusion tient dans un espoir formulé sous forme de certitude : « *La ligne fondamentale du développement de la Pologne populaire après le 13 décembre a le soutien de tous nos alliés, qui apprennent à regarder les difficultés et les curiosités polonaises d'un œil patient et avec compréhension, mais déjà sans inquiétude profonde* ». Autrement dit : pas de hâte intempestive camarades, laissez-nous faire puisque d'ici à l'automne – M. Urban en a « *l'espoir* » – tout ira bien.

BERNARD GUETTA.

(1) Cet article (*le Monde* du 13 mai) avait circulé sur épreuves avant la parution du journal et l'on avait pu croire dans un premier temps qu'il constituerait la seule réaction.

(2) Allusion là à la lettre adressée le 6 mai à la Diète par M. Walesa et des dirigeants des autres syndicats dissous en octobre dernier. M. Melcer, secrétaire général de la fédération du bâtiment des anciens syndicats dits « de branche », qui étaient proches du pouvoir avant le coup d'État, fait en raison de cette initiative l'objet d'une procédure disciplinaire au sein du parti, dont il est membre.

UNE REVUE ROUMAINE POLÉMIQUE AVEC UN JOURNAL SOVIÉTIQUE

Bucarest (*A.F.P.*). – La revue de l'Union des écrivains roumains, *Romania litterera*, a rejeté jeudi 12 mai les critiques de la *Literatournaya Gazeta*, l'organe des écrivains soviétiques, contre M. Dumitru Popescu, ancien secrétaire à l'idéologie et à présent recteur de l'Académie du parti Stefan-Gheorghiu, organisme chargé en fait de donner un fondement théorique à la « pensée » de M. Ceausescu, chef du parti et de l'État.

Le 4 mai dernier, l'hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques reprochait à M. Popescu d'avoir dépeint, dans un roman historique, la réalité soviétique des années d'après guerre sous une couleur sombre. Il estimait aussi que certains passages de ce livre avaient été « *écrits dans l'esprit de la propagante de Goebbels* ».

Sous le titre « Avec des ciseaux contre la vérité », la revue roumaine reproche à la *Literatournaya Gazeta* d'avoir découpé des passages du livre pour les mettre hors de leur contexte en leur donnant « *des significations novices inexistantes* ». Il s'agit-là « *d'une performance inqualifiable, d'une gravité exceptionnelle et qui n'a rien à voir avec l'éthique et l'esprit socialistes* ».

Union soviétique

LE CARICATURISTE SYSSOIEV EST CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

Moscou (*U.P.I.*). – Le caricaturiste Viatcheslav Syssoïev a été condamné à deux ans de prison, a annoncé l'agence Tass le jeudi 12 mai. Selon l'agence soviétique, il aurait « *établi des contacts avec des diplomates et des journalistes des États-Unis et d'autres pays occidentaux qui lui fournissaient régulièrement des publications pornographiques dont il tirait des diapositives (...) Il n'avait aucun talent et c'est pour cela qu'il a recouru à la production et à la vente de pornographie. Il s'agit d'un génie autoproclamé qui n'avait reçu aucune formation spécialisée et qui n'avait pas d'occupations précises* ».

[Appartenant à l'école des peintres non conformistes, Syssoïev est en butte aux persécutions des autorités depuis plusieurs années. Ses caricatures raillant la réalité soviétique sont bien connues. Ainsi, dans l'album *La vie est devenue meilleure* (Maspero), ses petits personnages à la tête en forme de boîte carrée tournent en dérision ce slogan stalinien, certains aspects des Jeux olympiques de Moscou, etc. Dès octobre 1979, se sentant « *comme un loup traqué* », accusé de pornographie après une saisie de ses œuvres, Syssoïev passe dans la clandestinité et réussit à rester caché jusqu'à son arrestation le 8 février dernier (*le Monde* du 15 février). Dans un appel que nous avons publié le 4 mars, il rappelait qu'il était « *un artiste honnête* » qui se bornait à faire tout ce qu'il pouvait « *pour l'art libre russe* ». Un fonctionnaire du K.G.B. avait annoncé en avril à sa femme que Syssoïev et ses œuvres seraient soumis à une expertise pour déterminer s'il s'agissait de pornographie ou d'antisoviétisme.]

Grande-Bretagne

Mme Thatcher met en garde ses partisans contre l'excès de confiance

L'alliance des sociaux-démocrates et des libéraux a présenté son programme

Londres. – La Chambre des communes devait être dissoute ce vendredi 13 mai, et les partis fourbissent leurs dernières armes avant le lancement officiel de la campagne électorale. Mme Thatcher prononce son premier grand discours au congrès du parti conservateur d'Ecosse, où l'avance traditionnelle des travaillistes est en train de fondre. En prenant congé, jeudi, du groupe parlementaire conservateur, le premier ministre a cependant mis en garde ses collègues contre les dangers de l'euphorie et de l'excès de confiance, même si les sondages prédisent aux tories une victoire confortable.

La bataille ne fait que commencer. C'est une consolation pour l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates qui part bonne dernière, avec moins de 20 % des intentions de vote, un chiffre inférieur à ses résultats – modestes – aux récentes élections locales. L'alliance a déjà perdu contre les deux grands partis dans l'attribution du temps d'antenne à la radio et à la télévision. Elle réclamait une égalité de traitement ; elle n'a obtenu que les quatre cinquièmes du temps alloué aux travaillistes et aux conservateurs.

Les libéraux et les sociaux-démocrates se doivent pourtant de capter l'attention des médias par des initiatives originales s'ils veulent retrouver la popularité obtenue au début de leur association, il y a près de deux ans. Ils ont déjà pris de vitesse leurs concurrents travaillistes et conservateurs pour la publication du programme électoral présenté jeudi à la presse.

Intitulé « Travailler ensemble pour la Grande-Bretagne », le document vise à proposer une solution de rechange réaliste au « dogmatisme » des deux grands partis. Il propose l'institution de la représentation proportionnelle afin de « *restaurer la confiance dans le processus démocratique* » et une décentralisation du pouvoir, avec la création d'un Parlement en Ecosse et d'assemblées régionales au Pays de Galles et en Angleterre, si les intéressés en font la demande.

Dans le domaine économique, l'alliance tente de concilier une politique modérée de relance et la lutte contre l'inflation. Elle se propose d'injecter 3 milliards de livres (33 milliards de francs) supplémentaires dans l'économie, par une augmentation des dépenses publiques et des réductions d'impôts, soit une augmentation d'environ un tiers du déficit public. Cette relance devrait permettre de créer un million d'emplois en deux ans.

Pour une « taxe anti-inflation »

L'alliance voit dans la politique des revenus le meilleur antidote contre l'inflation. Les entreprises qui ne respecteraient pas les directives d'augmentation annuelle de salaires, mises au point après consultations entre le gouvernement, le patronat, les syndicats et les associations de consommateurs, seraient soumises à une « taxe anti-inflation ». Les sociaux-démocrates et libéraux proposent une réforme fiscale qui simplifie et unifie le système d'impôts sur le revenu et l'ensemble des transferts sociaux. Ils se prononcent en outre pour la démocratisation des entreprises par création de sortes de comités d'entreprise dans les sociétés occupant plus de mille salariés et l'organisation de votes à bulletin secret avant les grèves.

Partisane convaincue de la participation britannique au Marché commun, l'alliance a adopté, sur les problèmes de défense, une position de compromis entre ses diverses

De notre correspondant

composantes, les libéraux étant plus proches des thèses unilatéralistes du mouvement pacifiste que les sociaux-démocrates. Aussi le programme électoral annonce-t-il l'annulation de la modernisation de la force de frappe britannique avec des fusées Trident, l'inclusion des fusées Polaris existant actuellement dans les négociations entre Soviétiques et Américains, l'ajournement de toute décision sur le déploiement des missiles de croisière en attendant l'issue des négociations de Genève et la création d'une zone dénucléarisée dans le centre de l'Europe.

Les dirigeants de l'alliance estiment que ce programme peut être comparé avec la grande œuvre réformatrice du gouvernement libéral à la veille de la guerre de 1914-1918. Mais la plupart des observateurs, même ceux qui sont généralement bien disposés à l'égard de l'alliance, ne partagent pas cet enthousiasme. Ils soulignent, au contraire, le ton « tiède » du document qui constitue une base de négociations pour la formation d'un gouvernement de coalition plus qu'un véritable programme de gouvernement.

Sauf retournement total de situation, l'alliance ne peut plus guère espérer former le prochain cabinet. Tout au plus peut-elle prétendre devenir un partenaire indispensable dans un Parlement où aucun parti ne détiendrait la majorité absolue. Dans ce cas, ses préférences iraient, de toute évidence, à une collaboration avec les conservateurs modérés.

DANIEL VERNET.

● *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, achève, ce vendredi 13 mai, une visite à Madrid au cours de laquelle, jeudi, il a été reçu par le roi Juan Carlos. Il a dejeuné avec le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, et il a eu un tête-à-tête de trois heures avec son collègue espagnol, M. Moran. Les entretiens ont principalement préparé la seconde rencontre ministérielle franco-espagnole (après celle de La Celle-Saint-Cloud en janvier), qui se tiendra l'été prochain au château de la Granja, dans la province de Ségovie. – (*A.F.P.*)

Allemagne fédérale

A L'OCCASION DU CONGRÈS PACIFISTE

Cinq députés « verts » ont tenté une manifestation à Berlin-Est

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. – On commençait à bâiller dans les salles du Centre des congrès de Berlin-Ouest, où trois mille délégués des mouvements pour la paix d'Europe et d'Amérique discutaient depuis quatre jours du désarmement quand les « verts » ouest-allemands, fidèles à leur réputation, sont venus troubler jeudi la belle ordonnance de cette conférence.

Dans la salle où s'ouvre la séance plénière, on a laissé volontairement inoccupées quelques chaises pour rappeler que les représentants des mouvements pacifistes ou dissidents des pays de l'Est n'ont pas obtenu d'autorisation de sortie pour venir à Berlin. Une autre chaise est vide à la tribune, celle de Petra Kelly. Emoi dans l'assemblée quand on annonce que la militante du parti vert vient d'être arrêtée à Berlin-Est, ainsi que quatre autres députés écologistes qui étaient allés manifester pacifiquement avec elle sur l'Alexanderplatz. Les nouvelles, assez rapidement, se font plus rassurantes : on apprend bientôt qu'on a relâché les *enfants terribles*, qu'ils arrivent.

Ils arrivent en effet, suivis de peu par les caméras de télévision, qui s'étaient assez peu montrées jusque-là à cette conférence. Les salles de discussion sont désertées, les équipements de traduction simultanée délaissés, et tout le monde se retrouve dans le hall pour écouter le récit à bâtons rompus de l'héroïque épopée en secteur oriental.

Ils sont allés déplier deux banderoles sur l'Alexanderplatz, dont l'une disait : « *Désarmement à l'Ouest et à l'Est tout de suite !* » et dont l'autre reprenait le slogan, banni par les autorités, des pacifistes dissidents est-allemands : « *Transformez les épées en socs de charrues !* »

Après avoir distribué des fleurs aux badauds, les cinq manifestants sont sommés de circuler, refusent, et sont conduits dans un commissariat. Là, on leur présente des excuses lorsqu'on les reconnaît et on les renvoie de l'autre côté du mur non sans que Petra Kelly ait expliqué aux policiers que la R.D.A., si elle prétend vouloir la paix, devrait mener vis-à-vis de Moscou la même action que les mouvements pacifistes occidentaux à l'égard de l'OTAN.

L'un des députés « verts » explique très sérieusement qu'il pense « *avoir contribué par cette action à élargir les possibilités d'action du mouvement pacifiste est-allemand et avoir démontré que des manifestations sont possibles même dans un pays où règne le socialisme réel* ».

Dans le hall du Palais des congrès, on s'empoigne. Une militante anglaise a beau trouver des accents désespérés pour annoncer que le camp pour la paix de Greenham-Common vient d'être évacué par la police, on ne l'entend pas. Certains des organisateurs laissent libre cours à leur fureur contre les « verts » : « *Vous nous avez roulés pour vous faire votre propre publicité. Voilà un an que nous travaillons avec vous pour essayer que les pays de l'Est soient représentés à cette conférence et vous ne nous avez même pas informés de votre action.* »

Les représentants du parti social-démocrate ouest-allemand sont les plus déchaînés : « *Vous prenez prétexte de ce qui se passe en R.D.A. pour faire un carnaval. Ce n'est vraiment pas le bon moyen de dialoguer avec l'Est.* » Même les « alternatifs » berlinois se désolidarisent : « *Puisque de telles actions ne peuvent avoir pour effet que d'attirer des représailles sur les pacifistes dissidents est-allemands.* »

Ken Coates, représentant de la Fondation Russell, à l'origine de cette conférence internationale, sait calmer les esprits : il rend hommage à l'esprit d'initiative des « verts » qui devrait animer l'ensemble du mouvement, puis il condamne leur ignorance : « *Vous n'avez pas consulté ceux à qui votre geste était destiné et qui vous en auraient dissuadés. Vous venez de faire une erreur, mais cette erreur nous montre à quel point il est impossible de discuter, à quel point cette conférence est nécessaire.* »

CLAIRE TRÉAN.

AFRIQUE

Mozambique

La diplomatie de Maputo évolue vers un véritable non-alignement

De notre envoyé spécial

Maputo. – Les Etats-Unis porteront cette année leur représentant diplomatique à Maputo au rang d'ambassadeur, tandis que le Mozambique envisage d'ouvrir assez vite une chancellerie à Washington. Cette double démarche témoigne d'un réchauffement des relations entre les deux capitales d'autant plus significatif qu'il y a un peu plus de deux ans – en mars 1981 – le Mozambique expulsait quatre diplomates américains dénoncés comme *« agents de la C.I.A. »*. Washington avait riposté aussitôt en suspendant pour six mois son aide alimentaire.

Il y eut brouille mais pas rupture. En octobre dernier, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, rencontra longuement à New-York son homologue mozambicain, M. Joaquim Chissano. On dissipa quelques malentendus, et ce fut le « déclic ». Une première délégation du département d'Etat vint à Maputo en décembre, une seconde en janvier avec, à sa tête, l'« Africain » du président Reagan, M. Chester Crocker. Dans la foulée, le président Samora Machel reçut une mission du Congrès américain venue explorer les possibilités d'aide économique à son pays. En février, le gouverneur de la Banque centrale de Maputo, M. Prakash Ratilal, se rendait aux Etats-Unis. Depuis, de discrets contacts ont été maintenus, notamment à Paris.

Chacun a mis du sien pour hâter cette réconciliation. Ainsi le ministre mozambicain de l'information soulignait, en décembre, que le recours de son pays à l'aide militaire soviétique n'avait pas résulté d'un *« choix délibéré »*, mais seulement du refus opposé par l'Occident en 1977 aux requêtes du Frelimo. Au même moment, on remarquait l'absence de toute attaque explicite contre les Etats-Unis dans un communiqué concluant la visite à Maputo du vice-président cubain.

Côté américain, le « signal » prit la forme d'un article du département d'Etat publié en janvier dans une petite revue spécialisée, *Africa Report*. On pouvait y lire, à propos de la rébellion armée au Mozambique : *« La Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) n'est qu'une organisation militaire dépourvue de tout programme politique hormis sa volonté de renverser le gouvernement en place. Elle reçoit l'essentiel de son soutien de l'Afrique du Sud. »* Washington épousait ainsi la position mozambicaine selon laquelle les rebelles de la R.N.M. ne pourraient survivre longtemps sans l'appui logistique de Pretoria. L'ambassade américaine à Maputo, mettant les points sur les « i », confirmait que cet article reflétait bien la *« conviction »* des Etats-Unis.

Maputo attendait des pays occidentaux qu'ils *« expriment sans équivoque leur soutien au Mozambique face à l'agression sud-africaine »*. Fin janvier, M. Machel reçut pendant trois heures les ambassadeurs des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Ceux-ci firent savoir qu'ils soutiendraient Maputo *« par la consultation et le dialogue »*. Washington fit un nouveau geste en condamnant le raid sud-africain au Lesotho. Aujourd'hui les rapports entre les Etats-Unis et le Mozambique n'ont jamais été aussi détendus.

La R.N.M. ne s'y est pas trompée, qui, dans un récent commentaire radiodiffusé, dénonçait *« la naïveté et le manque de conscience de ceux qui veulent influencer l'opinion et l'administration américaines »*, évoquait *« ceux qui croient en l'Occident et sont trahis par lui »*, avant de conclure non sans amertume : *« Washington, contrairement à Moscou, ne sait pas ce qu'il veut. »*

Maputo attend évidemment de l'administration Reagan qu'elle exerce de vives pressions sur Pretoria et l'incite à cesser tout soutien à la R.N.M. Les Américains, eux, affirment souhaiter le retour à la *« stabilité »* en Afrique australe et user de leur influence en ce sens. Mais ils admettent ne pas pouvoir dicter sa politique régionale à l'Afrique du Sud.

Premier client du Mozambique, les Etats-Unis souhaitent y diversifier leurs intérêts. Des hommes d'affaires viennent périodiquement étudier les perspectives d'investissements (pêche, énergie). Des appels d'offres ont été lancés concernant dix-sept permis d'exploration pétrolière offshore pour lesquels les compagnies américaines sont bien placées. Washington a accordé cette année plus de 40 000 tonnes de céréales, dont la moitié en réponse à une demande pressante provoquée par la sécheresse persistante. L'aide financière bilatérale, interdite par le Congrès en 1980, pourrait reprendre assez rapidement. Washington encourage Maputo à rejoindre le F.M.I. et la Banque mondiale.

L'assistance technique primordiale de l'Occident

L'Occident assure les deux tiers des échanges du Mozambique. Son assistance technique est primordiale. Plus de cinq cents coopérants et experts italiens, par exemple, travaillent dans le pays. M. Machel devait se rendre cette semaine à Londres où l'attendait sa *« grande amie »* Margaret Thatcher (1). Quant aux Scandinaves, amis traditionnels du Frelimo, ils se montrent maintenant de plus en plus exigeants sur la viabilité des projets qu'ils financent.

C'est envers la convention de Lomé que le Mozambique a accompli son geste le plus spectaculaire. Lors d'un accord d'aide alimentaire conclu avec Bonn en juin dernier, Maputo a, en effet, pour la première fois reconnu *« la clause de Berlin »* (2). Cet obstacle juridique désormais surmonté, le Mozambique comme l'Angola participeront aux négociations en vue du renouvellement de l'accord d'association C.E.E.-A.C.P. Nul ne doute qu'ils adhéreront ensuite à la convention. Le gouvernement de M. Machel semble avoir oublié les réticences nourries naguère envers l'association. Son *« oui à Lomé »* donnera tout son sens à l'aide communautaire destinée aux projets de développement régionaux. En attendant, Bruxelles a fait un premier geste en accordant 33 millions de francs à Maputo.

En contrepoint, l'entrée du Mozambique au Comecon n'a jamais paru aussi lointaine. Le Frelimo piétine depuis des années sur le seuil de cet organisme. De temps à autre, on évoque, à Maputo, la perspective d'une *« intégration progressive dans la sphère économique socialiste »*. Mais Moscou reste hostile à un élargissement de la famille qui obligerait le Comecon à remplir une mission d'aide au tiers-monde.

D'un alignement sans servilité, la diplomatie mozambicaine semble évoluer par petites touches vers un *véritable non-alignement, fût-il actif*. Au moment ou il sollicite de plus en plus l'aide financière et technique du monde capitaliste, le Mozambique donne à l'U.R.S.S. un minimum de gages idéologiques. Sur la Pologne, le Vietnam où l'Afghanistan, *Maputo épouse les thèses du Kremlin*. Il ne lui en coûte guère. M. Machel, qui s'est rendu trois fois à Moscou depuis 1980, fut le premier chef d'État africain à rencontrer M. Andropov après son arrivée au pouvoir. Mais l'on ne qualifie plus à Maputo d'*« alliés naturels »* les pays communistes européens, et le Mozambique se rapproche de la Chine, qui était représentée au quatrième congrès du Frelimo alors qu'elle avait boudé le troisième en 1977. On parle même d'un possible accord d'aide militaire avec Pékin.

Nul ne s'attend, bien sûr, à un renversement d'alliances. Le Mozambique marxiste-léniniste n'est pas la Somalie, ne serait-ce qu'à cause de la proximité obsédante d'une Afrique du Sud puissante et agressive. Il n'empêche que les dirigeants du Frelimo rappellent sans cesse à leurs hôtes venus d'Occident le prix qu'ils attachent à préserver leur totale autonomie d'action à l'égard de tous. *« Les Mozambicains sont des maniaques de l'indépendance »*, note un diplomate. Est-ce pour les rappeler à la solidarité prolétarienne qu'à chaque date solennelle – Fête nationale, congrès du parti, etc. – quelques bâtiments de la flotte soviétique viennent ostensiblement mouiller dans le port de Maputo ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Le voyage du président Machel a été reporté à la demande de Londres en raison des élections du 9 juin. Le président Machel ne perd pas une occasion de chanter les louanges du *« meilleur premier ministre britannique depuis quinze ans »* à qui il reste reconnaissant d'avoir hâté l'indépendance du Zimbabwe.

(2) Cette clause du traité de Rome inclut Berlin-Ouest dans le territoire communautaire.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

• LE MINISTRE ANGOLAIS DE L'INTÉRIEUR a laissé entendre qu'une troisième session de discussions entre Luanda et Pretoria aura lieu à la fin mai, a rapporté, mercredi 11 mai, l'agence angolaise de presse Angop. D'autre part, un sommet des chefs d'Etat de la « ligne de front » a eu lieu jeudi à Dar-Es-Salaam. Angop a signalé que l'aviation sud-africaine avait bombardé, le 25 avril, deux localités du Sud angolais, blessant quatre personnes. Enfin *l'Etoile rouge*, quotidien de l'armée soviétique, a accusé jeudi Pretoria de préparer *« une nouvelle agression d'envergure contre l'Angola »*, à quelques jours d'une visite à Moscou du président Dos Santos. – *(A.F.P., U.P.I.)*

Brésil

• LE GÉNÉRAL FIGUEIREDO, président du Brésil, a déclaré mercredi 11 mai à Brasilia, qu'il avait reçu délégation du parti gouvernemental pour désigner lui-même le candidat de ce parti à *l'élection présidentielle prévue* en janvier 1985. Tous les membres du gouvernement et du parti « officiel » P.D.S. (parti démocratique et social) ont décidé de soutenir le candidat désigné par le président Figueiredo, qui a, d'autre part, confirmé sa décision de maintenir pour l'élection présidentielle de janvier 1985 le système électoral indirect en vigueur depuis 1964. Le prochain président serait donc élu par un collège composé des parlementaires du Congrès national et de représentants des assemblées des Etats. – *(A.F.P.)*

Cambodge

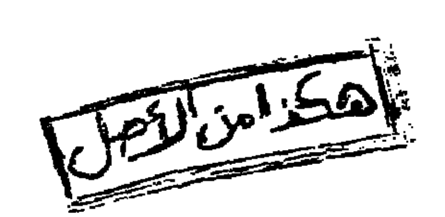
• LE PRINCE NORODOM SIHANOUK a reçu, mardi 10 mai, les *lettres de créance de l'ambassadeur* du Pakistan près le « gouvernement démocratique du Kampuchéa » qu'il préside. La cérémonie s'est déroulée à Phum-Thmey, en territoire cambodgien, non loin de la base khmère rouge de Phnom-Malai. – *(Reuter, U.P.I.)*

Philippines

• *UN PRÊTRE CATHOLIQUE*, le Père Lucero, a été arrêté, jeudi 12 mai, dans un séminaire de la banlieue de Manille pour « subversion », a indiqué le Groupe d'intervention en faveur des prisonniers philippins (T.F.D.P.). Selon cette association humanitaire privée, le Père Lucero a été interpellé par « trois hommes en civil », en vertu d'un mandat d'arrêt présidentiel donné l'an dernier. Le T.F.D.P. n'a pas précisé quelle unité de l'armée philippine a procédé à l'arrestation du Père Lucero, et dans quel endroit il a été emmené. Selon le T.F.D.P., le Père Lucero faisait partie des suspects impliqués dans l'affaire du Père Edgardo Kangleon, fondateur d'un centre d'action sociale dans la province de Samar (centre des Philippines), considéré par les autorités comme une permanence communiste. Trois prêtres catholiques, accusés de plusieurs meurtres, avaient déjà été arrêtés vendredi dernier dans le centre des Philippines (*le Monde* du 10 mai). – *(A.F.P.)*

Uruguay

• M. ANTOINE BLANCA, ambassadeur de France itinérant en Amérique latine, s'est déclaré *« raisonnablement optimiste »* quant à l'issue du processus de retour à la démocratie en cours en Uruguay, à l'issue, jeudi 12 mai, des entretiens officiels à Montevideo. Il s'est déclaré impressionné par le degré de responsabilité *« des nombreuses personnalités gouvernementales, civiles et militaires, de même que politiques et syndicales, autorisées ou non »*, qu'il a rencontrées dans la capitale uruguayenne. Des élections générales sont prévues en Uruguay en novembre 1984. – *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

M. BILLÈRES (M.R.G.) VA ABANDONNER DÉFINITIVEMENT LA VIE POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Tarbes. – M. René Billères, sénateur M.R.G. des Hautes-Pyrénées, ancien ministre, a annoncé récemment qu'il abandonnerait définitivement la vie politique dans quelques mois.

M. Billères ne se représentera pas aux élections sénatoriales en octobre prochain. Il a désigné « son héritier spirituel » : M. François Abadie, maire de Lourdes, président départemental du M.R.G., secrétaire d'Etat au tourisme dans les deux premiers gouvernements Mauroy.

M. Billères n'a pas cessé de patronner avec bonheur la carrière politique de M. François Abadie. Animateur des Jeunesses radicales des Hautes-Pyrénées, M. Abadie fait d'abord partie du cabinet de M. Billères lorsque, après la libération, celui-ci, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, devient ministre de l'éducation nationale.

De la libération à 1973, entraînant M. Abadie dans son sillage, M. Billères est constamment réélu député des Hautes-Pyrénées. Il anime, aux côtés de MM. Mitterrand et Defferre, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.).

En 1973, M. Billères renonce à son siège de député. Par ce premier retrait de la vie politique, il favorise l'élection de M. André Guerlin, alors secrétaire fédéral du P.S. Ce retrait ne dure pas. En 1974, M. Billires est élu sénateur des Hautes-Pyrénées.

MM. Billères et Abadie, pendant la collaboration de ce dernier aux deux premiers gouvernements Mauroy, n'ont cessé de rappeler, dans leurs responsabilités respectives, que le M.R.G. devait garder sa spécificité et sa liberté de langage à l'égard du puissant P.S. Depuis son départ du gouvernement, M. Abadie est resté silencieux. Mais il est vraisemblable qu'il sortira de sa réserve, le 5 juin prochain, lors du congrès départemental du M.R.G. : M. Billères lui donnera, à cette occasion, une investiture solennelle. Le second candidat du M.R.G. aux élections sénatoriales sera M. Hubert Peyon, sénateur sortant, président du conseil général des Hautes-Pyrénées.

GILBERT DUPONT.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Grandes et petites manœuvres dans l'opposition

Dans un an, le 20 mai 1984, se dérouleront les élections à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg afin de renouveler les quatre-vingts délégués représentant la France et qui ont, pour la première fois, été élus le 10 juin 1979.

Bien que la campagne électorale soit loin d'être engagée et bien que cette échéance soit, pour le moment, tout à fait absente des préoccupations de l'opinion publique, les états-majors des partis politiques ont déjà commencé d'envisager les tactiques possibles.

Certains se demandent si ces élections, intervenant presque à la mi-temps du septennat de M. Mitterrand, ne seront pas aussi un test de politique intérieure.

C'est dans cette éventualité que le R.P.R. a été le premier à lancer l'idée d'une liste unique de l'opposition complétée par le souhait de voir Mme Simone Veil prendre la tête de cette liste éventuelle. M. Chirac pensait accomplir une démarche irréprochable en appelant ainsi ses propres partisans à voter pour celle qui conduisit, il y a quatre ans, la liste « giscardienne » dont les options différaient sensiblement, à l'époque, de celles défendues par la liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe), conduite par MM. Chirac er Debré. La plupart des responsables du R.P.R. et les « barons » du gaullisme consultés se montraient tout à fait favorables à cette solution.

Cette bonne volonté œcuménique n'a toutefois pas eu le temps de se développer et encore moins de se concrétiser. M. Valéry Giscard d'Estaing puis l'U.D.F. ont rappelé à M. Jacques Chirac que non seulement les conceptions européennes de l'U.D.F. et du R.P.R. diffèrent, mais qu'il est préférable, pour attirer davantage d'électeurs, que les diverses composantes de l'opposition se présentent séparément.

Les partisans de M. Giscard d'Estaing se disent, en privé, convaincus qu'une liste U.D.F. recueillera davantage de suffrages que la liste R.P.R., et ils espèrent ainsi reprendre sur leur allié l'avantage qu'ils ont perdu aux dernières élections municipales (1). Surtout, ils craignent l'autorité politique qu'acquerrait sur le plan intérieur français la personnalité qui, à la tête de la liste unique de l'opposition, remporterait la victoire, si cette dernière devait être de grande ampleur.

Toutefois, M. Lecanuet, président de l'U.D.F, reconnaît que *« si la dégradation de la situation économique, sociale et politique est telle que les Français ne supportent plus les nuances et veulent transformer cette élection en plébiscite »*, l'U.D.F. pourrait se trouver contrainte à se rallier à l'idée d'une seule liste.

Si, pour le moment, l'U.D.F. refuse l'union pour les élections européennes, elle pourrait, pour éviter de trop graves reproches, compenser ce refus de l'union en se montrant plus conciliante avec le R.P.R., qu'elle rencontre le jeudi 19 mai, pour établir une *« plate-forme politique commune »*.

Reste donc, si l'hypothèse de listes séparées se confirme, aux diverses formations de l'opposition à choisir leurs leaders respectifs.

Mme Simone Veil n'a toujours pas fait connaître ses intentions. Depuis deux ans, ses relations avec M. Chirac se sont plutôt resserrées, tandis que ses rapports avec M. Giscard d'Estaing semblent se distendre.

Au sein du R.P.R., M. Jacques Chirac ne souhaite pas refaire l'expérience de 1979 et conduire de nouveau une liste aux élections européennes. D'autant que, aujourd'hui, le R.P.R. a sensiblement évolué sur ce sujet. Il s'est rendu compte que l'Assemblée de Strasbourg n'était pas, à l'usage, l'hydre supranationale qu'il dénonçait naguère. Ses représentants à Strasbourg se montrent aujourd'hui plus favorables à l'instauration de politiques communes par secteurs d'activité.

L'hypothèse Chaban

Le R.P.R. demeure néanmoins toujours à la recherche d'un homme susceptible de conduire – éventuellement – sa liste en mai 1984. Divers noms ont donc été avancés, dont celui de M. Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux avait marqué sa préférence pour une liste unique de l'opposition conduite par Mme Simone Veil, estimant que ce serait la meilleure solution. Il n'a jamais – du moins publiquement ou devant ses amis politiques – envisagé d'autres solutions. Toutefois, certaines rumeurs ont tenté d'accréditer l'idée d'une candidature de M. Chaban-Delmas à la tête d'une liste R.P.R.

Les partisans de cette thèse avancent que l'ancien premier ministre a toujours été, plus que d'autres, favorable à la construction européenne et que ce comportement s'accommode fort bien d'un gaullisme incontestable. Ils soulignent que ses relations avec M. Chirac se sont peu à peu normalisées. Ils font remarquer que la place du député de la Gironde est sans équivoque dans l'opposition. En effet, si celui-ci entretient depuis de nombreuses années des relations personnelles avec M. Defferre, qui fut avec lui dans la Résistance, et avec M. Delors, qui fut auprès de lui à Matignon en 1969, il n'a plus de rapports avec M. Mitterrand depuis son entrevue avec le chef de l'État fin mai 1981, alors qu'ils se connaissent depuis la guerre et qu'ils ont siégé dans le même gouvernement Mendès France en 1954.

De surcroît, le président de la République a fait savoir discrètement qu'il n'avait pas apprécié que M. Chaban-Delmas ait récemment écrit qu'il *« devrait se soumettre aux contraintes indiscutables ou se démettre »* (*le Monde* du 29 avril).

Ceux qui doutent de l'« hypothèse Chaban » remarquent que le maire de Bordeaux prend bien garde de se mettre en avant sur ce sujet et veille à ne pas prêter à équivoque. Ils se demandent si l'ancien premier ministre se contenterait d'un simple siège de délégué à Strasbourg puisqu'il ne peut être assuré de devenir président de cette Assemblée. Ils supposent, enfin, que le député R.P.R. de la Gironde, qui a su conserver de bonnes relations avec tous les courants de son parti et aussi avec ses alliés, nourrit des ambitions à la fois plus nationales et plus lointaines.

Si, en effet, l'opposition devient majoritaire aux élections législatives de 1986, ne se classerait-il pas alors parmi les rares hommes qui pourraient négocier avec l'actuel président de la République les modalités d'une cohabitation ? Ne préfère-t-il pas, malgré tout, rester « en réserve de la République » plutôt que prendre du service actif dans l'Europe ?

Toutes ces interrogations montrent, en tout cas, que l'opposition n'a pas encore abattu son jeu, ni même choisi ses cartes pour la partie qui se jouera en mai 1984.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Le 10 juin 1979, la liste U.D.F. de Mme Veil a recueilli 27,87 % des suffrages et la liste DIFE de M. Chirac 16,24 %. Le P.S. conduit par M. Mitterrand a obtenu 23,42 % et le P.C. dirigé par M. Marchais 20 42 %.

POLITIQUE

Les déclarations de M. Lecanuet

(Suite de la première page.)

« *Certes*, reconnaît M. Lecanuet, *un président peut invoquer des périls pour justifier une dissolution. C'est ce que le général de Gaulle a fait en 1968 mais c'était pour dire : gardez-moi ma majorité et amplifiez-la. Or, dans l'hypothèse où nous nous plaçons, il faudrait que M. Mitterrand dise : délivrez-moi de cette majorité incapable de redresser le pays... Je ne vois pas comment il peut tenir un tel langage.* »

C'est ainsi que, rejetant d'une part les solutions non conformes à une certaine « *éthique* » démocrate, doutant d'autre part d'un recours à la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Jean Lecanuet en arrive à « *redouter vraiment* » que l'on aboutisse à des « *actes de violence plus importants, à des comportements d'intolérance plus vifs* ». Et parce qu'il estime que la France se met sur les voies de la République de Weimar, il constate qu' « *heureusement on ne voit pas apparaître la tête d'un dictateur* ».

« *Au fond*, explique M. Lecanuet, *ces deux années confirment ce que j'avais dénoncé dès l'origine : l'antinomie, l'irrationalité, la contradiction interne, entre la marche vers un collectivisme — quelles que soient les atténuations du discours de la gauche à cet égard pour rassurer — et le désir prédominant chez les socialistes de rester dans une société de libertés. Je crois que quand les idées sont contradictoires, l'action ne peut être qu'anarchique.* »

S'il condamne avec violence le communisme, tandis qu'il considère que le socialisme n'est que « *logomachie* », M. Lecanuet veut que l'on « *accepte de comprendre* » que son anticommunisme n'est pas « *épidermique* », qu'il ne traduit pas une « *attitude de réaction* ». « *Je crois aux idées*, dit-il, *et contrairement à beaucoup d'analystes français, je dirais que le parti communiste garde une structure forte, une cohérence. Nous voyons très bien le genre d'économie, de société, d'organisation politique qu'il veut imposer. Je comprends cette cohérence mais j'abomine ce genre de vie.* ».

L'idéal pour M. Lecanuet, c'est, rappelle-t-il, la « *démocratie sociale* », autrement dit « *une organisation de la société qui a un soubassement économique réglé par les conditions et les pulsions du marché. La différence avec un libéralisme conservateur est dans le réglage du moteur économique. Tout est dans l'art qui consiste à provoquer des prélèvements de redistribution.* »

Cet idéal est-il réalisable aujourd'hui ? M. Lecanuet ne le pense plus. « *La probité m'oblige à dire que même cet idéal-là doit être mis en suspens pour un long moment de guérison de l'économie puisque nous avons atteint des taux de prélèvements déjà trop élevés à la fin du septennat précédent et qu'ils deviennent franchement abusifs aujourd'hui avec la gestion socialiste-communiste.* »

Une phase de dégoût

Pour pallier les risques de voir se multiplier les comportements « *irrationnels* » ou les actes de violence, l'ancien ministre est persuadé que l'opposition doit tenir le seul langage réaliste : celui « *de l'effort, de la compétition, de la lutte* ». Encore faut-il que ce langage « *quitte à ce qu'il soit tenu par des bouches nouvelles qui le rafraîchissent* », puisse être entendu. C'est là un autre sujet d'inquiétude pour le président de l'U.D.F., qui redoute qu'une majorité de Français refusent de tels remèdes. Notamment parce qu'ils traversent une « *phase de dégoût* », qu'ils sont tentés par le « *repli sur soi* ». Une telle attitude s'explique, selon lui, en raison de cette « *propension qu'ont eue les Français à croire que les hommes politiques sont un peu des magiciens* ». Ainsi, après s'être dit, en 1974, que M. Giscard d'Estaing devait avoir un « *truc* », après avoir été déçus, ils ont voulu « *essayer* » les autres. Aujourd'hui, ils peuvent penser que, puisqu'il n'y a pas de « trucs », ni la droite ni la gauche ne peuvent régler leurs difficultés, et qu'il n'y a donc pas de remèdes, pas d'issue politique.

Pourtant « *les remèdes existent, ce sont ceux de l'effort* », affirme M. Lecanuet, qui note que certains propos de M. Chevènement rejoignent les siens (*le Monde* du 10 mai 1983), notamment quand l'ancien ministre de l'industrie, abandonnant le traditionnel langage socialiste, parle de la nécessité de soulever le peuple de gauche et de droite à la fois, au-dessus de lui-même.

Moi et M. Rocard...

« *Les Français*, explique encore M. Lecanuet, *veulent un pays d'évolution vers un mieux-vivre. Ils voudraient qu'un homme comme moi et M. Rocard puissent s'entendre. Ils voudraient que la droite sectaire, égoïste, satisfaite d'elle-même, autocrate, ne mène pas ce pays, et qu'il soit surtout préservé de la déchéance économique, de l'abaissement du rôle que nous pouvons jouer dans le monde, d'un risque de glissement d'une France qui deviendrait une Pologne. C'est ce que veulent les Français à 70 %. Ce qui est monstrueux*, s'exclame-t-il, *c'est que nous n'arrivions pas à joindre ces courants. Voilà la véritable incapacité de la majorité comme de l'opposition.* » Cette analyse explique que M. Lecanuet garde l'« *espoir réaliste* », même s'il n'entrevoit pas de quelle manière il peut être réalisé, d'un « *très grand centre, ouvert* », qui peut prendre un jour « *une autre terminologie* ». Un grand centre qui « *rejette les communistes et ce qui restera de leurs alliés et les conservateurs-conservateurs* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *quel sera l'homme qui saura faire accepter ces idées ? Je n'en sais rien. Il faut qu'il y ait un homme et la circonstance qui lui permette d'émerger.* »

Bien qu'il réserve son opinion sur l'opportunité du recours à la proportionnelle, M. Lecanuet se plaît à rêver — à condition que soit mise en place une « *proportionnelle loyale* » lors des élections législatives — à une « *entente entre des courants du genre de celui de l'U.D.F. et des courants de gauche modérée* ». Et le R.P.R. dans tout cela ? M. Lecanuet ne veut pas l'exclure de cette démarche, dans la mesure, sans doute, où il ne paraît pas opportun au président de l'U.D.F. de suggérer un renversement des alliances.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., dans un entretien avec le *Courrier de l'Ouest* publié vendredi 13 mai, estime qu'il « *serait ridicule de voir dans les manifestations actuelles de mécontentement contre le pouvoir un complot de l'opposition. Les seuls qui puissent faire partir François Mitterrand, ce sont les Français eux-mêmes. Ce ne sont pas les hommes politiques de l'opposition.* (...) »

M. Pinton précise que lors de sa prochaine rencontre, le 19 mai, avec le R.P.R., en vue de l'élaboration d'une plate-forme commune, l'U.D.F. « *exprimera le vœu que ce rappel de nos principes s'accompagne de la décision de mettre en place un certain nombre de commissions mixtes sur des grands sujets de société que nous voulons approfondir* ».

M. PIERRE BÉRÉGOVOY A ANTENNE 2

« Je ne réaliserai pas d'économies qui mettent en péril la protection sociale et le droit à la santé »

Au cours de l'émission « L'heure de vérité », le 12 mai sur Antenne 2, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a évoqué la question de la retraite en rappelant : « *La retraite à soixante ans, c'est un droit et ce n'est pas une obligation.* (...) *Lorsque nous avons adopté cette disposition* (...), *nous avons constaté qu'à l'horizon de 2005 le rapport entre les actifs et les inactifs resterait le même qu'aujourd'hui. Après 2005, le problème peut se poser. Mais il peut se poser parce que ce sont aujourd'hui les actifs qui financent, par des cotisations sociales, la retraite des inactifs.* (...) *On peut envisager l'hypothèse, à partir de 2005 — ce n'est pas tout à fait pour demain, — où les machines prendraient leur part au financement des retraites et de la protection sociale.* »

Après avoir réaffirmé que l'inflation ne devrait pas dépasser 8 % en 1983 et que le déficit du commerce extérieur est une « *grosse difficulté* » qui est « *encore devant nous* », M. Bérégovoy en vient aux problèmes de la Sécurité sociale. Il estime que le forfait journalier hospitalier a été institué « *avec l'idée d'établir une justice entre ceux que l'on soigne à domicile et ceux qui sont soignés à l'hôpital* ».

Le ministre poursuit : « *Nous avons eu un déficit de 6 milliards de francs en 1981, un déficit du même ordre en 1982 et en 1983 et* [il sera] *de l'ordre de 4 à 5 milliards selon les prévisions. Le budget de la Sécurité sociale est de l'ordre de 550 milliards* (...) *: notre déficit annuel ne dépasse pas 1 %. Ce n'est pas considérable, mais il est, en effet, inacceptable de considérer que le déficit pourrait perdurer d'année en année.* (...) *Il n'y a pas trente-six solutions. Ou bien on augmente les recettes, donc les cotisations, ou bien on essaie de maîtriser les dépenses, et c'est ce que nous tentons de faire.* (...) *Nous avons réalisé des économies importantes.* (...) *Je ne réaliserai pas d'économies qui mettent en péril la protection sociale et le droit à la santé des Français. Parce que je considère que ce droit doit être garanti.* »

M. Bérégovoy estime que la réduction de la demande intérieure aura un effet « *mécanique* » sur le chômage de l'ordre de 60 000 à 80 000 chômeurs de plus. Dans ce domaine, estime le ministre, « *il faut faire preuve d'imagination.* (...) *Il faut raisonner à la base, sur le terrain. Dans les régions, par exemple, on peut sans doute prendre des initiatives et créer des emplois* ». (...) *Nous n'allons pas diminuer la durée du travail par la voie légale.* (...) *Par contre, nous allons encourager les entreprises et les syndicats à discuter et à voir sur le terrain ce que l'on peut faire* (...) *Moi, je suis partisan du dialogue social, car je crois à l'efficacité du dialogue. Je recommande donc aux représentants du C.N.P.F. et des syndicats de discuter branche par branche, entreprise par entreprise, c'est le bon chemin pour aboutir à une réduction de la durée du travail qui effectivement maintienne, j'y tiens beaucoup, la compétitivité de nos entreprises.* »

L'optimisme du ministre des comptes

Dès son arrivée au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy s'est façonné une image responsable et réaliste de « *ministre des comptes* ». Le 12 mai, sur Antenne 2, il a confirmé cette réputation. L'ancien syndicaliste compte. Mais n'a-t-il pas, dans deux domaines importants de l'action gouvernementale, fait preuve d'un optimisme quelque peu excessif ? Ainsi, abordant le problème du financement de la retraite à soixante ans, il a affirmé que les difficultés ne pourraient se poser qu'à partir de 2005 puisque, à cette date, « *le rapport entre les actifs et les inactifs resterait le même* ». Les projections démographiques montrent, en effet, qu'après une progression des personnes âgées jusqu'en 1995 environ, l'arrivée des générations peu nombreuses nées entre 1935 et 1945 va aboutir de 1995 à 2005 à une certaine pause jusqu'à la prochaine remontée de 2010...

Une telle évolution n'implique pas que tous les problèmes de financement soient pour autant résolus. Beaucoup dépend des comportements. Actuellement, environ 23 % des personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans sont encore en activité. Suivant les estimations de la caisse vieillesse, environ un tiers des 360 000 bénéficiaires potentiels partiraient à la retraite. Mais la retraite à soixante ans va représenter un coût élevé. Malgré la convention financière passée entre les partenaires sociaux et l'État, malgré le recours à l'emprunt, les cotisations du régime général devraient augmenter comme celles de l'ARRCO (de 4,6 % en 1983 à 5,5 % en 1990) et celles des régimes de cadres (de trois points d'ici à 1993).

M. Bérégovoy s'est également livré à un exercice comptable plus difficile sur le chômage. Selon lui, l'effet mécanique du second plan de rigueur devrait aboutir à une augmentation du nombre de chômeurs de soixante mille à quatre-vingt mille. L'augmentation devrait en fait être de l'ordre de soixante-quinze mille. Mais, avant même les nouvelles mesures de rigueur, nous étions, malgré le « *traitement social* » du chômage, sur une courbe ascendante d'environ cent mille chômeurs de plus en un an. On comprend que de telles perspectives « *soucient* » le ministre. On discerne moins bien les moyens mis en œuvre pour contrer une telle tendance.

Au cours de l'émission, le ministre a cependant voulu se présenter avant tout comme l'homme du dialogue social. Belle ambition ! A cet égard, il s'est montré rassurant envers les cadres — pas de société « *de nivellement* », — a défendu le droit au travail et a loué l'« *esprit de responsabilité de la classe ouvrière* ». Mais ses propos risquent d'apparaître en contradiction avec une réalité qui n'est pas toujours celle du dialogue social. Si la sortie du blocage des salaires a été très encadrée — au point de limiter la marge de manœuvre de la politique contractuelle, — la mise en œuvre du deuxième plan de rigueur s'est opérée sans la moindre concertation préalable avec les organisations syndicales et patronales.

Si le dialogue social doit d'abord se nourrir dans les entreprises — telle est la voie pour la réduction de la durée du travail, l'objectif des trente-cinq heures en 1985 n'étant même plus évoqué... —, il serait bon pour le gouvernement de donner l'exemple en le pratiquant lui-même. C'est là aussi une question de crédibilité.

MICHEL NOBLECOURT.

Un premier ministrable

M. Pierre Bérégovoy, qui était, jeudi soir 12 mai, l'invité de « L'heure de vérité », s'est défendu d'avoir jamais « *programmé sa carrière* ». C'est ce que disent tous les hommes politiques. Mais il est vrai que d'autres y ont pensé et continuent d'y penser pour lui. Cette carrière s'est en effet développée du jour où l'actuel ministre des affaires sociales s'est placé dans le sillage de M. François Mitterrand. Il figure parmi ses plus proches collaborateurs depuis 1979. Il est désormais, avec M. Laurent Fabius, l'un des principaux atouts du chef de l'Etat, l'un des possibles successeurs de M. Pierre Mauroy.

∴

Cette situation de « premier ministrable » lui a imposé un exercice difficile, parce que contradictoire. Il s'est montré prudent, parce qu'il lui faut être plus loyal que tout autre à l'égard de MM. Mauroy et Delors, dont il ne partage pas toutes les options, comme à l'égard de M. Jospin, dont il est convaincu « *qu'il saura, comme François Mitterrand hier, fédérer les socialistes* ».

Cette formulation même, qui suggère que les socialistes souffrent de n'être pas suffisamment rassemblés, indique bien que M. Bérégovoy doit aussi se singulariser et montrer qu'il sait allier autorité et conciliation, fermeté et dialogue. De ce point de vue, l'émission est venue, pour lui, à point nommé : au moment où tous les autres, premier ministre ou premier secrétaire, sont la cible des critiques, la tâche devenait plus aisée.

De fait, il est apparu comme un visage neuf, n'hésitant pas, pour peu que l'on prête attention à ses propos, à dire les choses telles qu'elles sont, à poser les problèmes sans les masquer. « *Il faudra trouver*, a-t-il expliqué par exemple, *d'autres formes de cotisations que celles assises sur les salaires pour financer la protection sociale.* »

∴

M. Bérégovoy dispose, en la matière, d'un atout : il est à l'aise dans le maniement des dossiers techniques ; il est aussi bon pédagogue.

Son discours visait, au reste, plusieurs auditoires. Le grand public d'abord : c'est là son point faible. S'il a pris du galon et aspire à en prendre davantage dans la République de M. Mitterrand, il n'est pas encore l'une des grandes figures de la vie nationale. (Sa « cote de confiance », mesurée par le baromètre mensuel de la Sofres, n'atteint que 23 %.) Or un président peut difficilement faire sortir de la tranchée un homme dont l'armure, en termes d'opinion publique, manque d'épaisseur. Il lui faudra donc multiplier les occasions de combler ce handicap.

Le ministre des affaires sociales s'adressait aussi aux socialistes, pour leur conseiller de « *se rassembler* » lors du prochain congrès. Avis à ceux qui, dans le « courant Mitterrand » comme ailleurs, songent à créer les conditions d'un affrontement interne au P.S. Il est vrai que se présenter aux militants comme l'homme de la synthèse est non seulement utile mais indispensable : M. Mauroy en sait quelque chose.

Enfin, M. Bérégovoy parlait au chef de l'État, auquel il a rendu un hommage appuyé, comme un élève s'adresse à son maître. Voyez ce que je sais faire : tel était, en substance, le message.

J.-M. C.

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.G.T.

M. Séguy donne sa version des événements de mai 1968

M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la C.G.T., déclare, dans *l'Humanité Dimanche* du 13 mai, qu' « *il n'y a aucune comparaison possible entre les manifestations de certains milieux étudiants, agriculteurs, patronaux* [d'aujourd'hui] *et les grands mouvements de mai 1968* ». A cette époque, explique M. Séguy, « *il s'agissait, tant dans les milieux universitaires que dans les milieux ouvriers, d'une réaction puissante contre la domination du pays par un pouvoir réactionnaire, au service des grands intérêts industriels et financiers* ».

« *Il a fallu attendre 1981 pour que la volonté de changement que mai 1968 portait puisse se concrétiser* », déclare M. Séguy. Aujourd'hui, ajoute-t-il, « *il s'agit de manifestations qui peuvent, dans certains cas, avoir une légitimité revendicative, mais qui, pour l'essentiel, sont inspirées ou dominées par la volonté de remettre en cause les conquêtes de mai 1981* ». L'ancien secrétaire général de la C.G.T. souligne que ces mouvements ne rencontrent aucune solidarité chez les ouvriers, au contraire de ce qui s'était produit en mai 1968.

M. Séguy reprend, à ce sujet, la version des événements qu'il avait donnée dans un article publié par *l'Humanité*, le 9 mai. Sous le titre « Un important point d'histoire », M. Séguy relatait la rencontre des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., FEN, UNEF et SNE-Sup, le 11 mai 1968, après les affrontements violents entre policiers et étudiants, la nuit précédente, au quartier Latin. Selon l'ancien secrétaire général, la C.G.T. avait alors proposé d'appeler à une grève générale de vingt-quatre heures et à des manifestations le 13 mai, ce qui avait provoqué la « *stupeur* » des autres participants à la réunion. « *Ils n'imaginaient pas*, explique M. Séguy dans *l'Humanité Dimanche, que la situation permettait de soutenir une telle proposition.* »

Cette version a été contestée, dans *le Matin de Paris* du 10 mai, par M. Alain Geismar, secrétaire général du SNE-Sup en 1968. Celui-ci a rappelé que, dès 4 heures du matin, le 11 mai, M. Daniel Cohn-Bendit, l'un des animateurs du mouvement estudiantin, avait lancé à la radio « *un appel aux confédérations syndicales pour qu'elles organisent une grève générale le 13* ».

M. Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.D.T. en 1968, a confirmé pour sa part que la proposition de grève générale, au lieu d'un simple débrayage, était bien venue de la C.G.T., mais il a souligné que le principe d'une manifestation avait *été accepté* le 10 mai, la date en étant fixée au 14, et que c'était la C.F.D.T. qui avait proposé d'avancer cette manifestation au 13 mai.

Les sifflets chez Renault

M. Séguy évoque, d'autre part, dans *l'Humanité Dimanche*, le meeting du stade Charléty, « *qui fut*, dit-il, *une attaque outrancière, violente, contre la C.G.T.* ». Au sujet des négociations de Grenelle avec le patronat et le gouvernement, l'ancien secrétaire général de la C.G.T. déclare que ces derniers « *avaient conscience de la position qu'occupait la C.G.T. dans la conduite de la grève* ».

Il raconte : « *A la fin de la négociation, Georges Pompidou m'a dit : « Allez-vous appeler à la reprise du » travail, compte tenu de tout ce » que vous avez obtenu ? » Je lui ai dit « non ». Parce que nous n'avons jamais lancé un mot d'ordre national de grève. Ce sont les travailleurs qui se sont déterminés sur les lieux de travail. Nous allons donc faire un compte rendu objectif du résultat des négociations. Les travailleurs décideront.* »

M. Séguy dément avoir été sifflé par les travailleurs de Renault lorsqu'il leur avait présenté les résultats des négociations. « *Si j'avais voulu inciter à la reprise du travail*, déclare-t-il, *ce n'est pas là que je serais allé. Mais, par exemple, chez les ouvrières de la confection qui avaient leurs salaires plus que doublés. Bien avant que je n'arrive à Billancourt, les ouvriers de chez Renault avaient voté la continuation de la grève, après l'écoute à la radio des déclarations des uns et des autres depuis la rue de Grenelle. J'ai donc fait ovationner les succès revendicatifs arrachés et siffler les insuffisances des résultats de la négociation. Ce n'est pas la C.G.T. qui a été conspuée, c'est le gouvernement et les patrons. Nous avons, à partir de ce fameux meeting, encouragé les travailleurs, profession par profession, où les négociations continuaient, à maintenir le mouvement de grève pour obtenir, au-delà des conclusions de Grenelle, les revendications qui n'avaient pas été obtenues à l'échelle nationale.* »

● *M. Lionel Jospin*, parlant le jeudi 12 mai à Montpellier du caractère « *inacceptable* » de certaines manifestations d'étudiants à Paris et en province, a déclaré : « *Il faut isoler les groupuscules d'extrême droite.* »

Le premier secrétaire du P.S., qui présidait avec M. Jean Poperen la conférence régionale des cinq fédérations du P.S. du Languedoc-Roussillon, a estimé qu' « *il faut agir face à ces mouvements revendicatifs sans les globaliser* ».

● *M. Paul Quilès*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré le 12 mai, à Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), que les socialistes doivent « *prendre en compte certains des aspects* » des manifestations de mécontentement. Il a souligné que ces manifestations n'étaient pas exemptes de « *phénomènes de récupération politique* ». Chargé au sein du parti des relations avec les fédérations, M. Quilès a rencontré cent trente élus et responsables bretons du P.S. Il a été décidé d'organiser le 11 juin à Saint-Brieuc une réunion entre les élus socialistes des villes de l'Ouest de plus de dix mille habitants.






هكذا من الاصل

société

UNE DISPARITION

Identification d'une victime

Elle est morte et enterrée mais François l'attend toujours. Le 12 juillet 1982, Christine avait abandonné sa loge de concierge pour un café au bar d'en face, un soir d'été, en plein jour (*le Monde* du 23 février). Un baiser sur le front de l'enfant, elle avait quitté, sans passer devant l'écran qui diffusait la finale de la Coupe du monde de football, son 2, rue Pascal, à Paris et n'était jamais revenue.

Le lendemain, François Fresquet avait pris leur fils par la main. Ils étaient allés dans les commissariats, les hôpitaux. Partout. Des semaines et des mois s'écoulèrent ainsi. Ils refaisaient ensemble le chemin, l'assaut des bureaux, des services... Longtemps après ils demandaient encore : *« Vous ne vous souvenez pas ? Une femme blonde ? »*. *« Il y en a tant, l'été est loin »*, répondaient les gens du quartier.

Ils rentrèrent donc chez eux. François fit installer le téléphone et ils passèrent l'hiver dans la loge. *« Toujours rien ? »* s'informaient les habitants de l'immeuble à l'heure du courrier. *« Elle reviendra bien un jour »*, espérait le concierge qui tenait une version : *« Christine a été enlevée par des proxénètes. Elle réussira à leur échapper. Elle était si belle... »*. Avec le temps François, le rudoyeur, l'enfant de l'Assistance, aimait de plus en plus sa chère disparue. *« Voyez ces fleurs... »* Il se promettait de l'attendre aussi longtemps que le pauvre bouquet de mimosa acheté par Christine un après-midi de juillet ne tomberait pas en poussière.

Puis, un matin d'avril 1983, la police judiciaire de Versailles est venue cueillir Fresquet sans ménagement. *« Ils m'ont montré une bague. Sur le coup, j'ai cru reconnaître celle que j'avais offerte à Christine, mais la mienne brillait davantage. »* On a placé Fresquet en garde à vue : *« J'étais soupçonné de meurtre. Ils m'ont dit : « Tu ne reverras plus Christine », mais ils ne m'ont pas permis de reconnaître le corps. »*

François, libéré faute de la moindre preuve, sortit, persuadé qu'elle n'était pas vraiment morte. Non, Christine n'était pas cette victime non identifiée, découverte étranglée et nue, le 14 juillet 1982, dans la région d'Etampes, là où deux autres femmes avaient été assassinées dans des circonstances analogues. La mystérieuse « affaire d'Etampes »... Mme Lebon, la bijoutière, avait été formelle pourtant : *« C'est bien la bague de Christine. »* Mais lui, déjà, ne voulait plus savoir. *« Quand elle reviendra, nous prendrons un appartement, ici c'est trop petit. Nous nous disputons trop souvent. »* Et François s'installe un peu plus dans l'attente, en fermant bien la loge, cette fois, pour que les messagers du drame n'entrent plus.

Mais le 2 mai 1983, ils sont revenus frapper à la porte pour lui répéter : *« C'est bien elle. On l'a identifiée maintenant. Elle a été assassinée. »* Vaine démarche : *« Les concubins, paraît-il, n'ont aucun droit, et ses parents l'auraient donc enterrée sans que je le sache. Comment y croire ! Une bague, ça suffit une bague ? »*. Le bouquet de mimosa, l'espérance de François, est resté bien en évidence sur la table : il n'a plus le cœur de le jeter.

CHRISTIAN COLOMBANI.

ÉDUCATION

AVANT LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le gouvernement multiplie les mises en garde contre les agissements de l'extrême droite

Après les dernières manifestations de protestation contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur et les violences auxquelles elles ont donné lieu, le gouvernement multiplie les mises en garde à l'égard de l'extrême droite. En écho aux menaces de châtiment du premier ministre (*le Monde* du 13 mai), M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, dénonçait quelques heures plus tard, le jeudi 12 mai dans la soirée, sur Antenne 2, *« les agitateurs d'extrême droite qui créent le désordre »*.

L'un et l'autre ont insisté sur la nécessité de garantir la *« sécurité des biens et des personnes »*. L'un et l'autre ont voulu marquer la distinction entre ces *« groupes extrémistes »* et la masse des étudiants, dont le *« sentiment d'inquiétude »* peut être *« bien compréhensible »*. L'un et l'autre ont souligné leur volonté *« de dialogue et de concertation »* pour surmonter les difficultés. Ils ont indiqué que les étudiants courent un risque dont ils n'ont peut-être pas conscience : celui de servir de prétexte à la violence.

Ces propos faisaient suite aux incidents qui se sont produits le mercredi 11 mai à Paris, à l'occasion d'une manifestation d'étudiants d'Assas (*le Monde* du 13 mai). Il y a eu cent treize interpellations. Huit manifestants ont été mis à la disposition de la police judiciaire. Trois d'entre eux ont été déférés au parquet pour port d'armes. Il s'agit de MM. Marc Bouchet, vingt-quatre ans, Eric Colas, dix-neuf ans, et Vincent Lelong, dix-neuf ans. Ils devraient être jugés le mercredi 18 mai.

La Ligue communiste révolutionnaire estime qu' *« il est grand temps de réagir »* et de *« ne pas laisser la rue à la droite »*. Elle appelle à manifester à Paris, le mercredi 18 mai, à 18 heures, du métro Charonne à la place de la République. *« Le changement,* ajoute la L.C.R., *passe aussi par une riposte radicale aux prétentions des revanchards du 10 mai et aux insolences des apprentis Pinochet. »*

A TOULOUSE-I

Violence, peur et incertitude

De notre correspondant

Toulouse. – Structure de plastique et de métal à demi calcinée, la guérite de l'appariteur ne surveille plus l'entrée principale de l'université des sciences sociales de Toulouse-I. Des grilles tordues, des murs couverts de slogans contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur, d'injures racistes ou d'avertissements, cette université toulousaine, la troisième après le Mirail et Paul-Sabatier par le nombre d'étudiants, connaît une fin d'année particulièrement mouvementée.

Depuis le 27 avril dernier qu'elle est entrée en rébellion contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur, les incidents n'ont cessé de se multiplier, notamment dans le premier cycle de la faculté de droit. Au point que le président de l'université, M. Michel Despax, décidait, le 10 mai, d'écourter de huit jours l'année universitaire.

Critiqué par la gauche étudiante, qui a vu dans cet acte une *« provocation et une aide objective aux grévistes »*, le président d'université refuse d'entrer dans la polémique. *« Je constate que je suis critiqué de tous les côtés. Mais mon souci, c'est d'assurer la sécurité des personnes et de permettre la tenue des examens en juin. »*

C'est précisément le nouveau terrain de discorde au sein de l'université. On ne parle plus, ou presque, de la réforme Savary. Les mouvements qui animent la grève, UNI (« antimarxiste »), *CELF* (Jeunes Giscardiens) ou GUD (extrême droite) tentent maintenant, par tous les moyens, d'obtenir le report des examens au mois de septembre. Ils ont reçu, comme sur leur dénonciation du projet ministériel, l'appui du Syndicat autonome des enseignants, très largement majoritaire à la faculté de droit. Ce syndicat qui menace de faire la grève des examens. Certains enseignants ont annoncé la couleur : *« Je ne donnerai pas les sujets »*, a déjà prévenu un professeur de premier cycle de droit, sous prétexte que sa fille a été bousculée par des policiers au cours d'une manifestation.

Le climat qui règne dans cette université en dit long. Ils ont l'air bien sages, ces étudiants qui refusent de parler à proximité des locaux universitaires de peur d'être reconnus. *« Oui, nous avons peur, peur de dire ce que nous pensons, peur de faire entendre notre voix dans les amphis »*. Indifférents à tout engagement politique ou syndical, ils se veulent simplement, le temps d'un rendez-vous furtif, *« la voix de la majorité silencieuse »*, comme ils disent.

Surtout, ils dénoncent la terreur que font régner dans l'enceinte universitaire quelque deux cents à trois cents jeunes gens qui mènent le mouvement de contestation.

Avec ou sans examen ?

« Il faut les voir se balader en plein jour, jouant des phalanges sur un coup de poing américain. Il faut savoir comment ils ont vidé les amphis où se tenaient les cours, à coups de gourdin et avec des capsules lacrymogènes ». Et d'ajouter : *« Ils n'hésitent pas à menacer, et nous savons qu'ils sont capables de tout »*.

Il est vrai que, depuis quelques jours, les bandes d'étudiants qui descendent dans les rues de Toulouse ont prouvé leur détermination. Rien à voir avec les manifestations bon enfant des carabins. Ceux-là jouent à la guérilla urbaine, mettent le feu aux poubelles, attaquent postes de police et bâtiments administratifs et n'ignorent rien des tactiques de harcèlement. Au cours de leur dernière expédition nocturne, dix-neuf d'entre eux ont été interpellés, des militants connus pour leur appartenance à l'extrême droite toulousaine, confirme le commissaire Laurent, responsable des services de police.

A l'université des sciences sociales de Toulouse, l'implantation des groupes d'extrême droite est importante. Composés de fils de bonne famille, ils sont parvenus à dicter leur loi à une université de douze mille étudiants. *« Avec la complicité des professeurs les plus conservateurs,* explique une jeune étudiante ; *le chantage à l'examen, ça marche très bien. »* Certains dénoncent les manipulations de toutes sortes : les votes amphithéâtre par amphithéâtre, les scrutins sans publicité, clos en deux heures et qui ne concernent que la minorité agissante présente sur le campus.

Une courte majorité d'étudiants souhaitent la tenue en juin des examens. Les meneurs de la contestation ne sont pas d'accord. Le vote a été obtenu par la participation d'un cinquième seulement des inscrits. Et le président de l'université ignore toujours s'il pourra organiser les épreuves, même en les reportant de dix jours.

GÉRARD VALLÈS.

M. MAUROY : des grèves minoritaires et limitées

A l'occasion du congrès de la Ligue française de l'enseignement (*le Monde* du 13 mars), M. Pierre Mauroy a évoqué, jeudi 12 mai, à Marly-le-Roi (Yvelines), l'*« inquiétude bien compréhensible »* des jeunes.

« Le gouvernement, a affirmé le premier ministre, *comprend cette inquiétude et s'efforce justement d'y répondre par un effort général d'adaptation de notre système éducatif.*

» Lorsque des difficultés ponctuelles surgissent, nous nous efforcerons toujours de les surmonter par le dialogue et la concertation. En revanche, nous ne céderons pas à ceux qui seraient tentés de transformer l'expression de leurs revendications en manifestations portant atteinte à l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens.

» Je souhaite que chacun s'applique à faire preuve de la même mesure et de la même ouverture que le gouvernement. Pour autant, je demande aux étudiants de prendre conscience du risque qu'ils prennent, lorsque leurs revendications servent de prétexte à des groupes d'extrême droite qui descendent dans la rue pour y installer le désordre.

» Ai-je besoin d'ajouter devant vous, avec les souvenirs qui sont ceux de la Ligue de l'enseignement, que ces groupes extrémistes seront châtiés comme le République sait le faire envers ceux qui ne la respectent pas.

» Je n'oublie pas en effet que le mouvement de grève dans le monde étudiant est non seulement minoritaire mais limité. Déjà les examens ont commencé. Sur sept cent cinquante unités d'enseignement et de recherche, trente-huit seulement ont été affectées, à un moment ou un autre, par des arrêts de travail, dont trente-trois U.E.R. de droit et sciences économiques. (...) Que chacun décrive et analyse la situation de l'enseignement supérieur comme elle est, et non comme certains rêvent de la transformer, c'est-à-dire en chaos.

» Si nous devons aujourd'hui procéder à une rénovation, c'est parce que les adaptations indispensables n'ont pas été faites hier. (...) Relever les défis de la crise actuelle suppose donc un exceptionnel effort de formation des femmes et des hommes. Un effort de formation technique et intellectuelle bien sûr, mais également une formation de citoyen et de responsable. Le IXe Plan fait d'ailleurs de cet objectif une priorité pour les cinq années qui viennent. (...). »

« Comment, a ajouté M. Mauroy, *le gouvernement pourrait-il accepter que la France ne se situe qu'au huitième rang pour la proportion de jeunes par classe d'âge qui poursuivent des études supérieures ? Depuis quinze ans, nous avons perdu du terrain dans ce domaine, et c'est particulièrement grave. Il n'est pas non plus supportable de constater que près de la moitié des 2 millions de chômeurs ont moins de vingt-cinq ans, et que quatre cent cinquante mille d'entre eux ne possèdent pas de formation de base digne de ce nom. (...) La France a besoin de techniciens. Elle a besoin d'ingénieurs. »*

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES CANAUX EN DOUCEUR


(Photo ROGER VIOLLET.)

BRETAGNE

Des mousses dans les écluses

PASSE encore de noter que le bief est le secteur d'un cours d'eau qui avoisine l'écluse et qu'il vaut mieux dire *« un bout » plutôt qu'une ficelle dès qu'on* monte sur un bateau. On se fait aussi facilement à l'idée *« qu'il faut naviguer à cinq mètres au moins du rivage, car le canal de Nantes à Brest n'est qu'un succession de rivières aménagées d'un seul côté et que la rive en pente douce est fragile. Il ne faut donc pas dépasser les six kilomètres-heure, c'est-à-dire les 1 500 tours au compteur. »* Mais quand on vous informe qu'il n'y a plus qu'un seul éclusier dans le Finistère, celui de Châteaulin, et que vous devrez vous débrouiller seul, on se demande si on sera à la hauteur.

Imperturbable et implacable, M. Jean-Paul Hénaff a préparé un « cours » pour ses équipages. Les schémas colorés se succèdent sur un rouleau de papier. *« Dans le sens montant, vous amarrez le bateau avant l'écluse, vous ouvrez les portes, vous halez la vedette dans l'écluse, vous l'y amarrez, vous ouvrez les ventelles (trapes situées au bas des portes) pour faire entrer l'eau. Quand le niveau est fait, vous ouvrez les portes de sortie, vous amarrez le bateau un peu plus loin et revenez fermer les portes en laissant ouvertes les ventelles des portes d'entrée. On ne laisse jamais une écluse pleine. Lorsque vous descendez la rivière, vous faites le contraire. Pour le reste, n'oubliez pas que le bateau montant est prioritaire sur l'avalant, qu'on se croise babord contre babord. Voilà, vous allez faire un parcours d'essai et l'un d'entre nous vous aidera à passer la première écluse... »*

La réalité est toujours plus simple que les mots. Quelques minutes d'expérience prouvent que la vedette réagit lentement et qu'il faut bien donner un quart de tour à la barre pour la voir changer de cap ; *que tout accostage doit se faire lentement*, à 45° ; qu'il faut amarrer un bateau serré dans les écluses lorsqu'on descend le canal et que le niveau d'eau va baisser, tirant sur les bouts ; qu'il faut manœuvrer dans les écluses afin d'éviter les remous. Il y a aussi tout ce que la pratique enseigne et qui n'est pas signalé dans le cours préparatoire ou le livre de bord : la façon de lancer un bout pour ne pas être giflé d'eau froide, le bon moment pour ouvrir les ventelles, etc.

Voici deux heures que le Lotus a laissé derrière lui le bourg de Châteauneuf-du-Faou, sa frange de petits nuages gris et le pointillé orangé des bouées de son écluse : on a déjà pris des habitudes. Le ron-ron du diesel ne suffit pas à briser le calme du paysage coupé en deux : un arbre à l'endroit, un arbre à l'envers tracé sur le canal. Au printemps, un soleil pâlichon restitue une Bretagne digne des impressionnistes. Les écluses se succèdent rapidement lorsqu'on remonte vers les monts d'Arrée. A chaque fois, on bondit après avoir jeté sur la berge le marteau et les pieux (il n'y a pas de bitte d'amarrage). Les enfants passent les bouts – *« Pas celui de tribord, l'autre ; ne le lancez pas dans les orties »*, – les manivelles. Puis ils bondissent sur la berge pendant que le niveau se fait.

Le film lent du chemin de halage reprend : les ajoncs commencent à fleurir, l'eau chuchote sous les ponts ; là-bas une carrière d'ardoise rappelle que le canal, dont la construction a été décidée par Napoléon Ier pour désenclaver le port de Brest, a aussi permis l'exploitation du sous-sol breton. Les ardoises qui grisaillent sur les bourgs qu'on aperçoit là-bas ont même été utilisées pour maintenir les berges, d'où leur fragilité. Ça y est : un nouveau bief se dessine à l'horizon. La première fois, il faudra quarante-cinq minutes pour passer l'écluse, la quatrième fois, vingt minutes. *« J'ai même eu des clients qui faisaient des rallyes nautiques »*, affirme M. Hénaff, directeur de la société de location. *« La première année, il leur a fallu quarante minutes pour passer les écluses, la deuxième, vingt minutes, la troisième, huit minutes. Mais il est vrai qu'ils envoyaient les enfants à vélo (il y en a un par bateau, on peut en louer d'autres) pour ouvrir les portes »*.

Amarré pour déjeuner, on explore les placards pour trouver la vaisselle dans l'univers toujours fonctionnel d'un bateau. On a même le temps de se plonger dans le cahier préparé pour les locataires de vedettes : *« Le canal est long de 360 kilomètres. Il est constitué de rivières aménagées (nous sommes sur l'Aulne). Il n'y a pas moins de 237 écluses entre Nantes et Brest, dont 34 dans le Finistère. Pas de risque de se trouver nez à nez avec une péniche : le canal est fermé à la navigation commerciale depuis le début du siècle. »*

Attention aux pêcheurs

Tout est repertorié dans le fascicule : les lieux d'où l'on peut téléphoner, les sites touristiques, les églises, les châteaux. Il y a même un petit code de savoir-vivre sur l'eau. *« Pour passer une écluse, vous utilisez la consommation d'eau d'une ville de 120 000 habitants. Alors, soyez civiques et attendez-vous mutuellement, vous vous fatiguerez moins. »* Ou bien : *« Lorsque vous passez à côté de pêcheurs, n'allez pas trop vite. Ne vous approchez pas trop de leur bouchon. S'ils sont assis près du rivage, vous risquez de mouiller leurs affaires et de remplir leurs bottes. »* Ou encore : *« Ne jetez rien dans la rivière, même ce qui est biodégradable. Déposez vos ordures dans les poubelles situées sur les chemins de halage. »*

La navigation sur les canaux bretons est *« l'autre façon de faire du bateau »*. M. Hénaff y croit dur comme fer. C'est lui qui a lancé l'idée il y a six ans, lors d'un salon nautique. Il est vrai qu'il est plus facile aux néophytes de naviguer sur une vedette que sur un voilier. Les enfants repèrent rapidement les « pièges » d'un bateau : des pontons glissants, les portes qui coincent les doigts. Ils participent aux manœuvres. Le séjour dans des lieux exigus peut être lassant si les vacanciers ne s'arrêtent pas pour pêcher, visiter une chapelle ou un site, faire le plein du réfrigérateur, déjeuner dans l'une des auberges dont la liste leur est fournie par le loueur, ou faire de la bicyclette.

On navigue en moyenne cinq heures par jour, on passe à peu près trois écluses. Le premier jour, perclus, on sait que cela représente plus de seize piquets enfoncés dans le sol, une vingtaine de nœuds marins et des dizaines de tours de manivelle... Après, on ne sait plus et c'est égal : on est devenu marinier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

• S.B.D.M. Nautique. Bureaux : 107, avenue de Ty-Bos, 29 000 Quimper : (98) 53-30-04. Base : port de plaisance Pen-ar-Pont, 29119 Châteauneuf-du-Faou, (98) 73-25-34.

ANGLETERRE

Naviguez à gauche

SUR un million et demi de Français qui se rendent chaque année en Grande-Bretagne et qui continueront sans doute malgré le contrôle des changes – les Britanniques comptent bien que les destinations proches de la France connaîtront un regain de faveur, – la plupart passent un week-end à Londres ou s'élancent vers les contrées au pittoresque patenté : l'Ecosse, le Pays de Galles, la Cornouailles... Bien peu ont goûté une autre manière de voyager en Grande-Bretagne *et* fait l'expérience d'une autre découverte au cœur de l'Angleterre et parfois dans son arrière-cour.

L'Angleterre possède, en effet, un important réseau de canaux, dont beaucoup datent du dix-huitième siècle, qui ne sont plus guère utilisés pour les transports industriels, mais qui sont un lieu de « croisière » et de villégiature apprécié. On arrive un après-midi dans une « marina » des Midlands, sur le canal qui relie la rivière Mersey à la rivière Trent, par exemple. Le canal a été ouvert en 1777, grâce à Josiah Wedgwood, potier de renom, las de voir sa production brisée dans le transport à dos de cheval. Avant l'âge du chemin de fer, une centaine de bateaux passaient chaque jour au poste de contrôle de Stoke-on-Trent. Même en fin de semaine, quand se croisent les péniches qui rentrent à la base et celles qui en partent, on est loin d'atteindre ce trafic.

Et sans doute est-ce mieux ainsi pour la sécurité des bateliers amateurs. Car aucune qualification particulière n'est requise pour piloter les modernes péniches que les sociétés de location mettent à la disposition des touristes. Il suffit d'une petite heure pour se familiariser avec le bâtiment, les installations et les instruments de bord. La péniche est longue et étroite pour pouvoir franchir les écluses resserrées qui jalonnent le parcours ; elle est basse pour pouvoir se faufiler sous les arcs des petits ponts qui, à intervalles réguliers, coupent le canal.

Cet espace limité suffit, cependant, à loger tout le confort moderne. La barre est à l'air libre sur le pont arrière, qui permet de dominer toute la longueur de la péniche. Une manette pour accélérer en marche avant ou en marche arrière, un démarreur, un avertisseur sonore et un phare : un point c'est tout.

Il sera un peu plus difficile de combiner les divers éléments et de coordonner leur action, mais l'expérience vient au fur et à mesure des ponts et des écluses. A la « marina », un instructeur est prêt à donner toutes les consignes et même à accompagner le néophyte pendant quelques miles. Un petit film vidéo explique comment naviguer, croiser, éventuellement doubler, bien que ce ne soit pas recommandé, la vitesse *étant limitée à 4 miles à l'heure* (un peu plus de 6 km/h), et surtout franchir les écluses. Toutes les instructions sont répétées dans le livre de bord, qui conseille encore de se répartir strictement les rôles entre les membres de l'équipage : *consigne difficile à respecter quand tout* le monde a l'envie légitime d'être polyvalent...

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 12.)

LES CANAUX

Une nouvelle vague dans les biefs

AVEC 7 433 kilomètres de voies navigables se répartissant en 3 000 kilomètres de fleuves et de rivières et 4 000 kilomètres de canaux navigables, le réseau français est de loin le plus long d'Europe. Un véritable paradis pour le tourisme fluvial, puisque seulement un tiers du réseau conserve une vocation industrielle.

Même si, en 1910, le Touring club de France publiait déjà quelques articles sur la navigation à l'intérieur du pays, ce sont pourtant les Anglais, les Hollandais et les Allemands qui, empruntant nos voies navigables pour acheminer leurs bateaux vers la Méditerranée, ont découvert au fil de l'eau les plus belles régions de France.

Méconnu et pratiquement inexistant il y a une vingtaine d'années, le tourisme fluvial a pris son véritable essor il y a tout juste quatre ans. Grâce à l'apport de capitaux britanniques, les premières sociétés de location ont été créées (la première date de 1959). Depuis, des sociétés 100 % françaises se sont installées, et le syndicat des loueurs se réjouit du bon état d'esprit qui règne entre ses adhérents. Pour leur contribution au développement du tourisme fluvial, ces sociétés ont obtenu le maintien en fonction de nombreuses voies d'eau, comme les canaux bretons ou le canal du Nivernais, l'Etat ayant concédé leur exploitation à des syndicats intercommunaux ou interdépartementaux.

A l'heure actuelle on recense une soixantaine de sociétés de location, ce qui représente une flotte d'environ onze cents bateaux, dont la majorité naviguent dans le Midi, en Bourgogne, sur les canaux bretons et les rivières d'Anjou. Chaque année, le nombre des plaisanciers augmente régulièrement, à tel point que, pour les trois premières régions déjà citées, plus anciennes, les demandes dépassent les possibilités du parc de location. On estime que 75 % de la fréquentation s'effectue entre le 1er juin et le 31 septembre. Illustration de cet engouement pour la navigation en eaux douces : de nombreux particuliers achètent aujourd'hui leur propre bateau de rivière. Pressentant qu'il existait là un marché potentiel, un constructeur de bateaux de renommée internationale (Jeanneau) présentait à la dernière Foire de Paris le premier-né d'une série destinée spécialement à la navigation intérieure.

Des modèles français

Jusqu'à présent les bateaux étaient fabriqués de manière artisanale et s'inspiraient du modèle des bateaux britanniques étudiés pour naviguer outre-Manche. Des barges en plastique équipées directement d'un bloc habitable (chaland houses) ou aménagées pour accueillir une caravane (carabarges) ont également fait leur apparition, mais le dernier-né en matière de conception nautique est indéniablement la « plate » (Brilhault), qui a vu le jour sur le bassin de la Maine et qui, par sa nouvelle approche de la navigation fluviale, remportera certainement un vif succès.

Chaque rivière, chaque canal est un cas d'espèce ; à chaque coude un nouveau paysage se dessine. Loin des routes et des concentrations estivales, le plaisancier peut se détendre, goûter au calme et à la solitude, retrouver le contact avec la nature, se baigner et se promener à vélo le long des berges : il ne sert plus à rien de courir. Un seul but à atteindre, prendre le temps de vivre, de découvrir les facettes d'un patrimoine géographique, historique et architectural particulièrement riche. A une moyenne de 8 kilomètres à l'heure (vitesse réglementée) et quatre heures de navigation par jour, qu'il est agréable d'explorer une région méconnue !

Schématiquement, on peut décomposer le réseau français en huit grands domaines de navigation, dont quatre sont aujourd'hui vraiment exploités. Le Midi, de loin le plus fréquenté, comprend deux parties : le canal latéral à la Garonne (194 kilomètres ; 53 écluses) qui traverse les vignobles du Bordelais et qui est souvent oublié des plaisanciers, et le canal du Midi (240 kilomètres ; 65 écluses) qui le prolonge à partir de Toulouse. Cette voie d'eau bordée de platanes et de cyprès serpente à flanc de collines. Par beau temps, il est même possible d'apercevoir les sommets enneigés des Pyrénées… D'un chant de cigale à l'autre, on atteint paisiblement l'étang de Thau, si réputé pour ses huîtres.

En empruntant le Rhône puis la Saône (il est recommandé alors de posséder un permis), on arrive en Bourgogne, qui déploie un choix d'itinéraires fluviaux particulièrement pittoresques et nombreux, en tout plus de 1000 kilomètres de canaux et 484 écluses. Parmi eux le vert canal du Nivernais (174 kilomètres ; 110 écluses) qui sinue entre bois et pâturages et le canal de Briare (45 kilomètres ; 20 écluses) qui franchit la Loire grâce au pont-canal de 600 mètres de long construit par Gustave Eiffel.

De plus en plus empruntés par les plaisanciers, les canaux bretons forment un réseau de 600 kilomètres (230 écluses) qui permettent de dévoiler les charmes secrets de la campagne armoricaine. Une région haute en contrastes, où l'on navigue entre des collines couvertes de pins et des vallées encaissées.

En remontant la Loire, il est possible d'accéder au bassin de la Maine, qui est le seul bassin français où la navigation se pratique exclusivement en rivière. La Maine, la Mayenne, la Sarthe et l'Oudon forment un réseau de 250 kilomètres (48 écluses) qui a su conserver le cachet des rivières d'autrefois. Bien que le tourisme fluvial y soit moins développé, la région de Champagne-Ardenne propose quand même 262 kilomètres (91 écluses) reliant Paris par l'Aisne et l'est de la France par la Meuse. Une région historique aux nombreuses forêts et aux grandes plaines.

La Franche-Comté, 330 kilomètres (88 écluses), doit son attrait à la profusion de ses torrents, cascades et étangs, ses cours d'eau poissonneux.

La Charente aussi

La région Nord-Picardie, qui offre un des plus longs réseaux de voies navigables avec 1380 kilomètres et 171 écluses, n'est que partiellement équipée en bateaux de location. Et pourtant… La vallée de la Lys si verdoyante, les clochers à beffroi, les petits canaux destinés aux cultures maraîchères, méritent vraiment le détour.

Enfin, dernière venue au tourisme fluvial, la région Est : le plaisancier qui navigue sur la Sarre traverse un pays de forêts et d'étangs aux nombreuses réserves d'oiseaux. Une vision nouvelle qui change de celle trop classique des hauts fourneaux de Lorraine. Malgré son nom rébarbatif, le canal des Houillères de la Sarre doit absolument être parcouru par les estivants.

Le panorama serait incomplet si l'on omettait de parler de la navigation sur la Charente (160 kilomètres, 22 écluses), qui chemine si paresseusement jusqu'à la mer, et sur la Marne, qui depuis quelques jours accueille de nouveau une agence de location sur ses berges.

Le tourisme fluvial se structure progressivement, ses carences en équipements spécifiques (point d'eau, de fuel…) commencent à disparaître sur certains bassins, des cartes guides très lisibles, d'un prix variant entre 34 et 65 F, dressées par les Editions cartographiques maritimes, recensent par région tous les éléments nécessaires à une navigation sans difficulté. Toutes ces actions, liées au fait que cette forme de tourisme peut se pratiquer pendant l'arrière-saison (lorsqu'il fait mauvais en mer), laissent présager d'un avenir heureux pour la navigation en eaux douces.

MARC BEYNIÉ.

★ Fédération des industries nautiques, syndicat des loueurs. Port de La Bourdonnais, 75007 Paris. Tél. : (1) 555-10-49.

Naviguez à gauche

(Suite de la page 11.)

Et vous voilà partis à l'allure d'un promeneur à travers la campagne anglaise, dans un paysage vallonné, qui cache des pâturages, des haras aussi bien que des autoroutes et des centrales thermiques. Dans un pays aussi dense, il est difficile d'échapper complètement au monde industriel, mais la navigation sur les voies d'eau intérieures permet de jeter un autre regard sur les coulisses des usines et de goûter la brusquerie du contraste.

Car la campagne à un train de sénateur n'a rien perdu de ses charmes ; ils s'offrent au voyageur sous les traits de petits canards qui, pour peu qu'il leur jette quelques miettes, l'accompagneront sur tout son trajet ; dans les lignes d'une église du douzième siècle, lieu de recueillement d'une paroisse qui a gagné le concours du cimetière le mieux entretenu, ou sous la forme de cette pancarte plantée au bord de son jardin par un riverain particulièrement pieux : « Remercions Dieu pour la beauté de la campagne ! »

Sur le Trent-and-Mersey Canal, il n'y a pas que des bateliers du dimanche. Beaucoup de riverains possèdent leur péniche et quelques professionnels montent et descendent le courant. Leurs péniches se reconnaissent facilement ; elles sont souvent d'un noir dont la sévérité est adoucie par des portes ou des panneaux décorés de fleurs et de guirlandes aux couleurs vives comme on en trouve sur les meubles en bois peint du centre de l'Europe.

L'erreur serait de croire que la navigation sur les canaux, même qualifiée de plaisance, est une entreprise de tout repos. Toute la journée, il faut être sur le pont à barrer par un temps bien anglais, c'est-à-dire sous une alternance de soleil, de bourrasques et de crachin avec, en prime, un vent glacial pour peu que la saison s'y prête. Il faut monter et descendre les vannes des écluses, s'arc-bouter aux leviers pour en ouvrir et en fermer les portes. Les écluses sont souvent bien entretenues, beaucoup ont été refaites dans les dernières années grâce à la vigilance du British Waterways Board qui gère le réseau des canaux, mais quelques-unes sont encore vétustes. La journée est bien remplie et le loisir ne se confond pas ici avec oisiveté.

Mais quelle récompense de pouvoir avancer à un rythme paisible, s'arrêter où bon vous semble près d'un pub populaire où les clients, négligeant les machines à sous trop modernes, jouent aux dominos et aux fléchettes, ou d'un pub plus cossu, qui vous réconcilie avec la cuisine anglaise, partir à la découverte loin du canal ou simplement accompagner la péniche à pied sur le chemin de halage, loin des bruits et des précipitations. Comme les randonneurs qui partent sac au dos, mais avec ce petit « plus » qu'apportent le retour à un mode de vie qui sans le tourisme serait en voie de disparition et les retrouvailles fugitives d'une corporation riche de ses traditions, de ses rites, de ses légendes, qui contribua largement à faire de l'Angleterre la puissance industrielle du dix-neuvième siècle.

DANIEL VERNET.

★ De nombreuses sociétés louent des bateaux de tailles très différentes sur un réseau très large et très diversifié. D'autres proposent des croisières sur des « péniches-hôtels ». On peut louer à partir de 170 livres par semaine (environ 1 900 F) un bateau pour quatre personnes, avec tout le confort. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Office britannique du tourisme, 6, place Vendôme, Paris-1er. Tél. : (1) 296.47.60.







EN DOUCEUR

De 1 600 F à 13 500 F la semaine

Les prix indiqués ci-dessous concernent une semaine de location, et les sociétés nommées sont généralement implantées sur plusieurs domaines de navigation. Le permis de navigation est obligatoire pour les bateaux à moteur d'une puissance de plus de 10 CV. Le carburant est à la charge du locataire; compter environ 400 F par semaine. La caution varie entre 500 F et 2 200 F. Les vélos sont en supplément; environ 100 F la semaine.

● **Midi-Pyrénées.** – Blue Line. Le grand bassin, 11400 Castelnaudary, tél. : (68) 23-17-51. Départ Castelnaudary ou Marseillan. Vedette 4 places. Du 4 juillet au 27 août, 5 560 F; juin, 4 490 F. Bateau 10 places. Mêmes périodes, 8 990 F et 7 440 F.

● **Bourgogne.** – Burgundy Line. Le port, 21320 Pouilly-en-Auxois, tél. : (80) 90-83-10. Pénichette 8 places. Juillet-août, 13 500 F; juin, 10 300 F. Locaboat. Départ Joigny et Bazoles. Vedettes 3 places. Du 2 juillet au 26 août, 3 850 F; du 11 juin au 2 juillet, 3 150 F.

● **Franche-Comté.** – Locaboat. Quai du Port-au-Bois, 89300 Joigny, tél. : (86) 62-06-14. Départ Savoyeux. Pénichette 5 places. Pour les mêmes périodes, respectivement 5 740 F et 4 760 F.

● **Bretagne.** – Euro-Cruisers. Vivre sur l'eau. Quai du Port-au-Bois, 89500 Villeneuve-sur-Yonne, tél. : (86) 87-31-41. Départ Arzal. Vedette 4 places. Du 9 au 16 juillet, 3 600 F; du 23 juillet au 20 août, 4 512 F. Bateau de 12 places, pour les mêmes périodes, respectivement 8 460 F et 10 584 F.

● **Bassin de la Maine.** – Brilhault plaisance. Départ Laval. Plate pour 4 places. Du 2 juillet au 26 août, 2 200 F; du 11 juin au 1er juillet, 1 600 F.

Pour les mêmes périodes de location. Tourisme fluvial angevin. Départ Angers. Carabarge – respectivement 2 000 F et 1 800 F. Carabarge – 2 500 F et 2 100 F.

Maine et Anjou rivières. Départ Chenillé-Changé et Châteauneuf-sur-Sarthe. Pénichette 6 places, respectivement 5 740 F et 4 760 F.

* Service commun de réservation du bassin de la Maine, 49022 Angers Cedex, tél. : (41) 88-99-38.

● **Champagne-Ardenne.** – La double écluse, rue Alfred-de-Musset, 52100 Saint-Dizier, tél. : (25) 06-20-56. Départ Saint-Dizier. Cabin-cruiser 3 places. Du 27 juin au 27 août, 2 300 F; du 6 juin au 25 juin, 1 900 F. Cabin-cruiser 4 places, mêmes périodes, respectivement 2 700 F et 2 200 F.

● **Alsace-Lorraine.** – Navig-France, 172, boulevard Berthier, 75017 Paris, tél. : (1) 622-10-86. Départ Lutzelbourg. Bateau 5 places. Du 2 juillet au 26 août, 5 775 F; du 28 juin au 1er juillet, 3 310 F. Bateau 16,25 m, mêmes périodes, respectivement 6 700 F et 3 950 F.

● **La Charente.** – Quiztour, 19, rue d'Athènes, 75009 Paris, tél. : (1) 874-75-30. Départ Saint-Simeux. Vedette 4 personnes. Du 2 juillet au 9 septembre, 4 440 F; du 4 juin au 1er juillet, 3 720 F. Vedette 6 places, mêmes périodes, respectivement 5 520 F et 4 680 F.

● **Région parisienne.** – C.C.N.B. Plaisance, 107, rue du 11-Novembre, 93330 Neuilly-sur-Marne, tél. : (1) 308-26-51. Départ Neuilly-sur-Marne. Catamaran TR9 18 CV. Juillet-août, 2 900 F; juin-septembre, 2 300 F. Pour les mêmes périodes week-end (deux jours), respectivement 1 243 F et 986 F.

● **Nord-Picardie.** – Base du Pré-du-Hem, avenue Marc-Sangnier, 59000 Armentières, tél. : (20) 77-43-99. Départ Armentières. Vedette 4 places. Du 15 juin au 15 août, 2 940 F; du 15 août au 2 octobre, 2 450 F.

Un magazine des chemins d'eau

Les Éditions de l'Écluse, à Dijon, publient le n° 2 du magazine *Fluvial*, qu'elles ont créé pour rendre compte de l'actualité technique, économique et touristique des voies navigables.

Cette publication comble un vide puisque rien n'existait, dans ce domaine, pour le grand public. Elle satisfera les vacanciers, les écolos, les historiens qui aiment fréquenter ces chemins d'eau séculaires et qui en souhaitent la préservation.

Au sommaire du dernier numéro : le permis « rivière », pas si terrible ; quatre bateaux pour camper ; les prix de location ; bateaux-mouches pour l'an 2000 ; habiter une péniche.

★ **Le numéro 14 F, en vente chez les dépositaires de journaux ou par abonnement annuel (5 numéros) : 65 F. Éditions de l'Écluse, 64, rue Jean-Jacques-Rousseau, 21000 Dijon.**

ILE-DE-FRANCE

La féodalité en ses châteaux

AVEC le livre passionnant qu'il vient de faire paraître sur les châteaux forts en Ile-de-France du onzième au treizième siècle (1), M. André Chatelain a fait œuvre d'orfèvre. Qui sait, en effet, que dans un rayon de 80 kilomètres autour de Paris, le promeneur peut retrouver le souvenir de quelque deux cents forteresses du Moyen Age ?

L'auteur révèle un patrimoine d'une région qui n'a pas – dans ce domaine – la réputation de celui de l'Alsace, de l'Auvergne ou des Corbières. Fondé sur une recherche et une connaissance du terrain minutieuses, cet ouvrage concilie l'inventaire de cette architecture monumentale et une réflexion sur son évolution. Un guide original pour apprenti chartiste en quelque sorte.

Au travers des 499 pages que compte ce livre, M. André Chatelain présente les châteaux ou évoque les sites castraux qui ont hérissé, du onzième au treizième siècle, le centre politique du royaume de France. 165 photos, 75 plans, 115 notices descriptives et 10 cartes font revivre ces forteresses féodales dont la construction eut lieu sous les règnes de Robert II le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier et Louis VI, soit de 996 à 1137.

Vieilles pierres du Vexin couronnées de lierre, tours et remparts de Seine-et-Marne protégés à la hâte, donjons de l'Essonne rongés par le vent, mottes et sites oubliés, parfois labourés, racontent l'histoire mouvementée de cette région. Aux marches de l'Ile-de-France, se dressent toujours les châteaux qui ont résisté à la tourmente de ces siècles que l'on baptisa – à tort – obscurs. A quelques kilomètres du Louvre, l'épopée féodale a encore de beaux restes dans le Vexin, le sud du Beauvaisis, le Valois, la Goële et les deux Bries française et champenoise notamment.

« La haine, la cupidité ou simplement la négligence ont mis à mal les châteaux d'Ile-de-France, conclut M. Chatelain, qui ajoute : *« Une meilleure intelligence, la réduction des passions, le recul de l'ignorantisme, parfois sauvage, leur laisseront sans doute une meilleure survie mais la parcimonie des moyens financiers que l'on accorde aux « vieilles pierres » surtout lorsqu'il s'agit de ruines que bien des gens méprisent, même parfois parmi ceux qui devraient être chargés de leur protection, n'assure pas encore un avenir serein à ce passé chargé d'enseignement et de valeur culturelle. »*

JEAN PERRIN.

(1) *Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France*. Édi. Créer. Prix : 245 F.

CORRESPONDANCE

Les voyagistes sont-ils privilégiés ?

Dans l'article intitulé « Voyageurs et voyagistes en plein désarroi », nous rendions compte des problèmes graves que le renforcement du contrôle des changes avaient fait naître dans le monde du tourisme. Nous disions notamment que le système mis en place *« privilégiait, de façon exceptionnelle, les agences de voyages »*. Jean-Pierre Picon, P.-D.G. de l'agence Explorateur conteste cette présentation des faits :

Parmi un certain nombre de remarques pertinentes, nous relevons la phrase suivante : « [le] *contrôle des changes privilégie de façon exceptionnelle les agents de voyages, puisque ceux-ci peuvent, par exemple, vendre un circuit en Chine de 18 000 francs, qui s'imputera pour 1 750 francs seulement sur le carnet de change.* »

Cette information mérite d'être expliquée, car il existe dans l'esprit du public une grave confusion quant aux droits qui ont été accordés aux voyagistes pour une période déterminée. En effet, lorsqu'un contrôle des changes rigoureux a été décidé par le gouvernement fin mars dernier, notre profession a engagé des négociations avec le ministère des finances. Nous avions édité nos catalogues, lancé nos campagnes de publicité, réservé nos hôtels à l'étranger pour la saison d'été. Réduire le droit de transfert à 2 000 francs par personne a immédiatement arrêté la plupart de nos activités sur les pays étrangers, surtout lointains, où les touristes séjournent au minimum deux semaines.

Devant cette situation, le ministère de l'économie nous a accordé un régime particulier : nous pouvons transférer cette année, du 1er avril au 31 octobre, sur les pays de notre choix, la contre-valeur en francs de 75 % des devises transférées pour la période de 1982.

Cet arrangement est mal compris, aussi prendrons-nous un exemple très simple pour expliquer que nous ne bénéficions pas d'un « privilège », mais que bien au contraire nous sommes dans une situation extrêmement difficile, quand bien même une légère amélioration existe en effet par rapport aux premières décisions gouvernementales.

Lorsqu'en avril 1982 nous avions à apporter à un de nos clients une prestation de 1 000 dollars aux États-Unis, notre banque transférait 6 135 francs (cours du dollar au 29 avril 1982 : 6,135 francs), cette année nous ne pouvons transférer que 75 % de 6 135 francs, soit 4 601 francs en devises.

En avril 1983, le dollar cote en moyenne 7,30 francs. Les 4 601 francs que nous avons à notre disposition ne nous permettent donc plus que de transférer 630 dollars (4 601 francs/7,30). Ce bref calcul vaut pour un grand nombre de pays, dont les monnaies ont fluctué avec le dollar.

Nous avons donc à notre disposition 630 dollars pour assurer une prestation qui, l'an dernier, valait 1 000 dollars. Si l'on tient compte de la hausse des prix aux État-Unis, de l'ordre de 5 %, notre activité se trouve clairement réduite d'au moins 40 %.

Il nous importe donc peu de pouvoir vendre des prestations d'un prix élevé pour un prélèvement de 1 750 francs seulement sur le carnet de change. Notre problème n'est pas là. Il est que pour être en règle avec le contrôle des changes, nous ne pouvons faire partir à l'étranger, au mieux cette année, que 60 % des touristes que nous avons fait partir l'an dernier.

[Le Petit Robert donne une définition du mot « privilège » qui devrait satisfaire les agences de voyages : *« Droit accordé à un individu ou à une catégorie en dehors de la loi commune. »* C'est bien dans ce sens que nous avions utilisé le verbe « privilégier ». Les agences de voyages se trouvent jouir d'un quasi-monopole dans le domaine de la vente de séjours ou de circuits à l'étranger, le voyageur individuel ne pouvant, lui, emporter que 2 000 francs + 1 000 francs, soit 3 000 francs. Cette constatation d'un privilège et – non d'une faveur – n'implique en rien que les comptes des professionnels soient florissants.]

SANCTUAIRES

AU BORD DU GANGE SACRÉ

Rendez-vous à Varanasi

SOUS l'arbre nu et blanchi par la sécheresse, un petit attroupement se serre en un cercle irrégulier. Des dizaines de regards sont braqués sur un portique de fortune, dressé au bord de la route. Des grappes d'enfants sortent en piaillant des chaumières avoisinantes et s'agglutinent à terre, des cyclo-pousse à l'arrêt servent d'abri aux curieux attirés par le *spectacle impromptu.* Jeunes et vieux unis dans un *même émerveillement, femmes* et enfants stoppés dans leurs activités routinières, ils admirent sans mot dire, le visage parfois éclairé d'un sourire, la dextérité d'une gamine d'une douzaine d'années, en haillons, se coulant à travers un cerceau de fer sans renverser le pot d'eau en équilibre sur sa tête.

La représentation est accompagnée du rythme entêtant d'un tambour fatigué et d'une poêle retournée frappée en cadence qui lui fait écho. Une mélopée sourde se dissout en arrière-plan dans les bruits tranquilles *de la ville. Dans* la poussière qui vole, les saltimbanques multiplient les *tours d'adresse et attisent* savamment l'attention de spectateurs friands de surprises. Ils vivent d'aumônes, cheminant de ville en ville, nomades dépenaillés surgis d'autres temps et d'autres espaces, descendus des montagnes lointaines aux confins du mythe, emportant dans leur sillage coloré souvenirs perdus et nostalgies inavouées, humbles pèlerins sans bagages arrêtés eux aussi le temps d'une halte sur une rive d'éternité. Rencontre imprévue à l'orée de la ville, prélude insolite aux retrouvailles avec Bénarès.

Varanasi. Ville déconcertante, lovée *sur la rive gauche du fleuve des* fleuves, ce Gange impassible qui depuis *la nuit des temps rythme* la vie intérieure de l'Inde. Cité sacrée, elle est parée de tant de légendes, de mythes, d'histoires et d'Histoire qu'elle éveille, de loin, une curiosité fascinée en même temps qu'un geste instinctif de recul : comment affronter à visage découvert la présence tangible, palpable, de siècles de sagesse patiemment recherchée, accumulée par la longue chaîne des existences qui s'y sont déroulées sur les mille sentiers de la quête passionnée d'une *certaine lumière* ?

La clef, si clef il y a – à cœur ouvert. Car Varanasi s'offre dans toute sa déroutante splendeur à celui qui consent à y venir, *à celui qui* s'y arrête et garde les yeux ouverts. Kâshi *l'étincelante, la resplendissante,* comme on l'appelait autrefois, aux temps immémoriaux de la naissance des grands mythes, est aujourd'hui encore une ville à part, sanctifiée par des siècles de dévotion fidèle, profondément vivante du va-et-vient incessant des pèlerins, attachante par la lumière si singulière dont elle vibre, sans que l'on sache vraiment si le soleil s'y reflète, ou si c'est elle la source.

Belle, Varanasi ? Même pas, disputée, conquise, détruite, saccagée, mutilée qu'elle a été au fil des siècles. Du moins, pas de cette beauté issue de la pureté des lignes et des volumes, du mariage heureux des proportions et des espaces. Mais *révélatrice, étonnante, remuante,* émouvante à tous les coups. L'autre *fois,* elle *palpitait* à la cadence précipitée des pas pressés de pèlerins par *milliers qui* coulaient en un *flot* continu vers les ghâts, dans le clair-obscur d'une aube à peine esquissée.

C'était lors du pèlerinage annuel *de la pleine lune de novembre,* et il me semblait dans cette irréalité flottante me dissoudre dans un peuple d'ombres surgi de tous les pores des temples, des venelles, des échoppes minuscules, des cyclo-pousse surchargés, des portes cachées d'humbles masures éparpillées aux alentours des palais. Marée humaine parée de l'inépuisable arc-en-ciel des sâris, ponctuée de la blancheur classique du dhoti des hommes, rehaussée de l'ocre austère de l'habit des renonçants, cheveux en bataille et signes distinctifs peints sur le front, la foule se déversait de plus en plus vite vers les escaliers menant au *fleuve dans un murmure vivant* de ressac, sans bousculade ni cri, dans la *senteur enivrante de milliers* d'offrandes florales.

Une harmonie sans faille

Les premiers cyclo-pousse frémissent, leurs conducteurs s'extirpent du cabriolet, des enfants se glissent hors des couvertures jusqu'ici pelotonnées sur des nattes le long des murs. Ils risquent un œil embué de rêve sur ce petit monde fantomatique et disparaissent derechef dans les replis de sâris défaits. Des vaches sacrées promènent leur premier regard étonné sur des rues encore endormies, les rideaux de *fer* des échoppes closes brillent d'un éclat mat, *seuls des marchands de fleurs* aux gestes ivres de sommeil s'affairent *déjà, accroupis sur le sol,* à confectionner les premières offrandes de la journée. A *mesure* que s'accélère le roulis du cyclo-pousse dévalant vers la rivière sacrée, la cité au-delà des âges s'éveille, s'ébroue et s'étire dans la nonchalance innocente d'un jour renaissant.

Les ghâts. Ils sont là, immuables gardiens silencieux d'un territoire où le sacré est tellement ancré dans le quotidien qu'il devient inutile d'en tracer les limites. Ils sont là, au nombre de soixante-quatre – comme il y avait soixante-quatre *déités* autour de la Grande Déesse –, s'égrenant l'un après *l'autre sur* plusieurs kilomètres, ornés de temples, de palais, *de sanctuaires modestes et de tours* altières, témoignant inlassablement d'innombrables élans vers quelque chose qui n'a peut-être pas de nom.

Et la *vie* tout entière suit son cours, à la fois profane et spirituel, au long des marches en pente douce où se succèdent les rites de purification, les rencontres de sadhu, les gestes las des blanchisseurs, l'offrande au soleil, le bain rituel, les bûchers funéraires, les chants psalmodiés, la méditation muette des yogins pétris d'immobilité.

Au rendez-vous de Varanasi, il y a toujours quelqu'un. Quelqu'un qui attend, ou quelqu'un qui est attendu. Et les points de rencontre sont légion – sur la berge sacrée, sur *une barque à l'ancre, à l'ombre des* grands arbres de l'Université sanskrite, au seuil des sanctuaires, dans la cour d'un temple, aux pieds de l'un des trente-trois millions de dieux de l'Inde, au coin de la rue.

Shiva sans doute, Vishnou peut-être, Dourga aussi, Kâli plus loin, Ganesh à tête d'éléphant, Krisra-le-Bleu, un kaléidoscope en mouvement perpétuel, un entrelacs de miroirs qui n'en finissent pas de réfléchir les aspects démultipliés de toutes les réalités. Sévère leçon de modestie dans le grand jeu de la vie et de la mort.

Mais c'est à Sarnath que les myriades de débris de ce monde désintégré de sensations et d'images se rejoignent, se reconstruisent et s'ordonnent en une harmonie sans faille. Non loin du grand stûpa d'Ashoka, à la fois massif et d'une *rondeur protectrice, à proximité des* vestiges d'anciens ermitages, le parc *aux gazelles témoigne du souvenir* toujours vivant du premier sermon de Gautama, *le Bouddha.* Derrière un rideau d'arbres, de nouveaux monastères revivent où de jeunes bonzes venus de Thaïlande, de Birmanie, de Sri-Lanka, d'Inde et même du Tibet s'attachent à perpétuer la longue chaîne ininterrompue de l'enseignement traditionnel.

Dans la douce sérénité d'un crépuscule rapide, une théorie de moines en robe safran ou grenat déambulent rituellement autour du stûpa, quelques-uns s'installent dans l'herbe pour lire ou converser à mi-voix, d'autres ne font rien, perdus dans une contemplation rêveuse. Tandis que s'élève le murmure d'une fontaine aux abords du sanctuaire, le Milgandh Kuti Vihara, la terre *elle-même exhale* comme une atmosphère magique, faite des couleurs tendres des bougainvillées, du *bruissement* délicat des hautes frondaisons, du chant des oiseaux dans la feuillée, des senteurs paisibles de santal et de jasmin, de joie profonde aussi qui s'affirme soudain. Dans la paix du soir une présence invisible et puissante plane sur ce lieu privilégié, où le monde interrompt sa ronde infinie pour devenir, l'espace d'un souffle, l'axe immobile d'un temps rendu à l'éternité, à l'accomplissement de l'être.

CLAUDE B. LEVENSON.

BHOUTAN

En

CHAQUE année, le neuvième jour du premier mois de l'année bhoutanaise, c'est-à-dire entre le 15 février et le 15 mars, se déroulent les fêtes de Punakha. Elles ont pour cadre l'imposant et superbe « dzong », siège administratif du district, à la fois monastère et forteresse, *situé au confluent des rivières* Pho Chu et Mo Chu. Ancienne capitale du royaume jusqu'à ce que le défunt roi Jigme Dorje Wangchuck, le « père du Bhoutan moderne », décide de faire de Thimphu, située à 77 kilomètres de là, sa capitale permanente, ce dzong continue cependant d'abriter, pendant les six mois d'hiver, la communauté monastique de Thimphu.

C'est justement lorsque les clergés des deux localités, soit près d'un millier de moines, y sont rassemblés sous la présidence du « Je Khenpo », le chef religieux du Bhoutan (1), que s'y déroule la « Punakha Serda » (la procession de Punakha), qui n'est, en fait, que le *dernier volet d'une fête appelée le* « Punakha Domchoe », instaurée au dix-septième siècle par le Shabdung Ngawang Namgyal, fondateur de la théocratie bhoutanaise, pour sa divinité protectrice, Yeshey Gompo, c'est-à-dire Mahakala, le « Grand Noir », aspect terrible du tout-compatissant Avalokitesvara.

La procession elle-même intervient après deux jours de rites secrets – peut-être une grande série de prières accompagnées de danses – qui se déroulent à l'intérieur du dzong et auxquels les étrangers ne sont *pas autorisés à assister. Il s'agit* à la fois d'une bénédiction générale *du peuple par les moines* et de la reconstitution de l'une des victoires des Bhoutanais sur les Tibétains, au dix-septième siècle.

Lorsqu'il était venu du Tibet, en 1616, Ngawang Namgyal avait apporté avec lui de précieuses reliques de son monastère. Voulant récupérer ces dernières, les Tibétains étaient descendus jusqu'à Punakha et s'apprêtaient à attaquer le dzong. La ruse allait sauver les assiégés. Utilisant une porte secrète située à l'arrière du monastère, ils organisèrent un défilé continu, trompant ainsi les assaillants quant à leurs effectifs. Impressionnés, ces derniers se retiraient sur la rive opposée de la rivière. C'est alors que le Shabdung *fit semblant d'y jeter* les *reliques si* convoitées. Les Tibétains se précipitèrent aussitôt dans les flots et, ne sachant nager, s'y noyèrent.

C'est cette ruse historique que rejouent, chaque année, les villageois de la région. Tout de rouge vêtus, armés de grandes épées, ils incarnent les « pazaps », c'est-à-dire les membres de la garde royale. Mimant un lendemain de victoire célébré par d'abondantes libations, ils descendent lentement, avec des gestes théâtraux et en poussant des cris impressionnants, l'escalier abrupt du dzong au pied duquel s'est rassemblée une foule colorée, où les femmes, vêtues du traditionnel « kira » (large pièce de tissu dans *laquelle elles s'enroulent),* font ce jour-là assaut d'élégance. Apparaîtront ensuite quatre généraux *(magpons)* altiers, puis quatre chambellans *(zimpons) qui, une fois au pied* de l'escalier, seront juchés sur de caracolantes montures qui, fendant une foule rieuse et frissonnante, les emporteront vers la rivière au grand galop.



DU BOUDDHISME

pèlerinage à Punakha

Commence alors une grande procession solennelle, avec l'ensemble des moines. Au centre du cortège, les fameuses reliques contenues dans une boîte dont le contenu (statue ? turquoise ?) n'est connu que du seul «Je Khenpo». Ce dernier a revêtu pour l'occasion «l'habit des chapeaux noirs» (shanag), impressionnant avec son grand tablier orné d'une tête de Mahakala. Il représente alors le Shabdung sous son aspect *terrible*. Il arbore d'ailleurs un visage de circonstance : fermé, buté, maussade et grincheux. Encadré par des policiers qui lui frayent un passage dans la foule, il progresse difficilement. A sa vue, on se précipite, on se bouscule, on se prosterne à ses pieds pour recevoir sa bénédiction. Souvent une simple tape fera l'affaire qui vous assurera chance ici bas et félicité dans votre vie prochaine.

Une grande messe épique

La procession, superbe ruban multicolore hérissé de parasols et de bannières de prière flottant au vent, quitte alors l'enceinte du dzong et, à travers une prairie de hautes herbes sèches, pareille à un océan beige ondulant sous la brise, se dirige vers la rivière où les moines jetteront quelques oranges symbolisant les précieuses reliques. Les plus téméraires se précipiteront alors dans les flots glacés où, sous les yeux d'un public ravi, ils mimeront la noyade des pauvres tibétains. La procession regagne ensuite le dzong dans lequel s'engouffrent à leur tour les généraux qui, retour de guerre victorieux, ne doivent *toucher terre* et, arrachés de leurs selles, sont portés en triomphe jusqu'au sommet de l'escalier. La fête s'achèvera dans une des cours intérieures par le «Marchang» (mar = le beurre, chang = l'alcool), traditionnelle cérémonie de remerciement aux divinités.

On reste ébloui, saoulé de poussière, étourdi par ce tourbillon humain, épuisé par cette ronde de ferveur et de joie. Avec la sensation d'avoir été plongé dans une baratte de sons et de couleurs. Avec l'étrange impression de sortir d'un rêve, de revenir d'un voyage dans le passé, d'avoir assisté à un mystère du Moyen Age, à une grand-messe épique, à quelque chose de brut, *d'instinctif, de pulsionnel. Au milieu* d'une foule vibrante, vivant intensément chaque seconde de ce spectacle total. Une foule qui célèbre et qui communie, dans le plus parfait des naturels. Les visages s'éclairent puis s'assombrissent tels des paysages balayés par l'ombre filante des nuages. Le rire éclatant, spontané, fait soudain place au frisson. Et lorsque éclatent les pétards, les jeunes enfants enfouissent leurs têtes dans les épaules de leurs mères. Les chevaux se cabrent, hennissent. Un festin visuel en cinémascope. Quelque chose à la fois de très terre à terre, mais où l'on frôle constamment le mystère et le surnaturel. Comme si on avait les pieds enracinés dans le sol et la tête dans les nuages. A la fois inconfortable et grisant, déroutant et fascinant. On se sent un peu «martien» ou «Alice au pays des merveilles». On voudrait se fondre *dans la foule, se faire tout petit, se* faire oublier. Hypnotisé par la magie du «pays du Dragon».

PATRICK FRANCÈS.

(1) Le Bhoutan est aujourd'hui le seul pays indépendant à avoir pour religion d'Etat le bouddhisme du Mahayana («Grand Véhicule») ou, plus précisément, du Vajrayana («Véhicule du diamant»), communément appelé bouddhisme tantrique ou lamaïsme. Pour plus de détails se reporter aux guides de Marceline de Montmollin (Arton) et de Géraldine Doux-Lacombe (Delta), ainsi qu'au livre de Patrick Kaplanian sur le Ladakh (Hachette).

(*) L'agence Peuples du monde (10, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : 271-50-56) a été la première à inscrire à son menu, outre *les fêtes de Paro, de Thimphu* et de Jakar, la «Punakha Serda». Elle propose cet automne un nouveau trekking coïncidant avec les fêtes de Thimphu (25 900 F).

Sur la pointe des pieds

QUE le Bhoutan, qui pendant des siècles a vécu quasiment en autarcie, ait décidé de ne s'ouvrir que très lente*ment au monde extérieur*, sa politique touristique en offre une parfaite illustration. En 1975, lorsque les portes du royaume s'étaient ouvertes aux touristes, ils n'avaient été que 270 à les franchir. Aujourd'hui, on a franchi le cap des 2 000 (1), et ce chiffre devrait doubler d'ici à 1987. Les responsables bhoutanais sont ainsi partagés entre le désir de développer le tourisme (il ne représente qu'un peu plus de 1 % du P.N.B.), afin de rentabiliser des investissements coûteux, et le souci persistant de conserver l'identité du pays, de préserver ses traditions et de protéger son héritage culturel.

Un double objectif fort bien rempli jusqu'à présent par la politique de tourisme sélectif pratiquée par le gouvernement par le biais de tarifs élevés (2). Une politique qui se voit certes, parfois, reprocher son caractère élitiste, mais qui n'en correspond pas moins à une approche réaliste. Il s'agit, en effet, d'éviter à tout prix le tourisme de masse, néfaste sur le plan socio-culturel et trop lourd pour l'équipement actuel du pays. La capacité hôtelière y est limitée (300 lits d'ici à mars 1984) et, lors des grandes occasions, elle est rapidement saturée. Ainsi attendait-on 400 personnes pour les fêtes de Paro, dont le seul hôtel ne peut accueillir actuellement qu'une soixantaine de visiteurs.

Un goulet d'étranglement qui se révèle, en fait, un atout dans la mesure où il permet aux responsables bhoutanais de contrôler parfaitement le nombre de touristes présents simultanément dans le pays. La politique suivie consiste, en effet, à ne permettre la découverte du royaume qu'en groupes limités et selon des itinéraires établis ou acceptés par le département du tourisme. Une formule qui permet non seulement de trai*ter le visiteur comme un invité*, mais aussi de contrôler ceux qui restent, malgré tout, des envahisseurs et de canaliser le flot croissant des touristes.

Discipliner les trouble-fête

Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à vouloir assister, chaque année, aux fêtes de Paro (fin mars début avril) et de Thimphu (fin septembre début octobre), les deux grands rendez-vous, jusqu'à présent, de la saison touristique. D'où la nécessité de discipliner ceux qui, en pareilles occasions, peuvent faire figure de trouble-fête. Ainsi, un code de conduite, rédigé en quatre langues (anglais, allemand, japonais et français), a-t-il été édicté à l'intention des spectateurs étrangers et, plus particulièrement, des photographes, souvent quelque peu aveuglés par leur passion.

Reste à le faire respecter. Un service d'ordre assez strict s'y emploierait et l'on aurait déjà frôlé l'incident. La tâche, il est vrai, n'est pas aisée : elle requiert tact et diplomatie. Mais comment n'y souscrirait-on pas après avoir constaté, au Ladakh par exemple, les ravages causés par un tourisme *prédateur auquel aucune* fête (on pense à celle d'Hémis) ne saurait résister bien longtemps.

Comment, dans ces conditions, ne louerait-on pas la prudence avec laquelle les responsables bhoutanais manient cette arme à double tranchant qu'est aujourd'hui le tourisme ? Cette volonté de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, de ne pas brader un potentiel exceptionnel ? Ainsi n'envisage-t-on pas d'augmenter significativement la capacité hôtelière, mais plutôt de développer un tourisme de plein air (trekking, descente de rivières) n'exigeant *qu'une infrastructure légère et* dans lequel pourraient s'inscrire, un jour, pêche (un paradis, paraît-il) et chasse, si le bouddhisme, qui interdit de prendre la vie, veut bien se montrer accommodant. Ainsi souhaite-t-on davantage accroître la durée des séjours que le nombre des touristes. Et lorsqu'on décide d'ouvrir une ligne aérienne entre Calcutta et Paro (240 dollars U.S. aller-retour) — ce qui facilitera considérablement l'accès du pays en réduisant notamment les formalités requises — on opte pour un appareil de dix-huit places... qui, dans un premier temps, volera deux fois par semaine.

Comment, finalement, ne pas être impressionné par une politique qui illustre parfaitement les liens existant entre le tourisme et l'écologie. Car après tout, que sont, par exemple, les superbes fêtes de Punakha, demain offertes aux touristes, si ce n'est un chef-d'œuvre en péril ?

P. F.

(1) Les chiffres les plus récents concernent la période avril-décembre 1982, au cours de laquelle 1 456 touristes ont visité le Bhoutan, dont 44 % d'Américains, 30 % d'Allemands, 8 % de Français (soit 115) et 5 % de Japonais.

(2) Le département du tourisme bhoutanais organise des itinéraires culturels pour des groupes d'au moins six participants et pour une durée minimale de sept jours. Pendant la saison, il en coûte, tout compris, 130 dollars par personne et par jour. Hors saison (janvier-février et juillet-août), le tarif s'abaisse à 90 dollars. Pour un trekking de neuf jours, il en coûtait 880 dollars par personne, en saison, et 720 dollars, hors saison. Des réductions sont prévues pour les étudiants.

HIPPISME

Bataille pour une fin de race

AU hasard d'une étape normande, une étonnante histoire, aux frontières des courses, de la vulgarisation scientifique et de l'aventure.

Voyons d'abord l'étape : près de Pont-l'Évêque, le manoir Saint-Georges, une grande maison à colombages, d'où la vue s'alanguit *jusqu'à la Touques. Ici s'est installé*, voilà une dizaine d'années, le vétérinaire Lazlo Urban. Un personnage, une carrure de bûcheron ; un tour de taille qui, à l'époque, était en proportion (sa femme, depuis, lui a serré la ceinture), une truculence, un appétit de vie, qui, eux, sont restés proportionnels. « Le professeur », comme on l'appelle dans le petit cercle des éleveurs, est arrivé de Hongrie tout jeune adolescent, au moment des émeutes de Budapest, voilà un quart de siècle. Il a d'abord été ouvrier chez Renault, apprenant le français aux cours du soir. Puis, comblant le retard du langage et dévorant le savoir avec le même énorme appétit qu'il engloutit la vie, il est devenu vétérinaire parallèlement au mariage et à l'installation comme petit éleveur.

Martingale sur « Northern Dancer »

En 1977, une chance énorme — elle aussi proportionnelle au tour d'épaules. Pas exactement le hasard : une *bonne martingale*. Alors que le dollar est encore à 4 francs et que tous les yeux restent fixés sur la lignée de *Bold Ruler*, longtemps étalon mondial numéro un, il achète avec des amis, pour 120 000 dollars, un fils de *Northern Dancer*. Il a *deviné, notamment après la réussite* de *Lyphard*, que ce *Northern Dancer* sera l'étalon du siècle. Le poulain, baptisé incontinent *Northern Baby* (il est de très petite taille, ce pourquoi les enchères ont plafonné à 120 000 dollars), deviendra l'un des *meilleurs chevaux d'Europe*,

A peu près à la même époque, l'Aga Khan achète pour 20 millions de francs aux syndics chargés de la faillite Boussac le dernier champion à avoir porté la casaque du vieux lion déchu : *Acamas*. Un pedigree incomparable : *Mill Reef* et *Licata*, qui, après lui, sera la mère d'*Akarad*, gagnant du Grand Prix de Saint-Cloud, et d'*Akyida*, gagnante de l'Arc-de-Triomphe. Hélas, au haras, cette merveille des merveilles se révèle quasiment stérile : deux poulains seulement la première année ; trois la seconde. L'Aga Khan fait venir à son haras de Ballymany, en Irlande, les sommités mondiales de la médecine vétérinaire. Échec. L'automne passé, il se décide à revendre le joyau inutile : *Acamas* est inscrit au catalogue des ventes de New-Market.

Alors, remettant en jeu une partie du bénéfice que leur a laissé *Northern Baby*, Lazlo Urban et ses amis disent banco. Ils parient 125 000 guinées, le prix atteint par *Acamas*, que l'ancien petit émigré de la chaîne Renault, « le professeur » venu des cours du soir, garde une chance de faire mieux que les vrais professeurs chamarrés de galons universitaires, consultés pendant deux ans par l'Aga Khan.

Et la partie commence.

Elle se livre, bien sûr, au manoir Saint-Georges. Mais pour partie seulement, car l'éleveur, avec son enthousiasme, a intéressé au cas d'*Acamas* les spécialistes de la stérilité masculine du C.H.U. de Caen.

Penché sur des photos de microscope électronique, sur des antibiogrammes, des courbes de numération et de durée de vie des spermatozoïdes, Lazlo essaie de comprendre ce qui se passe au tréfonds de ce cheval, auquel le lie maintenant une sorte de complicité.

« Il saillit bien, même avec une sorte de rage, comme s'il était furieux de ne pas transmettre la vie qui bouillonne en lui ; il est probablement le seul mâle du règne animal (je ne parle pas de l'homme) qui batte sa femelle ; il donne des coups de tête, des coups de pied si l'on n'y prend garde. Mais ses spermatozoïdes meurent presque aussitôt émis. »

Des photos de guerre des mondes

Ils sont, chez *Acamas*, de 50 à 75 % plus nombreux que la normale. Est-ce cette surpopulation qui porte en elle sa perte ? Au contraire, un déclic intelligent se produit-il quelque part, qui multiplie les cellules pour accroître les chances que quelques-unes au moins survivent ?

Normalement, leur durée de vie devrait être de douze à vingt-quatre heures. Elle est, lors de la première émission, de dix minutes.

« Au microscope, on voit les spermatozoïdes s'agglutiner comme ces animaux qui, pour ne plus voir un danger, se rassemblent tête contre tête, se pressent, et finalement s'étouffent. Au bout de quelques minutes, toute cette foule s'immobilise, morte ».

Si l'on obtient du cheval (et d'une jument complaisante) une autre émission, environ deux heures plus tard, la durée de vie est de six heures. Ce n'est pas encore suffisant pour avoir une fécondation normale. Une troisième émission donne des cellules immatures, en quelque sorte inachevées.

« Le cas existe en pathologie humaine, explique le vétérinaire. *L'organisme d'*Acamas *fabrique des anticorps contre lui-même. Quelque part en lui, probablement dans la moelle épinière, des cellules considèrent comme des ennemis les spermatozoïdes qui sont en train de se fabriquer. Elles émettent un poison contre eux. A la seconde émission, elles sont prises de court : elles n'ont pas le temps de fabriquer la quantité de poison immédiatement mortelle. A la troisième, c'est la « fabrique » de spermatozoïdes qui cette fois est prise de vitesse. Elle ne livre que des produits semi-finis ».*

Un point d'équilibre peut-il exister ?

« En médecine humaine, on aurait recours à des immunodépresseurs, genre cortisone. Il y a beaucoup d'inconvénients à un tel traitement, dans le cas d'un étalon très exposé aux infections puisqu'il doit servir une cinquantaine de juments. »

Lazlo Urban et les médecins qu'il a fait asseoir à sa table de poker explorent une autre voie : il s'agirait d'extraire, peut-être par centrifugation, les spermatozoïdes de leur liquide empoisonné, pour leur faire atteindre leur destination au sein d'un liquide neutre.

Lazlo pense encore à deux ou trois autres voies :

« Regarde cette merveille. Regarde ces muscles d'acier sous la soie de la peau (c'est vrai qu'*Acamas* est magnifique). *Tu comprends : on ne peut pas imaginer qu'un tel chef-d'œuvre ne se transmette pas. J'ai demandé à mes amis commanditaires un délai de deux ans. Cette année, le cheval ne saillit que des juments servant aux expériences. Je n'ai pas dit mon dernier mot. »*

Et « le professeur » retourne à ses photos et à ses courbes. Des photos qui, en infiniment petit, font penser à l'infiniment grand d'une guerre des mondes fourmillant d'étoiles. Des photos aussi qui rendent peut-être compte d'un des processus, longtemps ignoré, des fins de race. Car le destin qui a atteint ce dernier seigneur éclatant d'une race parvenue à son faîte, celle des « Boussac », n'est-il pas celui dans lequel se sont abîmées des dynasties ?

LOUIS DÉNIEL.

PLAISIR DE LA TABLE

Quatre coins

BIARRITZ. Après transformation complète, le *Relais de Parme* (restaurant de l'aéroport - Tél. : (59) 24-29-10) vient de réouvrir. Brillamment. Et comme toujours ambassadeur des spécialités du pays : garbure, foie gras et jambon de Bayonne, louvine (le bar du golfe de Gascogne) et piperade. *Mais aussi une terrine de rougets,* des moules au jurançon, la poularde aux gousses d'ail et crème de poivron... Très belle cave.

Le *Relais de Parme* est, on le sait, l'enfant *chéri de Robert et Pierre* Laporte. Se consoleront-ils, devant son succès, de l'étoile retirée par Michelin au *Café de Paris ?*

Le *Café de Paris* (place Bellevue - Tél. : (59) 24-19-53) est la grande maison de Biarritz, et Pierre Laporte peut être fier de « maintenir », malgré les vicissitudes de la station, le renom d'une cuisine, d'un service et d'un accueil *remarquables, sans* oublier la cave, et le pain « maison » !

Un repas au *Café de Paris* est une fête. Alors, laissez-vous tenter par le menu « Laissez-moi faire », éblouissant (350 F). Ou plus simplement choisissez, sur la carte, la soupe de poissons et le carré d'agneau de lait au persil, pâtes fraîches, rognons et *morilles, avant le petit festival des* pâtisseries et sorbets.

Et pour le courant contentez-vous de *l'Alambic* voisin, une autre « incarnation » des Laporte (place Bellevue - *Tél. : (59) 24-53-41*), d'ambiance, de bonne humeur et de gentille cuisine du quotidien.

CAUDEBEC. Françoise Charlet se souvient que son père fit ici son apprentissage. Aussi, reprenant l'enseigne célèbre des Lalonde, n'aura-t-elle pas de mal à redorer le blason de cette *Marine* (18, quai Guilbaud. Tél. : (35) 96-20-11).

Le rouennais au sang reste de tradition, mais je n'ai pas retrouvé sur la carte l'admirable poulet aux tripes. Il n'importe, et je voudrais souligner surtout le menu (160 F), avec trois plats, une salade à la fondue de camembert et les desserts. Il le mérite grandement.

MAGNY-COURS. Un léger décrochement de la nationale 7 avant Nevers pour gagner cette *Renaissance* - (Tél. : (86) 58-10-40). Cela vaut le détour, *le lecteur le sait*. La carte printemps-été de Jean-Claude Dray est toujours attrayante, du jambon nivernais cuit au foin à la charrette des desserts. Et ses nombreux menus (*150, 220, 260 et* 300 F). Belle carte des vins avec un pouilly fumé sélectionné par le patron (85 F).

GENÈVE. Carte d'été au *Parc des Eaux Vives* (quai Gustave-Ador - Tél. : 35-41-40), où la jeune fille de Liliane et François Perret, après son tour du monde de l'hôtellerie-restauration, est venue rejoindre la maison. A signaler un menu « Repas des amis du Parc » à 65 FS net (mais sans les admirables fromages suisses si bien choisis par Perret, *hélas !*) *et* le menu des gourmets (110 FS). Et, à la carte, un foie gras frais de canard au cidre et aux pommes succulent, des crêpes au vacherin, une éblouissante salade tiède de cuisses de grenouille, de bons desserts. Et l'on sait que la carte des vins est une des plus belles de Suisse !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Confirmation,* par un aimable lecteur, des progrès de *La Chancelière* (place de Marronniers à Montbazon, tél. 26-00-67) où, après rénovation du décor, les nouveaux propriétaires ont mis au point une carte *sympathique.* Ce lecteur était un fidèle des Champs d'Or et me demande où retrouver la cuisine du bon Cloëts. Las ! il lui faudra aller à Yaoundé, pour cela !

● *Autre bonne adresse* confirmée : *Shillinger* (16, rue Stanislas à Colmar, tél. 41-43-17). Son sandre au riesling et nouillettes est une merveille ! Le riesling, aussi bien, est celui de Léon Beyer, vigneron et maire d'Eguisheim.

● *Il y a de plus en plus de faux Cartier,* de faux Vuitton. Va-t-on avoir aussi de faux havanes ? L'offensive des pays des Caraïbes et d'Amérique centrale, profitant de la relative rareté et de plusieurs ré*coltes médiocres* à Cuba, *indigne* à juste titre M. Jacques Souvairan, qui s'étonne de voir la récente Académie du cigare patronnée par l'ambassade du Honduras. Car la bande de garantie est généralement peu visible et tous ces restaurateurs qui font « baguer » à leur nom pour les vendre très cher des cigares de provenance douteuse mériteraient d'être mis à l'index par une Académie du cigare digne de ce nom.

La mauvaise bouffe

Passionnant d'un bout à l'autre, le dernier numéro des *« Dossiers du Canard enchaîné »* sur le business alimentaire : « les Dessous de la table ».

Et vous pensez si j'ai été heureux à lire le chapitre consacré à la pomme Golden (en trente ans elle a conquis le marché incompréhensiblement, du moins de la part du consommateur, car pour les producteurs on conçoit bien leur intérêt !). Et énumérant les joyeusetés chimiques autorisées pour sa culture *le Canard* conclut : *« Ève n'aurait sûrement pas croqué ça ! »* A noter encore cette remarque qu'il faut au minimum un C.A.P. pour être plombier, un *diplôme pour cuire le pain ou* couper la viande mais que n'importe qui peut se mettre restaurateur. *Et* en conclusion un intéressant « papier » sur l'assiette au leurre, la publicité si souvent « bidon » qui n'épargne pas, hélas ! les meilleures toques !

L. R.

Philatélie

Nº 1791

FRANCE : Congrès national à Marseille.

Le Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises qui se tiendra à la Pentecôte, à Marseille, aura pour thème le Vieux-Port surplombé par Notre-Dame-de-la-Garde. Les Marseillais affirment avec « beaucoup de sérieux » que ce lieu est « connu et envié par le monde entier ». Vente générale le 24 mai (31ᵉ/83).



1,80 F, rouge, bleu.

Format 36 × 22 mm. Maquette d'Odette Baillais, gravé par André Lavergne. Tirage : huit millions d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 21, 22 et 23 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Parc Chanot, hall 8, à Marseille. — Oblitération « P.J. ».

— Le 21 mai, 8 h. à 12 h., par le bureau de poste de Marseille R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

— **Les 21, 22 et 23 mai,** au stand du service philatélique des P.T.T. de France, à l'exposition « TEMBAL 83 » à Bâle (Suisse). — Oblitération SANS MENTION « P.J. ».

◆ **Les deux oblitérations pourront** être obtenues, par correspondance, dans les conditions habituelles auprès du receveur *des bureaux temporaires, 61-63,* rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

◆ **RETRAITS du 20 mai** prochain comportent six timbres émis l'an dernier *1,60 F*, Rugby (*11-10*) ; *1,80 F*, Écoles normales supérieures (18-10) ; **2,30 F**, Festival international du film (17-5) ; **2,60 F**, Conférence au sommet des pays industrialisés (7-6) ; **2,60 F**, Centre national d'études spatiales (17-5) ; **3,30 F**, Fédération des sapeurs-pompiers (20-9-1982).

● **LUXEMBOURG** : série « culturelle », les deux timbres sont dédiés à la



« Bible géante », 8 F, initiale « h » et 35 F, initiale « B » ; productions du scriptorium de l'abbaye d'Echternach (3-5-83).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **35000 Rennes,** (Palais du Commerce), le 14 mai. — 10ᵉ anniv. de la section Jumelages Européens P.T.T.

⊙ *08230* **Rocroi.** (*Tourisme*), le 14 mai. — Anniversaires : 350ᵉ de la naissance de Vauban et 340ᵉ de la bataille de Rocroi.

⊙ **71100 Chalon-sur-Saône** (place Mathias, salle des fêtes) les 14 et 15 mai. — Exp. nation. «Marcophilex».

⊙ **31210 Gourdan-Polignan** (lycée), les 14 et 15 mai. — 60ᵉ Anniversaire du lycée technique.

⊙ **06130 Grasse** (av. Maximin-Isnard) du 14 au 16 5. — « Exporose ».

⊙ **78100 Saint-Germain-en-Laye** (salle Maurice-Denis, pl. A.-Malraux), le 15 mai. — 2ᵉ Salon de la cartophilie.

⊙ **13000 Marseille** (Chambre de commerce), du 15 au 31 mai. — Exposition « La Chine ».

⊙ **28100 Dreux** (salle municipale du Beffroi), le 21 mai. — Jumelage philatélique avec Meisungen.

⊙ **62000 Arras,** (hôtel de ville), les 21 et 22 mai. — Fête des rats.

⊙ **54300 Lunéville** (château Stanislas), les 21 et 22 mai. — 14ᵉ Congrès national de la Fédération française de tennis de table.

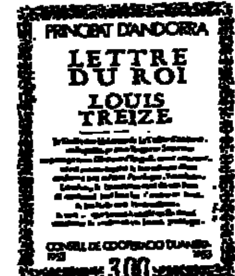
⊙ *68250* **Pfaffenheim** (locaux du pèlerinage), le 23 mai. — 5ᵉ Centenaire de Notre-Dame de Schauenberg.

⊙ **93350 Le Bourget** (Expo), du 26 mai au 2 juin (1ᵉʳ cachet) et du 3 au 5 juin (2ᵉ cachet). — 35ᵉ Salon de l'aéronautique et de l'espace.

● *CÔTE-D'IVOIRE* : 25ᵉ anniversaire de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, 100 F. Dessin d'André Lavergne. Offset, S.N. Cartor.

ANDORRE : Conseil de coopération douanière

Pour le 30ᵉ anniversaire du C.C.D., le timbre d'Andorre reproduit des extraits d'une lettre de Louis XIII (du 14 mai 1642), où il est exprimé le désir qu'en matière douanière les « privilèges, franchises, libertés et immunités » acquis des comtes de Foix et des rois de France soient préservés. Vente générale le 16 mai (6ᵉ/83).



3,00 F, noir et gris-bleu.

Format *48 × 36 mm.* Dessin et gravue de Jacques Combet. Tirage : 500 000 exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Le 14 mai,** au bureau d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

● **HAUTE-VOLTA** : Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), 60 F et 70 F. Dessins de Logoué Kou. Offset, S.N. Cartor.



ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 1020

UN TROUBLE HALLUCINATOIRE

(Quart de finale du Tournoi des candidats, avril 1983, Bad-Kissingen.)

Blancs : L. PORTISCH
Noirs : V. KORCHNOÏ

Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	20. Tg-ç1 (k)	Cb7
2. ç4	é6	21. Ff3	Cé6 (l)
3. Cf3	b6	22. Dé2	Dd8
4. a3	Fa6	23. Fd4	Té8
5. Dç2	Fb7 (a)	24. Fé5 (m)	Ff8
6. Cç3	ç5	25. Té1	Tç8
7. é3 (b)	Fé7	26. Ta-ç1	h5 (n)
8. Fd3	çxd4	27. h3	a5
9. éxd4	Dç8 (ç)	28. Dd3	Tç5
10. 0-0 (d)	Fxf3	29. Tgf1	Dç8
11. gxf3	Cç6	30. b4	axb4
12. Fé3	0-0	31. axb4	Cd-é4 (o)
13. Rh1	g6	32. Cxé4	Cxé4 (p)
14. Tg1	Ch5	33. Tf1 (q)	Tç1
15. f4 (é)	f5 (f)	34. Fxé4	Txf1 (r)
16. Fé2 (g)	Cf6	35. Dxf1	d6 (s)
17. d5 (h)	Ca5	36. Dg2	Ré7
18. b3 (i)	éxd5	37. Dxg6	dxé5
19. çxd5	Rf7 (j)	38. d6+	abandon (t).

NOTES

a) Ou 5..., d5 ; 6. çxd5, exd5 ; 7. Cç3, Fé7 ; 8. g3, 0-0 ; 9. Fg2, h6 ; 10. 0-0, Té8 ; 11. Td1, Ff8 ; 12. Ff4, ç6 ; 13. Cé5, Fb7 ; 14. é4 avec avantage aux Blancs (Psahis-Romanischin, 49e Championnat de l'U.R.S.S.) ou 5..., ç5 ; 6. d5, *éxd5* ; 7. *çxd5*, *Fb7* ; 8. *é4*, *Dé7* ; 9. Fd3, Cxd5 ; 10. 0-0, Cç7 ; 11. Cç3, Cé6 ; 12. Fç4, Cç6 ; 13. Fé3, g6 ; 14. b4, çxb4 ; 15. Cd5 et l'initiative des Blancs compense le pion sacrifié (Psahis-Agzamov, 49e Ch. de l'U.R.S.S.).

b) Mais Portisch refuse d'entrer dans le gambit 7. *d5*, *èxd5* ; 8. *çxd5*, Cxd5 ; 9. Fg5!, f6 (si 9..., Fé7 ; 10. Dé4, f5 ; 11. Dxf5, Fxg5 ; 12. Cxg5, Df6 ; 13. Dxf6, gxf6 ; 14. Ch3 ou 10..., 0-0 ; 11. Cxd5, Fxg5 ; 12. Cxg5, Dxg5 ; 13. Cé7+ et 14. Dxb7) ; 10. Cxd5, Fxd5 ; 11. 0-0-0 comme dans la partie Kuzmanov-Nenachev, Moscou, 1982, cf. n° 991.

ç) Une bonne idée qui évite, après *9..., 0-0, la suite 10. Cé4* ; en même temps, Korchnoï, qui, probablement, ne s'attend pas à ce que son adversaire roque, en permettant la démolition de la structure de pions (10..., Fxf3), prévoit la variante 10. Cé4, Cxé4 ; 11. Fxé4, d5! ; 12. çxd5, Dxç2 ; 13. Fxç2, Fxd5 ou simplement la réponse 10. Dé2.

d) Dans un match de cette importance, une réplique surprenante. En compensation du pion f doublé et des *faiblesses positionnelles de cette formation* de pions, le grand maître hongrois, qui est obligé de jouer pour le gain, obtient la paire de F et l'ouverture de la colonne g.

é) Menaçant de se débarrasser avantageusement du pion doublé par 16. f5.

f) Bloquant la faiblesse du pion f.

g) 16. Dé2 suivi de Ta-ç1 nous semble préférable.

h) Un sacrifice de pion qui tend à ouvrir les lignes des F blancs et donne des idées d'attaque ; par exemple, 17..., éxd5 ; 18. Dxf5 menaçant 19. Txg6+, hxg6 ; 20. Dxg6+, Rh8 ; 21. Tg1.

i) 18. dxé6, dxé6 ; 19. b3, Dç6+ ne plaisait pas aux Blancs.

j) Après une longue réflexion, Korchnoï joue un coup défensif qui le met dans une situation critique ! et le laisse, par dessus le marché, en zeitnot. Naturellement, 19..., Cxd5 ne va pas à cause de 20. Fç4 ; si 20..., Cxç4 ; 21. Cxd5, *Cxé3* ; 22. *Cxé7+ suivi de* 23. Dxç8. La position est, cependant, favorable aux Noirs, en raison du clouage qui survient après 19..., Cé4! (et qui fait apparaître l'imprécision 16. Fé2 (au lieu de 16. Dé2) et le caractère prématuré du sacrifice 17. d5) ; par exemple, 20. Ta-ç1, Fxa3 ou 20. Tf-ç1, Dxç3 ; 21. Dxç3, Cxç3 ; 22. Txç3, Ff6 ou 20. Fd4, Fç5! 19..., Rf7 est incompréhensible. Peut-on en conclure un trouble hallucinatoire ?

k) Sortant à toute allure du clouage.

l) Craignant, sur 21..., Fç5, 22. d6.

m) Par rapport à la *situation* des Blancs au dix-neuvième coup, quel changement !

n) Encore un affaiblissement, mais il est clair que les Noirs ne savent plus que faire. 26..., Rg8 valait mieux.

o) Si 31..., Tç4 ; 32. Fxd6, Fxd6 ; 33. Cb5! menaçant 34. Cxd6+ avec gain de la D et 34. Txç4 avec gain de la T ; de même, si 31..., Tç7 ; 32. Fxd6.

p) Si 32..., fxé4 ; 33. Dxç4.

q) Zeitnot. 33. Dxç4 gagne tout de suite.

r) Si 34..., fxé4 ; 35. Dxé4 suivi de 36. Dxg6+.

s) Si 35..., fxé4 ; 36. Dg2.

t) Si 38..., Rd8 ; 39. Df6+, Rd7 ; 40. Fxf5+ et si 38..., Rd7 ; 39. Fxf5+.

Une curieuse débâcle de Korchnoï après 19..., Rf7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1019
(G. NADAREICHVILI)
« Chakmatnaya Moskva » (1970)

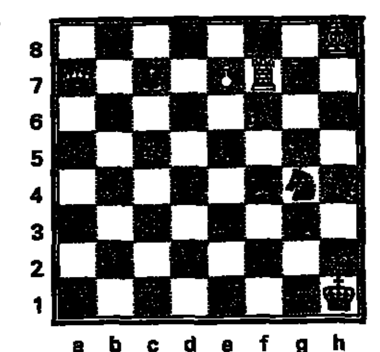
(Blancs : Ra8, Pa7, b4, d2, d3, é3, f6, g3. Noirs : Rç7, Pb6, b5, d5, f7, g4, h5, h6. Nulle.)

Il apparaît, au premier coup d'œil, que la menace 1..., h4 force les Blancs à l'abandon. D'autre part, le premier coup est nécessairement, dans cette formation de pions bloqués, soit 1. d4, soit 1. é4. Après 1. d4 ?, b4 ; 2. é4, h3 ; 3. éxd5, h2 ; *4. d6+, Rxd6 ; 5. Rb8, h1=D* les Blancs perdent.

1. é4!, d4 (en effet, si 1..., h4 ; 2. éxd5, hxg3 ; 3. d6+, Rxd6 ; 4. Rb7, g2 ; 5. a8=D, g1=D ; 6. Df8+, Ré6 ; 7. Dé7+, Rf5 ; 8. Dxf7 et la fin de partie n'est plus perdante pour les Blancs ; si 1..., dxé4 ; 2. d4! – et non 2. dxé4?, h4! –) ; 2. é5, h4 ; 3. é6 (et non 3. gxh4?, g3 ; 4. é6, g2), h3 ; 4. é7, h2 ; *5. é8=T!! incroyable (mais, après* 5. é8=D?, h1=D+ ; 6. Dé4, Df3!! les Blancs, en zugzwang, sont perdus), h1=D+ ; 6. Té4! (maintenant, si 6..., Df3 ; pat et si 6..., Dç1 ; 7. Té7+, Rd8 ; 8. Tç7!!), Dxé4+ ; 7. dxé4, b5 et la course reprend ; 8. é5, b4 ; 9. é6, b3 ; 10. é7, b2. La position est légèrement modifiée : si 11. é8=D, b1=D+ ; 12. Dé4, Dxé4 mat et si 11. é8=T, b1=D+. L'absence du pion d3 change tout ; la promotion du pion é7 en D et en T est perdante. 11. é8=C+!! invraisemblable, Rç8 ; 12. Cd6+, Rç7 (si 12..., Rd7 ; 13. Rb8, b1=D ; 14. a8=D, Dxa8+ ; 15. Rxa8, Rxd6 ; 16. Rb7, Rd5 ; 17. d3! nulle) ; 13. Cé8+ nulle !

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI
(1975)



BLANCS (3) : Rh8, Tf7, Pé7.
NOIRS (4) : Rh1, Da7, Fç7, Cg4.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1017

UN COUP DE GOULASH

Depuis fort longtemps le goulash a eu des adeptes, car c'est un jeu amusant, même s'il s'éloigne un peu du bridge normal.

♠ 4
♡ A V 10 6 5 4
◊ 9 4 2
♣ 8 6 3

Ouest : ♠ A D V 10 9 7 6 5 3 2 – ♡ — – ◊ 7 6 5 – ♣ —
Est : ♠ — – ♡ D 9 8 3 – ◊ — – ♣ A R D V 10 9 7 5 4

♠ R 8
♡ R 7 2
◊ A R D V 10 8 3
♣ 2

Ann : N. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	passe	5 ♣	5 ◆
passe	passe	6 ♣	6 ◆
passe	passe	passe	

Ouest a entamé l'As de Pique sur lequel Est a défaussé l'As de Trèfle. *Ouest ayant rejoué le 2 de Pique, comment Mezüs, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CARREAU* contre toute défense ?

Réponse.

Après la première levée, le déclarant peut pratiquement reconstituer toute la distribution : en Ouest dix Piques et chicane à Trèfle (s'il avait eu un Trèfle il l'aurait entamé) et, d'autre part, trois atouts, car, s'il avait eu un atout, *Est aurait coupé* l'As de Pique pour jouer Trèfle et faire chuter. Est ayant quatre Cœurs, il n'est pas possible, même en faisant l'impasse sur Est, d'affranchir les Cœurs... Meeüs a cependant compris que, Est *étant* seul gardé à Cœur et à Trèfle, *il pouvait le squeezer* dans ces deux couleurs...

Ainsi Sud a eu soin de ne pas couper le retour à Pique, mais *de défausser un Cœur ou un Trèfle*. Il est monté ensuite au mort grâce au 9 de Carreau pour jouer le Valet de Cœur. Peu importe qu'Est couvre, car le déclarant n'aura plus qu'à tirer tous ses atouts pour cette position :

♥ A 10 6
♥ D 9 ♣ R
♥ 7 ◆ A ♣ 2

Sur le dernier atout (l'As de Carreau) la défausse d'Est libère le 10 de Cœur ou le 2 de Trèfle.

LE CHOIX DE L'ATTAQUE

C'est dans le domaine de l'entame que la plupart des bridgeurs et même les champions peuvent faire progrès.

Voici un exemple tiré d'un match, au Championnat d'Europe de Lausanne, entre le *Danemark* et *l'Irlande*. Mettez-vous en Ouest à la place de Moeller qui devait *entamer* avec :

♠ 6 5 ♥ D ◆ R V 6 5 ♣ V 10 9 7 5 4

Ann : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Moeller	Pigot	Werdelin	M. Hale
–	1 ♣	passe	2 ♥
2 SA	3 ♥	5 ◆	5 ♥

(2 SA : bicolore de *mineures*.)

Autrefois, on attaquait la plus grosse carte dans la couleur du partenaire, *mais on s'est aperçu qu'*une telle règle avait trop d'inconvénients et, dès le lendemain de la guerre, les experts étaient d'accord pour attaquer la quatrième carte avec trois ou quatre cartes, la plus petite carte. Cependant, quand on n'a pas de reprise de main et quand on sait que la couleur sera certainement coupée au second tour, il est parfois utile d'attaquer la plus grosse carte si c'est un Roi (ou même une Dame) *afin de garder la main* et de faire ensuite la meilleure contre-attaque.

Moeller, toutefois, entama le 5 de Carreau et le déclarant réussit son contrat, car les quatre jeux étaient :

♠ A D 10 7 4
♡ R V 10 5
◊ 10 9 8
♣ A

Ouest : ♠ 6 5 – ♡ D – ◊ R V 6 5 – ♣ V 10 9 7 5 4
Est : ♠ R V 3 – ♡ 6 2 – ◊ A D 4 3 2 – ♣ 6 3 2

♠ 9 8 2
♡ A 9 8 7 4 3
◊ 7
♣ R D 8

Comment Mac Hale, en Sud, a-t-il gagné CINQ CŒURS contre toute défense sur l'entame du 5 de Carreau ?

Note sur les enchères :

La surenchère de « 2 SA » est discutable car, en principe, il faut avoir au moins *cinq* Carreaux pour utiliser cette convention. En revanche, on peut, exceptionnellement n'avoir que quatre Trèfles.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® N° 163

SCRABBLEURS LE BIENHEUREUX N'EST PAS UN SAINT

Suite de notre chronique n° 160 « A qui se fier ».

Nous traitons aujourd'hui des verbes en « fier » de neuf lettres : ceux-ci en effet permettent des huit lettres en « fié » ou en « fia ». Sur ces 45 verbes, un seul est intransitif : pontifier ; il est vrai qu'étymologiquement ce verbe signifie *faire un pont*, et non *transformer en pont*.

Quatre verbes seulement ne contiennent pas un deuxième *I* : putréfier, torréfier, stupéfier et statufier. Nous vous proposons de retrouver un certain nombre de ces verbes grâce à leur sens : 1. Transformer en bienheureux. 2. En pierre. 3. En verre. 4. En bois. 5. En objet. 6. En vinaigre. 7. En salpêtre. 8. Rendre plus sucré. 9. Exalter la grandeur. 10. Inciser. 11. Graisser. *12. Humilier. Trouvez- en six autres* grâce à leur lettre chère. 13. (J). 14 et 15 (Q). 16 et 17 (Y). 18 (Z). Solutions en fin d'article.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEHNRUX			
2	NX+DEITU	HEURE	H 4	24
3	NT+AAEIN	HIDEUX	4 H	38
4	IIMNIRS	ANEANTIE (a)	8 A	77
5	IIMNR+EE	SIX	M 2	24
6	EBCALMR	*MINIERES (b)*	2 F	65
7	BEL+ELOI	MARC	1 G	36
8	AEGIOQY	LOBELIE (c)	3 A	78
9	AGIQ+EET	YOLE	A 1	42
10	EEGIT+BC	QAT	F 6	26
11	GIB+STU ?	COTEE	B 2	28
12	HMOTTU ?	BEGU (E) TAIS	D 2	72
13	MTTU ? + AE	OH	5 J	23
14	DEINRST	AUT(O)MATE (d)	A 8	80
15	AEJLOPS	TRIDENTS (e)	14 A	72
16	SLOP+ANU	JASE	H 12	57
17	AFGPRUZ	EPAULONS	15 H	83
18	FG+AKNOR	APUREZ	E 10	36
19	FGNOR+LV	KA	14 J	64
20	GLNOR+OE	VIF	C 13	18
21		*LOGERONS*	*O 8*	*80*
22				1023
23				
24				
25				
26				
		Total		879

Scrabble-club de Seclin (Nord), école P.-Langevin, 15 avril 1983. Tournois le vendredi à 20 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le *tirage suivant*.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES

(a) TANNERAI, 7 C, 61.
(b) Coup améliorable. Si vous ne trouvez pas, lisez notre prochaine chronique.
(c) Plante exotique.
(d) AMEUTA (I) T perd 6 pts.
(e) INTERDIS, G 8, 62.
(f) LONGERON, N 8, 68.

Résultats non communiqués.

Solutions de l'exercice.

1. Béatifier. Cette promotion est inférieure à la canonisation, qui transforme en saint. 2. Pétrifier. 3. Vitrifier. 4. Lignifier. 5. Chosifier. 6. Acétifier. 7. Nitrifier. 8. Dulcifier. 9. Magnifier. 10. Scarifier. 11. Lubrifier. 12. Mortifier. 13. Justifier. 14 et 15. Liquéfier et qualifier. 16 et 17. Mythifier et mystifier. 18. Gazéifier.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à* M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

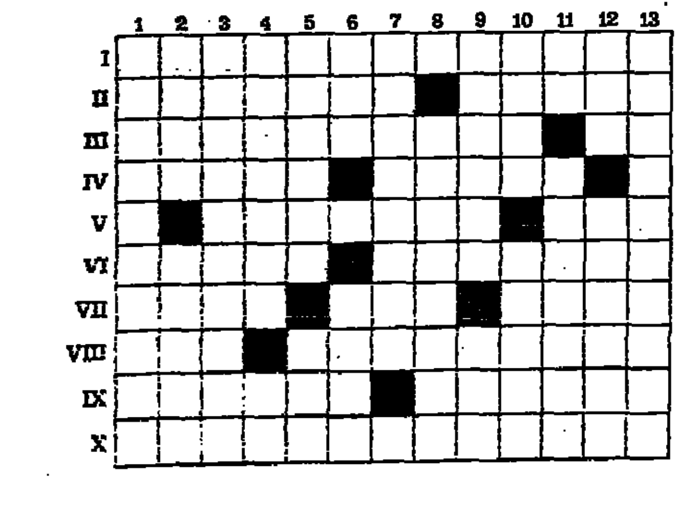
MOTS CROISÉS N° 249

Horizontalement

I. Particulièrement d'actualité au lendemain de l'Ascension. – II. N'a plus rien d'un apprenti. Un pari sur l'avenir. – III. Elle est à son affaire. Dans ce cas, c'est non. – IV. Pour une pédagogie politique. *On le porte ou on le déguste.* – V. Métal. Un pas dans le désordre. – VI. Ou c'est repoussé ou ils sont peu engageants. Part en miettes. – VII. On la chasse toujours. A la chasse. Chef d'état. – VIII. Se lance de droite à gauche. Chasseras l'élan. – IX. S'entend à droite et à gauche. Utile pour le steak. – X. Pour en terminer avec la forêt.

Verticalement

1. Participe à la réunion. – 2. Saint. *Plus elles sont nombreuses moins* lourdes sont celles du I. – 3. Il n'y a rien à faire pour elles. – 4. C'est une façon de repousser. En gros. – 5. Sinistre et poète. Paradoxalement éteint. – 6. Phonétiquement vedette d'ailleurs. Œil pour dent. – 7. Ne le serait pas sans Pâques et l'Ascension. – 8. Après la matrice. – 9. On y est plaqué. Une île à l'envers. – 10. Celles de mai sont proches. Pour se donner en spectacle. – 11. Voyelles. Roi de la farce. – 12. Quand on a passé le portail. On l'emporte avec soi. – 13. Ne sont pas toutes vaches.



SOLUTION DU N° 248

Horizontalement

I. Echappatoire. – II. Paumelle. Nec. – III. Opiat. Amical. – IV. URSS. Pianola. – V. Vissées. On. – VI. Aciéries. Nao. – VII. Nie. Mn. Urubu. – VIII. Terrienne. Os. – IX. Au. Otées. Ils. – X. Issue. Vessie. – XI. Législatures.

Verticalement

1. Epouvantail. – 2. Capricieuse. – 3. Huissier. Sg. – 4. Amasse. Roui. – 5. Pet. Ermites. – 6. Pl. Peinée. – 7. Alaise. Néva. – 8. Tema. Sunset. – 9. Ino. Ré. Su. – 10. Inconnu. Isr. – 11. Réal. Abolie. – 12. Eclaboussés.

FRANÇOIS DORLET.

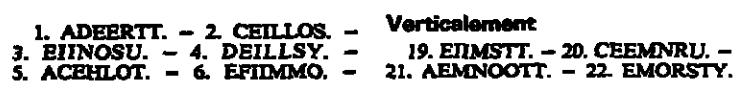
ANACROISÉS ® N° 249

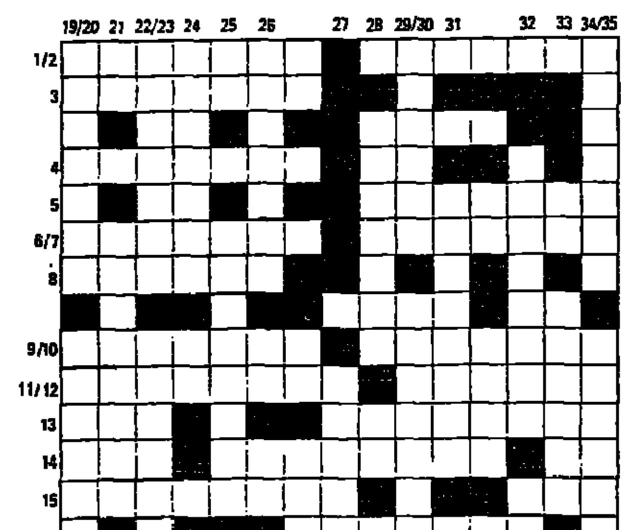
Horizontalement

1. ADEERTT. – 2. CEILLOS. – *3. EIINOSU.* – *4. DEILLSY.* – 5. ACEHLOT. – 6. EFIIMMO. – 7. CCEINOR. – 8. EEERTT. – 9. CEIMORR. – 10. EMOPRSU (+ 2). – 11. CEEHMOTU (+ 1). – *12. EGIPPR.* – *13. AAEIILSS.* – 14. EELLOSTU. – 15. EEMRSTTU (+ 1). – 16. CDDEEII. – 17. EEINOQTU. – 18. EEGLOS (+ 4).

Verticalement

19. EIIMSTT. – *20. CEEMNRU.* – 21. AEMNOOTT. – 22. EMORSTY. – 23. EEORSTT. – 24. AIILRTU (+ 2). – 25. CEEFIILT. – 26. DEEIPRR (+ 1). – 27. AEESST. – 28. CEHKPTU. – 29. AEORST (+ 3). – 30. AACEGILR (+ 1). – 31. AILLORTT (+ 1). – 32. ACCIOPRU. – 33. EEEPRR. – 34. AEEIPRX. – 35. AEEMSSS (+ 2).





SOLUTION DU N° 248

Horizontalement

1. MOMENTS (SOMMENT). – 2. HORAIRE. – 3. ANÉMIÉE. – 4. INONDER. – 5. INACTION. – 6. RESALERAI (RÉALISERA, RELAIERAS). – 7. EMETINE, alcaloïde. – 8. TITISTE. – 9. ÉMILIEN (ÉLIMINE). – 10. MAMOURS. – 11. NYMPHES. – 12. GLOSSITE. – *13. TYMPANAL.* – *14. SPORTIVE.* – 15. IONONE.

Verticalement

16. MARONNE. – 17. ORONGES, champignon. – 18. MATINAL (LAMINAT). – 19. MÉHARÉE, voyage sur méhari. – 20. ÉMINENTE. – 21. IMAMATS. – 22. ARNICA (ANCRAI, CANARI, CRANAI, NACRAI, RICANA). – 23. ÉLÉMENT. – 24. *ISOHYÈTE*, météo : précipitations moyennes). – 25. HILARITÉ. – 26. CÂLINER (CARLINE, CLARINE, LANCIER). – 27. SCHUPO. – 28. IDIOMES (IODISME). – 29. NANTAIS (ANISANT, TANNAIS, TANNISA). – 30. IDENTITÉ.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

MÉDECINE

Les étudiants en médecine se prononceront avant le 16 mai sur l'arrêt éventuel de leur grève

Les étudiants en médecine se prononceront au plus tard le 16 mai, dans chaque centre hospitalo-universitaire en grève, sur le projet de protocole d'accord remis le 11 mai à leurs représentants par les médiateurs désignés par M. Pierre Mauroy. Puis le C.I.C.N. (comité inter-C.H.U. national) établira la synthèse des positions de chaque C.H.U., les 17 et 18 mai, à Paris et à Lyon.

Le projet de protocole d'accord prévoit, notamment, à propos des filières, la mise en œuvre d'un concours commun à la fin du second cycle, comme dans le projet de loi, mais comportant deux séries d'épreuves : des épreuves communes, entrant pour 80 % dans la note finale, et des épreuves spécialisées, représentant 20 % de cette même note. Le projet prévoit en outre qu'aucun examen de fin de troisième cycle ne sera instauré.

Le gouvernement continue de demander, en préalable à la signature, l'arrêt de la grève (*le Monde* du 13 mai). L'accord pourrait alors être transformé en amendement au projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui doit être examiné par l'Assemblée nationale à partir du 24 mai. La date limite de dépôt des amendements est fixée au 18 mai.

● *Les conséquences de la grève des internes à Nice.* – Du 15 mars au 5 mai, les hôpitaux niçois ont perdu 10 221 journées d'hospitalisation. Ce bilan, auquel il convient d'ajouter approximativement 4 000 autres journées pour le mois de mai, représente une perte financière de 24 millions de francs, soit 2,16 % du chiffre d'affaires annuel. Ce fléchissement se traduit, en revanche, par une économie de 5,6 millions de francs sur les dépenses de pharmacie, notamment, et d'hôtellerie. Les difficultés de fonctionnement qui en découlent pourraient entraîner une augmentation de 2 % du prix de la journée d'hospitalisation. – *(Corresp.)*

● *M. Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, a reçu le 12 mai une lettre de M. Pierre Mauroy dans laquelle le premier ministre confirme son accord sur le principe de la rémunération des étudiants en pharmacie en tant qu'étudiants hospitaliers pendant la première année du troisième cycle, c'est-à-dire la cinquième année du cursus, telle qu'elle sera mise en place dans le cadre de la réforme des études pharmaceutiques.

Les responsables des étudiants en pharmacie se réuniront le 14 mai, à Paris, pour décider des suites à donner à leur mouvement, en fonction des propositions contenues dans la lettre de M. Mauroy. Cette dernière, ont-ils souligné, représente un « acquis favorable » mais ne concerne « que l'un des points primordiaux de nos revendications ».

Associent les armées les instituts Pasteur et Mérieux

LA « BIO-FORCE » EST CRÉÉE

Le protocole de mise en œuvre de la « *bio-force* », structure légère d'intervention rapide au service de la lutte contre les épidémies dans les pays en voie de développement, a *été signé, jeudi 12 mai,* à Lyon-Bron par MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, Alain Mérieux, président de l'institut Mérieux, et Yves Garnier, président de l'institut Pasteur-Production (I.P.P.).

Selon cet accord, permettant d'apporter l'aide de la France à la lutte contre les épidémies à fort taux de mortalité dans les pays qui en font la demande, les instituts Pasteur et Mérieux s'engagent à stocker et à conserver jusqu'à plusieurs millions de doses de vaccins (contre le choléra, la fièvre jaune et la méningite cérébro-spinale), tandis que le service de santé des armées s'engage à prélever sur ses établissements de métropole, en particulier à Lyon, à Paris et à Marseille, le personnel spécialisé en médecins et en infirmiers.

L'armée de l'air assurera, pour sa part, les transports des matériels et des personnels, le ministère de la coopération intervenant dans le financement.

M. Hernu a souligné que la création de la « bio-force » était « *avant tout la manifestation de la volonté du ministère de la défense d'accroître ses possibilités d'interventions humanitaires au profit des peuples démunis, ce qui entre dans la vocation traditionnelle de la France* ».

JUSTICE

A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Fièvre dans la magistrature

Le ton monte dans la magistrature à l'approche des élections professionnelles qui auront lieu à partir du 17 mai. Cette fièvre électorale suscite des polémiques inusitées dans ce milieu où l'on pèse généralement ses mots

Accusées de « *pressions politiques* » par l'Union syndicale des magistrats (U.S.M., modérée), les deux autres organisations en lice l'ont très mal pris. Selon le Syndicat de la magistrature (gauche), l'Union syndicale « *aurait viré à droite* ». Aux yeux de l'Association professionnelle des magistrats (droite), les silences coupables de l'U.S.M. à l'égard du pouvoir en place révéleraient au contraire « *son vrai visage* », sous-entendu de gauche. L'Union syndicale, qui paraît la mieux placée pour remporter ces élections, est en tout cas au centre de cette querelle politico-syndicale, face à deux adversaires, *l'un nettement* à gauche, l'autre clairement à droite, qui ne se ménagent pas non plus.

Le but de l'opération étant de se distinguer en se différenciant, il est probable que ce remue-ménage ne prendra fin que le 27 mai, après dix jours de scrutin par correspondance dont on ne connaîtra les résultats que plus tard. Enjeu du vote, les suffrages des 5 600 magistrats pour l'élection à deux degrés de leurs représentants à la commission d'avancement.

Le scrutin, qui était jusqu'ici uninominal majoritaire à deux tours, a lieu pour la première fois à la proportionnelle avec listes bloquées. L'Union syndicale, tout en se montrant confiante, a le plus à perdre dans cette affaire, dans la mesure où elle était la seule à présenter des candidats aux dernières élections, il y a trois ans. L'Association professionnelle, pour sa part, ne présente pas officiellement de liste, mais compte en appuyer certaines, comme à Amiens. Le scrutin fournira ainsi quelques indications sur le rapport de forces à l'intérieur de la magistrature.

Jusqu'à présent, on ne connaissait que le nombre d'adhérents revendiqués par chacune des trois organisations : 1 800 pour l'Union syndicale, un millier pour le Syndicat de la magistrature et 368 pour l'Association professionnelle. Leur influence réelle est-elle proportionnelle à ces chiffres ?

Changement de majorité

L'arrivée, après la victoire de la gauche, de l'A.P.M. sur l'échiquier syndical, a modifié les règles du jeu. Soupçonnée, en raison de son sigle, de grouper les « *anciens privilégiés mécontents* », l'Association professionnelle compte de fait, dans ses rangs, l'ancien directeur de cabinet de M. Alain Peyrefitte, M. Yves Rocca, l'ancien directeur des affaires criminelles de la même époque, M. Raoul Béteille, et d'autres « victimes » du changement de majorité, comme M. Jean-François Urgelin, ancien directeur de l'Ecole nationale de la magistrature. Mais l'A.P.M. rassemble aussi des magistrats de base que ce changement de majorité a inquiétés.

Epiphénomène ou signe avant-coureur d'une opposition avec laquelle M. Robert Badinter devra compter ? Ce scrutin le dira peut-être, comme il permettra de savoir si le Syndicat de la magistrature pâtit ou non de sa prétendue connivence avec le pouvoir, phénomène dont ont souffert, lors de scrutins professionnels précédents, d'autres organisations de gauche.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Les ministres de la justice* des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe se sont réunis, jeudi 12 mai à Rome, en marge de la troisième conférence internationale d'informatique juridique. Ils ont notamment examiné la question posée par l'adoption d'une législation commune en faveur des « *terroristes repentis* ». Ces derniers bénéficient dans certains Etats de réductions de peines en cas de collaboration avec les autorités pour la recherche des auteurs d'attentats auxquels ils ont été mêlés ou dont ils peuvent avoir connu les préparatifs.

EN BREF

● *Ilan Benducas*, six ans, le garçonnet dont le cadavre a été découvert, le 21 mars, dans un appartement de Montpellier (*le Monde* du 25 mars), n'a pas été, selon les résultats de l'analyse toxicologique, empoisonné par un breuvage mortel.

L'enfant avait été trouvé nu sur un lit, en présence de sa mère et de sa tante prostrées. Le désordre de la chambre et plusieurs objets rituels qui jonchaient le sol avaient fait penser aux policiers de Montpellier que la victime avait été soumise à des pratiques magiques et, éventuellement, empoisonnée. Le corps de l'enfant portait des ecchymoses et une bouteille remplie d'un liquide verdâtre se trouvait à ses côtés.

● *Epilogue de la bagarre au bar Le Kilt, à Paris.* – M. Rachid Kettani, vingt-cinq ans, gardien de la paix, a été inculpé, le 12 mai, de coups et blessures volontaires avec arme, et M. Akli Haddad, vingt-huit ans, Algérien, de coups et blessures volontaires. M. Kettani est accusé d'avoir blessé, hors service, avec son pistolet, alors qu'il était hors service et sous l'emprise de l'alcool, deux compatriotes de M. Haddad. Ce dernier est poursuivi pour avoir frappé M. Kettani et son collègue, M. Jean-Marc Evrard, venu avec lui au bar Le Kilt après son service (*le Monde* du 13 mai).

● *Cache d'armes aux Minguettes.* – Quatre fusils de chasse de calibre 12 à canon et crosse sciés, deux fusils d'assaut 22 LR ainsi que des munitions – certains dérobés dans une armurerie de Givors (Rhône), – ont été découverts dans les parties communes d'un immeuble du quartier des Minguettes à Vénissieux. La ville située au sud de l'agglomération lyonnaise est le terrain d'affrontements réguliers entre des jeunes Maghrébins et les forces de police.

● *Nouvel incendie à Colombes.* – Après un nouvel incendie qui s'est déclaré jeudi matin 12 mai à la cité de transit *Côtes d'Auty* à Colombes (Hauts-de-Seine), le secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, a tenu une nouvelle réunion avec les autorités de la préfecture de Nanterre « *pour accélérer le programme de relogement entrepris par le gouvernement* ». Le secrétariat d'Etat avait en effet annoncé le 5 mai que vingt-neuf bâtiments jugés « *franchement dangereux* » seraient détruits après l'incendie qui, le 24 avril, avait entraîné la mort de deux personnes (*le Monde* du 26 avril). Le sinistre du 12 mai n'a pas causé de victime, mais a ravagé trois appartements.

SPORTS

JUDO

Les championnats d'Europe

La nouvelle vague rouge

Légère déception dans le camp français à l'issue de la première journée des championnats d'Europe de judo disputés au stade Coubertin de Paris : Roger Vachon et Angelo Parisi ne sont pas montés sur la plus haute marche du podium dans leur catégorie, le premier obtenant la médaille d'argent des mi-lourds (– 95 kg) et le second la médaille de bronze des lourds (+ 95 kg). Deux Soviétiques sont à l'origine de leur déconvenue, respectivement Valery Divisenko et Chabil Diktashev. Des inédits qui montrent le sérieux de la préparation de l'équipe d'U.R.S.S. avant les prochains championnats du monde de Moscou.

L'Allemand de l'Ouest, Neureuther, est un colosse *qui en a vu* de toutes les couleurs sur les tatamis de judo. Mais ce que lui a fait le Soviétique Divisenko, l'ancien vice-champion olympique ne l'avait ja*mais vu. Le combat venait* de débuter. L'Allemand tendit le bras droit pour attraper le revers du kimono du Soviétique. Il avait à peine fini son geste qu'il avait les deux jambes de Divisenko à hauteur du visage, comme si le Soviétique faisait un « soleil » sur le bras-barre fixe. Et dans le mouvement Neureuther roula au sol, le bras aussitôt verrouillé dans une douloureuse clé qui le contraignait à abandonner.

Ebahissement dans les tribunes. Le Soviétique venait, en effet, de réussir une des plus vieilles techniques du judo – *répertoriée* jadis sous le nom de vingt-cinquième clé de bras – qui est quasiment ignorée aujourd'hui. Qu'un garçon de vingt-deux ans, dont la seule renommée était jusqu'alors d'avoir gagné deux fois les championnats d'Europe juniors, ait réussi à placer cette prise à Neureuther, qui connaît par cœur toutes les ruses, tenait du prodige. *Les Soviétiques*, qui ont écarté de leur sélection le champion du monde Kouboulouri et le redoutable Chourov, ne pouvaient avoir fait un choix hasardeux dans la perspective des prochains *championnats du monde* de Moscou. C'était donc bien un prodige qui évoluait.

Ce Divisenko a la musculature puissante propre à tous les mi-lourds, mais il ajoute à la force pure une souplesse et une rapidité de chat, qui sont la nature même du judo (1). Le Norvégien Nilssen et le Hongrois Molnar, autre habitué des podiums, en firent l'expérience avant le Français Roger Vachon. Premier en 1981 et troisième en 1982 de ces championnats d'Europe, le combattant de Villiers-le-Bel, qui termine des études de professeur d'éducation physique, n'avait pas obtenu toutes les facilités pour se préparer. En finale il n'arriva donc pas à accélérer le rythme du combat dans les deux dernières minutes, comme il le fait habituellement pour conclure. Toutefois Divisenko était parvenu auparavant à projeter Vachon quatre fois en mettant à profit son déplacement latéral. Or, jusqu'à présent, le Français ne s'était quasiment jamais fait surprendre de la sorte. Preuve que le Soviétique est parvenu à adapter sa technique au comportement des adversaires les plus divers et que le judo soviétique, généralement représenté par des lutteurs besogneux, est en pleine révolution.

La démonstration a été complétée par la prestation de Chabil Diktashev en lourds. Moins élégant que Divisenko, ce géant des steppes âgé de vingt-cinq ans a aussi fait preuve d'un sens de l'opportunité dont le Français Parisi fit les frais en demi-finale. Alors qu'il était nettement dominé, Diktashev ramassa une jambe du Français pendant que celui-ci se préoccupait de contrôler ses épaules pour échapper à l'emprise des bras tentaculaires du Soviétique. Renversé, Parisi se fit alors immobiliser pour le compte.

Mais ce n'était pas seulement un accident. Car en finale le Soviétique fit tomber le Bulgare Zaprianov, vice-champion olympique de la catégorie, avec une projection de hanche qu'on enseigne dans les clubs de débutants dès leur deuxième leçon. Leçon d'efficacité donc de ce nouveau fleuron du judo soviétique du renouveau.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Judo signifie littéralement « voie de la souplesse ».

RUGBY. – *Le premier ministre sud-africain M. P. W. Botha, doit recevoir le 9 juin le président de la Fédération française de rugby, M. Albert Ferrasse, qui se rendra à Pretoria à la suite de l'annulation de la tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud.*

TENNIS. – *Mauvaise série pour le Tchécoslovaque Ivan Lendl. Le « numéro un » mondial sur terre battue, qui s'était incliné face à l'Américain John McEnroe et au Français Henri Leconte ces dernières semaines, a une nouvelle fois échoué en huitième de finale des Internationaux de R.F.A. à Hambourg. Le 12 mai, il a, en effet, été battu par le Hongrois Balaz Taroczy (6-2, 4-6, 6-1). En revanche, le Français Georges Goven, âgé de trente-cinq ans, réalise une belle performance au Tournoi de Florence : après avoir éliminé Victor Pecci, il a battu le Yougoslave Marco Ostoja (6-3, 7-6), au deuxième tour. En l'occurrence, le maître a fait aussi bien que l'élève puisque le protégé de Goven, Thierry Tulasne s'est aussi qualifié pour les quarts de finale.*

LU

NOUS ÉTIONS TOUS DES TERRORISTES, de Lucien Bitterlin

La vraie histoire des « barbouzes »

Ce livre est un témoignage de première main sur un épisode mal connu de la lutte contre l'O.A.S. en Algérie, alors même que ses acteurs et leur chef avaient été rapidement affublés du nom de « barbouzes » qui devait devenir fort populaire.

Deux mois après les barricades de janvier 1960, Lucien Bitterlin, jeune élu gaulliste d'une *petite commune de banlieue*, âgé de vingt-huit ans, débarque à Alger. Le Mouvement pour la communauté qui deviendra le Mouvement pour la coopération l'avait *chargé d'une mission impossible* sous son apparence banale : tenter, à partir de Radio-Alger, de convaincre les Français de souche européenne de rallier de *Gaulle* ; *prouver aux musulmans* qu'il existait un parti français de l'Algérie algérienne alors que la plupart des gaullistes et les fonctionnaires de l'administration de*meuraient des partisans* – discrets ou honteux – de l'Algérie française.

Brûlé à la R.T.F. où il travaille comme producteur depuis un an, fiché par l'O.A.S. qui le désigne comme l'homme à abattre, Lucien Bitterlin organise une cellule d'action de deux cents hommes contre les commandos Delta de Roger Degueldre. Sous un titre volontairement provocateur – *Nous étions tous des terroristes* – l'auteur reprend en l'enrichissant de divers documents, son *Histoire des « barbouzes »*, parue en 1972.

A l'époque, le livre était passé inaperçu, sans doute parce qu'il avait été publié par un petit éditeur qui a disparu depuis, et surtout parce qu'il dérangeait en venant trop tôt : pour la plupart des gaullistes, l'auteur était « *la honte de la famille* » et pour les nostalgiques de l'Algérie française, il demeurait l'ennemi. Quant à la gauche, elle le tenait à distance, le soupçonnant d'avoir été – et d'être toujours, peut-être – un agent du SAC (Service d'action civique).

Près d'un quart de siècle après les événements, c'est cette même gauche, qui, paradoxalement, aura été la première à lui rendre un hommage public. *En effet, à côté d'un texte de* Georges Montaron qui fit partie de ces chrétiens de gauche qui prônèrent l'indépendance de l'Algérie dès la première heure, l'auteur *publie en postface* le passage du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du SAC consacré à sa déposition, « *une de celles qui ont le plus impressionné la commission* », selon le mot de son président.

Dans ce témoignage qui complète et éclaire le premier, Lucien Bitterlin qui affirme n'avoir jamais appartenu au SAC, explique *que ce dernier, contrairement à* ce que l'on a pu écrire, n'a guère participé à la lutte contre l'O.A.S., alors que son mouvement, a servi « *d'abcès de fixation* » en entrant dans le cycle de la violence, « *la violence libératrice* » opposée à « *la violence liberticide* » *pour reprendre l'expression de Maurice Duverger.*

PAUL BALTA.

★ Éditions du Témoignage chrétien, Paris, 1983, 352 pages, 69 F.





festival de Cannes

COMPÉTITION

UN CAUCHEMAR, ET L'INDE EN COSTUMES

Les étudiants en médecine ne manifestent plus mais la foule est là. On vient voir si Jean-Jacques Beineix a tenu les promesses de Diva, et James Ivory réjouit les amateurs d'amour et d'exotisme. Les programmateurs du Festival aiment décidément les contrastes.

Le cap du deuxième film, dans une carrière démarrée avec bruit, est redoutable. Avec un peu d'audace novatrice, la maladresse du débutant a son charme. Si elle persiste, on ne voit plus l'audace. Jean-Jacques Beineix s'est trop fait remarquer avec *Diva*, – y compris au sens péjoratif de l'expression – et il risque une volée de bois vert, pour *la Lune dans le caniveau*.

Pourtant, un autre phénomène joue, dont on est forcé de tenir compte, malgré soi : la présentation à Cannes était précédée d'une rumeur négative. *« C'est un désastre »*, chuchotait-on en riant ces derniers jours. Dans ces conditions, les films sont toujours meilleurs que leur réputation.

« La Lune dans le caniveau », de Jean-Jacques Beineix
« Chaleur et Poussière », de James Ivory

Qui est Jean-Jacques Beineix ? Un insolent personnage qui croit pouvoir tout inventer, qui se moque des vieux greniers du cinéma. Wim Wenders tendait la main à Dashiell Hammett pour un grand film nostalgique. Beineix claque la porte au nez des meilleurs faiseurs d'histoires, et inflige à David Goodis une panoplie de ces belles photos qui ont remplacé les chromos sur les murs d'aujourd'hui.

A défaut d'un récit, les personnages construisent un réseau de relations morbides. Gérard le docker (Gérard Depardieu), un dur au psychisme fragile, est obsédé par sa sœur, qui s'est tranché la gorge dans un caniveau, après avoir été violée. Il veut *le coupable*, comme Isabelle Adjani dans *l'Été meurtrier*, mais il parle plus de sa recherche qu'il ne s'emploie à la mener.

Gérard (et son entourage) habite 7, rue de l'Océan, dans la maison *« la plus pourrie »* du quartier. Sa maîtresse est maniaque de la jalousie, vraiment fatigante, son père un ivrogne incapable, et sa belle-mère une Noire terrorisante, surnommée Fatsy tant elle est grosse. Il a un frère, aussi chétif et dégoûtant que lui-même est beau et fort.

Pas question de montrer le docker au travail. Par deux fois il se fait abîmer la main, il accroche et décroche de lourds crochets, c'est tout, le social n'intéresse pas le réalisateur. Il campe une réunion de paumés dans un décor de cauchemar, débarque au milieu un bourgeois tordu (Vittorio Mezziogiorno). La-dessus arrive la sœur de ce dernier, Loretta (Nastassja Kinsky) qui veut enlever gérard pour toujours à bord d'une Ferrari rouge sang.

Les informations sur l'intrusion du luxe dans l'univers de la misère, sur l'effet que produit Loretta, sur l'impasse où se trouve le docker, sur la malédiction du viol, sont transmises uniquement par le dialogue, très pesant, souvent inaudible à force d'être tué sous l'emballage. *Découvrant le plan séquence*, Beineix bascule sa caméra de gauche à droite et de bas en haut, fait glisser les visages dans des plans inclinés. On a rarement vu si pompeux.

Deux ouvertures sont ménagées dans cet enfer : une idée assez forte de mariage clandestin au fond d'une cathédrale, et la puissance de rêve charriée par quelques paquebots. Mais là, on pense au bateau de lumière qui traverse *Amarcord*, mille fois plus évocateur. Enfin, aux pires moments, s'impose la référence aux productions Walt Disney. Les monstres – hommes et femmes – qui peuplent le bar du Mikado, et la façon de les mettre en scène, pourraient figurer dans n'importe quelle flibusterie issue de ces studios *l'Ile aux trésor*, par exemple.

Seulement voilà, – *la Lune dans le caniveau* – a beau ne pas être un bon film, ce n'est pas non plus n'importe quoi. Nastassja Kinsky n'est qu'une ombre, mais Gérard Depardieu a compris ce que Jean-Jacques Beineix voulait : un malaise étouffant, sans date et sans nom, une atmosphère sans cause ni effet, une violence tenace et douce, un malheur qui colle à la peau.

Une lumière verte baigne l'ensemble, tandis que la lune, blanche et obstinée, est comme l'unique spot d'un music-hall futuriste. La flaque de sang indélébile est une tache de minium phosphorescente. Quelques trouvailles visuelles pour figurer les *sensations de Gérard trouent la pellicule*. Le rayon lazer poétise le vieux support. Il y a surtout une publicité pour la boisson Stromboli (*Try another World*) : c'est un plan somptueux, quand elle envahit l'écran d'un bleu synthétique plus existant que celui de la mer ou du ciel.

Dans ce « port de nulle part », entièrement bâti en studio, avec de grandes masses noires et aucun détail pour se raccrocher à une réalité identifiable, Jean-Jacques Beineix, pour la deuxième fois, imagine un film inclassable, un film qui marque incontestablement un progrès dans la production française.

Comme Oshima et Olmi, il casse le roman pour approcher un nouveau langage cinématographique. Ce langage, tout à fait malhabile, est probablement fondé sur une modernité *qui nous entoure, mais dont* on ne connaît pas encore les termes.

Parfaitement réussi dans son genre, *Chaleur et Poussière (1)* de l'Américain James Ivory, ne constitue pas un progrès. L'œuvre est d'un conteur brillant, on passe en sa compagnie deux heures reposantes et sans conséquences. Une vraie tasse de thé.

Comme dans le film de Beineix, il fait très chaud. On est en Inde, à la fois dans les années 20 et en 1982. Une Anglaise (Julie Christie) enquête sur le passé d'une grand-tante non conformiste (Greta Scacchi), en compagnie d'un vieux monsieur qui l'a bien connue. Ce procédé narratif usé, Ivory l'utilise en maître, dans la correspondance des deux époques. Années 20, les Britanniques sont péremptoires, caustiques et inintégrables, et l'aristocraie indienne se laisse séduire, envahir, par leur civilisation. Années 80, l'Occident vient humblement se forger une pureté, et l'Inde l'accueille en souriant. Dans les deux cas, les femmes font le lien, prises par un vertige de sensualité.

Le thème du film est avant tout le désir, l'union des corps étant différée le plus longtemps possible par le metteur en scène. La grand-tante abandonne *son fonctionnaire de* mari pour un imposant nabab et la petite nièce tombe enceinte de son hôte. A travers le mouvement des attirances, Ivory essaie un peu naïvement d'étudier le choc de deux cultures. Il y parvient mieux dans la partie contemporaine – avec un hippie très convaincant – que dans la reconstitution historique. Mais les personnages du passé sont savoureux, et les acteurs, tous conformes à ce qu'on attend d'un intelligent film à costumes. Si Julie Christie est incongrue par sa nervosité, Greta Scacchi, une inconnue, une découverte, est rayonnante.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Tiré d'un roman de Ruth Prawer Jhabvala, adapté par l'auteur.

UN CERTAIN REGARD

Le tiers-monde entre en lice

Après des débuts remarquables (Faits divers, la Bête lumineuse), *la section parallèle officielle Un certain regard a perdu un bonne partie de son élan avec des films du tiers-monde qui n'apportent rien de neuf.*

La meilleure des trois œuvres est un moyen métrage sénégalais de Moussa Yoro Bathily, *le Certificat d'indigence, produit par le ministère* de la culture sénégalais en 1980 et dont toute ressemblance avec des faits réels, nous précise un carton, ne pourrait être qu'accidentelle.

Une jeune femme essaie vainement de faire hospitaliser son enfant malade à l'hôpital, pendant trente-cinq minutes. Elle ne rencontre partout que l'indolence, l'indifférence d'une bureaucratie tatillonne. Quand elle arrive à frapper à la bonne porte, l'enfant ne respire plus. Moussa Yoro Bathily décrit un chemin de croix, si l'on peut se permettre cette comparaison, qui possède, hélas, toutes les apparences de la vérité. Son dénouement même, s'il est prévisible dès les premières images, n'est que la conclusion logique de ce parcours. Il y a bientôt vingt ans, Sembène Ousmane avait dit les mêmes choses avec beaucoup plus de force et de poésie, dans *Borom Sarret*. Il est tragique, à regarder ce document « officiel », que rien ne change.

Avec *Caméra d'Afrique*, du Tunisien Ferid Boughedir, c'est le destin particulièrement contrarié et toujours aussi profondément motivé des cinéastes d'Afrique noire qui nous est raconté. Parmi les trois auteurs qui interviennent, on retrouve en première ligne Sembène Ousmane, qui, dès 1963, avec ce même *Borom Sarret*, frappe les trois coups du cinéma indépendant purement africain et sera vite suivi par Med Hondo en Mauritanie (même s'il travaille à Paris) et aujourd'hui Souleymane Cissé au Mali, dont *le Vent* a défrayé la chronique l'an passé, tant à Cannes qu'au festival de Cartage ou à celui de Ouagadougou.

Pendant deux heures, un peu dans le style d'une bonne émission de télévision, Ferid Boughedir, cinéaste ecclectique, universitaire, ami d'Alain Robbe-Grillet, dont il fut l'assistant, rappelle les étapes d'un combat toujours recommencé. Pas d'infrastructure véritable, un travail au coup par coup, la nécessité de se protéger contre l'étranger prêt à imposer ses méthodes et sa pénétration. Le cinéaste a recueilli un document presque pathétique en son genre, où Jean-Charles Edeline, défenseur avant l'heure du câblage de l'Afrique par la vidéo, vient, dès 1974, proposer ses services à un congrès de la Fepaci, la Fédération panafricaine *des cinéastes indépendants*. Sembène Ousmane rappelle sa préoccupation de toujours, la censure de fait que peuvent instaurer des fonctionnaires contre l'aide nécessaire de l'Etat.

Il manque à Ferid Boughedir d'avoir creusé davantage son sujet, analysé avec plus de précision les délicats rapports de l'Afrique francophone, par exemple, avec la France comme avec les anciens trusts cinématographiques jamais vraiment démantelés. On regrettera aussi qu'il ait complètement esquivé l'apport des techniques de tournage léger dans des pays aux possibilités financières très limitées. Ferid Boughedir a su, malgré tout, rappeler la préoccupation réelle des cinéastes de là-bas : dire inlassablement leur patrie et son histoire, son espoir.

Rien de particulièrement original *dans le film vénézuélien Caballo salvaje*, de Joaquin Cortes, qui nous conduit d'un bouge de Caracas chez un riche propriétaire foncier. Son héros, Alberto, rêve d'indépendance, de liberté. Il se rebelle un jour et trouve la mort. L'ouvrage a le mérite d'inviter à dépasser le misérabilisme, de montrer un monde obsédé par les valeurs de la société de consommation américaine. Mais il est en partie desservi par une esthétique proche de la publicité des cigarettes Malboro : beau mec inscrit dans l'espace nu, cow-boy tranquille et sûr de son bon droit, qui saura un jour, avec flegme, redresser les torts. Estimable et pâlot.

LOUIS MARCORELLES.

SEMAINE

« Faux-fuyants » d'Alain Bargala et Jean-Pierre Limosin

Une nuit, à Paris, dans une rue déserte, Serge écrase un inconnu sous les roues de son automobile, et s'enfuit. On connaît ce genre de fait-divers mais, passées les inquiétudes du « chauffard » lisant les journaux et s'apercevant qu'il ne risque pas d'être découvert (il n'y a eu qu'un vague témoignage de l'accident), le scénario prend une direction tout à fait inattendue.

Ayant appris l'identité de sa victime, Serge loue une chambre à Yerres, dans l'Essonne, où le mort habitait avec sa fille Rachel. Là, quelques jours par mois, il met sa vie habituelle – épouse, affaires, etc. – entre parenthèses et manœuvre pour entrer dans l'intimité de Rachel, adolescente, chanteuse dans un groupe rock. En même temps, il se lie avec Simon, le fils de sa logeuse, qui écrit dans un journal local. Très vite, et tout en ménageant l'imprévu, Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin abattent leurs cartes : Serge cherche moins à se protéger qu'à investir l'existence de ces jeunes gens. Les auteurs en ont fait un cinéphile et un amateur d'opéra italien. Ce qui, évidemment, porte le personnage vers l'organisation de « mises en scène ».

Le film, étalé d'un mois de mars à un mois de décembre, a été tourné en plusieurs fois, avec des pauses, dans l'ordre des saisons et des lieux. Les acteurs l'ont donc vécu, par épisodes, ce qui donne l'impression de bonds dans le temps, avec des ellipses. Cette construction narrative obéit, bien sûr, à un plan précis. Pourtant, elle laisse souvent une sensation d'improvisation, comme si les deux réalisateurs (ils appartiennent à la famille des *Cahiers du cinéma)* avaient voulu mettre en pratique une théorie de la mise en scène, dans la durée et le mouvement chronologique des comportements. D'où un effet singulier, pour le spectateur, de distance jusque dans le jeu des interprètes : Olivier Perrier, Rachel Rachel (vraie chanteuse de rock, forte présence physique), et Serge de Closets tissent leurs propres relations dans cette étrange affaire, qui devient un rituel de la complicité entre deux actes criminels. A l'originalité de l'expérience, s'ajoute l'utilisation, rare dans le cinéma français, de décors réels, en banlieue parisienne, au réalisme insolite.

JACQUES SICLIER.

ROBERT VAN ACKEREN

Prosaïsme et alibis

Eva (Gudrun Landgrebe) se sépare de son mari. Par curiosité de femme bien élevée et pour gagner confortablement son luxe nécessaire, elle se prostitue, initiée par une femme d'expérience, Gabriele Lafari. Elle tombe amoureuse de Chris (Mathieu Carrière), un gigolo dont la jalousie finit par empoisonner leur couple. Car lui décline tandis qu'elle s'épanouit. Avec leurs économies et l'aide d'un protecteur (Hans Zischler) ils achètent un restaurant. Elle aimait le gigolo, le commerçant l'ennuie. Elle le quitte et l'his*toire recommence dans un éclat de rire : Eva et sa* vieille amie jetées à la porte d'un bar, juchées sur leurs tabourets que deux costauds portent dehors, sur le trottoir...

« Mon idée, dit Robert Van Ackeren, réalisateur de *la Femme flambée, – c'est qu'il existe une frontière entre la vie privée et professionnelle, une barrière infranchissable. C'est mon idée, ce n'est pas un dogme, mais je l'ai développée dans une trilogie dont* la Femme flambée *est la dernière partie. Les deux premières sont* l'Autre Sourire *(présentée à La Rochelle en 1978) et* la Pureté du cœur *(présentée à la Quinzaine des réalisateurs en 1980). Trois histoires où les femmes tiennent un rôle moteur, alors que les hommes sont plutôt larmoyants et ridicules. Je n'y peux rien, c'est vrai. Les femmes ont l'habitude d'être quittées, donc elles réagissent et s'en sortent. Les hommes ne sont pas prêts à avaler la pilule, alors ils se lamentent et s'effondrent. Le cas d'Eva et de Chris frappe parce que leur métier appartient au domaine le plus intime. Mais la question n'est pas là. Ils l'exercent tous les deux en bons artisans. D'ailleurs, c'est un métier comme un autre, avec ses lois, ses tarifs, ses difficultés et ses plaisirs. Le problème est celui du couple, d'exister à deux, sans que les préoccupations personnelles détruisent les émotions. Pour éviter la solitude, on s'arrange avec quelqu'un jusqu'à ce qu'on ne s'arrange plus, et on recommence, rien ne change. Le prosaïsme n'est jamais absent de la vie commune. »*

L'amour moins les fantasmes : le tableau est à la fois cocasse et impitoyable. Robert Van Ackeren affirme que ses films sont réalistes puisqu'ils reflètent sa version de la réalité. *« Simplement,* dit-il, *je déplace les accents sur les choses qui déraillent. »* Il dit aussi qu'il n'est pas fondamentalement pessimiste. C'est un point de vue : l'humour est partout, c'est vrai, mais il n'est pas tendre. Ses personnages vivent à cours d'alibis, passent leur temps à se donner une image comme un maquillage de théâtre, jeu un peu trop significatif, un peu trop poussé et que Van Ackeren gratte écaille. Dessous, il n'y a pas de chair. Seulement des habitudes, des idées toutes faites. Les gens se conduisent « comme si », comme s'ils éprouvaient des passions, comme s'ils étaient capables de générosité. Leur activité sexuelle relève du narcissisme ennuyé. Ils miment avec un sérieux et une conscience qui les rendent évidemment risibles, persque émouvants.

Robert Van Ackeren raconte des histoires qui suivent leur chemin, les doubles de musiques qui commentent les cassures, la distance entre ce qui se passe et ce qui se pense. Il a le génie du cliché et de ses manipulations. Il en montre l'envers, l'endroit, les interférences, l'omniprésence, la toute-puissance quotidienne. Il se sert d'être kistch comme d'un orchestre symphonique de cent vingt musiciens. Est-ce qu'il se sent très allemand ?

« Je le suis, mais je n'ai pas l'impression de donner une image de l'Allemagne, de dépeindre spécialement la société allemande. C'est ce pays, cependant, que je regarde, c'est là que j'ai acquis mon expérience et je n'y suis pas tellement accepté en tant que cinéaste. Pour dire vrai mon aversion va à toutes les formes de morale bourgeoise d'où qu'elles viennent. »

COLETTE GODARD.

SAMEDI

SÉLECTION

- **Carmen**, de Carlos Saura (Espagne).
- **L'Année de tous les dangers**, de Peter Weir.

UN CERTAIN REGARD

- **Bella Donna**, de Peter Keglevic (R.F.A.).

SEMAINE

- **Menuet**, de Lili Rademakers (Belgique, Hollande).

QUINZAINE

- **Barbarosa**, de Fred Shepisi (Etats-Unis).
- **Grenzenlos**, de Josef Rödle (R.F.A.).

PERSPECTIVES

- **La Bête noire**, de Patrick Chaput.

■ **Le prochain film de Federico Fellini, *E la nave va*, sortira à l'automne, selon la firme Gaumont, qui a coproduit ce long métrage dont le tournage s'est achevé le 15 mars dernier. Le budget initialement prévu a été largement dépassé. Le réalisateur italien, qui n'avait rien tourné depuis *la Cité des femmes* a eu besoin de 40 millions de francs pour filmer, notamment dans les studios de Cinecitta, cette histoire d'une croisière en 1914 à bord d'un paquebot de luxe qui finit par couler. *E la nave va* n'aura probablement pas de titre en français.**

A SUIVRE

ARTHUR JOFFÉ

Arthur Joffé a vingt-neuf ans. Il a été photographe, assistant-opérateur. *« Je ne me vante pas,* dit-il, *de ne pas avoir fait d'études. »* Il a quand même été reçu à l'IDHEC à dix-neuf ans, mais il n'est pas resté jusqu'au bout, il est parti pour Hollywood faire un reportage sur Milos Forman.

Il a derrière lui deux courts métrages. *Merlin ou le cours de l'or* a remporté la Palme d'or de sa catégorie à Cannes, l'année dernière. Ça ne s'est pas tellement su, il n'avait pas d'attaché de presse. *Cette fois,* il descend au festival moins seul, après avoir dû se battre durement pour que *Casting*, son premier long métrage, ne reste pas dans un placard et soit vu.

Qu'a-t-il en tête, Arthur Joffé ? *« Des histoires à raconter à un maximum de gens »*, qui sont en lui depuis longtemps, inventées, et pas strictement réalistes. Il explique qu'il n'a pas de *« feuille de route »*. Il dit simplement que les genres, en soi, ne l'intéressent pas, qu'il n'a pas envie de faire des films policiers, qu'il ne tournera jamais des choses qu'il ne sent pas. Pour lui, le plus important, ce sont la beauté d'un récit et les acteurs.

***On comprend,* à voir *Casting*, que c'est un banc d'essai. Il s'y débarrasse de beaucoup d'angoisses liées au métier de metteur en scène. On comprend aussi qu'une vision solide existe là, vision de la vie et du cinéma qui inspire une confiance absolue en l'avenir artistique de Joffé.**

CL. D.

LA MATIOUETTE CLASS ENNEMY

Une belle voiture arrive dans l'arrière-pays du Sud-Ouest, s'arrête dans un village devant la boutique du coiffeur. Un homme, après des années d'absence, revient vers son passé. Vers son frère, qui, lui, n'est jamais parti. Ils essaient de se reconnaître, de se raccrocher, mais ça ne marche pas, ça ne peut pas marcher. L'un est acteur, l'autre marié, et, pourtant, leur seul point commun est la solitude qui les enferme, qui les sépare bien plus que leur différence de vie, leurs divergences d'idées. Au départ, le film d'André Techiné (présenté dans la section « Un certain regard ») est une pièce, *la Matiouette*, jouée longtemps au café-théâtre.

Au départ du film de Peter Stein *Class Ennemy*, présenté hors Festival, il y a une pièce anglaise qu'il a montée à Berlin dans son théâtre de la Schaubuehne. Un décor unique, une salle de classe délabrée dans un collège pour loubards difficiles. Ils attendent leur nouveau professeur, les précédents nayant pas tenu le coup longtemps. Ils sont isolés, enfermés ensemble dans une salle qui fait penser à un vieux bateau échoué. Un conflit de pouvoir oppose les deux élèves les plus forts, celui qui croit en lui, celui qui ne croit plus en rien et propose un jeu : chacun à son tour tiendra le rôle du prof. L'affaire tourne au psychodrame, à la violence.

A Londres, les acteurs étaient comme des gamins qui jouent à se disputer et se font vraiment mal. Ici, ils sont en état de défi permanent. Peter Stein filme des déplacements qui tracent la géométrie des désarrois et des conflits, qui dessinent des absences, et la situation devient complètement artificielle, trop démonstrative.

André Techiné, au contraire, filme des regards qui se fuient, des visages – le vide transparent de l'un, la densité opaque de l'autre – dont les traits se brouillent fugacement, comme l'eau d'un lac dans lequel on jette une pierre et qui revient à son calme premier, à peine blessé. Deux visages encore jeunes et qui déjà annoncent leur masque mortuaire.

Peter Stein a mis en cinéma des dialogues. André Techiné a enregistré *la vie qui s'échappe* avec les paroles, et c'est lui qui fait rêver.

C. G.

Le Monde

culture

DANSE

« La Passion », selon John Neumeier

Chrétien et danseur

On peut parler d'événement chorégraphique. *La Passion selon saint Matthieu*, interprétée par le ballet de l'Opéra de Hambourg au Théâtre de la Ville, a été longuement applaudie par un public ému. Elle consacre John Neumeier comme un des démiurges de notre temps.

Avec *la Passion*, John Neumeier a réussi l'impossible : composer un drame dansé qui tienne la distance avec la partition de Jean-Sébastien Bach sans jamais tomber dans la visualisation musicale, l'anecdote ou la paraphrase. Son spectacle, empreint d'une grande ferveur – on peut parler de profession de foi, – se caractérise par l'emploi d'une écriture forte, l'invention d'un langage gestuel original et très efficace mais toujours fidèle à l'esprit de Bach.

Etalée sur quatre heures *la Passion* selon Neumeier déroule un foisonnement de scènes, d'images, aux styles divers dont on ne peut saisir toute la richesse d'un seul coup. Comme ces tympans d'églises gothiques où se mêlent personnages réalistes, fruits stylisés et arabesques de pierre. La danse se déroule sur plusieurs niveaux correspondant aux articulations de la partition (aria, choral, récitatif, chœur). Il y a des passages abstraits qui rappelent les icônes et se réfèrent aux paroles du Christ, des actions concrètes réglées d'après les improvisations des danseurs et vécues à la limite du psychodrame. Enfin des épisodes de danse pure (classique ou moderne), notamment de très beaux pas de deux ou de trois, souvent repris en leitmotiv, qui suggèrent une réflexion intérieure, un arrière-plan métaphysique.

Décrire *la Passion ?* Il faut la vivre avec les danseurs impliqués dans le drame, et tous remarquables. Rassemblés sur le plateau comme dans un huis-clos, ils innervent l'espace de leurs évolutions changeantes. John Neumeier a intelligemment usé de la configuration du Théâtre de la Ville pour créer un réseau de circulation entre la scène et la salle. L'émotion se communique, et le public participe largement. Une fois encore, le chorégraphe témoigne de la souffrance et de la solitude de l'homme, mais il s'affirme aussi comme « chrétien et danseur », au point de partager désormais le rôle du Christ avec le tenant du rôle, Max Midinet.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 19 h 30, en alternance avec le programme Stravinsky.

■ **Le syndicat C.G.C. (Confédération générale des cadres) des musées nationaux a appelé à une journée de grève le lundi 16 mai au musée du Louvre. Ce personnel veut manifester son mécontentement après les récents aménagements de la situation des gardiens des musées nationaux. Vacataires de catégorie A recrutés sur concours, ils s'estiment sous-employés par leurs services et ont de ce fait vu leur rémunération diminuer.**

EXPOSITIONS

Les grandes familles

(Suite de la première page.)

Ils garantissaient par là *même*, contre le rococo en particulier, la pérennité d'une tradition fortement marquée par le classicisme et très réservée à l'égard des influences ultramontaines.

Comme l'écrit Michel Gallet, « *de Jules Hardouin-Mansart à Robert de Cotte (son beau-frère), de Jacques V à Ange-Jacques Gabriel, la fonction de premier architecte du roi s'est perpétuée dans la même famille* ». Et : « *Dans l'enseignement fortement teinté de nationalisme que nous avons reçu, la succession dynastique des premiers architectes du roi se présentait comme un fait nécessaire et une explication commode. Elle avait assuré la perfection et la suprématie du goût français.* »

En 1734, lors de la retraite de Robert de Cotte, c'est donc Jacques V qui lui succède et auquel le roi va aussitôt confier le « grand projet » de Fontainebleau, où ses interventions sont d'ailleurs assez difficiles à distinguer de celles de son fils. A cette date, il a déjà dessiné l'escalier du Palais des Etats à Dijon, construit l'évêché et le magnifique pont de Blois, ainsi que l'hôtel des directeurs de la Compagnie des Indes à Lorient, proposé pour la cathédrale d'Orléans une façade qui, à une époque où le gothique n'est pas encore « retrouvé », est sans doute ce que l'on pouvait espérer de moins laborieux ou maladroitement parodique. Et surtout, il a démarré, à Rennes et à Bordeaux, deux opérations qui vont compter parmi les plus beaux fleurons de l'urbanisme provincial du Siècle des Lumières.

Un grand urbaniste

A Rennes, où il dirige la reconstruction de la ville incendiée en 1720, il impose, contre le projet initial d'un ingénieur un peu trop géomètre, un plan dont la régularité maintient en partie les tracés anciens, et il assied au fond de la place Neuve les deux solides massifs du Présidial (aujourd'hui mairie) qui se rejoignent en s'incurvant vers la tour de l'Horloge, dont le dôme à bulbe est bien la seule concession que la famille ait jamais faite au baroque d'Italie et des terres d'Empire. La place Neuve *n'a pas été achevée*, comme n'a été réalisée qu'en partie la restructuration du centre qu'avait prévue Gabriel, mais il est vrai, comme l'écrit François Bergot, qu'il a « *conçu à Rennes comme la réduction d'une capitale royale dont on prendrait l'hôtel de ville pour l'un des palais* ».

Quant aux « ouvrages de Bordeaux », c'est là qu'on voit le grand homme. Au début du dix-huitième siècle, Bordeaux est encore une ville médiévale, entourée de remparts, qui ignore son port et tourne le dos à son fleuve. *Le site est pourtant exceptionnel* et, dès son arrivée en Guyenne, Gabriel comprend le parti que l'on en peut tirer. « *Je vous avouerai, Monseigneur*, écrit-il au contrôleur général des bâtiments, *que je n'ai jamais vu un si beau coup d'œil et un si grand spectacle que ce port ; il mérite bien de faire quelque chose qui soit recommandable à la postérité.* »

Il décide donc de jeter à bas l'enceinte et d'ouvrir la ville sur le fleuve en construisant un quai, le « balcon de Bordeaux », sorte de belvédère qui en dominait la courbe entière, et en installant devant la Garonne la place qui devait servir d'écrin à la statue du souverain. Commencée en 1729, « *la belle pièce sur le devant* » ne sera achevée, et d'ailleurs assez fortement modifiée par Aubert de Tourny, qu'après la mort de Gabriel, *qui ne vit même pas l'érection* de la statue de Louis XV, due à Jean-Louis et Jean-Baptiste Lemoyne, « *un incomparable chef-d'œuvre* », selon Falconet.

Gabriel n'en a pas moins fait à *Bordeaux œuvre de grand urbaniste*, préparé une ordonnance monumentale qui est une des plus belles de l'Ancien Régime avec celles des *places de Nancy et de la promenade* du Peyrou à Montpellier. Cette ordonnance serait d'ailleurs plus sensible si l'on parvenait, comme il semble *en être question*, à *enterrer la* circulation qui sépare l'ancienne place Royale, aujourd'hui place de la Bourse, du fleuve pour lequel elle a *été conçue*.

Six jours après la mort de son père, Ange-Jacques Gabriel, *qui avait* déjà fait ses preuves à Versailles et reprendra le chantier de Bordeaux, est nommé premier architecte. C'est *le début d'une carrière dont il* est impossible d'évoquer ici toutes les étapes et qui frappe par son exceptionnelle longévité : en 1774 (il a soixante-seize ans et se retirera l'année suivante), « *le vieil architecte*, nous dit-on, *signe encore d'une main tremblante le dessin de la bibliothèque de Louis XVI* ».

Cette longévité, il la doit à une fertilité d'invention qui fait en particulier merveille dans le *domaine décoratif*. Aux ressources des archives familiales et à la qualité de ses collaborateurs. A la manière dont il a fait sen*tir aux entreprises qui travaillaient* pour lui *la « pesanteur de son bras »*. A la souplesse aussi d'un système en lui-même très cohérent, qui lui permit *d'exceller à la fois dans la fantaisie* (Trianon, les pavillons de chasse) et dans le sérieux, la gravité majestueuse du grand style. Ainsi à Fontainebleau, à Compiègne, et surtout à l'École militaire, *qui équilibre en puissance* ce que le Garde-meuble peut avoir d'un peu fragile et dont l'admirable chapelle accueille le « retour à *l'antique* » *avec une élégance et une* discrétion dont ne feront pas toujours preuve les architectes de la fin du siècle.

Mais c'est peut-être plus encore la confiance du souverain qui permit cette étonnante félicité et fécondité *de carrière. Passionné d'architecture*, ayant en ce domaine, selon un contemporain, « *des vues aussi sûres qu'étendues* », bâtisseur impénitent malgré *la* précarité des finances publiques (« *il n'est heureux qu'un crayon à la main*, disait un ministre, *et c'est ce qui ruine le royaume* »), Louis XV ne cessa d'intervenir directement dans la politique des bâtiments et le choix de leur parti dont il aimait à s'entretenir en petit comité avec Gabriel : maniant en effet fort bien le crayon, il discutait des projets, veillait à leur exécution. Qui le premier proposa d'édifier au-delà des Tuileries, c'était alors presque la campagne, la future place de la Concorde ? Lassurance, peut-être.

Un système solide

Mais, *c'est* le roi qui, propriétaire du terrain, permit l'opération par le don qu'il en fit à la Ville et, sans son appui, Gabriel aurait eu bien du mal à imposer l'idée, jugée hérétique et *contraire à l'usage des places* Royales, de ne bâtir que d'un côté et de laisser l'espace libre vers la Seine. S'il y a un style Louis XV, c'est en grande partie à Louis XV qu'on le doit, alors que le brave Louis XVI n'est pour rien dans le style qui porte son nom.

La commande royale est liée au prestige ou au plaisir, et c'est le gros Pavillon de Fontainebleau ou le merveilleux Opéra que Gabriel aménagea entre 1765 et 1770 ; au caprice : le Pavillon français de Trianon est conçu pour permettre au roi d'admirer tranquillement ses pintades ey les divers volatiles et *ruminants de la* nouvelle ménagerie. Mais elle tient aussi à des besoins plus prosaïques de commodité et de logement : le *dauphin se marie*, un de ses fils « passe aux hommes », Mesdames reviennent de Fontrevrault, à nouvelle favorite, nouveaux appartements, etc... Il faut sans cesse abattre des cloisons, remodeler, *détruire* parfois, et c'est la triste affaire de l'escalier des Ambassadeurs. Les résidences royales sont au dix-huitième siècle des chantiers perpétuels.

Le plus tumultueux de ces chantiers aurait concerné Versailles, dont on voulait restructurer entièrement les façades et les bâtiments regardant vers la ville, que l'on jugeait *archaïques et désordonnés*. Le « grand projet » supposait de telles dépenses et de tels tracas qu'il ne reçut qu'un début d'exécution avec le pavillon à *portique corinthien de l'aile droite*. Et, à notre avis, fort heureusement. Car le parti proposé par Gabriel, s'il ne manque ni de majesté ni de bon *sens, nous a toujours paru un peu* sec, un peu froid, et d'une invention assez stérile par rapport à cet équilibre entre le fermeté et la grâce qui *caractérise le tracé et* les hôtels de la place Louis-XV.

Là est peut-être la limite de notre premier architecte. Exquis dans le détail et les petites constructions, parfois monotone dans les ensembles, *fidèle aux Mansart et à Perrault* (le Garde-meuble est une transposition de la colonnade du Louvre). Gabriel a utilisé avec un immense talent *toutes les ressources de cette* « architecture française » qui allait devenir la bête noire de Ledoux et des architectes « *rationalistes* » des *années 70*.

Mais il n'a pas innové, et n'a pas *cherché à le faire, pensant* sans doute, et non sans raison, que lorsqu'on dispose d'un système solide et éprouvé par le temps, il n'est *pas utile d'en changer. Il n'est jamais* allé en Italie et ne s'est guère soucié de l'*interprétation doctrinaire de la* « belle Antiquité » que proposaient, à la fin de son règne, les jeunes architectes au retour de Rome et de Paestum.

La seule influence que Gabriel ait *accueillie est celle de l'Angleterre*, et *l'on a souvent relevé* ce que le cube du Petit Trianon doit aux palladiens d'outre-Manche. Mais avec une élégance, un charme, un sourire, qui *font paraître un peu pédantes et fr*igides les constructions de Colen Campbell et lord Burlington. Le projet initial de Trianon comportait trois *croisées : c'était gentil mais étriqué*. Gabriel passa de trois à cinq, et ce fut le chef-d'œuvre. Un chef-d'œuvre que l'on a pu qualifier de grec (« *gallo-grec* », disait Stendhal) et qui, dans sa discrétion, exprime parfaitement une culture à son plus haut niveau de bienveillance et de courtoisie. L'architecture, comme chacun *sait*, est le fait du *prince. Puissent* les princes de notre temps trouver leurs Gabriel !

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Michel Gallet et Yves Bottineau. Les Gabriel.* Librairie Picard, 120 F.

MUSIQUE

« Dialogues des carmélites », à Favart

Comme un vol au-dessus de la peur

La belle représentation des *Dialogues des carmélites* à l'Opéra-Comique reprend judicieusement une production du Metropolitan de New-York, dont la sobriété met à nu la force de la pièce de Bernanos et de la musique de Poulenc.

L'obscurité de la scène convient à ce drame très intérieur dans un couvent et à ce climat de la Terreur. A l'ouverture du rideau, les carmélites sont étendues face contre terre, comme le jour de leur profession, sur un immense dallage en forme de croix. Les éléments de décor de David Reppa descendent des cintres (un crucifix, une grille, un autel, la cheminée du marquis de la Force) ou sont apportés par les personnages. Les scènes se succèdent en visions fondantes dans la nuit. Les groupes et les mouvements suggèrent avec discrétion la vie simple et humble des moniales. Tout est essentiel dans cette réalisation de John Dexter et les détails révolutionnaires sont réduits au minimum : les carmélites qui vont à l'échafaud disparaissent dans le noir derrière deux soldats qui pivotent sur eux-mêmes.

L'interprétation est une des plus justes et des plus émouvantes que l'on puisse espérer. On regrette cependant de comprendre si rarement le texte, indispensable pour suivre les angoisses et les actes de Blanche et de ses compagnes, alors que Poulenc a tout fait pour rendre audibles les « dialogues » de Bernanos (1).

Mais chaque personnage, si bien caractérisé musicalement par un langage d'une souplesse extrême qui utilise à la fois toutes les ressources des styles vocaux (du récitatif debussyste au grand air verdien), a été excellement distribué : Anne-Marie Rodde a la gaieté et la profondeur transparente de la petite sœur Constance, dont la voix court comme un ruisseau dans la prairie; Evelyne Brunner est une Mme Lidoine rustique et équilibrée, rayonnante de sagesse et de bonté; Régine Crespin, avec une voix qui reste très claire, impose tour à tour la grandeur spirituelle de Mme de Croissy et la soudaine, terrifiante, dislocation de sa personnalité face à la mort, tandis que la timbre sombre et poli, aux lueurs redoutables de Nadine Denize (malheureusement incompréhensible) traduit la sévérité sèche et infaillible de Mère Marie. On n'oubliera pas de citer aussi les quelques hommes qui parsèment cet opéra de femmes, notamment Jean-Philippe Courtis, Christian Jean et Michel Sénéchal.

Et surtout, l'Américaine Maria Ewing, grande, au visage étrange, chiffonné et charmant. Elle incarne avec une intensité prodigieuse le paysage tragique, les sautes brutales de tension, l'âme zébrée d'éclairs de Blanche de La Force, cette jeune fille qui trace son chemin à travers un psychisme dramatiquement perturbé. L'étoffe déchirante de cette voix puissante et rude se tord comme une flamme jusqu'à l'ultime ligne droite du Veni Creator que l'échafaud projette dans le silence du ciel.

On n'épiloguera pas sur la grandeur du texte de Bernanos et le point central du « transfert des destinées » entre la mort d'angoisse de Mme de Croissy et la mort pacifiée de Blanche; tout a été dit. Il faut insister en revanche sur la qualité de la musique, mise en valeur par la direction, très déployée mais rigoureuse, de Jacques Delacote, malgré la sonorité parfois quelconque de son orchestre (et les mauvaises surprises acoustiques de la salle Favart).

Une musique qui n'est ni lugubre ni ascétique, mais au contraire d'une vie efflorescente, parfois bouillonnante, puisée à une profondeur insoupçonnée chez ce musicien des blagues et des grâces, qui a vécu ici une réelle expérience spirituelle. Une musique tendue, mais vers l'expression la plus riche, la plus pure, douloureuse, mais toujours ouverte, montant vers l'accomplissement par le sacrifice, dépassant la peur et finalement la mort à travers les admirables prières qui jalonnent la partition comme un vol mystique.

C'est ce don merveilleux de la vie, excluant tout débordement facile, qui rapproche le plus la musique de Poulenc de celle de Moussorgsky, au-delà même de rencontres stylistiques frappantes. Et si leurs personnages atteignent au sublime, c'est parce qu'ils sont bien de chair et de sang autant qu'esprit.

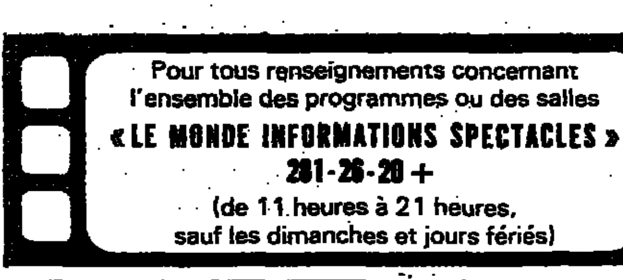
JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 16, 18, 20, 21 mai, à 19 h 30.

(1) Conseillons à ceux qui ne connaissent pas l'œuvre de lire le livret avant la représentation dans l'excellent numéro de *l'Avant-Scène-Opéra* (n° 52) qui vient de paraître et contient quantité d'études de premier ordre, en particulier une très belle analyse musicale et psychologique de Jean de Solliers (146 pages, 50 F).



SPECTACLES



Vendredi 13 mai

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KEAN ou DÉSORDRE et GÉNIE – Athénée (742-67-27) 20 h.
LA RONDE – Montreuil – T.E.M. (858-65-33) 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h : concert Wagner.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Dialogue des carmélites.
CHAILLOT (727-81-15); Grand foyer, 18 h 30 : le Corps à refaire; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Hippolyte.
PETIT ODÉON (325-70-32), *18 h 30* : les Sables mouvants.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats Rencontres-Musée, 21 h : Nouvelles technologies et santé mentale ; Cinéma vidéo : 16 h : Le Triangle de Mimizan ; 19 h : Histoire des trains ; de 12 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh. Danse : Macdee Dupres and friends ; 20 h 30 : Mantis Dance Company.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : ballet de l'Opéra de Hambourg.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : second concours international de danse à claquettes.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 22 h : Yakshagana.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Travailleur excessif.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Description d'un combat.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36). I : 20 h 30 : la Papesse ; II : 21 h : les Amours de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73) 20 h 30 : Bonne crise Lucien, Luc, Lucille et les autres.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bourton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Feu la mère de madame.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.
EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebret.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte ; 22 h : Abraham et Samuel.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), 22 h : Le faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (797-33-05), 21 h : Le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37), 20 h 30 : les Troyennes.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30* : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
JEUNE THÉÂTRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments. – Petite salle, 18 h 30 : Om-Saad.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), à 21 h : la Ménagerie de verre.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93). Petite salle 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 22 h : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), *20 h 30 : Si Marilyn.*
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), 20 h 30 : En attendant Godot.
THÉATRE DE LA MER *(671-47-61)*, 20 h 30 : les Hommes et la Nuit.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de méduse.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande Salle 20 h 30 : l'Ame et la Danse ; *Petite salle 20 h 30* : les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Rite pour une pastorale.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : P. Doussaint, H. Diamas, Briociola d'Erba e Baobab.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 45 : Peter Goss Dance Company.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : *Ballet A. Gades.*

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : Mama *Béa.*
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS 21 h : Ch. Camerlynck
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 22 h : P. Louki.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.
GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : V. Munarriz.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Florence.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Mon mec, c'est Mac.
TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Trio Sur.

Les concerts

TH. DE LA BASTILLE, 19 h : J. Racaille, H. Zanoa.
FIAP, 20 h 30 : Ch. Roca, A. Fargier-Lagrange, I. Lesage, L. Blay (Webern, Messiaen).
ÉGLISE ST-MÉDARD, 20 h 45 : M. Muller, D. Cuiller, Ph. Allain-Dupré, Y. *Le* Gaillard (Rameau).
TH. DE L'ALLIANCE, 18 h : Musique de Somalie ; 22 h : Musique d'Arménie.
ÉGLISE ST-ÉTIENNE-DU-MONT, 21 h : *Ensemble de chambre de Bonn* (Mozart, Torelli, Télémann).

Jazz, pop, rock, folk

ALLIANCE (544-41-42), 24 h : Blues.
ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Millet et à 23 h : Oricha Ensemble.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : A. Fakroun.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ba-Cha.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, H. Bourde, G. Boncaron, D. Deshays.
FORUM (297-53-39), 21 h, J. Gilson Quintet, W.B. Kollektief.
MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : J. Sicard, J. Kaiat, J.-Y. Colson.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Cl. Barthelemy.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Dixie François Jazz Group.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Jazz Funk.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), *20 h 30, La peau dure.*
CHILLY-MAZARIN, M.J.C. (909-01-87), 21 h, la Locandiera ; Zaka percussion.
FRESNES, M.J.C., (237-63-42), Théâtre *et grande gueule*, 21 h, Till l'Espiègle.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30, Dom Juan et Faust.
SAINT-CYR-L'ÉCOLE, C.A.C. (045-11-10), 21 h, J. Léandre, A. Nozati, *Mike Westbrook.*
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 h, Dom Juan.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Porte d'Orient, de J. Daroy ; 19 h, Cinéma australien (1919-1982) : The pictures show man, de J. Power ; 21 h, Tim, de M. Pate.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : le Moineau, de Y. Chahine ; 17 h, Aguirre, la colère de Dieu, de W. Herzog ; 19 h, l'Ascension, de *A. Gopalakrishnan.*

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81)* ; *Républic Cinéma, 11e* (805-51-33) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Boulevards, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e *(554-46-85)*.
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, *1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e* (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
ITINÉRAIRE BIS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-97).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quin*tette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e* (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-*30-19*).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).
48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
SURPRISE PARTY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
THE VERDICT (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murats, 16e (651-99-75).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – *V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e *(742-97-52)* ; *Colisée, 8e (359-29-46)*.
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, *11e (357-90-81)* ; *Olympic* Entrepot, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-*46-85. – V.f. : Capri, 2e* (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(544-25-02)*.
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Opéra, 9e *(742-56-31)*.
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e *(329-83-11)* ; Gaumont Convention, *15e* (828-42-27) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE, film américain de Brian Hutton, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; *U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22)* ; v.o./v.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; *Murat, 16e* (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CARBONE 14, LE FILM, film fran*çais de Joëlle Malberg et Jean-*François Gallotte : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER, film français de Jean Becker : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS, film américain de Don Siegel, v.o. : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE JEUNE MARIÉ, film français de Bernard Stora : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).
PÉNITENCIER DE FEMMES (**), film franco-italien de Vincent Dawn, v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
VIE PRIVÉE, film soviétique de Youli Raizman, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Fiancées en folie.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
A. HITCHCOCK (v.o.) *: Action rive gauche*, 5e (354-47-62) : Le crime était presque parfait.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La péniche des arts, 16e (527-77-55).
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), tls. 18 h 20 : Alfredo, Alfredo ; tls. 20 h 20 : John and Mary ; tls. 22 h 20 : la Castagne.
LES ANNÉES 60 DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h., Masculin Féminin ; 20 h : Une aussi longue absence ; 22 h. : le Mépris.
AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
M. MONROE (v.o.), Cinémascope ; Escurial, 13e (707-28-04), tls. 19 h 30 : le Milliardaire : tls. 22 h : Sept ans de réflexion.
ESCURIAL 13e (707-28-04), la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé Désir (v.o.) ; 20 h : le Dernier Métro ; 22 h 30 : les Misfits.
PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un matin comme les autres.
COMÉDIE DE PRINTEMPS (v.o.), Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) : 24 h : la Party ; 18 h, 20 h, 22 h : les Nouveaux Monstres.
RICHARD DREYFUS (v.o.), Studio des *Ursulines*, 5e, (354-39-19) : *The Big Fix.*

PRESSE

A LYON

Deux projets pour une seule maison de la communication

(De notre correspondant régional)

Lyon. – Les uns communiquent. Les autres aussi. Avec une même sincérité, des publicitaires et des attachés de presse, d'un côté, des journalistes, de l'autre, travaillent à Lyon sur deux projets de maison régionale de la communication. Une structure dont l'idée est retenue par les élus locaux de toutes tendances et qui pourrait intéresser l'attention de l'État, dans la mesure où cette maison servirait de relais décentralisé au grand projet parisien de la Défense (carrefour international de la communication).

Précisons toutefois que, si les publicitaires et les professionnels des relations publiques paraissent en majorité dans le projet « M.C.2 » (comme maison de la communication de la deuxième agglomération française), ce projet est appuyé par quelques journalistes. En revanche, la « maison régionale de la communication » (M.R.C.) proposée par le Club de la presse de Lyon a l'aval de nombreux représentants du monde des relations publiques.

M. Bernard Pourprix, universitaire et publiciste, a lancé en premier, le 20 avril, l'ambitieux projet M.C.2. En bousculant sans complexe les traditions lyonnaises, en réalisant un véritable « coup de pub ». Les parrains de M.C. 2 définissent la future maison de la communication comme un lieu à quatre dimensions (rencontre ; documentation ; services ; événements) destiné à « *tous ceux qui vivent de, par, et pour la communication* ». Pour rassembler tout ce monde, M.C.2 espérait l'édification d'un vaste bâtiment de 1 500 mètres carrés. Aucune exclusive, aucun ostracisme : la communication est ici entendue dans son sens le plus large. Les professionnels de l'information et de la publicité devraient côtoyer notamment ceux de la culture artistique et littéraire, ceux des techniques modernes de communication ou encore de l'expression graphique et photographique. Car la future maison, estime M. Pourprix, ne doit pas être « *l'apanage d'une seule profession* », sous-entendu celle des journalistes. Autre particularité : le financement serait ouvert à des organismes privés, notamment selon le principe du « *mécénat d'entreprise* », voire de la « sponsorisation d'événements ponctuels ».

Une « vitrine régionale »

Réplique du Club de la presse de Lyon présidé par M. Bernard Elie : la présentation et la défense d'un projet antérieur. Du côté des journalistes et des attachés de presse du Club, *on a beaucoup travaillé dans* l'ombre jusque-là. Une Association de préfiguration de la maison régionale de la communication à Lyon, présidée par M. Robert Vial, vient donc d'être créée. Elle a pour mission d'affiner des schémas concrets de réalisation. Le premier descriptif élaboré avec la Société d'équipement de la région lyonnaise (S.E.R.L.) insiste sur l'aspect « vitrine régionale » de la future maison – qui pourrait être bâtie à proximité immédiate de la très prochaine gare de La Part-Dieu – et intègre de nombreux équipements : vidéo, affichage, antennes de diverses administrations.

Des démarches ont déjà été entreprises auprès des responsables des collectivités locales. Les premières réactions sont plutôt favorables au projet du Club de la presse. « *Cette réalisation ne tiendra économiquement*, assure M. Jacques Moulinier, adjoint au maire de Lyon chargé de l'urbanisme, *que si le projet passe par le Club de la presse.* »

Pour sa part, M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste, premier adjoint au maire de Villeurbanne, souhaite tout comme l'élu lyonnais un « *rapprochement* » des deux projets, donc des divers professionnels de la communication, ce qui permettrait à ses yeux d'organiser « *un contre-pouvoir par rapport aux groupes de presse locaux* ». Une question posée à la majorité des journalistes régionaux, qui appartiennent précisément aux deux grands quotidiens *le Progrès* et *le Dauphiné libéré.*

Mais une question qui est peut-être prématurée. La priorité de l'heure est la synthèse entre les deux propositions, où foisonnent des idées qui ne sont pas forcément antagonistes. « *Nous n'avons pas une vocation totalitaire. Il faut que les hommes se mettent d'accord, il faut éviter les conflits de personnes* », assure M. Pourprix. « *On ne ferme pas les portes* », affirme de son côté M. Elie. Alors ? on communique ?

CLAUDE RÉGENT.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 13 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Coco-boy.
Emission de S. Collaro et M.-F. Brière.
Avec G. Montagné, J. Roucasse, M.-P. Cazey.

21 h 40 Série : Lucien Leuwen.
D'après Stendhal. Réal. Cl. Autant-Lara.
Lucien, chargé d'organiser des élections, reçoit une lettre anonyme dénonçant le Dr Du Poirier comme responsable de sa séparation avec Bathilde. Un entretien avec elle dissipe le malentendu. Un feuilleton classique.

22 h 55 La forêt Notre-Dame.
Émission de J.-M. Soyez.
La charpente de la cathédrale de Paris commentée par M. Sylrie Alexandre, ingénieur des Eaux et Forêts.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique.
De D. de la Patellière.
Un garde-chasse et un ambassadeur de France retrouvés morts : le commissaire Varant est sur les traces d'un nazi.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : histoire de couples, sont invités : Cavanna (les Yeux plus grands que le ventre), *D. Desanti* (les Clés d'Elsa), *B. Groult* (les Trois Quarts du temps), *J. Perry* (Folie suisse), M. Tourneur (Gilles et Jeanne).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Michel Simon) : Boudu sauvé des eaux.
Film français de J. Renoir (1932), avec M. Simon, C. Granval, M. Hainia, S. Lerczinska, J. Dasté (N. Rediffusion).
Un clochard qui s'était jeté dans la Seine au pont des Arts est sauvé et recueilli par un libraire. Le rescapé ayant repris goût à la vie sème le désordre chez son « bienfaiteur ».
Truculent et génial numéro de Michel Simon. La mise en scène capte la vie, suit l'élan des acteurs. Un des grands « classiques » de Jean Renoir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : 68, connais pas !
Magazine d'information d'A. Campana.
Un film de montage, trente-trois minutes de documents avec des extraits inédits du magazine « Panorama » censurés en 1968 (affrontements C.R.S.-manifestants, matraquages), sur les prises de parole dans la rue, les universités, les usines, sur les ateliers d'affiches aux Beaux-Arts, les grèves, le meeting de Charlety... avant un débat où seront confrontés des jeunes lycéens ou apprentis d'aujourd'hui, et trois invités dont Daniel Cohn-Bendit, ancien leader de la révolte, MM. P. Charpy (R.P.R.) et G. Hermier (P.C.F.).

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon » de C. Frank par E. Friedman, au violon, et L. Petitgirard, au piano.

23 h 10 Journal et spécial foot.

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale : *les enfants et la maladie* (en liaison avec l'émission de TF1 diffusée le 9 mai).
21 h 30, Black and blue : Spécial Festival d'Angoulême.
22 h 30, Nuits magnétiques, en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert « Variations pour orchestre sur un thème de Haydn », de Brahms, « Variations sans fugue » de Kagel, « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre », de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. : M. Bamert, sol. D. Sitkovetski, violon, et M. Matsky, violoncelle.
22 h 15, Fréquence de nuit.

Samedi 14 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
La cuisine avec M. Oliver : la petite brioche aux fraises.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 La maison de TF 1.
16 h Documentaire : Les Français du bout du monde. La Californie.
16 h 55 Série : La lumière des justes.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin. Brûlure et chute de bicyclette.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 35 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Probablement J.R. va encore sévir.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac. *Carré blanc ou la sexualité.*
22 h 50 Etoiles et toiles. Spécial Cannes.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Les Australiens arrivent à Hollywood : Mel Gibson (Mad Max) et Peter Weire. Entretien avec Oskima et David Bowie.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.



11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 5 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Selva », le voyage dans la nuit verte, de J. Bock.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker. Avec Claude Nougaro.
21 h 50 Téléfilm : Diane Lanster.
D'après l'œuvre de J.D. Wolfromm, réalisation B. Queysanne, avec A. Alvina, J. Spiesser, J. Parent... (2e partie)
22 h 55 Histoires courtes. Le point d'eau, de V. Moncorgé.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprises.
Émission de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou à chacun son programme.

- **Dossiers noirs : Stavisky, l'homme qui fit trembler la République.**
  Diffusé en Bourgogne, Paris-Normandie, Centre, Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc, Rhône-Alpes.
- **Le Fou de Buffon**
  Diffusé en Bretagne et Pays de Loire.
- **Variété : Pour le plaisir**
  Diffusé en Alsace-Lorraine
- **Frédéric Mistral**
  Diffusé en Provence - Côte d'Azur
- **Championnat d'Europe d'haltérophilie**
  Diffusé en Nord-Picardie, Aquitaine.

21 h 30 Le temps d'une chanson autour de Pierre Delanoé
Une émission d'A. Weinberger, avec la participation du ministère de la culture. *Avec J.C. Paulin, Nicoletta, G. Bécaud, E. Barclay, M. Fugain...*
22 h 20 Journal.
22 h 38 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 40 Musiclub : Spécial danse.
Alvin Alley et l'American Dance Theater.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : l'Égypte contemporaine.
16 h 20 Recherches et pensées contemporaines : la psychiatrie symbolique.
18 h, La deuxième guerre mondiale : le monde en 1946.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La R.T.B. présente : « les Surdoués », quand la *poésie mène la physique, par R. Georgin.*
20 h, Le riche convoité, de C. Goldoni, avec M. Bouquet, F. Personne, J. Bengui, J. Desailly...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France.

9 h 30, Concert d'orgue : œuvre de Widor, Dumage, d'Aquin, Bach, Vierne, Dupré, Grünenwald.
11 h 5, La tribune des critiques de disques.
12 h 30, *Radio-Bourgogne-Franche-Comté* : Trio Rameau de Dijon.
13 h 30, Magazine sur la musique bordelaise.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Radio-Côte-d'Azur, Concert : « les Indes Galantes » de Rameau par l'Ensemble baroque de Nice, dir. G. Bezzina.
19 h, *Studio-Concert, Journée des jeunes solistes : Quator* Viotti, Trio Florent Schmitt, Quatuor Hagen, Quatuor Rosemonde, Quatuor Auryn.
20 h 30, Concert donné le 6 mai 1983 au Grand Théâtre de Bordeaux : « le Barbier de Séville » de Paesiello, par l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. E. Müller, sol. L. Cuberli, L. Alva, A. Mariotti...
23 h, Radio Rhône-Alpes.
23 h 30, Radio-Vaucluse : Jazz avec Michel Portal et Martial Solal.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 13 MAI

– MM. *Jean Ferniot*, auteur du livre *De Gaulle et le 13 mai*, *Léon Delbecque*, ancien vice-président du Comité de salut public d'Alger, *Edgar Faure*, ancien président du conseil et de l'Assemblée nationale, *Michel Debré*, ancien premier ministre, *Aït Ahmed*, un des chefs historiques de la révolution algérienne, et le *général Massu*, participent au dossier « Spécial 13 mai 1958 » sur France-Inter, à 19 h 15.

DIMANCHE 15 MAI

– M. *François Guillaume*, président de la F.N.S.E.A., au « Grand-Jury-R.T.L.-*le Monde* ».

– M. *Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Nous continuons aujourd'hui de publier la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 13 mai).

Sont nommés chevaliers :

MM. Gumersindo Dilmé, Roger Dubien, Paul Duclou, Henry Duffourd, Hubert Dupuy, Maurice Duran, Roger Durand, Alexandre Durand, Adrien Dutartre, Lucien Duthu, Mme Emma Edelbloute, épouse Niederlender, MM. Antoine Estela, Aimé Eustache, Mme Suzanne Fajwisiewicz, MM. Dominique Falco, Albert Fehringer, René Feron, Gilbert Ferretti.

Mme Eva Fikus, veuve Tupinier, Anne Flamang, veuve Bourgasser, MM. Jean-Baptiste Floreat, Joseph Fojt, Alfred Forny, Mme Alice Fournier, épouse Athenes, MM. Clément Fournier, Paul Fournier, Maurice Fournil, François Frontczak, Mme Marcellina Furgoni, épouse Gigant, Jeanne Gandon, veuve Pate, M. Laurent Gaubert.

Mme Lucie Genin, épouse Dupré, Marguerite Gertner, M. Henri Gilson, Mme Paulette Gimbret, M. Joseph Giriat, Mme Fajga Goldberg, épouse Zelinsky, MM. Francisco Gomez, José Goytia-Sanchez, Louis Gracia, Lucien Grandadam, Mme Juliette Granier, épouse Rolland, M. Roland Grisillon, Mme Madeleine Guillemot, épouse Guillemin, M. Charles Hamann, Mme Marie Hanus, épouse Albert.

Mme Marie Hoche, épouse Hausser, M. Henri Hung, Mme Marcelle Hyvrard, épouse Girard-Madoux, M. Marcel Joly, Mme Georgette Joyeux, épouse Blaudy, M. Albert Kauffmann, Mme Ernestine Kihl, veuve Dieda, MM. Ernest Klein, Marcel Klein, Norbert Klein, Aloïse Lambert, Raymond Lambert, Robert Lameunière, Roger Largier, Louis Latouche.

MM. André Launay, Georges Laurent, Henri Lauvin, Robert Lavialle, Mme Fernande Lecomte, épouse Montferr, M. Yves Le Flour, Mme Christiane Le Foll, épouse Klein, MM. André Legendre, Jean Le Lévrier, René Le Normand, Mme Jeanne Littner, épouse Lefts, MM. Charles Louchet, Jean Louis, Henri Loux, Fernand Luquet.

M. Roger Malassigné, Alexis Mallon, Maurice Mangeonjean, Georges Marfort, Mme Louise Marié, épouse Huart, M. Ferrucio Mariuzzo, Mme Juliette Marmet, épouse Mercier, Marie-Jeanne Martino, épouse Lambert, MM. Erwin Matt, Lucien Maury, Jean Melai, Paul Mendiburre, Pierre Mercier, Mme Charlotte Mercklen, épouse Louterbach, M. André Mulier.

MM. Adrien Mure, Roger Murer, Louis Mutin-Bondet, André Ollivier, Alexandre Ortiz, Élie Paulet, Henri Payen, Lucien Pellae, Mme Rose Pellizzari, épouse Minaire, MM. Bernard Percheron, Raymond Perromeau, Henri Pinaud, Mme France Pinhas, MM. Jacques Poirot, Henri Polet.

MM. René Ponchel, Fernand Pouclet, René Radondy, Jean Rebière, Édouard Renard, Hubert Renaudet, René Rios, Pierre Rohr, Mme Lucienne Rolland, Lina Roloff, veuve Strims, MM. Siméon Roméo, Paul Romming, Pierre Rosfelder, Mme Élise Rouxel, veuve Le Texier, M. René Roy.

MM. Antonin Rupnik, Mme Alice Saenger, veuve Wurges, MM. Albert Saint-Orens, Antoine Salvador, Marius Salvadore, Charles Saxer, Louis Schmieder, Albert Schneider, Serge Schneider, Jean-François Simon, Marcel Simon, Frédéric Solt, François Soret, Mme Marie Spilers, veuve Andrieux, M. Maurice Starck.

Mme Yvonne Tanguy, veuve Plasman, M. Marius Thébault, Mme Odette Thirion, veuve Rouyer, MM. Henri Thomas, Henri Toussaint, Jacques Touzalin, Mme Laurette Truschel, veuve Borsotti, Gonewefa Ucinski, épouse Biancalana, Fernande Ugolini, veuve Clerc, MM. Jean Varechon, Roger Vauthieu, Mme Yvonne Vercellino, MM. Georges Vivier, Joseph Wackermann, Mme Anne Wuest, épouse Wagner.

MM. Marius Zannier, Michel Zitvogel, François Baccarelli, Ignace Brechenmacher, Pierre Caillot, Henri Chaumeton, Raoul Clouet, Julien Ducloux, Charles Gadou, Jean Klein, Louis Lenain, Raphaël Mahoux, René Merey, Albert Muller, François Mur.

MM. Eugène Thevenon, Alphonse Farine, Léon Gauthier, Georges Biais, Pierre Berthelot, Mme Claudine Bon, épouse De Mori, Georgette Cadras, épouse Laffite, MM. Albert Dupré, Pierre Durand, André Gairin, Mme Simone Garnier, veuve Lampe, MM. Maurice Gleize, René Gouillon, Mme Odette Kahn, veuve Laroque, M. Raymond Kieffer.

MM. André Klein, Camille Labrux, André Louvel, Maxime Pavie, Pierre Petit, Mme Elisabeth Ricol, épouse London, MM. Georges Sevestre, Ernest Vannier, Roger Legros, Yves Pehoou, Serge Saudmont, Jean Laffitte, Pierre Aderno, Mohammed Ahfir, Louis Aftyaya.

MM. Simon Albertini, José Alonso, René Andrieu, François Angelelli, François Assonville, Marcel Bailleux, Pierre Barillet, Lucien Barrièle, Marcel Beaudout, Hubert Bedel, Joseph Bertellotti, Émile Bertrand, Maurice Bilichtin.

MM. Robert Bouroullec, Louis Boyer, Michel Brice, Eduardo Cammilleri, Jean Candelot, Alfred Carrère, Giuseppe Casassa, Félicien Cesari, Lucien Chan-How, Jean Chaplet, Marcel Charles, Elie Charmot, Jean Colombani, Georges Dallois, Hubert Demigné.

MM. Julien Deroin, André Désir, Roland Despains, Raymond Diridollou, André Dorotyn, Albert Drié, Gaston Dumas, Pierre Fagné, Robert Fanoï, Armand Farvault, Venant Ferrer, Joseph Fiorucci, Marcel Frendo, Michel Frisetti.

MM. Jean Gabriel, Pierre Gafforj, Léon Galinié, Henri Gatelet, Paul Gerlot, Antoine Gimenez, Jean-Jacques Goudiguen, Jean Goury, Pierre Guillaumont, André Haro, Jean Henriot, Victor Huganet, Rodolphe Ininger, Pierre Iung.

MM. Yves Jacquot, Jean Jegu, Charles Jouffroy, André Katz, Tahar Khalfi, Jean Kirchheimer, Albert Lanche, Léon Landini, Joseph La Picirella, Roland de l'Assomption, Martial Le Bousse, Fernand Ledoux, Louis Le Floch, Bernard Legrand, Paul Le Mentec.

(A suivre.)

CARNET

Naissances

– Dominique, Michel et Anne MARGAIRAZ ont la joie de faire part de la naissance de

Sarah,

le 1er mai 1983.
45, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Philippe et Michèle BONNET sont très heureux d'annoncer la naissance de

Oriane, Flora,

le 28 avril 1983, à Paris.
58, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

Mariages

– M. et Mme Henri CASTILLON,
M. et Mme Jean TANFIN,
Mme CASIMIÈRA OLECK,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Dominique.

La cérémonie aura lieu le samedi 14 mai 1983, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Valenton. (Mairie à 15 heures.)
3, rue Gaston-Monmousseau,
94460 Valenton.
127, rue de Paris, 45410 Chevilly.

Décès

– Paris, Lyon, Tunis,
M. et Mme Denis Aziza, Pierre et Eric,
M. et Mme Roland Assous,
Les familles Assous, Aziza, Sabban, Sierra,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile Meyer ASSOUS,
cours Berthelot - Tunis - Rome,
consultant en marketing industriel
(SEMA, M 2 I)

survenu le 7 mai 1983.
L'inhumation *a eu lieu le 10 mai 1983* au cimetière parisien de Bagneux.
4, avenue de l'Essonne,
91130 Ris-Orangis.
17, place Edgard-Quinet,
69006, Lyon.

– Nous apprenons la mort de

M. Louis BEAUDOIN,
vice-président
de la Fédération nationale
des anciens combattants
et prisonniers de guerre.

[Louis Beaudoin était âgé de soixante-quatre ans. Il a été terrassé par une crise cardiaque alors qu'il prononçait un discours à Saint-Girons, dans l'Ariège.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. Hervé Bergerat, son époux,
M. Ludovic Giglio, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michèle-Emily BERGERAT,
née Volterra.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 mai, à 16 heures, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Julie Darsky et ses enfants,
Serge Darsky,
Annette Fourcade,
Michel Darsky,
Véra Lemaire,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge DARSKY,

à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 11 mai 1983.
9, rue du Point-de-Vue,
92310 Sèvres.

– Martine Jamet,
Aude et Christian Leclerc
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Leclainche,
ont la douleur de faire part du décès de

Zoé LECLERC,

survenu accidentellement le 5 mai 1983.

Les obsèques ont lieu à Pornichet, en l'église Saint-Sébastien de Pornichet, ce vendredi 13 mai 1983.

– Mme Wolgensinger-Ménard,
Hadrien-Paul Ménard,
Mme L. Jost,
M. Roger Croze,
M. Luc Morice,
La famille Marot-Heller,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur et amie

Mme Marcel MÉNARD,
née Denise Croze,

munie des sacrements de l'Eglise le 11 mai 1983, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le lundi 16 mai, à 14 heures, en l'église de Fontgombault (Indre) suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

5, place d'Alleray,
75015 Paris.

– Dijon.

Mme Paul Mérat, son épouse,
Les familles Simon, David, Russo,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Paul MÉRAT,
professeur de lettres honoraire.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mai 1983 en l'église de Talant, à 16 heures.
9, boulevard de Troyes,
21240 Talant.

– On nous prie d'annoncer la mort, survenue à Paris le 4 mai 1983, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme René OZOUF,
née Marianne Brossolette.

Agrégée d'histoire et géographie, professeur honoraire au lycée Camille-Sée, Marianne Ozouf était la sœur aînée de Pierre Brossolette.
31, rue Letellier,
75015 Paris.

Remerciements

Janine CHARAZAC,
ingénieur au C.N.R.S.,

nous a quittés le 16 avril 1983.
Ses amis et sa famille vous remercient d'avoir été présents ces derniers mois.
Merci à tous ceux qui ont habité sa vie.

– Mme Huard et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été exprimées lors des obsèques de

M. Pierre HUARD,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– M. et Mme Georges Sarfati et leurs enfants,
profondément touchés de la sympathie témoignée, remercient ceux et celles qui ont rendu un dernier hommage à

Mme ICHAY RIKA,

enterrée le 22 avril à Jérusalem.
L'office religieux du mois sera célébré le 15 mai 1983, à 20 heures, au 5, avenue Guynemer, 94550 Chevilly-Larue (tél. 660-93-36).

Anniversaires

– Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de la Gare, à Paris (13e), le lundi 16 mai, à 19 h 15, à l'intention de

Mme Roxane GILLES-LABATEUX,

rappelée à Dieu le 16 mai 1980.

– Un office sera célébré au cimetière de Bagneux, le dimanche 15 mai 1983, à la mémoire du

docteur Alain RYFMAN,

décédé le 9 mai 1982.
Sa famille et ses amis se réuniront à la porte principale du cimetière, à *10 h 45.*

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-I, lundi 16 mai, à 9 h 30, salle des Commissions (centre Panthéon), M. Luc Rouban : « Le General Accounting Office. »

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 17 mai, à 14 h 30, salle Louis-Liard (Sorbonne), Mme Najah Mohammad : « Histoire des organisations politiques du nationalisme arabe en Syrie (mai 1948-juin 1967). »

– Université de Paris-IX (Dauphine), mardi 17 mai, à 15 h 30, salle D 520, M. Jean-Marc Dufresne : « Le marché du hors-cote en France. »





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteur du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

● **DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES** Réf. VM 4431 B

Entreprise génie civil et bâtiment
● **DEUX INGENIEURS BUREAU D'ETUDES**
«ouvrages d'Art» Réf. VM 10843 A
«Barrages travaux fluviaux» Réf. VM 10843 B

Rhône-Alpes
● **JEUNE CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE** Réf. VM 21823 D

Publicis Conseil - Est -
● **RESPONSABLE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE** Réf. VM 2674 C

La Hague
● **INGENIEUR RESPONSABLE D'UNITE** Réf. VM 14761 B

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE MATERIEL OPTIQUE
recherche son
responsable vente
Jeune - Dynamique
Expérience souhaitée.
Rémunération en fonction de celle-ci.
Transmettre curriculum vitae et photo (retournée) sous référence 70141, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE IMPRIMERIE Z.I. TORCY
recherche
adjoint
AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES
● Poste évolutif pour élément motivé
● Connaissance de l'informatique souhaitée
Adr. CV manuscrit et photo à :
SARL SETCO
23, rue Adelaïde-Lahaye 93170 Bagnolet

amp

NORSK DATA
Constructeur ordinateurs
Recherche
pour son département Comptabilité générale :
UN (E) COMPTABLE
(Notions d'anglais)
– Formation minimum bac G 2 ;
– Expérience 3 ans.
Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.
Adresser C.V. détaillé à :
Mme Logerot, NORSK-DATA
120 bureaux de la colline
92213 Saint-Cloud Cedex

Société d'Entreposage Frigorifique dont le Siège social est à PARIS-8e
recherche
UN JEUNE CADRE
ADJOINT AU CHEF D'EXPLOITATION
Responsable de deux Frigorifiques dans LA LOIRE
FONCTION :
Gestion générale exploitation et technique (éventuellement notion d'électronique)
Commandement du personnel
Emploi stable
Avantages sociaux
13e mois
Adresser C.V., photo et lettre manuscrite au SERVICE DU PERSONNEL C.E.G.F.
29, rue Malesherbes 75008 PARIS.

Foyer de jeunes travailleuses banlieue Ouest de Paris
131 lits
recherche
ANIMATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)
pour secteur socio-éducatif
Envoyer C.V. à F.J.T., 13, av. du Président-Wilson 92150 Suresnes

BANQUE recherche
CAISSIERS DE CHANGE
pour Lyon
Écr. av. N° tél. à N° M. 59986 Bleu, 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

emplois internationaux

GTB maison de moyenne importance engagerait 1 frigoriste pour fin 83/début 84 pour l'Arabie Saoudite. Veuillez nous contacter à GTB S.A., rue du Sex 18, 1950 Sion (Suisse). Tél. : 19-41-27/22-81-72.

secrétaires

SHARP FRANCE
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue ANGLAIS CONFIRMÉE
Adresser C.V., prétentions, au CHEF du PERSONNEL
Z.I. de Villemilan
avenue Ampère
91320 WISSOUS

Sté micro-informatique
recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
– dynamique ;
– disponible immédiat.
Envoyer C.V. + photo + prét. à M.I.D., Mme MORISSET, 51 bis avenue de la République, 75011 PARIS.

STE INTERNATIONALE LA DÉFENSE RECHERCHE
SECRÉTAIRE DIRECTION-ASSISTANTE
POUR DIRECTION PERSONNEL
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
(si possible sténo anglaise)
Libre immédiatement. Exp. souhaitée 5-7 ans.
Ce poste exige :
– parfaite maîtrise des techniques du secrétariat,
– initiative et rapidité,
– discrétion,
– bons contacts humains,
– connaissances législation travail appréciées.
13e mois, avantages sociaux, horaire variable, restaurant d'entreprise.
Ecr. C.V., prét. à MEKAR n° 2307, 112, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H. 27 a., rech. empl. vente en librairie, bon. référ, 36 ans d'expér. Libre de suite. Tél. le matin de 9 h à 10 h et le soir au 240-17-04.

J. F. 31 ans,
publicitaire, 7 ans exp. agence (commercial, média-planning, achat d'espace), recherche poste polyvalent annonceur ou agence.

PHILIPPIN 27 ANS
Dynamique-solide formation et pratique commerce internationale/bancaire offre collaboration spectacle mode relpubliques – Écrire M. Caoili, 44, rue Sébastien-Mercier 75015 Paris
Tél. : 577-16-10 p. : 4708.

capitaux propositions commerciales

Soc. belge, spécialisée en inform. de ht niveau, rech. capitaux (sans cession de parts) en vue d'expansion, capitaux prov. de personnes physiques ou d'organ. bancaires, pr un mont. de 300.000 FF ou 100.000 DM ou 100.000 FS +. Pour conditions et informations à cet appel, Telex uniquement, 65879 Ioan-Bru, qui transmettra.

propositions diverses

Les emplois à l'ETRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une docum. sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A 14) B.P. 29109 PARIS.

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40208 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Renault 18 GTL févr. 81, gris métal., intér. bleu marine, pare-brise feuilleté, 45.000 km. Prix 33.500 F. Tél. 903-04-46 (ttes heures).

Vends cause départ retraite VW : POLO N 1981, 31.000 km. Révision récente, 1re main. Prix 22.500 F. Tél. : (après 19 h) 893-87-23.

de 8 à 11 C.V.

ID SPÉCIALE 73
132.000 km, 837-49-21, à partir 18 heures.

COMME NEUVE
Particulier vend B.M.W. 3-16, février 80, 45.000 km, vert métal. (options : calandre 4 phares, vitres teintées, rad. cassette stéréo). Prix 42.000 F. Tél. 334-02-42.

de 12 à 16 C.V.

CX PRESTIGE 81
cuir, moteur neuf, 68.000 F. T. 685-52-22 de 9 h à 18 h.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RUE RICHELIEU
studio, 7e ét., asc. imm. pierre. 170.000 F. Tél. 280-26-23.

4e arrdt

BD HENRI-IV (Près)
dble liv. + chbre, poutres REFAIT LUXUEUSEMENT 550.000 F. Tél. 528-99-04.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN DES PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TEMOIN
Tous les jours, 14 à 19 h.
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

JARDIN DES PLANTES
2 P. 4e, ascenseur. PLEIN SUD 330.000 F. Tél. 526-54-61.

6e arrdt

Me VAVIN, 5, rue Chevreuse, imm. en cours réhabilitation, propriétaire vends studio 2 & 3 P., s/pl., samedi, dim., 15/18 h. 828-72-71.

RUE DE VERNEUIL
charmant 2 P., salle d'eau, cuis., calme, soleil. Tél. matin ou soir : 504-02-52.

9e arrdt

Mo CADET
Bel imm., asc., chf cent.
1) 3e ét., liv. dble, 1 chbre, bur., entrée, cuis., bains.
2) 5e ét., 3 pces, entrée, cuis., bains. Prix intéressant.
51, rue Rochechouart, sam., dim., lundi, 15/18 heures.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL SAINT-MARTIN
du studio au 6 pièces
ce jour et demain 14-19 h, samedi et dimanche 11-13 h, 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
Tél. : 245-73-13.

COLONEL-FABIEN. Rare, grenier aménagé, 37 m², cft, bel imm. ancien, 150.000 F. Crédit 100 % poss. COGEFIM 347-57-07

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT, bel imm. Pierre de t., superbe 2 pces cuis., bains refaits. 190.000 F. Crédit 100 % poss. 347-57-07.

REUILLY-DIDEROT, rue Crozatier à saisir, 2/3 P. Tt cft, 60 m² vue dégag., soleil, imm. ravalé. 390.000 F. Tél. 347-57-07.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
2, 3, 4, 5 PIÈCES
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
ouvert tous les jours sauf M/M, 14 h-19 h.
Tél. : 546-07-73.

15e arrdt

Particulier vend dans immeuble de caractère pierre de taille, quartier Emile-Zola, beau 4 pièces, ensoleillé, balcon sans vis-à-vis, chauffage individuel, 4e étage, impeccable. Tél. pour r.-v. (sauf week-end). 533-37-11.

16e arrdt

DAUPHINE-MAILLOT
6e ét., terrasse, soleil, 5 P., 160 m², service, box, dble. 553-31-32.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES
81, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces. Commerce.
Ce jour et demain, 14-19 h, samedi et dimanche 11-13 h, 14-19 h
Tél. : 507-13-47.

PUTEAUX
LA DÉFENSE
Habitable immédiatement
4 P., 91 m² + loggia 12 m², 5e ét. 764.000 F + parkg
Prêt conventionné possible, s/place du jeudi au lundi 94, AV. DU PRÉSID.-WILSON
Tél. : 778-98-30
OU SINVIM 500-72-00.

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-DENIS
Part. vend 3 pièces tout conf. dans rés. Tél. : 822-21-13.

Rosny-sous-Bois. 5 pces 110 m², 10 m² loggia sur verdure, triple exposition, séjour 35 m², cuis. équipée, dressing, bains, cabinet et toilette. 510.000 F. Tél. : 528-33-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ. BOIS
DUPLEX, DERNIER ÉTAGE
140 m², liv., 3 chbres, 2 bains
BALCONS 35 m²
Terrasse 70 m², prix élevé justifié s/pl., samedi 14 h à 17 h, 15, rue Grandville.

Je vends mon appartement 100 m² + terrasse 75 m² Est, 5e et dernier étage, cave et garage. Bords de Marne. Maisons-Alfort. Px 800.000 F. Tél. : 893-27-16, heures bur.

MAISONS-ALFORT
Me Ecole Vétérinaire, imm. récent, 5e ét., très beau 3 P., tt cft, 60 m² avec balc. sur Marne. 420.000 F. Visite vendredi et samedi, 14 à 16 h., 17, RUE DU MARECHAL-JUIN.

Province

DANS ST-TROPEZ
Résidence dans pinède, près MER, STUDIOS, tt cft, jardinet. Px : 300.000 F. 2 P., tt conft. 360.000 F. Agence PANORAMER. Tél. : (94) 97-47-00.

appartements achats

LIBANAIS rech. APPARTEMENT HOTEL PART., quartier résidentiel. 280-10-24.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 296-58-10.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER pr GRANDE ADMINISTRATION Cadres supérieurs et personnel muté rech. APPTS 2 à 10 P. ou villas. Px indifférents. 504-01-34, poste 24.

Président Société recherche logement 7-8 pièces. Paris, rive gauche, 16e, proche banlieue Sud. Reprise acceptée. Tél. le matin au 530-12-91.

Couple cadres recherche appt 3 pièces dans Paris (préf. 17e arr.) disponible début août. Mr Mangin 99, rue Duhesme 75018 - PARIS

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. villas, pav. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

immeubles

Achète IMMEUBLE PARIS même important. Mme BECKLEY 19, clos Emile-Zola 77500 CHELLES.

immobilier information

Sud France, choix mais., commerces. Catalogue grat. sur demande. Groupe Le TUC Immobilier. B.P. 14, 84100 ORANGE.

HIVERNAGE Bateaux-caravanes, petites remorques-bagages, entre La Rochelle et Royan. Tél. : (46) 07-04-09.

boutiques

Ventes

BOUL. BATIGNOLLES
Murs de bout. 33 m², bijoux, cadeaux, occupé bail ccial bon emplacement. Tél. 500-54-00.

locaux commerciaux

Ventes

VINCENNES, proche R.E.R. Rue commerçante, 75 m², rez-de-chaussée + 25 m² sous-sol. Tous commerces ou professions libérales, facilités paiement. Télph. : 266-20-60.

fonds de commerce

Ventes

PART. A PART. VD KIOSQUE A JOURNX à AIX-EN-PROVENCE. TRÈS BON EMPL. BON CHIFFRE D'AFFAIRES. T. (42) 96-09-14 heures de repas.

FERNEY-VOLTAIRE VENDS pas-de-porte 50 m²
500 m douane Genève
bureau transitaire
publicité immobilier assurance
bail 3-6-9
Ecr. s/n° 8229 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons individuelles

A VENDRE
– CENTRE CHARTRES.
– 5 min. à pied de la gare.
– « Maison individuelle ».
3 Pces principales + grande entrée, cuisine. Petite cour. Eau, gaz, éléct. Tt à l'égout. Pas de chauffage mais cheminée exist. dans chacune des pièces principales.
– PRIX A DÉBATTRE.
Tél. (37) 36-01-35.

pavillons

LE PECQ (78). Pavillon 1930 sur 400 m², 6-7 pièces RER à 900 m², calme. 1.300.000 F. Téléphone : 976-67-88.

villas

Vends La Seyne 83, villa 2 F. 5, terrain, 400 m². Proximité mer, comm., école. 1.050.000 F. Tél. : (94) 94-58-64.

83, DRAGUIGNAN dans villa vd à retraités droit d'habit. studio + grenier + jard. 180.000 F. Ecrire HAVAS DRAGUIGNAN N° 161.513.

LES LOGES-EN-JOSAS
Bien exposé, constr. qualité 1969, r.-de-ch., plain-pied sur jardin, entrée, cuis., office, séj., 46,50 m² (cheminée), 1 chbre, s. d'eau, w.-c. 1er ét., 5 chbres, bains + salle d'eau, w.-c., tout cft, jard. 1.000 m², garage 2 voitures. Px 1.700.000 F. LA JOSASSIENNE - 966-45-50.

propriétés

VAUCLUSE. Vends maison bourg. 9 P., 2 gar., jard. ombragé, bassins. Px : 750.000 F. Tél. (16-94) 93-58-67 soir H.R.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou – grands avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire N° 201.104
AGENCE HAVAS, B.P. 1.519
45005 ORLÉANS CEDEX.

EXCEPTIONNEL-SOLOGNE
Moulin 18e étang, rivière 13 ha, chasse + mais. amis. Total 7 chbres., 3 salles de bns. Belles réceptions. 2 cuisines nombreuses dépendances. Particulier (54) 88-60-81 – 504-29-58.

NOGENT-LE-ROI (28210)
tous commerc., docteur, etc.
PROPRIÉTE non inondabble 7 p. cuis., sal. de bns + sal. eau, 2 W.-C., garage, etc., 3.000 m², parc, 80 m s/rivière. EURE.
RARE 740.000 F.
EXCLUSIVITE
M.G.N. 37 (43-44-34).

10 KM DE L'AIGLE
ANCIEN MOULIN A RÉNOVER
500 m² habitables + nombreuses dépend. Parc boisé, 1,5 ha, poss. AUBERGE, centre hippique, maison repos, etc. 750.000 F. 577-28-49.

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 KM PTE SAINT-CLOUD (R.E.R. à 11 km) PART. VEND RAVISSANT PETIT MANOIR avec TOUR DU XIIe siècle, admirablement restauré, aménagé, 300 m² env. habit. Maison d'amis, jdin agrément.
Beaucoup de charme
1.500.000 F. HB. 254-65-81
jdi, sam., dim. (3) 485-21-42.

PROVENCE LUBERON
Maison village avec jardin, séj., cuis., salon, 4 chbres, 1 salle d'eau, vue. 526.000 F. Agence MATHIEU-GORDES Téléphone : (90) 72-01-76.

Direct, propriétaire, GROSROUVRE, par Montfort - Lamaury (78), très belle propriété caractère, sur 2,7 ha. avec étang. 2.300.000 F. Téléphone : 642-61-66.

fermettes

Vallée classée (chasse et pêche), 90 km sud de Paris, 1.000 m². 220.000 F. Fermette ensoleil. 2 bât. Autoroute + gare Dordives 3 km. Écr. HAVE 94, fbg St-Antoine, Paris-12e. Poss. achat bois, prairies s/riv.

Vds ferme à rénover. Morvan. 2.200 m², 20 km Lac Settons. 75.000 F. Crédit possible. (25) 31-11-47 ou 03-82-00.

domaines

Achèterais
VASTE PROPTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le n° 261 185 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

SOLOGNE
A vend. 23 km sud Orléans S. TERRAIN BOISÉ viabl. et constructible. 37 146 m² av. étangs. Écr. N° 201105 à AGENCE HAVAS B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX

YONNE : terrain à bâtir 4.900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Facade 35 m plat, bordure D 950. PIVERT J. - T. (6) 437-80-95.

900 m² DE TERRAIN constructible, proche de la mer, PYLA-SUR-MER, dune du PYLA. Tél. (16-56) 81-39-94.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-68. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

UNE AFFICHE DE MUCHA
1898
« Monte-Carlo - Monaco »
Prix à débattre, après 20 heures, 325-57-37.

Antiquités

Partic. vends chambre à coucher ancienne en Pitchpin
1 lit de 120 + 1 table de nuit + 1 commode 115×55, 4 tiroirs, dessus marbre pour 4.000 F.
1 coffre ancien en merisier 124×60×70, prix 3.000 F.
Tél. le soir après 20 heures au 430-25-94.

Bijoux

FABOR 280-41-55
Bijoutier fabricant, en étage, vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux, BRILLANTS.
51, rue La Fayette, Mo Cadet.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

Professeur qualifié propose cours intensifs d'anglais (tous niveaux) pour séjours professionnels ou tourist. dans pays anglophones. Tél. 585-14-16.

APPRENEZ ANGLAIS PAR TÉLÉPHONE, prof. dipl. Tél. 620-40-12.

Cuir

CUIRS
CENTRE SPÉCIALISÉ
modèles femmes et hommes.
Promotion du mois,
grand choix de blousons à partir de 690 F.
LES 2 OURSONS, 106, bd de Grenelle, 15e. T. 575-10-77.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.
A PARTIR DE
160 F le rouleau
(7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS, 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
TÉL. : 633-67-28.
SESSIONS INTENSIVES :
ENGLISH FOR EVERYBODY
20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi pendant 2 semaines.
RENOUVELABLES TOUTES LES 2 SEMAINES.

Instruments de musique

Vends batterie Asba complète, bon état. Prix 2.300 F. Tél. 277-43-23 tous les jours.

Mode

POUR L'HOMME
LES GRIFFES DE LUXE
direct usines, à prix réduits 6, av. de Villiers, Paris-17e. Métro VILLIERS.

« L'HOMME »
HABILLE LES HOMMES
77, RUE RIQUET
Tél. NOR. 51-05. 75019 Paris
Métro Marx-Dormoy.
VÊTEMENTS SUR MESURES ET PRET-A-PORTER

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Sanitaire

BROYEUR pr w.-c. S.F.A. 1950 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

N'éclaboussez plus votre salle de bains, notre pare-douche en verre : 950 F ttc. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. Ouvert le samedi : 222-44-44.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE,
11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléph. : 265-12-28.

Troisième âge

INFIRMIÈRE mariée, prendrait à partir d'août, personnes âgées valides, pension 180 F jour, tt cft, propriété standing à prox. Epernay, 1 h 10 Paris. (16-26) 51-52-86.

Vacances Tourisme Loisirs

VAR. F2 villa vue, gde terrasse, jardin. Couple, mai 1.800 F. juin 2.500 F, juillet 3.300 F. Tél. (94) 83-25-57.

Maison indép. 6 pers. 29 Sud rég. Pont-l'Abbé, mai, juin, août, sept. Tél. (98) 87-64-77.

A louer mai, juin, septembre Presqu'île de Ruys (56), maison indiv., 3 pces, cuis., s. de bs, w.-c., jardin, terrasse, 50 m de la plage. Tél. (97) 53-52-00.

LUBÉRON au pied de GORDES, gîte 5 pces, GRAND CONFORT, location semaine, capacité 8 personnes, terr., barbecue, piscine, tennis. Tél. (90) 72-04-72, hre bur.

CHAUMIÈRE NORMANDIE sur 3 ha. Part. loue août maison tt cft. Living. Cheminée, 5 chbres, jeux. 150 km Paris, en pleine campagne, mer à 25 km. Tél. (3) 955-41-13.

Part. cherche sud France pour août ou évent. la quinzaine, maison 4-6 pers, jardin, piscine ou accès direct à la mer. Tél. 534-58-50 soir et week-end.

PROPRIÉTAIRE LOUE F 2 + garage meublé 200 m plage LE GRAU-AGDE (Hérault).
Tél. : (67) 94-40-34.

RÉSIDOTEL LOISIROTEL
Vacances en France en RÉSIDENCE OU HOTEL
BROCHURES-RÉSERVATIONS RÉSIDOTEL, 10, place Charles-Dullin, 75018 PARIS.
TÉL. : 257-14-55.

LOUEZ une TENTE ou une CARAVANE installée et entièrement équipée : sélection de 22 campings *** et **** à partir de 780 F/sem. pr 4 pers.
WIGWAM 62, av. Grande-Bretagne, 66000 Perpignan. T. (68) 51-20-77.

SUD-FINISTÈRE près BÉNODET. Maison individuelle, poss. 6 pers., 30 m de la mer, gde plage de sable fin. Prox. commerces à LOUER AOUT. Tél. (40) 83-34-08.

Loue 15 km Aix-en-Provence, juillet et septembre, villa grand standing, 5.000 m² décoré, piscine 14×7, 5 chambres, juillet 30.000 F, sept. 18.000 F. Tél. (16-42) 28-03-19.

Loue à GORDES, maison 5 ch., 2 s. de bs, jardin 2.000 m², 11.000 F pour juil. + août, (90) 72-05-16.

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans) Été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

LA ROCHELLE HORS SAISON
Résidence Les Clarines, face plage, port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking, aire de jeux pour enfants. Location 1 semaine : studio 2/3 pers., mai, juin, sept. de 742 à 882 F.
(3e SEMAINE GRATUITE).
(16-1) 256-30-50, p. 703.

100 M. PORT NICE
Particulier loue
Studio résidentiel meublé (4 personnes) mai : 3.000 F.
Juin/septembre : 3.500 F.
Juillet/Août : 4.000 F.
Mme Philippe, 12, rue Trachel. NICE. Tél. : (93) 81-69-23.

Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)
A louer de mai à octobre. A la semaine ou au mois. Rez-de-chaussée sur jardin. 1 pièce de 40 m² avec cheminée, coin chambre, salle d'eau, possibilité chambres supplémentaires. Téléphone : (16-33) 49-20-24.

Au cœur du vignoble
A 10 km de CAHORS en Quercy
CHEZ MADAL
46140 CAILLAC
Pens. 1/2 pens. (165 à 200 F par 2 personnes.)
Excursions. Calme. Gastronomie. Piscine. (Juillet.-Sept.) Tél. (65) 30-91-55-30-92-35.

DÉCOUVREZ LE BERRY PAYS DE LA DÉTENTE
En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche.
Accueil en chambres d'hôtes de petit hôtel particulier XIXe.
Villa Varsovie, 73, rue de la République 36.300 LE BLANC.
Tél. (54) 37-29-03.

Hôtes payants

Ménage cadre retraité prendrait pension fille 8/10 ans Bretagne Sud juillet.-août. Téléphone : (97) 39-24-78.

INFORMATIONS « SERVICES »

Foires et Salons d'antiquités

Fontainebleau : jusqu'au 15 mai, Biennale des antiquaires ;
Lyon : jusqu'au 15 mai, brocante à la Foire.
Eauze-en-Armagnac (32) : antiquités, brocante ;
Colmar : jusqu'au 16 mai, Salon des antiquaires ;
Clevilliers (28) : 15 mai, Journée de la brocante ;
Saint-Domineuc (35) : 14-15 mai, Foire franco-britannique ;
Paris (la Défense) : 18-28 mai, antiquités, brocante ;
Vittel : 20-23 mai, Salon des antiquaires ;
Avignon (allée de l'Oulle) : 20-23 mai, antiquités, brocante ;
Montargis (45) : 20-23 mai, cent brocanteurs ;
Dijon (21) : 21-29 mai, Salon des antiquaires (avec experts) ;
Villeneuve-sur-Yonne (89) : 21-23 mai, brocante et collections ;
Malestroit (56) : 21-23 mai, antiquités, brocante ;
Paris (Bastille) : 21 mai-5 juin, antiquités, brocante ;
Chambéry (73) : 27-30 mai, Salon des antiquaires ;
Tournus (71) : 28 mai-5 juin, Salon des antiquaires ;
Liège (Belgique) : Salon des antiquaires ;
Paris (gare de l'Est) : 28 mai-27 juin, Foire Saint-Laurent ;
Senlis : 28 mai-5 juin, Salon des antiquaires en l'église Saint-Pierre.

ENCHÈRES

Belles ventes de mai

Au Nouveau Drouot : 26, 27 *mai* : arts primitifs et océaniens (Mᵉ Gros, M. Jean Rondillon, expert).

A New-York, chez Sotheby-Parke Bernet le 18 mai, la vente des œuvres majeures de Degas, Cézanne, Corot, Manet, Monet, Renoir, de la collection Havemeyer sera l'événement de la saison (précédé par une belle vente d'impressionnistes le 17 mai chez Christie's). Egalement à New-York, importante vacation consacrée à l'art nouveau et l'art déco, le 26 mai.

LOTO

TIRAGE N°19
7eme ANNIVERSAIRE
DU 11 MAI 1983

12 – 22 – 40 – 41 – 44 – 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	3 782 566,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	65	160 867,90 F
5 BONS NUMEROS	2 351	11 216,10 F
4 BONS NUMEROS	169 903	155,20 F
3 BONS NUMEROS	3 336 587	11,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 MAI 1983

VALIDATION JUSQU'AU 17 MAI 1983 APRES-MIDI

EN BREF

CONFÉRENCES

INTERROGATIONS SUR LA TECHNOLOGIE. – L'Association pour la diffusion de l'informatique et de la culture (ADIC) organise, les 21, 22 et 23 mai, *au château de Ligoure, à côté de Limoges (Haute-Vienne), une rencontre sur le thème « Interrogation sur la technologie »* qui a pour but de faire le point sur les mutations technologiques, confronter les différentes recherches sur l'élaboration et l'évolution de la technologie.

★ **ADIC, B.P. 493, 63013 Clermont-Ferrand.**

EXPOSITIONS

DU TÉLÉPHONE A TÉLÉTEL. – Les Télécommunications d'Ile-de-France organisent, du 18 au 27 mai, une exposition retraçant l'histoire des télécommunications, à la préfecture de Paris (17, boulevard Morland, 75004 Paris).

De nombreux matériels et services nouveaux sont présentés aux visiteurs, tels que les nouveaux postes téléphoniques, répondeurs téléphoniques, Eurosignal, Télex, télécopie et télématique.

FORMATION PERMANENTE

UNE SESSION POUR LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE. – L'Association pour la promotion et le développement industriel (APRODI) organise du 30 mai au 11 décembre une session de formation pour les dirigeants et cadres d'entreprises, chômeurs ou en congé formation, désirant s'orienter vers le conseil en P.M.I. ou la reprise d'entreprise saine ou en difficulté. Une expérience de plusieurs années en entreprise est requise.

(★) **Pour s'inscrire, envoyer un C.V. avant le 15 avril à APRODI, 89, avenue Kléber, 75016 Paris. Tél. : 727-51-49.**

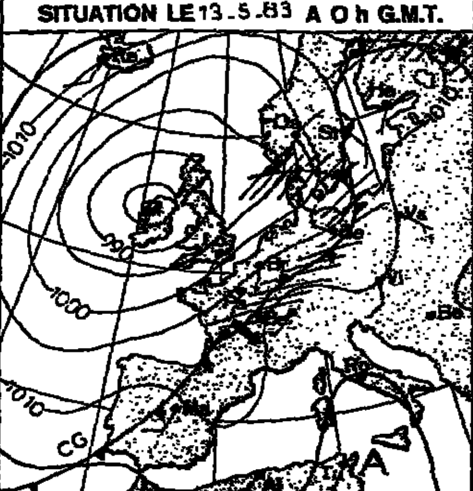
URBANISME

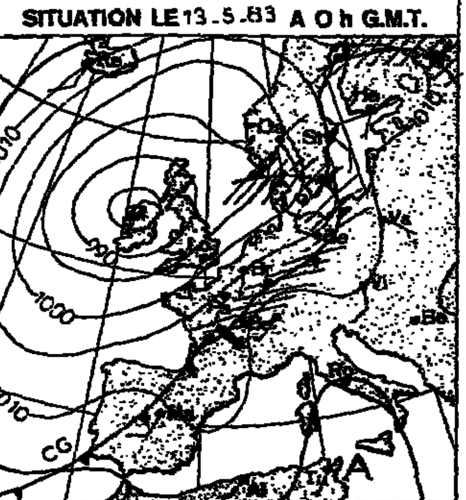
UNE REVUE SUR LES CENTRES-VILLES. – Un nouveau mensuel, *Centre-Ville magazine*, tiré à 10 000 exemplaires, diffusé à Paris et dans une douzaine de villes de province, vient d'être lancé (le numéro 12 francs). Comportant cinquante-deux pages, format *news*, réalisé en offset noir et blanc et en quadrichromie, *Centre-Ville* se veut *« le magazine des villes, et non des municipalités : il ne se réclame en effet d'aucun parti, d'aucun homme, ni d'aucune faction. Il est parfaitement indépendant, sur le plan financier comme sur le plan idéologique. En outre, il ne s'occupe nullement des problèmes administratifs, ou techniques, des villes. Ce n'est pas le journal des mairies. »*

★ **Édité par Spiral Éditions, S.A.R.L., 7, rue Ernest-Psichari, 75007 Paris.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.5.83 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 14.5.83 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 13 mai à 6 heure et le samedi 14 mai à minuit.

La dépression centrée sur *les îles Britanniques* continuera à diriger sur la France un temps médiocre souvent humide et des vents de sud-ouest.

Samedi : de la Méditerranée à la vallée du Rhône, aux Alpes, au Jura, à la Franche-Comté et aux Vosges, temps maussade très nuageux avec des pluies intermittentes. Sur les montagnes, ces pluies seront plus abondantes. Des Pyrénées et de l'Aquitaine au Massif Central, aggravation orageuse dès le matin puis de l'océan gagnant rapidement l'intérieur en milieu de journée. Sur le *reste* de la France, soit à peu près les régions au nord-ouest de La Rochelle-Nancy, ciel très changeant avec succession d'éclaircies et de nuages passagers. Localement quelques averses se produiront encore, elles seront plutôt localisées *en bordure de la Manche*. Le matin, les températures seront de 6 à 7 degrés dans l'intérieur, de 9 à 10 degrés sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée.

L'après-midi, de 13 à 15 degrés sur la moitié nord-ouest, de 16 à 20 degrés sur la moitié sud-est.

Le vent restera au sud-ouest, il soufflera en rafale sous les grains.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, *le 13 mai*, à 8 heures, de 1007,8 millibars, soit 755,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mai ; le second le minimum de la nuit du 12 mai au *13 mai*) :

Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 14 et 6 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille-Marignane, 22 et 16 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 15 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 25 et 13 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 13 et 8 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 15 et 5 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Le Caire, 32 et 17 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 13 et 8 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 25 et 16 ; Genève, 19 et 10 ; Jérusalem, 24 et 14 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 14 et 9 ; Luxembourg, 12 et 6 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, 22 et 11 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 16 et 7 ; Tozeur, 29 et 18 ; Tunis, 26 et 15.

Prévisions pour le dimanche 15 mai

Les basses pressions stationnaires sur le proche océan continuent de diriger un flux de sud-ouest instable sur l'Europe occidentale.

Dimanche, les perturbations orageuses affecteront principalement les régions allant de la Méditerranée aux Alpes et à l'Alsace. *Le temps y restera* médiocre avec pluies d'orage parfois abondantes sur le Sud-Est et les Alpes. Les maximums évolueront entre 17 et 20 degrés, un peu plus de 20 degrés sur la Corse. Une lente amélioration viendra par l'ouest, le soir.

Partout ailleurs, le temps restera encore incertain. Ciel variable avec éclaircies parfois longues – mais les menaces d'averses subsisteront. Les températures de l'après-midi seront de 15 à 16 degrés en moyenne, de 18 à 21 degrés vers les Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 MAI

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte administration, place Colette (Caisse nationale des monuments historiques).

« École militaire », 15 heures, métro École-Militaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Synagogues rue des Rosiers, couvent des Blancs Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Vieux Paris).

CONFÉRENCE

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, J. Raillard : « Maxim's et ses ombres célèbre » (Artisans de l'esprit).

Les mots croisés se trouvent page 17.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La préparation du sommet de Williamsburg et les réactions à la proposition de M. Mitterrand de conférence monétaire internationale

Alors qu'à Washington on continue à garder le silence sur la proposition faite lundi à Paris par M. François Mitterrand de réunir une conférence internationale pour préparer une réforme du système monétaire, on note un certain nombre de réactions à l'initiative prise par le président de la République française.

Dans une déclaration publiée à Bruxelles, M. Willy de Clercq, ministre belge des finances, estime que *« le retour à un système durable de parités monétaires fixes semble techniquement exclu à court terme. Un tel système ne peut durer que dans la mesure où les politiques et les performances économiques des pays concernés sont convergentes. C'est précisément à la suite de divergences de ce type que les accords de Bretton-Woods ont été dénoncés. Cependant*, ajoute le ministre belge, *le revirement de la politique française, il y a un an environ, doit être considéré comme le signe positif le plus récent d'une certaine tendance à la convergence. »*

● *A New-Dehli*, un porte-parole du gouvernement indien a approuvé l'appel lancé lundi par le président François Mitterrand pour une *« reconstruction de l'ordre économique international »* passant par la croissance économique, la stabilisation des échanges et le développement du tiers-monde. Le porte-parole a ajouté que l'Inde s'est particulièrement réjouie de la remarque faite par M. Mitterrand selon laquelle aucune reconstruction économique internationale n'est viable *« si la situation économique et financière des pays du Sud n'est pas débloquée »*.

● *A l'occasion d'une conférence de presse* donnée à Montréal où il participait à un colloque présidé par l'ancien président de la R.F.A., M. Walter Scheel, M. Raymond Barre a déclaré : *« Si on cherche un vaste accord international sur les monnaies et les taux de change, on n'y parviendra pas. »* Mais l'ancien premier ministre a exprimé sa conviction qu'*« il y avait une possibilité d'agir à l'heure actuelle en autorisant les banques centrales à coopérer entre elles pour réduire les fluctuations erratiques des taux de change »*.

● *A Tokyo*, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shitaro Abe, de retour de Paris où il avait participé à la réunion de l'O.C.D.E., a déclaré en substance que les divergences d'opinion entre les Etats-Unis et la France sur les relations économiques Est-Ouest seront éludées lors du prochain sommet qui réunira les chefs d'Etat et de gouvernement des « sept » (E.-U., France, R.F.A, Royaume-Uni, Italie, Canada, Japon).

SOCIAL

Le cheminot et le contribuable

par F. GROSRICHARD

L'« affaire » des mille cinq cents suppressions d'emplois à la S.N.C.F. mérite qu'on s'y arrête, non pas à cause de l'importance de la « charrette » (il s'agit de 1 500 emplois sur 253 000 salariés, soit 0,59 %, mais parce qu'elle place en situation délicate le plus en vue des ministres communistes, parce qu'elle fait entrer les syndicats dans un débat cornélien et parce qu'elle rouvre l'éternel, et jusqu'à ce jour insoluble, dossier financier des entreprises publiques.

Sans pousser exagérément à l'amalgame, on notera que c'est la Fédération C.G.T. des cheminots, hostile, bien sûr, à ces mesures de « dégraissage », qui lance un mot d'ordre d'action dans une entreprise, dont le conseil d'administration rénové fait depuis quelques semaines une place beaucoup plus large aux représentants du personnel, dont le président est de longue date un ami sûr de M. Mauroy, et dont M. Charles Fiterman assure toujours la tutelle.

S'il est vrai que *« non remplacement de départs naturels »* ne signifie pas exactement licenciements, il est sûr aussi que le ministre des transports aura quelque peine, – *s'il veut s'en tenir au terrain de la logique* – à recommander en même temps une gestion *économe et rigoureuse et un assainissement financier*, tout en refusant de cautionner les mesures que *la S.N.C.F. est amenée précisément* à prendre pour rénover sa trésorerie.

Le ministre des transports se trouve quelque peu « piégé » par ce plan d'économies dont il ignorait l'ampleur mercredi au sortir du conseil des ministres, alors que, quelques heures plus tôt, il était venu devant le conseil d'administration présenter, au nom de l'État, le nouveau cahier des charges de l'entreprise.

Les syndicats n'ont pas, eux non plus, la partie belle. Depuis qu'en vertu du programme social de la gauche ils pèsent d'un poids notable autour du tapis vert des administrateurs, leurs représentants sont conduits, parfois à leur corps défendant, à cogérer l'entreprise, à prendre des décisions parfois douloureuses ou, du moins, à les entériner au nom de la solidarité de l'équipe dirigeante, bref, à concilier tant bien que mal impératifs économiques et avancées sociales. *La C.G.T. fait une distinction* subtile entre les objectifs de la S.N.C.F. inspirés du plan de *rigueur gouvernemental (« nous sommes d'accord »)* et leur traduction par des mesures *(« nous nous y opposons »)*. Pourra-t-elle longtemps à la fois gérer l'entreprise avec responsabilité et contester par la grève des décisions collégiales d'un conseil d'administration où elle tient une place influente ? (1)

Embarras politiques, cas de conscience syndicaux, participation aux procédures et risques d'avoir à gérer la crise : ces questions prennent aujourd'hui tout leur sens, d'autant qu'elles s'inscrivent sur un fond de déficits galopants de l'ensemble des entreprises nationales. *En 1982, le déficit* d'E.D.F. a presque doublé par rapport à 1981 ; à G.D.F., il a été multiplié par trois ; à *la S.N.C.F.* par *deux* et demi ; à Air France par deux. Pour les septs plus grands groupes, *les subventions* versées par l'État sont passées de 20,6 milliards de francs à 25,3 milliards de francs, dont 16,3 milliards pour la S.N.C.F.

Comme il est exclu de vider ces entreprises appartenant à la nation de leur substance en bradant ici une centrale, là un réseau de chemin de fer, là une galerie de mines, pour dégager quelques recettes ; comme leurs agents jouissent d'un statut social protecteur ; comme il serait irréaliste, dans le combat actuel contre l'inflation, d'appliquer une « vraie » politique de vérité des tarifs, en relevant de 20 % ou 30 % le prix des billets ; comme on ne peut, pour faire gagner quelques millions de tonnes au rail, étrangler les routiers et les armateurs, qui souffrent aussi ; comme les capacités budgétaires, donc les ressources des contribuables, atteignent elles aussi un plafond ; il n'est donc pas d'autre issue qu'une politique de rigueur tous azimuts pour réduire des charges d'exploitation. Car toute économie sur ce chapitre, si minime soit-elle, permettra de lancer les nécessaires investissements de renouvellement et d'innovation. Banc d'essai des avancées sociales, le secteur public ne peut pas en même temps se désintéresser des conquêtes technologiques, et il se doit d'en trouver les moyens.

Durant les heures les plus sombres de l'histoire, les cheminots ont su montrer qu'ils savent prendre leurs responsabilités. Pour chaque départ en vacances, chaque « pont » et encore pour l'Ascension, ils roulent pour les autres », sans ménager leur dévouement.

C'est pourquoi, par comparaison et dans les conditions économiques du moment, ces mille cinq cents « non remplacement de postes » ne justifient peut-être pas qu'on déclenche la tempête.

(1) Lire l'article de James Sarazin dans *le Monde* du 22 février 1983.

AFFAIRES

L'ASUAG ET LA S.S.I.H. CONFIRMENT LEUR FUSION

Les deux géants de l'industrie horlogère suisse, l'Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie A.G. (ASUAG – marques Longines et Eterna notamment) et la Société suisse pour l'industrie horlogère (S.S.I.H. – marques Omega et Tissot) vont bien fusionner *(le Monde* du 13 mai).

Le nouveau groupe, qui prendra le nom d'Industrie horlogère suisse I.H.S., se classera au second rang mondial avec un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs suisses (6,12 milliards de francs français), près de 13 millions de montres et mouvements produits, et 15 090 employés, derrière le japonais Seiko (11,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 9,6 milliards dans l'horlogerie, 35 millions de pièces fabriquées, soit 10 % du marché mondial).

Le communiqué conjoint ne fournit aucune précision sur les modalités de ce rapprochement dont les détails seront donnés le 26 mai, après la réunion des conseils d'administration. D'après la télévision de la Suisse Romande, l'aide financière accordée par les banques suisses au nouveau groupe, pourrait atteindre 1,5 milliard de francs suisses (5,4 milliards de francs). La direction de l'ASUAG serait profondément remaniée.

NOMINATIONS

● M. ROGER KÉRINEC, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C.), a été nommé administrateur et président de la FNAC. La FNAC est en effet filiale de la Société générale des coopératives de consommateurs, centrale d'achat du groupe. *M. Kérinec, âgé de soixante-deux* ans, remplacera M. André Essel, président et fondateur de la FNAC, atteint par la limite d'âge, en septembre prochain. Entre-temps, M. Roger Kérinec abandonnera en juin la présidence de la F.N.C.C., restant jusqu'en octobre 1984 *président* de l'Alliance coopérative internationale.

● M. BERNARD FOURNIER, vice-président de Rank Xerox S.A., filiale française du numéro un mondial de la photocopie, vient d'en être nommé P.-D.G. en remplacement de *M. Roland Magnin, appelé à* d'autres fonctions au sein du groupe. M. Fournier, qui est entré cher Rank Xerox en 1966, est âgé de quarante-quatre ans.

● Le Dr HANS DETZER est nommé vice-président du directoire du groupe allemand B.A.S.F., numéro deux mondial de la chimie. Il prendra ses fonctions le 30 juin prochain en même temps que le Dr Hans Albers, désigné pour succéder au professeur Mathias Seefelder comme président du directoire. Le docteur Detzer est administra*teur de la compagnie française* B.A.S.F. Il est chargé des affaires françaises du groupe.

● M. WOLFGANG HILGER est nommé vice-président du directoire du groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de la chimie. Il devrait, dans deux *ans, succéder au docteur Rolf* Sammet, président depuis treize ans.

ÉTRANGER

En Italie

La production industrielle baisse fortement

La production industrielle en Italie a baissé de 7,4 % au cours des trois premiers mois de l'année par rapport au premier trimestre de 1982. Pour le seul mois de mars, le recul est de 8,4 % par rapport à mars 1982.

Les tendances récessives enregistrées au cours du premier trimestre, souligne l'Institut de la statistique (ISTAT) sont observées dans tous les secteurs industriels, à l'exception de la chaussure, qui affiche une progression de 4,7 % par rapport à l'an dernier.

C'est ainsi que l'activité des industries métallurgiques a reculé de 16,4 % en mars, celle de l'habillement de 12 %, celle des industries mécaniques de 10,9 %, celle du textile de 7,5 %.

La production de biens de consommation est moins affectée par la récession en cours, avec une baisse de 3,1 % seulement en un an contre 9,8 % pour les biens intermédiaires 10,3 % pour les biens d'investissement. Au sein de ce dernier groupe, on relève en particulier l'effondrement du secteur de l'équipement industriel (– 17,5 %). – *(A.F.P.)*

LA FÉDÉRATION DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES DÉNONCE LA LENTEUR DE LA MENSUALISATION DES PENSIONS

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – L'extension à tout le territoire métropolitain de la mensualisation du paiement des retraites reste l'un des objectifs prioritaires de la Fédération générale des retraités civils et militaires (F.G.R.) qui vient de tenir son quarantième congrès national à Strasbourg. Neuf ans après avoir été inscrite dans la loi, elle n'est toujours *pas réalisée dans un tiers du pays, la* région parisienne notamment. Les trois cent cinquante délégués qui représentaient les cent vingt mille adhérents de la fédération ont vivement condamné la lenteur de la mise en œuvre de la mensualisation. Ils ont réclamé par ailleurs l'augmentation du taux *des pensions de réversion* pour les porter au plafond de 60 % du régime général.

L'alignement de la fiscalité des retraites sur celle des salaires constitue également une demande prioritaire de la F.G.R. Ses responsables ont dénoncé le fait qu'aucun progrès n'ait été enregistré en ce domaine depuis 1981, contrairement à ce qui s'était passé dans les dispositions des lois de finances de 1978 à 1980.

De nombreuses interventions ont *été* consacrées à la réforme du statut de la fonction publique qui aura des implications sur le code des pensions civiles et militaires. Les délégués ont demandé en particulier que la retraite *soit reconnue comme* position statutaire. – J.-C. H.

● **M. Antoine Faesch**, secrétaire confédéral de F.O., a été élu pour deux ans, à la présidence de l'ARRCO, organisation qui regroupe les institutions de retraite complémentaire des salariés non cadres.

● **Grève de la faim d'ouvrières licenciées dans la Loire.** – Sept jeunes ouvrières, licenciées de l'entreprise France-Loire d'Andrézieu-Bouthéon (Loire), ont entamé dans la soirée du 9 mai une grève de la faim pour protester contre le plan de redressement de cette usine de cycles, qui a déposé son bilan le 4 mai. Ce plan prévoit le licenciement de quatre-vingt-neuf personnes, sur un effectif total de deux cent dix salariés. La crise du cycle, générale dans la région stéphanoise, serait due autant aux aléas de la mode qu'à une surproduction de bicyclettes, notamment durant l'année 1980.

● **La première convention collective pour les aides-ménagères** a été signée le 11 mai au secrétariat d'État aux personnes âgées, par trois organisations d'employeurs (Union nationale des associations de soins et de *services à domicile, Fédération* nationale des associations d'aide aux retraités, Fédération nationale des associations familiales populaires), et d'autre part, par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C.

Ce texte, pour être appliqué, doit obtenir l'agrément d'un comité in*terministériel (qui se réunira le* 17 mai). La nouvelle convention prévoit de prendre en compte progressivement des éléments dont ne bénéficiaient pas, ou presque pas, les aides-ménagères : ancienneté, temps mort, une partie du trajet, le droit d'expression, une grille de classification salariale. Depuis le 1er avril le salaire le plus bas pour les aides-ménagères est fixé à 4 055 F brut par mois.

● **La première convention collective nationale dans l'industrie hôtelière** vient d'être signée par la Fédération nationale de l'industrie hôtelière et les syndicats, à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.T.C. Cette convention, applicable le 15 juin, concerne environ quatre cent mille salariés. Elle réglemente la durée du travail (43 heures hebdomadaires pour les cuisiniers, 45 heures de présence pour les autres salariés, 52 heures pour les veilleurs de nuit). La durée maximale *de travail par semaine* est de 60 heures. Le temps minimum de repos hebdomadaire est d'un jour et demi, le salarié disposant au minimum de 11 heures consécutives de repos entre deux jours travaillés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,3700	7,3750	+ 210	+ 250	+ 445	+ 495	+ 1230	+ 1410
$ can.	6,0015	6,0085	+ 135	+ 185	+ 310	+ 370	+ 935	+ 1060
Yen (100)	3,1580	3,1620	+ 155	+ 185	+ 325	+ 360	+ 975	+ 1045
DM	3,0050	3,0085	+ 195	+ 220	+ 380	+ 410	+ 1100	+ 1165
Florin	2,6685	2,6715	+ 150	+ 170	+ 310	+ 340	+ 915	+ 975
F.B. (100)*			+	+	+	+	+	+
F.S.	3,6190	3,6230	+ 240	+ 270	+ 500	+ 530	+ 1450	+ 1540
L (1 000)	5,0430	5,0485	– 145	– 85	– 275	– 200	– 1120	– 970
£	11,5240	11,5385	+ 160	+ 255	+ 400	+ 520	+ 1330	+ 1565

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
DM	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)*								
F.S.	2 5/8	2 7/8	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	14	15 1/2	14 3/4	15 5/8	15 1/8	15 3/4	16 7/8	17 3/4
£	10 15/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/16	10 3/16
F. franç.	12 3/8	12 5/8	12 1/2	12 3/4	13 1/4	13 1/2	15 1/2	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

* Le marché belge est fermé.

● **M. Quilliot** a présenté le 10 mai un bilan des contrats de bâtiment et de travaux publics conclus à l'exportation pour l'année 1982. Le montant de ces contrats est de 55,2 milliards de francs, ce qui *représente une baisse de* 26 % par rapport à 1981, qui fut, il est vrai, une année record.

Les exportations se montent depuis le début de l'année à 13 milliards de francs, ce qui est relativement satisfaisant, a estimé le ministre, compte tenu de la crise *mondiale qui sévit dans ce secteur*.

La baisse des prix du pétrole est en partie responsable de cette situation : le Qatar, par exemple, dû réviser à la baisse ses programmes d'investissements et a été amené à allonger ses délais de paiement.

● **Rachat des Papeteries de Pont-Audemer.** – Le secteur papeterie, représentant la plus grosse partie des activités des Papeteries de Pont-Audemer, en liquidation depuis août 1982, a été repris par le groupe Dalle et Lecomte, premier producteur européen de papier sulfurisé. La direction de ce groupe a précisé, dimanche 8 mai à Lille, que l'activité continuera, à compter du 1er juin 1983, avec un effectif de trois cent trente-cinq personnes. Le groupe Dalle et Lecomte comprend désormais mille cent cinquante salariés, il produira 100 000 tonnes de papier, pour un chiffre d'affaires de 600 millions de francs.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Chrysler rembourse ses dettes.** – Chrysler Corp. a annoncé, récemment sa décision de rembourser en juin un tiers de sa dette garantie par l'Etat, soit 400 millions de dollars. Au bord de la faillite, Chrysler avait, en 1980, obtenu une garantie de l'État sur des prêts pour 1,5 milliard de dollars.

Agriculture

● ***Manifestations paysannes.*** – Un camion transportant 21 tonnes de gigots d'agneau provenant de Nouvelle-Zélande a été intercepté près de Niort (Deux-Sèvres) par des agriculteurs et reconduit au Havre où la marchandise avait été débarquée. Les agriculteurs justifient cette action par le caractère frauduleux de l'importation de la marchandise.

D'autre part, dans le Doubs, des Jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) ont perturbé la circulation sur l'autoroute A 36 au péage de Besançon, pour vérifier les camions transporteurs éventuels de viande. Ils ont mis le feu à des pneus et à des bottes de paille.

Etranger

AUSTRALIE

● ***Le taux de chômage en Australie*** s'élevait en avril dernier, après correction des variations saisonnières, à 10,3 % de la population active, contre 10,1 % en février. En données brutes, le nombre des chômeurs a *toutefois* légèrement diminué : 707 300 en avril, (24 300 de moins qu'en février), soit une baisse de 0,2 %. Il y a un an (avril 1982) le taux de chômage n'était que de 6,3 % et le nombre des sans emploi de 361 000.

ÉTATS-UNIS

● **Les crédits à la consommation aux Etats-Unis** ont augmenté de 2,58 milliards de dollars, durant le mois de mars, ce qui indique une forte reprise de la consommation. Après la faible augmentation des crédits en février (755 millions après révision des calculs), la poussée de mars s'explique par l'augmentation des crédits pour les achats d'automobiles.

Monnaies

● **M. Jacques de Larosière** a été **reconduit**, jeudi 12 mai, dans ses fonctions de directeur du Fonds monétaire international (F.M.I.), pour un second mandat de cinq ans. La confirmation de M. de Larosière à ce poste était attendue. Son action depuis 1978, notamment pour ce qui est de la crise du système monétaire international consécutif à l'endettement des pays en voie de développement, avait été largement approuvée par les Etats membres de l'organisation.

● **La Banque interaméricaine de développement** (BID) a accordé au Chili, jeudi 12 mai, un prêt de 232 millions de dollars. Ce prêt, qui est destiné au financement de travaux d'infrastructure urbaine, s'ajoute aux 302 millions de dollars que la Banque interaméricaine de développement avait octroyés au Chili, l'année dernière (la BID a été créée en 1959 par vingt pays d'Amérique latine et les Etats-Unis).

Social

● ***Rencontre C.G.T.-FEN : importants points de convergences.*** – Deux délégations de la C.G.T. et de la FEN, conduites respectivement par MM. Henri Krasucki et Jacques Pommatau, ont procédé le 9 mai à un *« large échange de vue »* qui a permis *« de cerner d'importants points de convergences »*. Estimant qu'il faut *« se donner les moyens d'une véritable politique industrielle, condition première du plein emploi »*, la FEN et la C.G.T. affirment que *« ces moyens ne peuvent être recherchés ni dans une compression du pouvoir d'achat ni dans un désengagement de l'Etat »*. Les deux délégations ont *« constaté qu'il n'était pas aisé à la fois de faire apprécier correctement le bilan, d'adapter les formes d'expression syndicale à la situation nouvelle et d'engager la masse des travailleurs »*.

TOURISME

DEUX PAQUEBOTS POUR LA CUNARD

La compagnie britannique Cunard vient d'acheter deux paquebots à l'armement norvégien Norwegian American *Cruises Line*, pour *faire* face à la demande croissante en matière de croisières.

Le marché concerne les navires *Vistafjord* (650 passagers) et *Sagafjord* (550 passagers), deux bâtiments de luxe qui porteront, en octobre 1983, le nombre des paquebots de la Cunard à cinq. Le montant de la transaction s'élève à 73 millions de dollars (540 millions de francs).

Cunard précise qu'elle exploitera les deux bâtiments sous le pavillon des Bermudes. Cette formule abaisse fortement les coûts de la compagnie, qui doit faire face à une concurrence accrue de l'armement russe.

AFFAIRES

Les entreprises performantes... et les autres

En 1982, l'économie française a connu le taux de croissance du produit intérieur brut le plus élevé des grands pays industriels (à l'exception du Japon) : 2 %. Certes, l'industrie française n'a pas été en mesure de répondre de manière satisfaisante à la demande des ménages, dont la consommation a progressé de 2,7 %, à la suite, notamment, des mesures prises en faveur des revenus les plus modestes. La relance du marché intérieur, conjuguée à l'atonie des économies de nos principaux partenaires, a entraîné à la fois une progression des importations (particulièrement forte dans le secteur des biens d'équipement ménager et la construction automobile) et une stagnation de nos exportations, aggravant sensiblement notre déficit commercial. Faut-il en conclure que nos entreprises se sont toutes affaiblies ? Certainement non. Si la réalisation de l'équilibre économique pose des problèmes difficiles — et la détérioration d'ensemble de l'industrie en témoigne, — la situation des entreprises est fort diverse et souvent satisfaisante.

L'enquête effectuée par le Crédit national, au cours du premier trimestre 1983, comme chaque année, auprès d'un échantillon représentatif de l'industrie française, fait apparaître pour l'entreprise qui se situe à la moyenne une diminution (en francs constants) de 11 % pour la marge brute d'autofinancement et de 4 % pour les investissements, en 1982. Pris dans la sécheresse d'une moyenne, ces résultats sont plutôt inquiétants. Pourtant, le contingent des entreprises aux bonnes performances, déjà important en 1981, s'est accru en 1982 : 55 % des entreprises, au lieu de 46 % l'an passé, ont en effet connu une croissance de leur chiffre d'affaires en francs courants supérieure à 10 % ; 40 % des entreprises, au lieu de 31 % en 1981, ont vu leur marge brute d'autofinancement augmenter d'au moins 10 % ; enfin, 49 % des entreprises, au lieu de 44 %, ont accru leurs investissements de plus de 10 %. L'amélioration est d'autant plus significative que la hausse des prix de détail a pu être ramenée de 14 % à 9,7 % entre 1981 et 1982.

Ainsi, l'un des effets les plus frappants de la crise a certainement été d'accroître les différences de situation et de comportement entre les entreprises : celles qui ont abordé le premier, puis le second choc pétrolier avec une situation financière solide, une bonne gestion, un outil industriel constamment rénové et des produits compétitifs, tant sur le plan technique que sur celui du service après-vente et des prix, ont bien réagi et continuent de dégager des résultats tout à fait remarquables.

Un noyau dur

La centrale de bilans du Crédit national met bien en évidence ces différences. *Elle nous dit que, si la dispersion* est restée à peu près stable sur la période 1973-1981 pour ce qui concerne l'activité, il n'en est pas de même pour les investissements ni, surtout, pour les résultats.

Les écarts entre les entreprises performantes et les autres ont marqué un élargissement qui ne s'explique pas uniquement par des considérations sectorielles. Bien sûr, on trouve davantage d'entreprises performantes dans la construction électrique et électronique ou dans la mécanique que dans la métallurgie, le textile, l'habillement ou la chimie. Mais tous les secteurs sont largement représentés. Ainsi, le quart des entreprises les mieux placées a connu, en francs constants, des taux de croissance de l'activité de 16 % en 1976, 9 % en 1977, 7 % en 1978, 13 % en 1979, 8 % en 1980 et encore 3 % en 1981.

Malgré l'intensité de la crise au niveau mondial, ces entreprises ont créé de nombreux emplois (le plus souvent entre 10 % et 15 % depuis 1972). Leurs résultats se sont situés à un niveau élevé, puisque le résultat *courant avant impôt sur les bénéfices* a constamment représenté plus de 25 % des fonds propres. A l'opposé, le quart des entreprises les moins performantes a connu une dégradation inquiétante, tant au niveau de la situation financière que des résultats, et a vu ses effectifs diminuer régulièrement depuis 1972.

Tous les jours, se présentent des *entreprises dont les résultats sont en* forte progression : parmi les firmes qui ont obtenu des concours supérieurs à 2 millions de francs au cours du premier trimestre de cette année, le quart le plus performant avait pu augmenter sa marge brute d'autofinancement de plus de 30 % en 1982; en revanche, les entreprises qui se situent dans le quart inférieur ont connu une régression d'au moins 20 %. Ce qui frappe, là encore, c'est l'importance de la dispersion des situations.

Il convient, certes, de tout faire pour remédier aux défaillances de l'investissement industriel, qui n'a cessé, pris dans son ensemble, de régresser depuis le début de la crise — excepté en 1980, année où une certaine reprise a eu lieu à la suite de l'amélioration sensible des profits de 1979. Mais cette faiblesse globale s'accompagne d'un mouvement de *réallocation du capital productif qui* porte déjà ses fruits. Les entreprises performantes existent, même si elles font peu parler d'elles. Elles prouvent qu'un noyau important de notre économie est parfaitement capable de résister à la concurrence internationale, tant en France qu'à l'étranger, et même d'accroître ses parts de marché.

Faciliter la reconversion

Le véritable problème est que les entreprises qui la constituent ne sont pas assez nombreuses pour compenser les insuffisances, souvent inévitables, parfois remédiables, des autres. La solution n'est pas d'entraver cette *transformation du tissu industriel*, mais de faciliter la reconversion des firmes qui en sont encore capables, à l'aide de plans industriels et de plans sociaux mettant en œuvre des stratégies de production et de marché, et des actions de « reformation » du personnel; de favoriser encore davantage les créateurs et les créations d'entreprises ; plus généralement, enfin, de promouvoir les entreprises de l'avant, qui développent les nouvelles techniques et sont en mesure de conquérir ou d'étendre des marchés en France et sur le plan international. A ces trois titres, le secteur public industriel doit jouer un rôle primordial.

JEAN SAINT-GEOURS,
président du Crédit national.

VOLVO RESTE DE LOIN LA PLUS IMPORTANTE FIRME SUÉDOISE

Stockholm (*A.F.P.*). — Les trois cents plus grandes sociétés suédoises ont réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 770 milliards de couronnes (autant de francs), indique l'hebdomadaire économique *Veckans Affaerer*. Les vingt-cinq entreprises les plus importantes ont à elles seules obtenu un chiffre d'affaires de 415 milliards de couronnes, soit 54 % du total.

Volvo arrive en tête de liste avec 75,62 milliards de chiffre d'affaires (en hausse de 58 % par rapport à 1981), suivi de loin par Electrolux (31,66 milliards, + 19 %), Axel Johnson Group (29,5 milliards), Asea (25,7 milliards), K.F. Cooperative Federation (21,67 milliards), L.M. Ericsson (20,18 milliards) et Saab-Scania (18,72 milliards). Volvo est également le premier exportateur avec 19,13 milliards de couronnes, devant Asea (8,11 milliards), Ericsson (7,73 milliards), Saab-Scania (6,9 milliards) et Electrolux (5,72 milliards). Pour les effectifs, Volvo (75 136 salariés, dont 25 % à l'étranger) cède la première place à Electrolux (100 400 salariés, dont 63 % à l'étranger). Suivent L.M. Ericsson (67 639 salariés, dont 57 % à l'étranger) et Asea (55 882, dont 35 % à l'étranger).

● **Un groupe d'investisseurs américains lance une O.P.A. sur Kaiser Steel.** — Dirigé par M. Irvin Jacobs, ce groupe offrira 19 dollars par action, soit un montant de 265 millions de dollars. Neuvième sidérurgiste américain, Kaiser Steel possède des intérêts rentables dans d'autres secteurs industriels et dans le charbon. Kaiser Steel avait annoncé qu'il devrait fermer certaines fabrications d'acier en perte s'il ne trouvait pas un partenaire.

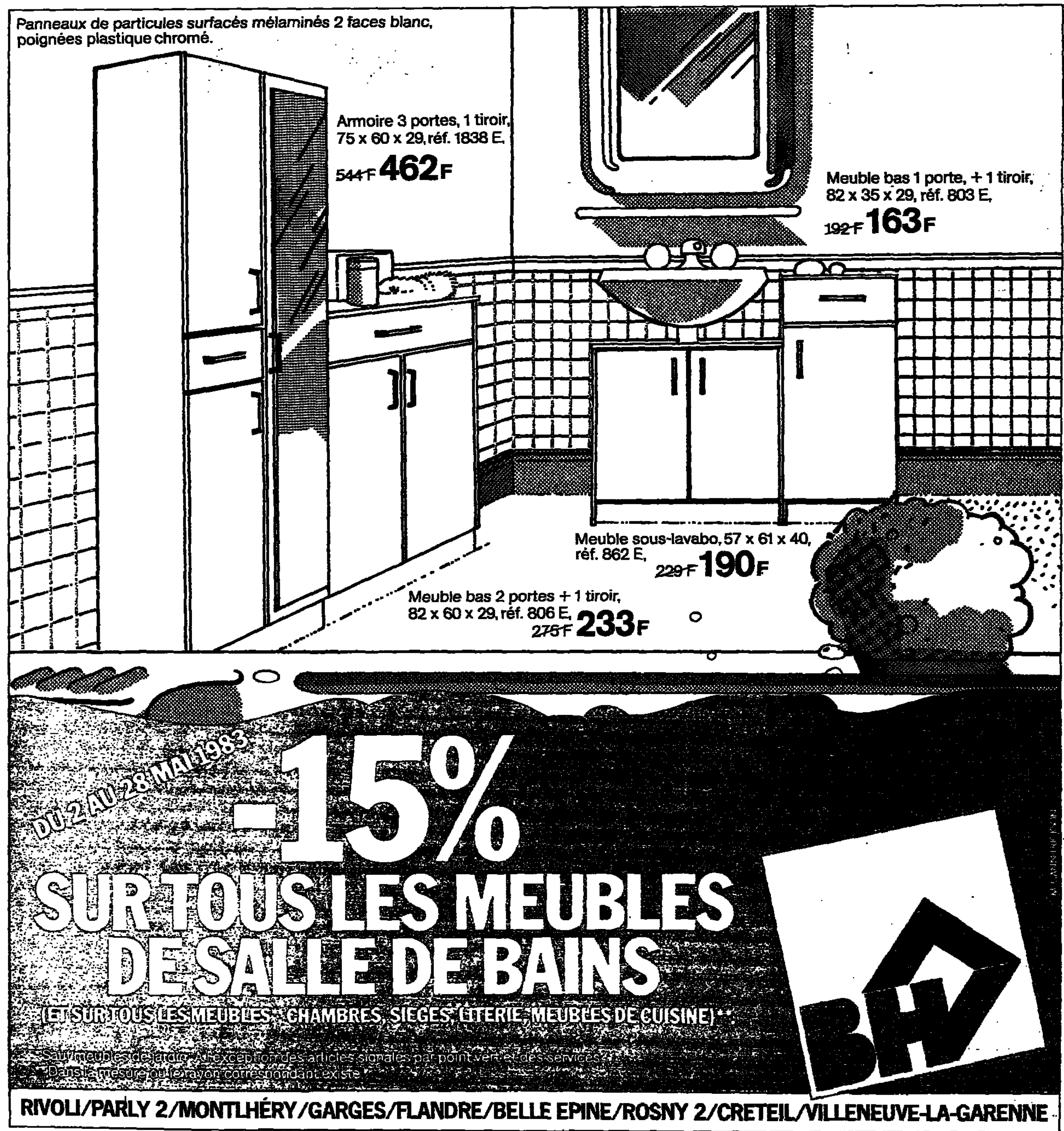
VEBA EST DEMEURÉE EN 1982 LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ OUEST-ALLEMANDE

Francfort (*Agefi*). — La société Veba AG est demeurée en 1982 la première entreprise industrielle ouest-allemande par le chiffre d'affaires, avec 49 316 millions de marks (49 428 millions l'année précédente). En revanche, Siemens AG passe au deuxième rang avec 40 106 millions de DM (34 561 millions), ravissant sa place à Volkswagenwerk AG, qui recule en quatrième position avec 37 600 millions (37 878 millions). Daimler reste troisième avec 38 870 millions de DM (36 661 millions).

Hoechst se maintient au cinquième rang avec 35 032 millions de DM (34 435 millions), de même que BASF au sixième avec 34 800 millions (34 227 millions) et Bayer au septième avec 34 600 millions (33 742 millions). Thyssen AG et Deutsche BP restent également à leur place antérieure de huitième et de neuvième avec respectivement 30 610 millions (28 167 millions) et 23 000 millions (24 275 millions). Enfin, RWE passe en dixième position après avoir été en onzième, avec 22 293 millions (20 461 millions).

Les experts ont remarqué en outre que, dans la mesure où le chiffre d'affaires de Veba comporte environ 22 milliards correspondant à des activités de service et de négoce, cette firme pourrait *a priori* s'inscrire en fait au neuvième rang dans la liste, laissant ainsi à Siemens la première place parmi les firmes véritablement industrielles. Il convient également de noter qu'AEG-Telefunken, venant en dix-septième position pour 1981, devrait avoir cédé du terrain assez sensiblement en 1982, par suite de ses difficultés, et s'insérer vraisemblablement — à volume égal — derrière Robert Bosch GmbH, groupe qui occupait en 1981 le dix-neuvième rang des entreprises ouest-allemandes.

● **La société Hartmann, fabricant ouest-allemand d'encres d'imprimerie, passe sous contrôle américain.** — Le groupe Inmont, filiale de la multinationale United Technologies, un des leaders mondiaux dans cette industrie a racheté aux actionnaires de la firme, la famille Hartmann et la société Harpener, leurs participations dans cette affaire. En plus de ses trois usines allemandes, Hartmann possède des unités de fabrication en France, en Suisse et en Autriche. Cette acquisition permettra à Inmont de s'implanter sur le marché ouest-allemand des encres d'imprimerie.







ÉNERGIE

Pléthore

(Suite de la première page.)

L'hypothèse retenue passait en effet par une consommation de 198 M.T.E.P. en 1983 quand le niveau atteint ne dépassera pas 182 M.T.E.P. D'autre part, du fait des contrats à long terme signés comme des délais de construction des réacteurs, la fin de la décennie est d'ores et déjà jouée. Il faudra attendre la fin du siècle pour infléchir la politique de l'offre.

Dans ces conditions, la note du « groupe long terme energie » soulève quelques questions au moment où le gouvernement doit arrêter les commandes de réacteurs nucléaires et annoncer la fermeture de certains puits de charbon.

« Seule la prise en compte d'une nécessaire sauvegarde de l'outil industriel commande la réalisation d'un programme [nucléaire] *minimum étalé sur une période suffisamment longue »,* écrit le groupe, ce qui l'amène à proposer d'engager la commande d'un réacteur par an pendant les sept prochaines années.

Un investissement inutile

Dès lors que l'on poursuit ce programme – même fortement ralenti – il ne faut pas cacher que soit l'on va *effectuer un investissement inutile* avec un argent qui fait défaut par ailleurs aux groupes industriels lancés dans la compétition internationale, soit l'on va pousser la consommation d'électricité, et il sera alors nécessaire d'en tirer les conséquences pour les énergies concurrentes (charbon, gaz). Parce qu'Alsthom Atlantique menace de supprimer 3 500 emplois en cas de ralentissement du programme, que Framatome s'inquiète, doit-on parler de *« contrainte industrielle »* ? Compte tenu des réacteurs encore en construction, des éventuelles exportations (Égypte, Chine, Corée du Sud), peut-être est-il possible sans casser l'outil industriel d'allonger encore les délais. Même si chaque unité réalisée coûte alors plus cher. Westinghouse, après tout, ne se porte pas si mal alors qu'aucune centrale nouvelle n'a été commandée depuis trois ans aux États-Unis et que dix-huit ordres antérieurs ont été annulés l'an passé.

L'*inévitable croissance de* la production d'électricité va en tout cas porter atteinte au rôle du gaz (3). M. Delaporte, le directeur général de Gaz de France, s'en est, dit-on, vertement *expliqué au Plan* le 10 mai. Le « groupe long terme » prévoit, il est vrai, une consommation de gaz de 22 M.T.E.P. en 1990, quand les contrats déjà signés (U.R.S.S., Algérie, Pays-Bas, Norvège) représentent dans leur fourchette basse 29 M.T.E.P. Déjà en 1983, toutes les livraisons sont à leur minimum contractuel, et dès le 1er janvier 1984 arrivera en France le gaz sibérien supplémentaire.

Voilà qui présente une contrainte politique : va-t-on négocier les quantités en question avec l'Algérie, après avoir défini cet accord comme exemplaire des relations Nord-Sud ? Ou avec l'U.R.S.S., après avoir jugé nécessaire la signature de ce contrat *en pleine crise polonaise ? Contrainte* économique aussi puisque un tel dédit coûterait vainement quelques dizaines de milliards de francs. On pourrait, certes, ralentir l'exploitation *de Lacq, mais la modulation* de la production d'un gisement de gaz est complexe, et cela heurterait, sans doute l'intérêt qu'ont Elf-Aquitaine et les collectivités locales du Sud-Ouest à maintenir les gains qu'ils en tirent.

L'utilisation du charbon dans les centrales électriques va elle aussi fortement *décliner*. A en croire cette *note, elle tombera* de 15,6 M.T.E.P. en 1981 à 4,4 en 1990 dans le scénario de croissance le plus optimiste. Le maintien d'une activité charbonnière passe donc par la pénétration *de la houille dans l'industrie (de 2,8 à* 8,9 M.T.E.P.), où elle se heurtera au gaz et à l'électricité.

La fermeture de la Loire

Dans les conditions prévisibles du marché, est-il justifié de subventionner la production nationale de charbon dans les sièges les moins performants, puis d'en subventionner ensuite la consommation (primes pour reconversion du fuel au charbon, volonté des Charbonnages de prendre en charge l'investissement du consommateur) ? Question qu'il faudra poser clairement pour justifier les choix.

M. Mitterrand a déjà laissé entendre dans le Nord que l'Etat ne pourrait « couvrir l'énorme déficit de l'extraction charbonnière » et dans le même temps *« participer massivement à la renaissance industrielle du bassin »*. Mais comme le lendemain il a dit à Lens qu'il faudrait tenir compte des *« coûts sociaux »* du charbon, la résistance continue d'être vive à d'éventuelles fermetures, y compris dans la Loire dont l'exploitation devrait s'achever le 1er juillet. Quant au comité interministériel *prévu sur ce sujet pour cette* semaine, il a été reporté *sine die*.

Encore toutes ces évolutions partent-elles du principe que la régression de l'utilisation du fuel dans l'industrie se fera sans problème. Or, avec la détente actuelle sur les prix de l'énergie et l'absence d'investissements de conversion de la part des pétroliers, cela est moins certain qu'il y a deux ans. Le « groupe « long terme » reconnaît d'ailleurs que *« des volumes non négligeables de fuel lourd pourraient être disponibles à des prix qui n'inciteraient guère les gros utilisateurs à se détourner du pétrole »*, et ajoute que cela *« viendrait encore accroître les surcapacités de production des autres filières énergétiques »*.

Il va sans dire que la situation à moyen terme rend hypothétique toute percée importante des énergies dites nouvelles. Et l'on peut même s'interroger sur le présent d'une politique d'économies d'énergie dont les socialistes ont toujours fait une priorité. Devant les surcapacités, ne faut-il pas pousser à consommer, faire venir en France les gros utilisateurs d'électricité, mettre entre parenthèses pour quelques années les subventions aux *économes ? Question* iconoclaste à laquelle il faut sans doute répondre par la négative mais qui ne doit pas être éludée.

Voilà le gouvernement devant un choix d'autant plus difficile que ces surcapacités sont susceptibles de perturber le marché, les divers producteurs étant préoccupés légitimement de placer leurs ressources. Une politique économe en financement privilégierait le gaz et l'électricité – puisque les investissements sont faits, – maintiendrait le programme nucléaire à son strict minimum, accentuerait le déclin du charbon et suspendrait les subventions pour économie d'énergie. Une politique plus soucieuse de l'emploi à court *terme sacrifierait* le gaz *au profit du* charbon et maintiendrait à un niveau élevé nucléaire et économies d'énergie. Dans tous les cas le gouvernement pourra – appuyé par les producteurs d'énergie comme par le P.C. et la C.G.T. – estimer les prévisions de demande du Plan par trop malthusiennes ; dire qu'il vaut mieux être sur que sous-capacitaire puisque cela correspond simplement à une avance de quelques années dans l'investissement et préserve le long terme. Il pourra aussi rêver d'un bouleversement au Moyen-Orient qui vienne changer les données énergétiques. Ce ne serait pas la première fois.

BRUNO DETHOMAS.

(3) Compte tenu des utilisations spécifiques (éclairage pour l'électricité, carburants) et de la clientèle captive (exemple : les cimentiers qui viennent de se remettre au charbon), la concurrence entre sources énergétiques ne peut jouer que sur 20 M.T.E.P., environ 10 % de la consommation prévue pour 1990.

VIVE LE NUCLÉAIRE BRETON !

On se souvient de l'opiniâtreté avec laquelle les Bretons se sont *opposés plusieurs années* durant – et finalement avec succès – à l'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff. Aujourd'hui, l'arrêt définitif, dès 1985, du petit *réacteur nucléaire à eau* lourde de Brennilis, entre Morlaix et Quimper – le seul réacteur que compte la Bretagne – soulève l'inquiétude de la population. Un mouvement de défense s'est même créé avec à sa tête les élus de la région. Il est vrai que, outre les trois cents emplois qu'il procure, le réacteur de Brennilis est d'un très bon rapport pour les finances locales.

LA BAISSE DU PRIX DU GAZ ALGÉRIEN

Le surcoût du gaz algérien a fortement pesé sur les résultats de Gaz de France en 1982. Malgré la prise en charge par le *ministère des relations extérieures* d'une partie de ce surcoût, ce contrat, qui était pour G.d.F. supérieur de 8 % à la moyenne de ses contrats au *moment de sa signature au* début de 1982, a vu s'accroître encore cet écart dans le courant de 1982 jusqu'à 20 %. La baisse du prix du pétrole – sur lequel le gaz est indexé à partir d'un panier de huit « bruts » – depuis le début de l'année améliore la situation. Le gaz algérien, qui coûtait 4,78 dollars par million de B.T.U. (1), ne vaut plus que 4,45 dollars depuis le 1er avril, dont 3,85 dollars à la charge de Gaz de France, ce qui n'est supérieur que de 3 % à la moyenne de ses autres contrats (mais de 18 % pour la France compte tenu de la subvention budgétaire). Si les prix pétroliers ne bougent pas d'ici le 1er juillet, ce prix descendra à 3,98 dollars par million de B.T.U. à cette date. La part de G.d.F. ne sera plus que de 3,44 dollars.

(1) British Thermal Unit : un million de B.T.U. équivaut à 293 kilowattheures.

● **Charbonnages : les syndicats demandent une « table ronde ».** – Les Fédérations nationales de mineurs C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C., qui se sont réunies à Paris, ont indiqué dans un communiqué commun, qu'elles demandaient aux pouvoirs publics d'organiser une « table ronde » sur *« le problème de la production nationale et de son écoulement à court, moyen et long terme, en prenant en compte les aspects économiques et sociaux dans les régions concernées, et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPÉDA-BERTRAND FAURE

Résultats de l'Exercice 1982

SOCIÉTÉ ÉPÉDA-BERTRAND FAURE

(En millions de francs)	1981	1982	%
C.A. hors taxes	481,5	548	+ 13,8
Bénéfice net	39,2	41,7	+ 6,4

GROUPE ÉPÉDA-BERTRAND FAURE

(En millions de francs)	1981	1982	%
C.A. hors taxes	1 382	1 884	+ 36,3
Marge brute d'autofinancement	83,3	113,6	+ 36
Bénéfice net part du groupe	48,3	63,3	+ 31
Dividende net	22,5	27 *	+ 20

* Dividende proposé à l'Assemblée du 17 juin 1983.

La croissance du Groupe (+ 36 %) tient compte de l'intégration de Delsey ; à structure comparable, la progression du chiffre d'affaires est de 20 %.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 144,6 millions de francs, en augmentation de 32,5 %, malgré des charges exceptionnelles constituées notamment par les frais d'introduction en Bourse et de prise de participation dans les Sociétés Delsey et Autocoussin.

Le bénéfice net total consolidé ressort à 66,7 millions de francs, en augmentation de 38 %.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de fixer le dividende à 27 F net par action, portant le revenu global, avoir fiscal compris, à 40,5 F par action contre 33,75 F en 1981.

Cette progression de 20 % a été rendue possible, dans le cadre de la législation en vigueur, par l'augmentation de capital réalisée en février 1983.

Après affectation des résultats, la situation nette consolidée, intérêts minoritaires compris, s'élèvera à 323 millions de francs, en augmentation de 67 millions de francs sur l'exercice précédent.

Moulinex

VENTES DU 1er TRIMESTRE 1983

(en milliers de francs)

Les ventes de la société mère et du groupe ont évolué comme suit :

	1983	1982	% évolution
Chiffre d'affaires France	196,4	180,6	+ 8,7
Chiffre d'affaires exportation	335,8	329,2	+ 2
Chiffre d'affaires société mère	532,2	509,8	+ 4,4
Chiffre d'affaires consolidé	*628,1*	*604,7*	*+ 3,9*

Il faut rappeler que l'activité durant le premier trimestre 1982 avait été particulièrement soutenue. Sur douze mois mobiles arrêtés au 31 mars 1983, les pourcentages d'évolution du chiffre d'affaires sont de 13,3 % et 12,8 % en consolidé.

fnac

Le conseil d'administration de FNAC S.A., réuni le 10 mai 1983, a arrêté les comptes provisoires au 28 février du premier semestre de l'exercice 1982-1983, comme suit :

GROUPE FNAC

Les ventes consolidées hors taxes se sont élevées à 1 350 millions de francs, en progression de 9 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. La relative faiblesse de cette progression s'explique par le niveau exceptionnellement élevé de la période de référence. Elle résulte aussi directement de la loi instaurant un prix imposé pour le livre ainsi que des mesures prises à l'encontre de l'importation des magnétoscopes.

Le bénéfice d'exploitation consolidé (y compris la part des intérêts minoritaires) a diminué de 54,8 millions à 50,7 millions de francs, de fait :

a) Du blocage des prix du commerce jusqu'au 31 octobre, ayant pesé significativement sur les marges ;

b) D'une croissance des charges restant encore supérieure à celle des ventes.

Compte tenu de l'évolution favorable des charges hors exploitation, le bénéfice avant I.S. et intérêts minoritaires s'élève à 48,8 millions de francs contre 43,4 millions pour le premier semestre de l'exercice précédent.

FNAC S.A.

Les ventes hors taxes se sont élevées à 940 millions de francs, en progression de 4,7 % sur le premier semestre de l'exercice précédent, et ce malgré le fort retrait de la librairie (– 19 %).

Calculée sur deux années, la progression moyenne annuelle, à surface égale, est de 12 %.

Le bénéfice d'exploitation a régressé de 38,8 millions de francs à 32,1 millions de francs pour les raisons déjà évoquées plus haut.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a coopté MM. Roger Kérinec et Bernard Allien, en remplacement de MM. Daniel Schmidt et Antoine Saglier, administrateurs démissionnaires.

MONECIC

Le conseil d'administration de Monecic réuni le vendredi *6 mai 1983*, sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé *les comptes de son premier exercice*, clos le 31 mars 1983.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en *distribution d'un dividende net* de F 8.277 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 266,76, soit un dividende *global de F 8.543,76.*

Au 31 mars 1983, avec un nombre de 10.585 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à F 605,22 millions et la valeur liquidative par action ressortait à F 57.176,84, traduisant un rendement global de 13,18 % par rapport au 1er avril 1982, date d'ouverture au public.

Sociétés d'Investissement à Capital Variable BNP

au 31 mars 1983.

SICAV (orientation)	ACTIF NET (en francs)	VALEUR LIQUIDATIVE (en francs)	DIVIDENDE GLOBAL (dernier, payé le)
EPARGNE-VALEUR (*) (**) *Portefeuille diversifié*	2.410.555.601	262,36	F 18,23 31 mars 1983
EPARGNE-OBLIGATIONS (*) Obligations françaises dominantes	3.778.754.296	148,17	F 17.54 31 mars 1983
EPARGNE-CROISSANCE Valeurs de croissance franç. et étrang.	615.827.293	1.089,06	F 46,25 29 septembre 1982
EPARGNE-INTER Valeurs étrangères dominantes	976.376.552	508,66	F 19,37 31 mars 1983
NATIO-VALEURS (*) Valeurs françaises (loi 13-07-1978)	4 583.660.866	385,57	F 37,63 31 mars 1983
NATIO-INTER Obligations internationales dominantes	942.351.934	762,15	F 31,65 6 avril 1983
NATIO-EPARGNE(*) Obligations courtes et à taux variables	1.057.676.051	12.006,77	–
NATIO-PLACEMENTS(*) Obligations courtes et à taux variables	1.404.570.358	110.179,66	–

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de NATIO-INTER, NATIO-EPARGNE et NATIO-PLACEMENTS peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (*Placement automatique ou Placement sans impôts*).

* actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds communs de Placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.
** créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères.

UNE DOCUMENTATION PLUS COMPLETE SUR CHAQUE SICAV EST DISPONIBLE DANS TOUS LES SIEGES DE LA BNP.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE BANQUE

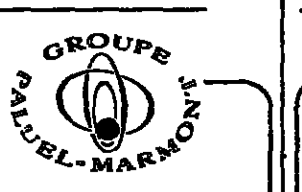
RÉSULTATS DE 1982

Le conseil d'administration dans sa séance du 13 avril a arrêté les comptes de l'exercice 1982 qui font apparaître un bénéfice net de 32,3 millions de *francs contre 52,3 millions de francs en* 1981.

Le total du bilan atteint 27,911 milliards de francs, plus 3,6 %, les dépôts de la clientèle 15,094 milliards de francs, plus 3,2 %, et les crédits à la clientèle 12,155 milliards de francs, plus 10,9 %.

Malgré la croissance du produit net bancaire de 10 %, le bénéfice net régresse de 38 %. Cette baisse s'explique notamment par l'accroissement des charges fiscales et l'augmentation des provisions d'exploitation consécutive à une certaine dégradation du tissu économique des régions où la Société lyonnaise de banque est implantée.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende de 4 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 2 francs, soit une distribution globale de 8,2 millions de francs à laquelle s'ajouterait la redevance versée à la Caisse nationale des banques de 6,9 millions de francs.



FRANCE-INVESTISSEMENT

L'assemblée générale ordinaire de France-Investissement (F.I.), société d'investissement à capital variable, réunie le vendredi 29 avril 1983 sous la présidence de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice *1982 et fixé le montant global du* dividende à 14,80 F dont : coupon *13 F et impôt déjà payé au Trésor* (crédit d'impôt) 1,80 F (mis en paiement le 31 mai 1983).

Rappelons qu'au cours de l'exercice 1982, la valeur liquidative de l'action « F.I. » a progressé de 25,55 % compte tenu du coupon détaché en cours d'exercice.

France-Investissement, créée en 1966, a un portefeuille diversifié comprenant 50 % de valeurs françaises.

Renseignements et souscriptions : PALUEL-MARMONT MERRILL LYNCH 26, rue Murillo, 75008 Paris.

FONCINA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration de Foncina *s'est réuni le 22 avril 1983* pour prendre connaissance de l'activité de la société et arrêter les comptes au 31 décembre 1982.

Durant tout l'exercice, comme d'ailleurs actuellement, le taux d'occupation des appartements réservés à l'habitation a été pratiquement de 100 %. Celui des locaux commerciaux a été de 100 % sauf en ce qui concerne une petite surface de bureaux qui est restée inoccupée du 24 mai au 15 décembre 1982.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 1982 font apparaître un bénéfice net de 25 727 306 F contre 23 600 536 F en 1981 (+ 9,01 %).

Il est à noter que la société poursuivant son programme de rénovation de ses immeubles commencé l'an dernier a effectué, à ce titre, 6 500 000 F de provisions.

En outre, il a été constitué *une* provision de 1 386 000 F concernant des impôts et taxes en litige en raison notamment du cadre fiscal d'exception des sociétés immobilières d'investissement.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui doit se tenir le 22 juin 1983 *la distribution d'un dividende de* 12,50 F contre 11,40 F l'an dernier.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME *CRÉÉE PAR LA LOI DU* 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 407 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(en millions de francs)

1er trimestre	1982	1983	Variation %
A.G.F. VIE	1 221	1 375	+ 12,6
A.G.F.-I.A.R.T.	1 780	2 042	+ 14,7
	3 001	3 417	+ 13,8

Les deux Sociétés A.G.F. VIE et A.G.F.-I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F. qui a exclusivement *pour objet de détenir directement ou indirectement* la totalité des actions des Sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

– 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. EN FRANCE ET DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.



CAPITAL PLUS

SICAV spécialisée « Court Terme »

L'assemblée générale ordinaire de Capital Plus, Société d'Investissement à *Capital Variable, réunie* le mardi 26 avril 1983 sous la présidence de M. Edouard Boshi, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 et fixé le montant global du dividende à 19,09 F dont : coupon 18,78 F et impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) 0,31 F (mise en paiement à compter du mardi *24 mai 1983*).

L'assemblée générale a également nommé trois nouveaux Administrateurs : M. Gilbert Bouchet, contrôleur *général honoraire* de la Banque de France, M. Georges Cazac, Directeur *général* de la Mutuelle d'Assurances Le Sou Médical, et la Compagnie d'Assurances Imperio représentée par M. José Santos Teixeira.

Le Conseil s'est ensuite réuni pour nommer M. Gilbert Bouchet aux fonctions de président de la SICAV, en remplacement de *M.* Edouard Boshi, qui a démissionné pour se conformer à la limitation *légale du nombre de mandats* de président.

Le Conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire la nomination au poste d'Administrateur de M. Philippe de Logiviere, directeur général de la C.P.C.E.A. (Caisse de Prévoyance des Cadres d'Exploitation Agricole).

Au 10 mai 1983, date de son premier anniversaire, Capital Plus aura progressé de plus de 14,5 % alors que la moyenne des taux du marché monétaire pendant la même période se sera élevée à 13,80 % environ. L'objectif visé est ainsi *atteint : rendement voisin du* marché de l'argent à court terme et risque faible en capital.

Rappelons que les souscriptions ne comportent aucun droit d'entrée ni droit de sortie.

Renseignements et souscriptions : PALUEL-MARMONT MERRILL LYNCH 26, rue Murillo 75008 Paris

BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. BRUXELLES

PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 1982-1983

Augmentation des fonds propres
Poursuite de l'amélioration de la rentabilité

Le conseil d'administration de la Banque de Bruxelles Lambert s'est réuni le 11 mai 1983.

Il a pris acte du plein succès de l'augmentation de capital réalisée en mars dernier : l'opération portait sur un montant global de 2 376,7 millions de francs. Le capital et les réserves publiées de la B.B.L. atteignent, de la sorte, un total de *14 362,9* millions de francs (*chiffres non consolidés*).

Le conseil a par ailleurs approuvé la décision, arrêtée par le comité de direction, de procéder à l'émission publique d'un emprunt subordonné à taux variable, d'une durée de douze ans et d'un montant de $ U.S. 100 millions.

Compte tenu du remboursement d'un emprunt privé de $ U.S. 25 millions, le total des emprunts *subordonnés s'élèvera*, au cours de change du 31-3-83, à 11 292 millions de francs.

***

Au cours des six premiers mois de l'exercice social, l'activité de la banque s'est déployée dans un contexte essentiellement marqué par :

– les remous qui ont agité les marchés des changes durant les premiers mois de 1983 ;
– une détente généralisée des taux d'intérêt, surtout à court terme ;
– la très faible demande de crédits de la part des entreprises, en raison d'un climat économique obstinément maussade.

Pour la première fois dans l'histoire de la banque, le total du bilan non consolidé dépasse les 1 000 milliards de francs, dégageant une progression de 3,7 % par rapport au 31 mars 1982.

Au 31 mars 1983, les dépôts de la clientèle ont atteint 402,3 milliards de francs, en regard de 364,2 milliards de francs au 31 mars 1982 (+ 10,5 %).

L'encours des crédits au secteur privé (à décaissement et par signature) ne s'est que faiblement accru : il s'élève à 358,1 milliards de francs, contre 346,5 milliards de francs à la fin mars 1982 (+ 3,4 %).

Les crédits au secteur public ont connu une croissance soutenue : ils passent à 292 milliards de francs, contre 227,2 milliards de francs un an auparavant, ce qui représente une augmentation de 28,5 %.

Pour les six premiers mois de l'exercice, le bénéfice d'intérêts (c'est-à-dire le total des revenus des remplois, après déduction des intérêts et commissions bonifiés) s'élève à 10 619 millions de francs. Par rapport à la période *correspondante de l'exercice 1981-1982*, l'accroissement est de 10 %.

Les bénéfices divers représentent 3 095 millions de francs, en hausse de 15,5 %.

Sous déduction des frais généraux, dont la compression a été poursuivie avec rigueur, les six premiers mois de l'exercice dégagent un bénéfice d'exploitation avant taxes, impôts, *provisions et amortissements, de* 2 483 millions de francs, soit une augmentation de 18,1 %.

Compte tenu de la *situation économique nationale et internationale* obstinément morose, les provisions et amortissements s'inscriront sans doute à nouveau en hausse par comparaison avec l'exercice 1981-1982.

Bien que l'environnement incite à une grande prudence, la banque s'attend que la seconde moitié de l'exercice en cours confirme les tendances des six premiers mois.

(Publicité)

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé publique

SERVICE DES MARCHÉS – RABAT

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NON PUBLIC

N° 118/83

Le Ministère de la Santé publique, Rabat, Maroc, recevra jusqu'au 30 juin 1983 avant 15 heures les offres de prix concernant la fourniture du matériel de laboratoire et des produits chimiques destinés au Centre national de lutte contre le cancer.

Les soumissionnaires doivent déposer les échantillons pour le petit matériel et les documents techniques (avec une note de présentation pour chaque lot proposé) pour le gros matériel au Centre national de lutte contre le cancer à Rabat avant le 30 juin 1983, à 15 heures.

PIÈCES A PRODUIRE
DANS UNE PREMIÈRE ENVELOPPE :
A) DOSSIER ADMINISTRATIF :

1°) Une déclaration sur l'honneur en double exemplaire prescrite par l'article 6, paragraphe 5, complétée conformément aux indications de l'article A1 A *a* du décret n° 2.76.479 du 14 octobre 1976 relatif aux marchés de travaux, fournitures, ou services au compte de l'État (modèle joint au C.P.S.).

2°) Attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière et mentionnant *l'activité exacte* au titre de laquelle le soumissionnaire a été imposé. Sont dispensées de fournir cette attestation des personnes non installées au Maroc.

B) DOSSIER TECHNIQUE :

Note indiquant les moyens humains et techniques du candidat, le lieu, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a concouru, l'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré.

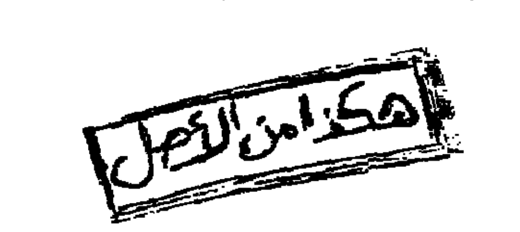
DANS UNE DEUXIÈME ENVELOPPE :

La soumission timbrée accompagnée du détail estimatif et du bordereau des prix.

L'ensemble est à mettre dans une enveloppe extérieure qui doit porter le nom et l'adresse du soumissionnaire, la nature des fournitures, ainsi que la mention suivante « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL NON PUBLIC N° 118/83 ».

Les plis seront soit envoyés par la poste, soit déposés contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Secrétaire général du Ministère de la Santé publique, Rabat.

Les dossiers sont à retirer au service des marchés du Ministère de la Santé publique à Rabat et dans les ambassades du Royaume du Maroc à l'étranger.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 mai

Nouveau progrès

Tiré vers le haut par le matériel électrique, quelques valeurs pétrolières et, dans un premier temps, par certains titres de sociétés bien implantées sur les marchés à l'exportation, le marché parisien a encore mis 1 % à son actif.

En l'absence de cours officiels sur les marchés des changes (la séance du « fixing » n'a pas eu lieu, les banques ayant fermé leurs portes à midi), les indications de gré à gré fournies en fin de matinée ne reflétaient pas d'accès de faiblesse particulière du franc français après les informations relatives à un emprunt communautaire de 30 milliards de francs souscrit par la France.

Pour les boursiers, cette nouvelle aggravation de l'endettement de la France est certes préoccupant mais l'effet de surprise n'a pas joué dans la mesure où Jacques Delors avait déjà laissé entrevoir ce recours à la C.E.E. lors du dernier réajustement monétaire du mois de mars 1983.

Autour de la corbeille, les achats vont bon train, ainsi que sur les autres tableaux de cotation, et Nord-Est bénéficie d'un subit intérêt de la part des investisseurs. Un instant « réservé à la hausse », *le titre gagne finalement 11,4 %, tandis que Legrand, Jeumont, Penhoët, Bull, Esso, Bongrain, OPFI-Paribas et Crédit National progressent de 3 % à 6 % selon les cas.*

A l'inverse, Sommer-Allibert, Paris-France, Navigation Mixte, Euromarché, Kali Sainte-Thérèse, Raffinage et Immeubles de la Plaine Monceau perdent 3 % à 4 %.

Nette progression du cours de l'or qui s'est négocié à 443,25 dollars l'once à Londres (la City fonctionnait normalement), en hausse de 4 dollars sur mardi midi. En hausse de 200 F, à 104 100 F, le lingot a suivi le mouvement, mais le napoléon s'est contenté de reproduire son cours de la veille : 699 F.

Le dollar-titre n'a guère varié, non plus, à 9,38/43 F.

NEW-YORK

Prises de bénéfices

Poursuivant son mouvement de repli amorcé la veille, le marché new-yorkais a encore perdu du terrain jeudi et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé jusqu'à dix points à un moment, avant de faire appel à quelques achats pour ne refléter qu'un repli de 65,32 points en clôture à 1 214,40, le volume des échanges chutant à 83 millions d'actions (près de 100 millions mercredi).

Depuis le début de la semaine, Wall Street a ainsi perdu une vingtaine de points, mais de nombreux investisseurs considèrent qu'il s'agit là d'une réaction tout à fait normale après les importants écarts à la hausse enregistrés sur la plupart des titres depuis plusieurs semaines.

Aux prises de bénéfices sont venues s'ajouter les ventes effectuées par un certain nombre d'opérateurs, qui s'avouent un peu préoccupés par la succession de signes confirmant la reprise économique aux États-Unis. Alors que toute la communauté financière se réjouit, dans son ensemble, du redressement qui devrait en résulter pour les entreprises américaines, certains analystes craignent que quelques paramètres (dont la forte hausse des ventes de détail constatée en avril) n'incitent la Réserve fédérale à ajourner l'intention qui lui est prêtée d'abaisser son taux d'escompte.

Une augmentation plus rapide que prévue des crédits à la consommation risque fort d'encombrer un marché financier déjà confronté aux besoins importants du Trésor.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Alcoa	36	35 1/2
A.T.T.	68 3/8	68
Boeing	37 1/4	37 1/4
Chase Manhattan Bank	61 1/2	61 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	46 7/8
Eastman Kodak	73 3/8	74 3/4
Exxon	34 1/2	34 1/8
Ford	49 5/8	49 3/8
General Electric	109 1/4	108 3/4
General Foods	43 1/2	43 5/8
General Motors	68 1/4	68
Goodyear	33 3/8	33 3/8
I.B.M.	115 1/2	115 3/8
I.T.T.	39 3/8	38 7/8
Mobil Oil	31 1/4	30 3/4
Pfizer	83	82 1/2
Schlumberger	45 1/4	45 3/4
Texaco	36	35 1/4
U.A.L. Inc.	36	35 5/8
Union Carbide	65	64 1/2
U.S. Steel	24 1/8	24 5/8
Westinghouse	46 5/8	46 1/4
Xerox Corp.	45 1/2	45 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SACER-COLAS. – La cotation au comptant et à terme ferme des actions de la société Colas et au comptant des actions de l'entreprise Sacer, suspendue le 25 avril dernier puis les 11 et 13 mai, sera reprise normalement, le lundi 16 mai 1983, sur le marché officiel de la Bourse de Paris, annonce la Chambre syndicale des agents de change.

Celle-ci précise qu'à la suite de la négociation d'un bloc de contrôle, la société Screg a acquis, le 9 mai, 61,38 % du capital de la Société d'investissements de travaux publics (S.I.T.P.), laquelle détient 58,16 % du capital de la société Colas et une participation de 49,90 % dans le capital de la société Sacer. A la suite de cette opération, les autorités boursières ont décidé de mettre en place la procédure de maintien de cours et la Banque Worms, ainsi que la Banque nationale de Paris, agissant pour le compte de la Screg, se sont engagées à intervenir, si besoin était, sur le marché, pendant quinze séances de bourse à compter du 16 mai 1983 (soit jusqu'au 6 juin prochain) de manière que le cours de l'action Colas ne s'établisse pas en deçà de 225 F et celui de l'action Sacer en deçà de 56 F.

Enfin, il est précisé que, en ce qui concerne les actions Colas, les ordres de vente ne pourront être exécutés sur le marché à terme que lorsqu'ils comporteront le dépôt préalable des titres faisant l'objet de la transaction, à moins que les ordres de vente à terme n'aient pour objet le dénouement d'opérations à terme ferme ou conditionnel conclues antérieurement au 25 avril 1983. La cotation à terme conditionnel de cette société restera suspendue.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	10 mai	11 mai
Valeurs françaises	125,8	126,5
Valeurs étrangères	135,6	137

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	10 mai	11 mai
Indice général	124,8	125,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 mai .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 mai	13 mai
1 dollar (en yens)	231,40	232

BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 MAI

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1887	4,5 % 1973	2075	2092	2088	2080
3235	C.N.E. 3 %	3248	3240	3241	3245
580	Agence Havas	686	680	680	671
440	Air Liquide	476	475 50	476	470
860	Europe n° 1	628	620	620	610
670	Facom	715	705	705	692
910	Fichet-bauche	865	870	870	856
165	Finextel	167	166	166 50	164 60
	Vallourec	91 90	91 80	91 70	90 20
	V. Clicquot-P.	1340	1390	1380	1383
	Viniprix	650	658	657	646
	Elf-Gabon	1022	1033	1045	1020
	Amax Inc.	275 50	275 50	277 c	276 50 c
	Amer. Express	650	647	650	641
	Amer. Teleph.	640	641	641	639
	Anglo Amer. C.	222	226 50	226 40	225 50
63	Imp. Chemical	66 60	67	67	67 30
125	Inco. Limited	148 50	152 50	152 50	149 45
1040	IBM	1088	1100	1099	1099
42	Ito-Yokado	53	51 35	51 35	51 50
340	ITT	389	393 80	394 80	395
63	Matsushita	60 95	60 75	60 75	61 90
735	Merck	836	845	846	840
295	Exxon Corp.	334 50	338 50	338 50	339
415	Ford Motors	485	489	486	488
435	Free State	508	514	516	504
275	Gencor	265	265	268	266 90
198	Gén. Belgique	324	325	325	318 60
1010	Gén. Electr.	1037	1056	1055	1036
590	Gen. Motors	668	664	665	664
75	Goldfields	79	79 65	80 50	78
205	Harmony	227	234 90	235 20	230 30
30	Hitachi	32 95	33	32 95	33 25
520	Hoechst Akt.	559	567	567	567
1260	Siemens A.G.	1323	1334	1325	1331
130	Sony	149 40	149 50	149 60	148 10
174	T.D.K.	195 60	198 90	198	199 70
710	Unilever	714	720	720	713
670	Unit. Techn.	680	691	691	691
1020	Vaal Reefs	1148	1173	1165	1155
540	West Deep	608	628	628	616
480	West Hold.	541	556	558	549
380	Xerox Corp.	446 50	432	436	425
2 91	Zambia Corp.	3 04	3 08	3 04	3 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 364	....	7 150	7 550
Allemagne (100 DM)	301 500	....	292	312
Belgique (100 F)	15 070	....	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 850	....	259	279
Danemark (100 krd)	84 620	....	80	88
Norvège (100 k)	104 140	....	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	11 513	....	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	8 800	....	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 062	....	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	360 420	....	349	370
Suède (100 krs)	98 360	....	94	101
Autriche (100 sch)	42 830	....	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 386	....	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 500	....	6 750	8 150
Canada ($ can 1)	6	....	5 870	6 170
Japon (100 yens)	3 156	....	3 020	3 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/5
Or fin (kilo en barre)	104000	104500
Or fin (en lingot)	103900	104100
Pièce française (20 fr)	699	699
Pièce française (10 fr)	404	400
Pièce suisse (20 fr)	701	694
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	813	821
Pièce de 20 dollars	4000	3900
Pièce de 10 dollars	2080	1990
Pièce de 5 dollars	1070	1095
Pièce de 50 pesos	4395	4400
Pièce de 10 florins	690	696

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1983 a été tiré à 392 512 exemplaires

Cote d'alerte au squatt de la rue de Flandre, à Paris

Une importante opération de police a eu lieu vendredi matin 13 mai dans cinq immeubles, au 173, rue de Flandre, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, où vivent des squatters en majorité originaires des Antilles et d'Afrique.

Une vingtaine de doses d'héroïne et des sachets de canabis ont été saisis par les policiers qui ont contrôlé l'identité de quelque deux cent cinquante personnes. Une seule a été interpellée. Aucun incident n'a été noté durant cette opération à laquelle participait quelque trois cents C.R.S., gendarmes mobiles, gardiens de la paix, et inspecteurs de police.

La misère et la peur

Mieux vaudrait, assurément, parler d'« occupant sans titre », mais « squatter » sonne mieux, et le très respectable Petit Robert, ne craint pas de faire figurer le mot dans ses colonnes : *« Personne sans logement qui s'installe illégalement dans un local inoccupé. »* Va pour squatter, donc. La terminologie, de toute façon, ne change rien à l'affaire. Une affaire qui prend de jour en jour un tour plus aigu, dans ce dix-neuvième arrondissement de la capitale bizarrement tiraillé entre le sordide – les immeubles, les entrepôts, les ateliers bâtis vers la fin du siècle dernier et vus dans Zola – et le très moderne, encore tout pimpant, ces immeubles à hublots, qui bordent la rue de l'Ourcq ou les Orgues de Flandre, un ensemble vertical cité désormais dans les anthologies d'architecture contemporaine.

Lorsque M. Alain Billon, député (P.S.) du dix-neuvième, parle de *« graves troubles de voisinage »*, d'*« extension de la délinquance »* et surtout de l'éventualité de voir celle-ci *« entraîner des actes de violence aux conséquences incalculables »*, il ne noircit pas le tableau à dessein. Il dit vrai.

« Me croirez-vous si je vous dis que mes clients hésitent aujourd'hui à sortir de chez eux dans la journée ? C'est pourtant vrai... » C'est une commerçante de la rue de Flandre qui parle. Pour pénétrer dans son magasin, il faut montrer... patte blanche. *« Les agressions se multiplient... Un exemple ? Hier, la boulangère, trois boutiques plus haut. Le type a demandé deux tartelettes, poliment, et tout... Elle s'est baissée vers la vitrine, et l'autre lui a arraché le petit pendentif qu'elle avait au cou et s'est éclipsé. Quoi faire, hein ? Aller au commissariat, porter plainte ? Et après ? »*

Le 173, vu de la rue de Flandre, c'est une façade à peine plus lépreuse que tant d'autres alentour, surmontant un porche. L'unique entrée d'un véritable camp retranché, fait de cinq bâtiments hauts chacun de quatre étages, construits sur le même modèle et séparés les uns des autres par des cours. Un haut mur d'enceinte isole l'ensemble de la rue Alphonse-Karr. Devant la porte cochère veillent en permanence quatre ou cinq « sentinelles », guetteurs vigilants, dont certains portent le large béret tricoté vert, jaune et rouge – les couleurs du drapeau éthiopien – à quoi se reconnaissent les « rastas ».

A l'étranger qui fait mine d'entrer, on demande, avec un sourire narquois : *« Où allez-vous ? »*. Et la conversation s'engage. A ce curieux peut-être trop curieux, on dira que, *« si les gens qui sont là y sont, c'est parce qu'on ne leur propose pas des logements « normaux » et qu'il faut bien avoir un toit »*. Ou encore que *« les journalistes inventent des histoires »* et que ceux qui vivent ici *« sont plus à plaindre qu'à craindre »*. Ou, enfin, que *« dans les autres pays, on respecte les Blancs »* alors qu'*« ici on veut la peau des Noirs »*.

Qui vit là ? Une population des plus composites, faite de quatre à six cents personnes, où, selon M. Billon – mais les estimations réelles restent très aléatoires – les Antillais seraient pour environ 60 %. Quoi qu'il en soit des nationalités, tous, excepté deux familles de vieille date qui ont, jusqu'ici, renoncé à vider les lieux, sont des squatters. *« C'est à l'été 1982 qu'ils sont venus, du jour au lendemain, prendre possession des cinq immeubles »*, explique un habitant du quartier. Retour de vacances, on « les » a trouvés installés et bien décidés à rester tant que faire se pourra.

Expulser, démolir, reloger...

« Dans le contexte de crise du logement que connaît Paris, et qui frappe notamment les immigrés, dit M. Billon, *laisser des immeubles pratiquement vides sans les rendre inhabitables équivaut à une véritable incitation au squatt... »* Le député du dix-neuvième a, en cela, parfaitement raison. Et d'autant plus que ce ghetto – quel autre mot choisir ? – étant à la démolition, la première des mesures eut dû consister à détruire, sinon les murs, du moins les planchers, les escaliers et les toitures ! Pour l'élu du P.S., seule une action *« énergique et immédiate »* peut mettre un terme à la menace. Que faire ? *« D'abord, expulser les squatters, puis, immédiatement après, démolir les bâtiments. Ensuite, entreprendre des actions de justices contre les délinquants, puis des actions de prévention et de réinsertion à l'égard des marginaux, et, enfin, reloger les « autres » habitants... »*

Moins simple qu'il n'y paraît, quand bien même M. Billon serait persuadé que le gouvernement *« ne restera pas extérieur à cette opération et qu'il agira sur le plan social »*, notamment avec le concours de l'A.N.T. (Agence nationale d'insertion et de promotion des travailleurs d'outre-mer). Quant à la Ville de Paris, le député le pense, *« elle ne saurait fuir ses responsabilités, ou se réfugier dans une attitude démagogique. Elle doit proposer un plan de relogement... »*

En attendant, les mots qui reviennent, par ici, dans les conversations sont éternellement les mêmes. On parle de « peur », de « drogue », d'« agressions » de « prostitution » de « provocations », de « climat insupportable » et, plus grave encore, du « jour où le sang va couler ».

M. Hadida, directeur d'une entreprise de matériel électronique mitoyenne du 173, avoue son inquiétude. Il a multiplié les démarches, auprès de toutes les autorités concernées, mairie, préfecture de police, jusqu'au secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique. *« A quoi bon se payer de mots ?* dit-il. *La seule solution, c'est le grand nettoyage, suivi de la démolition immédiate des cinq immeubles. Sinon, il faut craindre le pire .»*

La balle est dans le camp de la force publique. Mais plutôt que d'envoyer quelques centaines d'hommes casqués et armés, n'eût-il pas été préférable de diriger sur le 173, rue de Flandre, dès août 1982, une petite escouade d'engins démolisseurs ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR : 7,3750 F

Le fait saillant de cette fin de semaine sur les marchés des changes a été, vendredi 13 mai, la nette remontée du dollar, à plus de 2,45 DM contre 2,44 DM sur la place de Francfort, à 233 yens contre 231 yens sur celle de Tokyo, et à 7,3750 F contre 7,3450 F sur celle de Paris.

Cette reprise est attribuée à un raffermissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, à la suite du rejet du projet de budget par le Sénat américain, et à des propos tenus à Washington par une personnalité officielle, suivant laquelle la politique de non-intervention sur les marchés des changes, menée jusqu'à présent par Washington, restait inchangée.

En Europe, le fait du jour a été la poursuite de la hausse du franc suisse, dont le cours à Paris a dépassé 3,62 F.

Les négociations sur les euromissiles

WASHINGTON EST PLUS OPTIMISTE QUE MOSCOU

L'Union soviétique aborde avec pessimisme la reprise, mardi 17 mai à Genève, des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles, selon un commentaire de la *Pravda* de ce vendredi 13 mai, diffusé jeudi par l'agence Tass.

Selon l'organe du P.C. de l'U.R.S.S., *« la situation n'est pas du tout radieuse »*, car, au cours des dix-huit mois écoulés depuis l'ouverture des négociations, *« les positions ne se sont pas rapprochées d'un millimètre »*.

Trois obstacles majeurs, selon la *Pravda*, empêchent un accord :

1) Les Etats-Unis refusent de prendre en compte les armements nucléaires britanniques et français, *« sans quoi il est naturellement impossible de parvenir à un règlement équitable »* ;

2) Ils mettent *« entièrement entre parenthèses »* la question de la réduction des avions américains à moyen rayon d'action en Europe ;

3) Ils lient aux euromissiles la réduction des missiles soviétiques déployés dans la partie asiatique de l'U.R.S.S.

Le négociateur américain M. Nitze, après avoir été reçu par le président Reagan, a, en revanche, estimé, jeudi à Washington, qu'il y avait *« une chance »* d'accord. Il a ajouté que la proposition de M. Andropov de compter les ogives plutôt que les lancements constituait *« un développement encourageant »*. – *(A.F.P.)*

● *Les forces armées de six pays occidentaux* – Canada, États-Unis, France (qui ne fait plus partie du commandement intégré de l'OTAN), Grande-Bretagne, Italie et Turquie – participeront, du 16 au 27 mai prochain, à des manœuvres de l'OTAN en Méditerranée. Cette opération, qui porte le nom de code de « Distant Drum » (Tambour lointain), a pour but d'évaluer le degrè d'entraînement des forces aériennes et navales dans leur rôle de contrôle des routes maritimes. – *(A.F.P., A.P.)*

● *La tentative de détournement de la lave de l'Etna* doit avoir lieu le 13 mai dans l'après-midi ou le lendemain. Le ministre italien de la protection civile, M. Loris Fortuna, l'a annoncé le 12 mai à Catane. Pendant les trois derniers jours, l'activité de l'Etna a augmenté : la coulée a débordé sa «moraine» naturelle et a partiellement envahi le chantier du chenal de dérivation. Elle a ainsi obstrué sept des quarante tubes d'acier qui ont été installés dans la «moraine» et où doivent être introduites les charges d'explosif. – *(A.F.P., A.P., UPI)*.

LA TENSION EN NOUVELLE-CALÉDONIE APRÈS L'INCIDENT DE TEMALA

La victime était recherchée par la gendarmerie le meurtrier était en état d'ivresse

Pour la troisième fois en quarante-huit heures depuis le meurtre d'un jeune Mélanésien survenu mercredi après-midi 11 mai à Témala, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie (le Monde *du 13 mai), une manifestation a eu lieu vendredi matin 13 mai, à Nouméa, à l'appel des formations indépendantistes. Plusieurs centaines de personnes – six cents selon la police – ont défilé en ville aux cris de « Colons assassins ! » et « Indépendance canaque ! ». Cette manifestation s'est déroulée sans incident et s'est terminée vers midi par un sit-in devant le siège du haut-commissariat de la République.*

Correspondance

Nouméa. – Le Front indépendantiste et le PALIKA (Parti de libération kanak) continuent d'exploiter politiquement le drame de Témala qui s'apparente tout autant, ainsi que le confirment les premiers éléments de l'enquête en cours, à un banal fait divers qu'à une querelle politique.

Depuis deux mois, la commune de Voh, sur le territoire de laquelle est située la localité de Témala, connaît un conflit syndical opposant la municipalité à ses employés et marqué par une grève. A l'origine de ce conflit, le licenciement de l'un de ces employés (Mélanésien) décidé par le maire, M. Gustave Le Thézer, ancien membre du P.S.N.C. (Parti socialiste de Nouvelle-Calédonie).

Mercredi matin, jour du drame, les délégués du personnel de la mairie avaient tenté d'empêcher les enfants de se rendre à l'école et avaient menacé de représailles les employés municipaux non grévistes. Vers 16 heures, la préposée à l'agence postale de Témala signalait à la brigade de gendarmerie de Voh qu'une trentaine de Mélanésiens manifestaient bruyamment dans le village. Aussitôt, les gendarmes se rendaient sur place et constataient que tout était calme. Mais vers 17 h 15, le capitaine de gendarmerie Job était interpellé sur le pont de Témala par un groupe de vingt à trente Mélanésiens qui lui déclarèrent qu'un drame venait de se produire. Le capitaine Job, seul avec son chauffeur, jugeant la situation dangereuse, préférait revenir avec deux autres gendarmes. *« A ce moment là,* dit-il, *le magasin du frère du maire, M. Alain Le Thézer, avait été saccagé ainsi que l'agence postale mais rien ne brûlait et quelques Mélanésiens, qui semblaient être en état d'ivresse et semblaient très excités, m'ont montré l'habitation d'Alain Le Thézer en me criant : « Vous ne le réssusciterez pas !] »*

Arrivé près du domicile de M. Le Thézer le capitaine de gendarmerie découvrait le corps de M. Louis Boae-Poitchile tué d'une balle en pleine poitrine. Les gendarmes n'avaient pas le temps d'effectuer d'autres constatations qu'ils étaient pris à partie par les Mélanésiens et devaient repartir. Une heure après, quand les gendarmes revinrent, le corps de la victime avait disparu et plusieurs maisons brûlaient ainsi que deux voitures. Entre-temps, l'auteur du coup de feu s'était constitué prisonnier. M. Alphonse Sauvageot, quarante-deux ans, gardait depuis une semaine la maison de M. Alain Le Thézer. D'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que M. Sauvageot n'ait voulu que menacer les Mélanésiens. C'est lorsque ceux-ci auraient voulu le désarmer que le coup serait parti. Cet ancien ouvrier, licencié par la société Le Nickel à la suite de récentes compressions de personnel, n'était pas réputé pour son agressivité. D'apparence plutôt chétive, il semblait avoir une réputation d'intempérance. Trois heures après le drame, M. Sauvageot avait 2,39 grammes d'alcool dans le sang. En revanche, la victime, M. Poitchile, était beaucoup plus connue localement. Les gendarmes l'avaient surnommé « le Pigeon ». Ce militant du LALIKA était recherché depuis deux ans par les hommes du capitaine Job pour de nombreux vols et des incendies volontaires. Plusieurs plaintes avaient été récemment déposées contre lui pour coups et blessures sur des personnes âgées.

Sur l'ensemble du territoire, les organisations politiques réagissent très vivement. Le R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, proche du R.P.R.), majoritaire dans le territoire aux dernières élections municipales (selon les statistiques données par l'administration, le parti présidé par M. Jacques Lafleur, député R.P.R., a rassemblé 55 % des suffrages exprimés) a dénoncé *« les provocateurs et autres meneurs poursuivant leur plan déstabilisateur »*. Il a appelé à manifester lors de l'arrivée de secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine prévue pour le mercredi 18 mai. Le R.P.C.R. a déclaré attendre vingt-cinq mille personnes pour cette manifestation. Le 7 mai, l'association Fraternité calédonienne, animée par Mme Jeannine Bouteille, chef de file des Mélanésiens favorables au maintien de la présence française dans l'île, avait rassemblé à Nouméa sept mille personnes environ.

Chez les indépendantistes le secrétaire général du principal parti, l'Union calédonienne a appelé, pour le 18 mai également, à une contre-manifestation.

A B C D E F G



